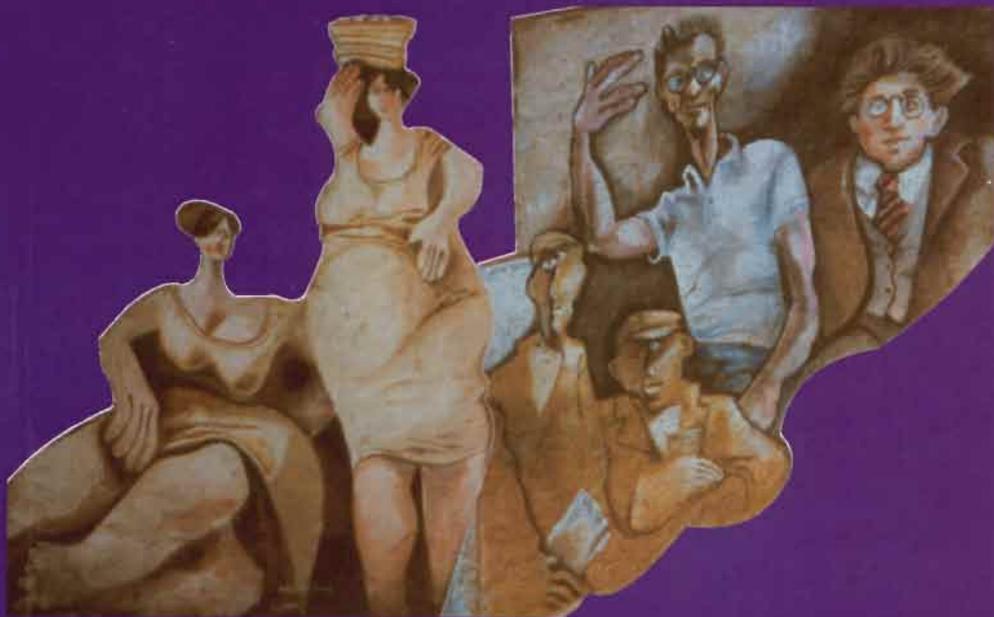


Revue reconnue par le CNRS

journal des anthropologues



LES ONG
MÉDIATIONS POLITIQUES ET GLOBALISATION

94-95
2003

ASSOCIATION FRANÇAISE DES ANTHROPOLOGUES

AFA

SOMMAIRE

LES ONG MÉDIATIONS POLITIQUES ET GLOBALISATION

Françoise BOURDARIAS, Bernard HOURS, Annie LE PALEC Les ONG : médiations politiques et globalisation	7
Bernard HOURS Les ONG : outils et contestation de la globalisation	13
Françoise BOURDARIAS ONG et développement des élites	23
Niagalé BAGAYOKO-PENONE L'implication accrue des acteurs civils et non étatiques africains dans la gestion des politiques de sécurité	53
Jean-Noël FERRIÉ « Société civile », autoritarisme et globalisation des normes	75
David LEWIS « Old » and « New » Civil Societies? Reflections on NGOs, State and Democracy in Bangladesh	93
Yves GUILLERMOU ONG et dynamiques politiques en Afrique. Le difficile dialogue à la base entre acteurs du développement rural	123
Tarik DAHOU Clientélisme et ONG : un cas sénégalais	145
Robert GIBB Constructions et mutations de l'antiracisme en France	165

CHRONIQUES

Laëtitia ATLANI-DUAULT Les ONG locales, vecteurs de « bonne gouvernance » dans le second monde ? Introduction à une étude de cas	183
---	-----

Alice MOSCARITOLO	
Une ONG pour la jeunesse en Ouzbékistan ou la simulation de la démocratie.....	191
Catherine HINCKER	
Développement et démocratie. Chronique de la situation des Touaregs au Mali	203
Bruno LEFEBVRE	
Qui sont les « ethnologues du domaine français » ?.....	213

RECHERCHES ET DÉBATS

Marc ABÉLÈS	
Réponse à Jean Copans	243
Jean COPANS	
Commentaires obligés de Jean Copans	249
Quentin GAUSSET	
Problèmes méthodologiques, conceptuels et éthiques de l'anthropologie environnementale.....	255

ANTHROPOLOGIE VISUELLE

Colette PIAULT	
Films de famille et films sur la famille.....	285

ACTIVITÉS DE L'AFA

Appel à participation : journée du 28 mai 2004	
Anthropologie sous contrat : pratiques et produits.....	301
Séminaire « Actualités de l'anthropologie » (2003-04)	
Les champs d'exercice de l'ethnologie : nouvelles polarisations dans le cadre de la globalisation	303
Annie BENVENISTE	
Journées d'études des 12-13 juin 2003 : crises et mondialisation. Perspectives comparatives à partir de l'Algérie.....	307
Assemblée générale 2003 : composition du nouveau Bureau	309

JOURNAL DES ANTHROPOLOGUES

**LES ONG
MÉDIATIONS POLITIQUES ET GLOBALISATION**

RESPONSABLE DE PUBLICATION

Annie BENVENISTE

COMITÉ SCIENTIFIQUE

Gérard ALTHABE, Marc AUGÉ, Georges BALANDIER, Edmond BERNUS, Jean COPANS, Robert CRESSWELL, Simone DREYFUS-GAMELON, Maurice GODELIER, Françoise HÉRITIER, Claude MEILLASSOUX, François SIGAUT, Emmanuel TERRAY, Jean-Pierre VERNANT.

COMITÉ DE RÉDACTION

Pascale ABSI, Roger ADJÉODA, Laurent BAZIN, Annie BENVENISTE, Nathalie BONINI, Françoise BOURDARIAS, Jean-Pierre CAPRILE, Suzanne CHAZAN-GILLIG, Monique CHEVALLIER-SCHWARTZ, Christophe DAUM, Béatrice DAVID, Ariane DELUZ, André-Marie DESPRINGRE, Dejan DIMITRIJEVIC, François GENDRON, Robert GIBB, Valeria HERNANDEZ, Martine HOVANESSIAN, Guillaume HUET, Dominique LEBLEUX, Bruno LEFEBVRE, Annie LE PALEC, Anne LUXEREAU, Yasmine MARZOUK, Béatrice MAURINES, Mohamed MEBTOUL, Anie MONTIGNY, Louis MOREAU DE BELLAING, Marc-Henri PIAULT, Catherine QUIMINAL, Monique SELIM, Laurent VIDAL, Éric WITTERSHEIM.

SECRÉTAIRE DE RÉDACTION

Laurent BAZIN

Toute correspondance doit être adressée au :

Journal des anthropologues

AFA – MSH

54, bd Raspail

75270 Paris cedex 06

Tél./fax : 01 49 54 21 81 (répondeur)

Emel : afa@msh-paris.fr

Site Web : www.afa.msh-paris.fr

Permanence assurée le jeudi de 10h à 13h

Nous remercions la Fondation Maison des Sciences de l'Homme pour la participation qu'elle apporte aux activités et aux publications de l'AFA.

Nous remercions pour son soutien l'Institut de recherche pour le développement (IRD).

Nous remercions la Délégation à l'Information et à la Communication de l'IRD pour son aide à la diffusion du *Journal des anthropologues*.

Revue publiée avec le concours du Centre national du livre (CNL).

Couverture : montage effectué par Monique Selim et Laurent Bazin à partir de peintures murales photographiées par Bernard Hours à Orgosolo (Sardaigne).

LES ONG
MÉDIATIONS POLITIQUES ET GLOBALISATION

Dossier thématique coordonné par
Françoise Bourdarias, Bernard Hours et Annie Le Palec

LES ONG MÉDIATIONS POLITIQUES ET GLOBALISATION

Françoise BOURDARIAS - Bernard HOURS - Annie LE PALEC
(Université de Tours) (IRD) (LAST)

En vingt ans les ONG sont passées de l'image du « bricolage militant » à des organisations de moralisation du monde au nom des droits. La fin de la guerre froide constitue le pivot de cette évolution. Depuis 1990, plusieurs évidences sont apparues autour des ONG. L'éthique et la morale sont devenues politiques en même temps que les ONG se présentent comme une substitution au champ politique traditionnel de la représentation.

Le développement durable, la lutte contre la pauvreté, la gouvernance constituent des références idéologiques multilatérales qui ont remplacé, dans une large mesure, les politiques de développement bilatérales d'antan. D'accessoires, les ONG semblent devenues des acteurs centraux dans un scénario global qui leur confie – de fait – une part de responsabilité dans la gestion de la planète et des hommes qui y vivent. Ce mandat naissant, en partie implicite, apparaît bien dans les articles qui composent ce numéro. On y observe deux grandes tendances scientifiques ou approches.

La première se penche principalement sur les stratégies des acteurs et leurs interactions. Elle est microsociale et micropolitique et s'est principalement développée en Afrique. Les articles de Tarik Dahou (Sénégal), d'Yves Guillermou (Cameroun), de Françoise Bourdarias (Mali), s'inscrivent dans une telle approche.

Une seconde démarche, largement complémentaire, aborde des questions politiques à une échelle macrosociale. Les problématiques concernent alors l'émergence de la société civile, les redéfinitions de la démocratie et des normes globales qui les orientent. Les articles de David Lewis (Bangladesh), Jean-Noël Ferrié (Égypte), Robert Gibb (France), Niagalé Bagayoko-Penone, Françoise Bourdarias et Bernard Hours se situent dans ce cadre principal.

Au-delà de l'anthropologie africaniste francophone, il faut souligner l'intérêt des travaux menés en Inde, en Amazonie, sur les aborigènes australiens, qui viennent enrichir ce champ en dépassant la notion de développement devenue étroite. Dans ces pays, les ONG locales sont des acteurs politiques à part entière et représentent parfois de véritables mouvements sociaux. Certains des articles réunis par M. Carrin et C. Jaffrelot (2002) dans un volume récent consacré aux formes de résistance et d'autonomie dans la société indienne intègrent de telles mobilisations à leurs analyses. La construction de la catégorie de « peuples indigènes »¹ par les instances internationales a renforcé le développement de mobilisations culturelles et l'élaboration identitaire par un certain nombre de groupes tribaux. La revendication d'autochtonie peut alors aller de pair avec celle du droit à l'autodétermination et à l'autonomie culturelle. Dans un tel contexte, l'action des ONG environnementalistes, les valeurs qui la sous-tendent, sont supposées appropriées par les populations. Elles permettent à la fois de constituer les « peuples indigènes » en protecteurs de la nature menacée par les politiques développementalistes de l'État, et de légitimer les revendications liées à la redistribution des ressources économiques.

Toutefois, la diversité des mobilisations liées à l'émergence des ONG reflète bien celle des tensions qu'elles suscitent localement, la multiplicité des usages dont elles sont l'objet, la polysémie des valeurs qu'elles diffusent.

Au Nord comme au Sud, les ONG se voient aujourd'hui remises en question. Elles sont alors désignées comme les agents

¹ Catégorie sociologiquement contestable, mais socialement efficace.

d'une globalisation opposée aux intérêts de certaines classes sociales ou fractions des populations locales. A cet égard, le cas des ONG vouées à la défense des droits de l'homme, et surtout à la protection de la nature et de l'environnement, est particulièrement intéressant. On pourrait évoquer par exemple les tensions qui se développent à Madagascar entre les agriculteurs installés dans les zones forestières de l'île et les organismes chargés de la protection de l'écosystème financés par les ONG occidentales, de même que les conflits liés à la multiplication des parcs nationaux en Afrique et en Asie.

La position des ONG, au cœur de la globalisation, leur insertion dans le champ du politique, deviennent de plus en plus visibles. Elles devraient donc susciter dans les années qui viennent des mobilisations de plus en plus nombreuses et, en apparence, contradictoires.

Les situations dans lesquelles émergent ces mouvements constituent un terrain anthropologique particulièrement fécond, permettant d'observer les modalités d'articulation du local et du global, les stratégies d'acteurs et les logiques politiques et sociales dans lesquelles elles se développent, la construction de nouvelles définitions et formes de gestion de l'altérité.

L'extension des espaces sociaux transnationaux liés (connectés) aux ONG, nouvelle forme de réseaux de dépendance et de circulation de la domination, devrait également nous permettre de mettre à l'épreuve les outils d'observation et d'analyse propres à notre discipline. La production des élites, les conflits qui en résultent, leurs conséquences sur l'orientation des politiques publiques sont des domaines encore peu explorés par les anthropologues.

On peut constater que depuis les années 90, les politologues, les sociologues du politique, intègrent les ONG et le champ de l'humanitaire à leurs analyses². Leur attention se focalise notamment sur les nouvelles formes de militantisme et de « mobilisation du consensus », la reconfiguration des relations internationales liée

² Voir notamment en France les travaux du CAHIER (Collectif d'analyse de l'humanitaire international - Equipe Rochelaise).

au « lobbying » exercé par les ONG (notamment dans l'espace politique européen³), l'émergence d'une « société civile mondiale » et d'une « normalité internationale » appelée gouvernance.

On voit bien l'intérêt que pourrait présenter le croisement des perspectives disciplinaires sur l'objet que constitue le champ humanitaire construit par les ONG.

Ce numéro propose quelques balises et apporte de multiples illustrations qui confirment la pertinence anthropologique de l'objet ONG.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

CARRIN M., JAFFRELOT C., (dir.), 2002. *Purusartha*, 23 (Tribus et basses castes. Résistance et autonomie dans la société indienne). Paris, EHESS.

COLLOVALD A., LECHIEN M.-H., ROZIER S. & WILLEMETZ L., 2002. *L'humanitaire ou le management des dévouements : enquête sur un militantisme de « solidarité internationale » en faveur du Tiers-monde*. Rennes, Res Publica, PUR.

CULTURES ET CONFLITS, 2002. Sociologie de l'Europe, mobilisations, élites et configurations institutionnelles, 38-39.

DAUVIN P., SIMEANT J., 2002. *Le travail humanitaire, les acteurs des ONG, du siège au terrain*. Paris, Presses de Sciences Po.

DELER J.-P., FAURÉ Y.-A & ROCA P.-J., 1998. *ONG et développement*. Paris, Karthala.

HOURS B., 1998. *L'idéologie humanitaire ou le spectacle de l'altérité perdue*. Paris, L'Harmattan.

HOURS B., SELIM M., 1989. *Une entreprise de développement au Bangladesh. Le centre de Savar*. Paris, L'Harmattan.

JUHEM P., 2001. « La légitimation de la cause humanitaire : un discours sans adversaires », *Mots-Paris-1980*, 65 : 9-27.

KECK M., SIKKINK K., 1998. *Activists Beyond Borders*. Ithaca & London, Cornell University Press.

³ Voir par exemple *Cultures et conflits*, 2002, 38-39.

NEVEU E., 1996. *Sociologie des mouvements sociaux*. Paris, Découverte/Gallimard.

OLLITRAULT S., 2002. « Internet, soutien au militantisme sans frontières ? » in SERFATY V. (dir.), *L'internet en politique des États-Unis à l'Europe*. Strasbourg, Presses Universitaires de Strasbourg.

RIST G., 1996. *Le développement. Histoire d'une croyance occidentale*. Paris, Presses de Sciences-Po.

* * *

LES ONG : OUTILS ET CONTESTATION DE LA GLOBALISATION

Bernard HOURS
(IRD)

Les ONG sont longtemps apparues comme des « non-objet » pour les sciences sociales. Tiers-mondistes, développementalistes, charitables, militantes, ces organisations de ce qu'on nomme aujourd'hui « le tiers secteur » n'étaient pas prises au sérieux dans les académies. Cette absence d'interrogations scientifiques sur le développement des ONG se lève progressivement depuis le début des années quatre-vingt-dix et la visibilité croissante de l'action humanitaire.

Si les ONG véhiculent bien des modèles alternatifs, comme dans le passé, elles jouent aussi un rôle pédagogique central dans la diffusion des normes et valeurs occidentales dans les autres sociétés. A ce titre, elles ont à voir avec l'altérité et concernent l'anthropologie. Elles vantent encore, pour certaines, la dignité locale, mais pour la plupart elles agissent au nom d'une société civile mondiale virtuelle, dont elles tirent leur mandat tout aussi virtuel.

J'aborderai d'abord la tradition alternative des ONG qui doit être analysée dans une perspective historique. J'évoquerai ensuite l'entrée en scène de l'urgence humanitaire. J'analyserai enfin le rôle déterminant des ONG dans la diffusion des normes occidentales dans le processus de globalisation.

Je conclurai en montrant que les ONG entretiennent la fiction d'une société civile mondiale qui constitue l'objectif principal de la

globalisation en cours dans la mesure où elles offrent un alibi de pluralisme démocratique nécessaire, bien que largement fictif, tout en mettant en œuvre les normes globales de santé et de moralité.

La tradition alternative des ONG

Les premières organisations susceptibles d'être qualifiées d'ONG sont dans les années soixante des associations caritatives récoltant des dons sur le parvis des églises pour les envoyer dans les colonies. Il s'agit de charité à distance d'abord, puis de l'émergence d'une certaine solidarité tiers-mondiste, fondée sur la reconnaissance de la dignité des autres lointains. Des pauvres de proximité à des pauvres autres et lointains l'évolution est progressive et une prise de conscience politique et culturelle naît dans le contexte des décolonisations. Certes la tutelle coloniale demeure tutelle néocoloniale dans la plupart des cas en Afrique, mais les indépendances nationales, arrachées ou distribuées, ont tourné une page. Le paternalisme ostentatoire fait place à l'aide, à l'assistance, à travers un discours sur la dignité des autres, au nom de leurs besoins. C'est le développement comme projet national post indépendance qui va ouvrir la voie aux ONG dans les pays du Sud, dans le cadre d'un mouvement idéologique tiers-mondiste, à la fois chrétien et marxiste.

Les caractères alternatifs sont dès l'origine présents dans ces associations. Pour les plus caritatives il s'agit d'humaniser la domination coloniale, puis néocoloniale. Pour les plus idéologiques le projet est de libérer les jeunes nations de cette dépendance dont le tiers-mondisme fait une critique radicale. Celle-ci s'appuie sur le soutien aux jeunes États pour les marxistes, ou pour les chrétiens sur la promotion des capacités communautaires endogènes pour générer un développement local dit autocentré. L'échange inégal entre le Nord et le Sud est fustigé comme cause principale du sous-développement, selon le concept de l'époque. Une rhétorique communautaire bien rodée domine le paysage des ONG et imprime durablement une image militante, parfois autogestionnaire, certainement communautaire. Les communautés locales sont présumées

porteuses de leur propre salut, à mesure que l'image des États nationaux néocolonisés se ternit. Terres des hommes, Frères des hommes, le Comité catholique contre la faim et pour le développement (CCFD) sont des ONG emblématiques dans cette phase de remise en cause de la dépendance néocoloniale fondée sur des rapports de coopération bilatérale.

Il s'agit de remplacer les éléphants blancs et les grands barrages par de petits projets. C'est ainsi que se formule la dimension alternative des ONG de développement. Elles contestent les rapports Nord-Sud des années soixante-dix. Elles contestent les politiques menées par les États du Sud sous l'impulsion des États du Nord. Elles sont jugées brouillonnes et spontanéistes par les discours techniques étatiques et les « experts » en développement. Cette image restera abusivement accrochée aux ONG, bien au-delà de sa relative validité. Depuis les années quatre-vingt-dix les institutions multinationales, Banque mondiale, Union européenne, FMI ont pris le pouvoir via l'ajustement structurel et les politiques néolibérales qui sonnent la fin des expectatives libératrice du tiers-mondisme dans sa formulation initiale.

Dans ce nouveau contexte, où les coopérations libérales perdent du terrain et la capacité politique de formuler les choix stratégiques, les ONG vont trouver une autre place, celles d'outils des politiques multilatérales de leurs bailleurs de fonds, de plus en plus incontournables pour survivre tandis que les dons des particuliers diminuent avec la montée du quart-monde, c'est-à-dire des pauvres du Nord.

La montée de l'idéologie humanitaire s'inscrit dans ce champ, au milieu des années quatre-vingt.

Entrée des ONG humanitaires

Au milieu des années quatre-vingt, l'arrivée, à grand fracas médiatique, des ONG d'urgence humanitaire, telles MSF, Médecins du monde, AICF, marque une rupture profonde. Celle-ci est

idéologique¹, technique aussi car ces organisations remettent en œuvre les modèles de développement proposés par les ONG de développement inspirées par le tiers-mondisme. Le paysage des ONG, et l'on évoque ici en particulier la France, va se trouver profondément modifié. C'est la rupture idéologique évoquée qui explique l'évolution ultérieure des ONG. Celle-ci résulte de plusieurs affirmations critiques à l'égard du tiers-mondisme. La première conteste le péché colonial. Elle fustige « les sanglots de l'homme blanc ». La seconde affirme que les États sont la source de tous les maux, qu'ils soient totalitaires et socialistes comme l'URSS, ou simplement postcoloniaux, incompetents et corrompus. C'est le marché, l'économie libérale dérégulée qui permettra le développement affirme-t-on à Liberté sans frontières. Encouragées par les mêmes fondations ultralibérales US (Héritage Foundation par exemple) qui sont aujourd'hui dans les coulisses du gouvernement actuel des États-Unis, l'urgence médicale et antitotalitaire des ONG new-look apporte sans le savoir son concours à une double entreprise : mettre à bas l'URSS au nom de l'antitotalitarisme, installer le monopole de l'économie et des politiques ultralibérales de la décennie suivante. Les ONG dites d'urgence réussissent dans cette tâche au-delà de toutes les espérances, quittes à se sentir un peu flouées dix ans après, lorsqu'il apparaît que le marché ne produit pas le développement (credo similaire à celui de la Banque mondiale) mais pire, que la pauvreté augmente comme les conflits armés et le nombre des réfugiés parqués dans des camps. Sous les oripeaux de l'ingérence humanitaire ne se dessine ni la démocratie, ni le développement invoqués, mais un ordre brutal qui provoque au milieu des années quatre-vingt-dix un début d'autocritique et de modestie qui se développe aujourd'hui de la part des urgenciers les plus connus, ou d'ex-urgenciers repentis, comme R. Braumann devenu un intellectuel rigoureux et courageux. Les humanitaires ont imposé un style technique, opérationnel, même si les résultats sont des plus modestes en termes d'impact et de durée. A ce titre, ils ont

¹ HOURS B., 1998. *L'idéologie humanitaire ou le spectacle de l'altérité perdue*. Paris, L'Harmattan.

rendu en partie caduques les initiatives militantes antérieures, plus spontanées. Toutes les ONG aujourd'hui mettent en œuvre des compétences précises où le bénévolat a de moins en moins de place. Seules peut-être les coopérations décentralisées (celles des villes et régions) montrent encore une certaine improvisation. Ce sont d'ailleurs les vestiges des coopérations bilatérales du passé.

Cette professionnalisation s'explique largement par les exigences techniques formelles des bailleurs de fonds (Banque mondiale, UE) qui veulent des projets théoriquement solides, même si ceux-ci sont souvent des rites technocratiques aux vertus d'alibis et de symboles, faute de résultats, faute de s'interroger sur les causes..., exercice qui pourrait s'avérer suicidaire pour ces institutions multilatérales qui gèrent la lutte contre la pauvreté tandis que celle-ci augmente.

Sous les effets conjoints de la crise provoquée du tiers-mondisme et des ONG dites de développement, de la montée en puissance de l'urgence et de l'ingérence humanitaire, le paysage des ONG actuelles, s'il recèle de multiples contradictions, montre néanmoins une énorme dépendance à l'égard des bailleurs multilatéraux. Les coopérations bilatérales, celle de la France en particulier, sont comme ces vieux acteurs en retraite, réunis dans des maisons où des cérémonies épisodiques évoquent leur pouvoir passé et leur capacité politique déchue. Dans ce genre rétro, la France demeure un bon acteur, d'un rôle révolu, car le pouvoir est à Washington et à Bruxelles. Les chefs d'État réunis font « des gestes » épisodiques et des remises de dettes à des États insolubles qui, de toute façon, n'auraient pas payé.

L'humanitaire d'État ou militaire, après quelques fiascos bilatéraux, est aujourd'hui de plus en plus multilatéral. Son développement, après les illusions antitotalitaires associatives, a appris aux urgenciers, cruellement, que la politique, même si son champ est devenu multilatéral, garde la main, à commencer par les ressources sans lesquelles les ONG sont exposées à formuler des vœux pieux. Le développement des pays du Sud ne mobilise plus les donateurs, fatigués par tant d'échecs non assumés et attirés par les causes de proximité sur lesquelles un certain contrôle est

possible, avec une visibilité meilleure des actions. Le peu d'intérêt des médias pour le développement est manifeste. Les catastrophes brutales font plus d'audience que les misères longues et annoncées. Pour qu'une telle situation demeure tolérable dans les sociétés démocratiques disposant d'une société civile, les politiques multilatérales font le nécessaire et financent les ONG pour le faire et le faire savoir. Ainsi, tout est présentable mais l'affirmation selon laquelle les ONG sont l'émanation de la société civile apparaît d'un gentil idéalisme, une sorte de projet ancien, dont on attend en vain la réalisation, comme le développement...

Instrumentalisées en devenant des outils de la gestion multilatérale du monde les ONG se présentent alors comme des agents de diffusion des normes occidentales à vocation globale.

Les ONG et la diffusion des normes occidentales globales

La rupture constituée par l'événement d'une idéologie humanitaire occidentale rend possible, du moins pensable, l'ambition d'une moralité globale des droits de l'homme, forme suprême de la normalisation des valeurs qui constitue le projet final d'une globalisation annoncée, invoquée. En effet, comment parvenir à des normes uniques si les valeurs demeurent multiples ? C'est pourquoi les ONG, humanitaires en particulier, sont devenues des « entreprises de moralité » selon l'expression de R. Braumann. On peut penser qu'il s'agit aussi d'entreprises de moralisation.

Qu'elles luttent contre la pauvreté, concept qui a remplacé celui de développement, ou qu'elles agissent au non de droits, les ONG sont désormais dans un champ global unique. Ne pas être pauvre n'est pas présenté comme un droit car à la Banque mondiale la pauvreté est imputée à l'incapacité d'entreprendre avec succès, c'est-à-dire à jouir du marché. Les obstacles sont bien identifiés et c'est sur eux que sont envoyées les ONG financées. Santé, éducation, genre, démocratie, environnement sont les domaines où s'inscrivent les actions des ONG mandatées par les bailleurs. Plusieurs de ces champs d'intervention étaient bien présents à

l'époque du « développement » mais les modèles alors n'étaient pas uniques.

Désormais, les politiques multilatérales disposent de normes et la place de l'expérimentation est réduite voire exclue.

Au-delà de l'émotion provoquée par les images humanitaires, la santé est devenue une affaire planétaire. Le sida a imposé la notion d'interdépendance, de contagion, de transmission. Aux médecins sans frontières s'offrent aujourd'hui des maladies sans frontières dont la gestion n'est plus du seul ressort de la politique de santé nationale. Pour les États faibles, toute la prévention passe sous contrôle multilatéral. Les pays forts, tel que la Chine, lors du SARS, doivent rendre des comptes. Les pays habitués aux mensonges pieux sont sommés de parler vrai !

Les ONG engagées dans la santé trouvent dans cette interdépendance globale, une fonction qui n'est plus seulement d'éduquer localement mais de protéger globalement (le Nord surtout). Elles se substituent dans beaucoup de pays, et à des degrés variés, aux agents de l'État, le plus souvent réduits aux activités curatives et à la perception des salaires, lorsque c'est possible.

Il en va de même dans le domaine de l'éducation où la crise des systèmes éducatifs suppose des initiatives, bien que les risques liés à la dégradation se situent à plus long terme que pour la santé.

La protection de l'environnement et de la biodiversité connaît un fort développement dans certaines régions. Les ONG sont de plus en plus présentes. Elles y sont dans une large mesure en position de contestation mais les normes environnementales globales, bien qu'elles tardent à se mettre en œuvre, ne manqueront pas de faire de certaines ONG des gardiennes d'un environnement sous contrôle multilatéral.

Les normes de genre, d'origine américaine, font aujourd'hui partie de la panoplie de la normalité globale. En disant cela, il ne s'agit pas d'en contester la valeur, mais de souligner le caractère global de la norme. La plupart des projets financés introduisent un chapitre *gender* exigé par les bailleurs.

Dans un dernier domaine, la démocratie et la « gouvernance », les ONG sont invitées à agir en pédagogues. De

nombreuses ONG, dans les pays postsocialistes en particulier, reçoivent des financements pour « construire » la société civile. Observées en Roumanie, dans les républiques d'Asie centrale, ces ONG infiltrent la société à travers des sessions de formation à l'animation sociale, au leadership, à la lutte contre la violence conjugale, c'est-à-dire à toutes les normes occidentales.

Reprenant le vieux concept d'émergence de la société civile, il s'agit d'apprendre « le pluralisme démocratique » et ses accessoires comportementaux à des populations tétanisées par le chômage, la pauvreté, la perte de statut, consécutifs aux changements politiques. Les organisations engagées sont, à l'heure actuelle, pour la plupart financées par des fondations américaines mais les grandes institutions multilatérales sont, à court terme, exposées à rentrer dans ce marché de l'idéologie démocratique occidentale à travers des ONG qui y retrouvent la mystique de l'émergence de la société civile, thème hier progressiste devenu peut-être suspect dans les pays évoqués, qui certes doivent accéder à la démocratie mais peut-être avec une capacité plus autonome que les *packages* qui leur sont proposés et livrés clés en main.

Cette mise en perspective de la place et du rôle des ONG depuis une décennie amène à reformuler leur position sur la scène contemporaine.

Les ONG acteurs idéologiques dans la globalisation

La question de rapports Nord-Sud, plus équitables, mobilise toujours certaines ONG, imprégnées de néotiers-mondisme sous des formes diverses. Le mouvement dit d'altermondialisation, dont ATTAC est le symbole, est devenu un terrain pour ces ONG. La critique de la mondialisation capitaliste et les propositions de l'altermondialisme sont bien claires et cohérentes au plan idéologique. Elles imprègnent des organisations très diverses qui constituent une nébuleuse de groupes engagés dont certains peuvent être qualifiés d'ONG. Hors de cette tradition alternative renouvelée et jamais interrompue, des urgenciers tels MSF se sont positionnés avec clarté dans les débats et les luttes pour l'accès aux

antiretroviraux et aux médicaments génériques. Le poids de leur autorité morale et leur profil non lucratif pèsent dans ces débats. Il illustre la capacité et la vocation de contestation qui demeure propre aux ONG lorsqu'elles prennent l'opinion à témoin. Cette capacité de pression et de témoignage demeure une arme efficace pour les ONG.

Toutefois, les ONG ne sont pas seulement des acteurs idéologiques de contestation. Elles apparaissent aujourd'hui, et parfois les mêmes, prisonnières des financements multilatéraux et pourvoyeuses d'alibis démocratiques. De nouveaux concepts comme celui de gouvernance sont mis en avant par la globalisation technocratique, c'est-à-dire l'idéologie globale évoquée. La notion de biens communs de l'humanité à préserver, tout comme celle des droits de l'homme, autorisent les ingérences multilatérales dont les ONG sont l'outil obligé. Les ONG sont exposées et nombre d'entre elles agissent dans ce contexte où elles mettent en scène la fiction d'une société civile mondiale totalement virtuelle à ce jour et dont il y a tout à craindre tant la démocratie authentique suppose la diversité, qui va bien au-delà du pluralisme réel ou fictif. La globalisation rend caduque la notion de développement et le remplace par une lutte contre la pauvreté pour les non solvables et l'émergence d'une société civile mondiale pour les autres, considérés comme normalisables ou normalisés.

Toutes les étapes analysées montrent que les ONG ne sont pas susceptibles d'être abordées de façon angélique ou idéaliste. Ce sont des entreprises de moralité et de normes économiques, éducatives, sanitaires, environnementales. Elles jouent avec ou contre les États et les instances multilatérales, au coup par coup. Elles ne disposent pas des moyens d'une alternative radicale et sont donc convoquées pour gérer le monde selon les normes occidentales globales. Acteurs idéologiques de premier plan, selon la notion de G. Althabe, les ONG sont au cœur du processus de globalisation, pour le pire, comme pour le meilleur.

Entre modèles alternatifs et alibis démocratiques leur pouvoir potentiel est en permanence exposé à être capturé. Elles évoquent des évolutions pensables mais contribuent à l'entreprise globale de

normalisation occidentale en articulant les normes globales avec les sociétés locales.

Résumé

Si les ONG véhiculent bien des modèles alternatifs, comme dans le passé, elles jouent aussi un rôle pédagogique central dans la diffusion des normes et valeurs occidentales dans les autres sociétés. A ce titre, elles ont à voir avec l'altérité et concernent l'anthropologie. Elles vantent encore, pour certaines, la dignité locale, mais pour la plupart elles agissent au nom d'une société civile mondiale virtuelle, dont elles tirent leur mandat tout aussi virtuel.

Mots-clefs : société civile, alternatives, démocratie, occidental, humanitaire, global.

Summary

NGOs: Implementing and Challenging Globalisation

While it is still the case that NGOs are a vehicle for alternative models, as in the past, they also play a central pedagogical role in the dissemination of Western norms and values in other societies. As such, they have to do with otherness (alterity) and concern anthropology. Some of them still vaunt local dignity but most act in the name of a virtual global civil society, from which they derive their mandate which is itself just as virtual.

Key-words: civil society, alternatives, democracy, Western, humanitarian, global.

* * *

ONG ET DÉVELOPPEMENT DES ÉLITES

Françoise BOURDARIAS

Dynamiques Sociales Urbaines (DSU)

Centre de recherche « Ville, Société, Territoire »
(Université de Tours)

Les ONG constituent une catégorie fortement hétérogène. De nombreux auteurs soulignent ce fait¹. A telle enseigne qu'il semble difficile d'élaborer une classification opératoire. La coupure ONG de développement/ONG humanitaire devient elle-même de moins en moins pertinente. Quant au sigle « ONG », il suscite un certain nombre d'interrogations, alimentées par l'apparition relativement récente du sigle « ASI » (Association de solidarité internationale). Le terme « non gouvernemental » garde-t-il en effet un sens lorsque les fonds gérés par les organisations proviennent en grande partie des États et des organismes internationaux ?

Des auteurs évoquent la complexité des rapports entre ONG et États, leurs formes apparemment contradictoires. Tensions (conflits), complémentarité, voire division du travail² s'articulent dans un contexte de « désengagement » croissant des États, au Nord comme au Sud. Certains, chercheurs ou militants, se demandent si les ONG ne risquent pas d'y « perdre leur âme », c'est-à-dire leur rôle de contestation des politiques étatiques, et ne sont pas désormais vouées à la gestion des « dégâts de la mondialisation ». Mais le plus fréquemment, ces formes d'interdépendance États/ONG semblent pouvoir être mises en perspective avec la constitution d'une « société civile » internationale. Les ONG

¹ Voir notamment : Deler, Fauré, Piveteau, Roca (1998).

² Revel, Roca (1998).

opéreraient une médiation entre cette dernière et les États, et même en constitueraient l'élément moteur. La multiplication des ONG et l'essor du mouvement associatif au Sud sont alors censés argumenter cette hypothèse d'une internationalisation de la société civile et de l'émergence d'une « citoyenneté mondiale ».

Sur le plan idéologique, conflit et complémentarité (sous la forme du contrat) constituent bien les deux facettes d'un même processus : la construction du consensus social postulée par l'idéologie démocratique occidentale. La multiplicité des intérêts individuels et catégoriels, exprimés librement, doit produire une opinion majoritaire qui vient rectifier rationnellement les dérives du pouvoir politique. Ce dernier, livré à sa propre dynamique, se pétrifierait, deviendrait étranger à la nature réelle de la société³. On retrouve là l'un des sens attribués aujourd'hui à la notion floue de « société civile »⁴. Elle désigne alors l'apparition d'un nouveau lien social homogène, fondé sur un processus global d'individualisation, et permettant d'argumenter, face aux États, des orientations sociales susceptibles d'assurer la cohésion d'une société démocratique.

On peut observer, en effet, parallèlement au désengagement des États, l'émergence d'une forme de sous-traitance conflictuelle. La gestion du « social » tend à être confiée au privé (éducation, santé intègrent le marché), ou au secteur associatif. Dans ce dernier cas, le terme « social » est entendu dans un sens bien particulier. Pauvreté et « exclusion », effets secondaires de l'économie de marché, phénomènes d'anomie liés aux conflits... Est alors « social » ce qui précisément est censé échapper au social. Se

³ Jean-Jacques Rousseau analyse ainsi la production de la loi en système démocratique (voir notamment *Contrat Social*, chap. XI).

⁴ Le terme de « société civile » est devenu un lieu commun médiatique. Il est rarement défini dans la littérature concernant les ONG. Or ses définitions (celles des rapports entretenus avec la sphère étatique) sont diverses et peu compatibles (de Marx et Gramsci aux auteurs de l'individualisme méthodologique). Il semble aujourd'hui évoquer une forme de lien social traduisant l'homogénéisation de la « société planétaire », et la convergence, face aux États, d'intérêts individuels libérés de la sphère étroite de communautés familiales fondées sur la filiation.

trouve en même temps mise en scène la coexistence de champs autonomes : le politique (relevant d'une technique orientée par les principes démocratiques), l'économique (soumis à la rationalité du marché), et le social, relevant de l'éthique (solidarité, don...). Dans ce cadre, l'organisation de la dernière sphère est explicitement liée au développement de ce que nous définirons ici comme une « économie de redistribution éthique »⁵, dont les principes sont perçus comme strictement opposés à ceux qui régissent le marché autorégulateur.

Cette économie de redistribution particulière nous semble devoir être analysée en remettant en cause l'apparente autonomie des champs. Elle articule et inscrit localement, sous des formes multiples et singulières, un ensemble de dynamiques sociales globales (rapports relevant tout à la fois de l'économique, du politique et du symbolique).

L'économie de redistribution éthique légitimant l'activité des ONG sera envisagée ici comme un opérateur (parmi d'autres) de recompositions sociales, dans un contexte d'extension des chaînes de dépendances économiques⁶.

La genèse d'un « champ humanitaire »

Le développement de l'économie de redistribution liée à l'activité des ONG permet bien d'observer l'émergence et la structuration progressive d'un champ (au sens ou l'entend P. Bourdieu), ensemble mouvant de relations entre des positions interdépendantes et hiérarchisées⁷. La conquête de positions dominantes y est l'enjeu de luttes sociales intenses. On pourrait ainsi analyser des phénomènes de concurrence entre ONG (pour le recueil des fonds, la mobili-

⁵ L'utilisation de ce terme nous permet de différencier cette forme sociale d'autres formes de redistribution, « redistribution traditionnelle » notamment.

⁶ Il convient de préciser que cette orientation ne constitue qu'un point de vue partiel sur l'objet ONG.

⁷ L'analyse de la genèse de ce champ a donné lieu à un certain nombre de travaux. Citons Hours (1998).

sation du public, l'appropriation des terrains d'action), des processus de concentration et de différenciation (faisant coexister aujourd'hui « multinationales » humanitaires, entreprises artisanales...), de luttes pour la définition des principes éthiques et des conceptions du social⁸ qui doivent orienter l'action. Plusieurs éléments viennent conforter cette perspective :

- la constitution d'un corps hiérarchisé de spécialistes (experts) de l'action humanitaire, fondé à la fois sur les compétences techniques (profession) et idéologiques (évaluation interne d'une éthique) ;
- la revendication d'un monopole de l'action et son argumentation auprès du public et des États.

Sur ces points au moins on observera les affinités entre les dynamiques professionnelles (médecine, droit) et celles du champ humanitaire. Dans les deux cas, l'éthique englobe les savoirs des experts, leur donnant ainsi une dimension universelle.

Tout comme une profession, le champ humanitaire tend à être perçu, de l'extérieur comme à l'intérieur, comme une collectivité autonome (autorégulée), intégrant des individus que rassemblent les savoirs acquis et l'adhésion à une éthique. Cette représentation, particulièrement prégnante en Occident, occulte les conflits, les hiérarchisations internes, et surtout les dynamiques sociales qui s'y inscrivent.

Un texte de Tocqueville⁹ pourrait nous suggérer quelques réflexions.

Tocqueville opère un parallèle saisissant entre une révolution politique (la Révolution française de 1789) et les révolutions religieuses qui assurent l'hégémonie des religions monothéistes. Dans tous les cas, les hommes s'y trouvent constitués en individus abstraits, libérés des liens sociaux concrets qui les assujétissaient à un territoire. Citoyens ou croyants doivent adopter une nouvelle

⁸ Conceptions communautaristes ou individualistes du social, par exemple, dont on sait qu'elles se combinent sur le terrain et peuvent entretenir de fortes affinités.

⁹ Tocqueville (1983 : 68-72).

« patrie intellectuelle » qui ne tient pas compte des frontières entre les territoires et les États. La Révolution française se donne pour fondement la nature humaine, elle se donne pour but de régler « les droits et les devoirs généraux des hommes entre eux, indépendamment de la forme des sociétés » – tout comme une religion monothéiste régit les rapports généraux de l'homme avec Dieu.

Selon notre auteur, de tels processus d'abstraction relèvent de la longue durée. Dans le cas de la Révolution française, ils viennent à rencontrer les intérêts de couches sociales émergentes qui les investissent, leur donnent une forme particulière. Tocqueville trace alors la figure de l'intellectuel (l'homme de lettres français du XVIII^e siècle). Écarté des sphères politique et économique, sa position le voue aux spéculations abstraites, le porte à devenir le prosélyte de l'universel, à bâtir avec ses semblables « une société imaginaire dans laquelle tout paraissait simple et coordonné, uniforme, équitable, et conforme à la raison » (*ibid.* : 239). Si les intellectuels ne prennent pas alors le pouvoir, ils élaborent les principes qui légitimeront l'État jacobin et une forme sociale qui se veut universelle.

Sans qu'il s'agisse ici d'établir une équivalence hasardeuse, l'analyse de Tocqueville peut nous conduire à interroger les mobilisations sociales singulières qui sous-tendent aujourd'hui la multiplication des ONG, et leurs modes de légitimation, notamment l'extension de l'idéologie humanitaire. A lier aussi ce phénomène aux positions des couches sociales qui y participent, au Nord comme au Sud, aux relations qu'elles entretiennent avec les États.

Sous-traitance du social et mobilisation des couches moyennes

La division du travail qui semble s'instaurer aujourd'hui entre États et ONG pourrait suggérer des analyses fonctionnalistes (liens de causalité stricte entre les besoins stratégiques des États et un mouvement social). Certains auteurs s'interrogeront ainsi sur les fonctions « réelles » ou « latentes » des ONG. Nous formulerons plutôt notre questionnement en termes d'affinités, de rencontre entre :

- une des formes singulières prises par l'économie de marché, après l'échec de l'utopie du marché autorégulateur ;
- un ensemble de mobilisations sociales de couches moyennes diplômées, dont la professionnalisation rencontre de plus en plus d'obstacles dans les pays du Nord, dont les négociations avec l'État sont de plus en plus conflictuelles ;
- les recompositions sociales spécifiques en cours dans les pays du Sud (transformation des chaînes de dépendance sociale, perte de légitimité des États et de la bourgeoisie étatique dans un contexte de crise, émergence de couches sociales qui ne peuvent ni investir le pouvoir politique, ni s'imposer de façon efficace dans les réseaux marchands).

K. Polanyi, (dans *La grande transformation*, K. Polanyi, 1996) retrace les avatars d'une utopie : le marché autorégulateur. Le libéralisme économique n'a pas survécu à la crise des années trente – si on le définit comme l'hégémonie d'un marché autorégulé, où le libre jeu de la concurrence serait la condition de l'ordre, et qu'aucune intervention de l'État ne devrait perturber. Dans un tel modèle, on le sait, l'institution centrale est le marché et l'ensemble de la société y est soumise, doit procéder de sa dynamique. Les catastrophes sociales qui ont résulté de l'instauration d'un véritable marché concurrentiel de la force de travail¹⁰, ont fait apparaître la nécessité de « protéger la société » dont la désagrégation mettrait le marché lui-même en péril. Cette protection sera conçue et légitimée sous des formes diverses selon les contextes¹¹, et mobilisera les intérêts sociaux¹² de différentes classes et couches.

¹⁰ En Angleterre, à partir de 1834, après l'échec des réglementations spécifiques de Speenhamland (1795-1834) qui assurent aux pauvres un minimum vital. Elles auraient, selon Polanyi, retardé en Angleterre l'instauration d'un marché concurrentiel du travail. En Occident, le libéralisme n'aurait pas survécu à la grande crise des années 1930.

¹¹ Son argumentation articule toujours rationalité économique et rationalité éthique.

¹² Polanyi précise que les intérêts de classe n'ont pas un fondement exclusivement économique. Recherche de légitimité, conquête d'un statut,

L. Dumont, dans son introduction à l'édition française de l'ouvrage, commente l'analyse de Polanyi en soulignant l'hypothèse selon laquelle le marché, dominant et englobant, fonctionne grâce à une prise en compte de la totalité sociale, qui est en principe sa négation.

On peut ainsi constater que le libéralisme, aujourd'hui, tout en s'efforçant de limiter les interventions de l'État, éprouve la nécessité de contredire les principes mêmes qui le fondent, mettant en œuvre des valeurs sociales qui limitent la « liberté économique ».

Il reste que l'utopie du marché autorégulé est à l'ordre du jour et que le champ politique est orienté par des tensions liées à la définition des procédures d'intervention. Ce qu'il est convenu de désigner comme désengagement des États dans les pays du Nord, pourrait résulter d'une transformation de la division du travail sur le social. Il semble lié aux affrontements évoqués plus haut, aux nouvelles formes d'interdépendances entre les États, à l'intégration progressive au marché de services relevant autrefois du domaine public. Ainsi, les modalités de contrôle social dévolues à l'État paraissent se restreindre de plus en plus à l'élaboration des règles régissant la sphère du contrat (notamment, la régulation de la concurrence économique).

Le développement de l'économie de redistribution éthique rencontre un terrain favorable : l'essor du mouvement associatif dans les pays du Nord. Il s'agit là d'une forme de mobilisation propre aux couches moyennes en voie de mobilité sociale. Le caractère fortement professionnel des associations d'où émergent les ONG a été maintes fois souligné. Les professions¹³ entretiennent avec l'État des rapports de négociation comportant des phases de conflits, particulièrement aigus dans un contexte de crise économique, de « surproduction » de diplômés. Les premières ONG émergent dans ce cadre. On voit alors se développer des

de prestige, sont susceptibles de les mobiliser. Les motivations sociales sont bien entendu intimement liées à leur « face économique » (*ibid.* : 206-207).

¹³ Au sens anglo-saxon du terme.

contestations de l'ordre économique et des politiques sociales étatiques, au nom d'une éthique du don, d'une idéologie des droits de l'homme qui conduisent les experts des ONG à affirmer leur vocation universelle face aux États défaillants. Les relations du champ humanitaire et des États articulent ainsi conflits et négociations sous des formes qui, pour être spécifiques, n'en empruntent pas moins certains de leurs traits essentiels aux stratégies professionnelles.

Les analyses de G. Konràd et I. Szelényi (1979) suggèrent quelques pistes pour la compréhension des intérêts sociaux investis aujourd'hui dans l'économie de redistribution éthique.

Ces auteurs refusent en effet de s'en tenir aux définitions génériques de l'intelligentsia. Ils s'interrogent sur les tâches remplies par les intellectuels dans des contextes politiques différents, et sur les intérêts sociaux qui s'y articulent. Comparant sur ce point les démocraties occidentales et les pays du bloc soviétique, ils avancent que dans ces derniers, l'instauration d'une « économie de redistribution rationnelle »¹⁴ a permis à une partie de l'intelligentsia de se constituer en « caste » dominante. Maîtrisant le processus de redistribution, les intellectuels au pouvoir seraient parvenus ainsi à s'attribuer une mission téléologique¹⁵ légitimant leurs savoirs d'experts.

Dans les démocraties occidentales, au contraire, les intellectuels professionnalisés ont perdu progressivement la dimension téléologique de leurs activités – encore qu'ils la revendiquent toujours comme étant l'essence même de leur catégorie¹⁶. La coupure savoir rationnel (*techné*)/gestion du sens (*télos*) s'est approfondie, alors même que l'accès aux privilèges de statut est lié au capital privé. Konràd et Szelényi établissent un lien

¹⁴ Permettant l'instauration et la régulation d'un marché.

¹⁵ Gestion du sens. Ici, définition des fins sociales.

¹⁶ « Les intellectuels se perçoivent comme l'image générique de l'espèce – de l'homme en général » (*ibid.* : 19). Ainsi selon K. Mannheim, l'intelligentsia, planant au-dessus des intérêts partiels, doit remplir sa vocation universaliste et humaniste.

entre la position relativement dominée des intellectuels professionnalisés, confinés aux marges du pouvoir étatique, et les formes de mobilisation sociale qui leur sont propres. Ces mouvements paraissent contradictoires. Variant dans le temps et selon les catégories concernées, ils vont de l'opposition politique, de l'opposition à l'économie de marché, à l'investissement du champ étatique et à la négociation. Dans tous les cas cependant semble s'affirmer la vocation des intellectuels à représenter l'intérêt social global, à définir les fins des dynamiques sociales et les valeurs qui doivent les orienter. L'incorporation de mécanismes redistributifs dans l'économie de marché¹⁷ rencontre ainsi les intérêts sociaux d'une partie de l'intelligentsia européenne. Mais si les postes d'experts sont accessibles, l'investissement de positions dominantes dans les champs politique et économique n'en reste pas moins difficile. D'où, selon nos auteurs, un sentiment « d'aliénation et de frustration », générateur potentiel de nouvelles mobilisations.

Partant de ces analyses, nous suggérerons ici une hypothèse concernant ces nouvelles formes de mobilisation.

Dans un contexte d'extension et d'internationalisation de la redistribution, l'émergence d'un champ humanitaire permet la construction de configurations sociales transnationales. Les couches moyennes occidentales qui prennent en charge la redistribution éthique peuvent ainsi, à des degrés inégaux, se constituer en interlocuteurs des organisations internationales et de leurs propres États (vis-à-vis desquels elles acquièrent une relative autonomie). Leur mission téléologique peut ainsi être argumentée avec force. Représentants cosmopolites¹⁸ d'une société civile internationale dont ils auraient appuyé l'émergence dans les pays du Sud, l'éthique qui englobe les pratiques de terrain des experts les

¹⁷ Ils rejoignent Polanyi sur ce point. Le phénomène est porté par une multiplicité d'intérêts sociaux contradictoires.

¹⁸ On retrouvera ce thème du cosmopolitisme, élément de l'identité des couches moyennes émergentes en milieu urbain dans les analyses de G. Simmel, de M. Halbwachs et des auteurs de l'École de Chicago.

situerait, à l'opposé du marché, dans un champ social étranger à l'économique, et susceptible d'en infléchir les règles¹⁹.

On conçoit bien alors que la maîtrise des relations puisse représenter une ressource essentielle, en même temps que l'indice d'un savoir spécifique. Stratégies d'investissement du pouvoir d'État, de positionnement social et recherche d'une légitimation sont indissolublement liées – généralement occultées aux yeux des agents par la prégnance des impératifs moraux, croyances collectives qui fondent leur efficacité.

La compréhension des mobilisations qui sous-tendent la multiplication des ONG au Nord devrait ainsi nous conduire à tracer un espace d'analyse englobant l'ensemble de la configuration sociale liée à l'économie de redistribution éthique. La coupure Nord/Sud ne paraît alors plus guère pertinente. Les recompositions sociales spécifiques observables au Sud ne peuvent être analysées indépendamment des dynamiques globales que nous venons d'évoquer.

La remise en cause de l'opposition Nord/Sud nous invite également à nous interroger sur les analyses courantes des rapports de domination. La configuration internationale issue des ONG est fortement hiérarchisée, et la domination exercée par les ONG du Nord se manifeste dans les modalités de recueil et de gestion des fonds, de définition pratique et éthique de l'action, de régulation des relations sociales. Toutefois, de nombreuses analyses critiques de l'action humanitaire (ou des procédures de développement) en viennent, malgré leur pertinence, à constituer « les populations du Sud » en agents passifs. D'où une sociologie plus ou moins explicite des formes de consentement, ou de résistance, à la domination. On retrouvera ainsi fréquemment évoqué le thème des « dégâts de l'aide ». Les chercheurs s'interrogent alors sur l'efficacité technique de l'aide (les besoins des populations sont-ils réellement pris en compte, ou correctement décelés), sur les

¹⁹ Ils s'opposent explicitement en cela aux couches qui investissent la « bureaucratie internationale » ou la gestion économique, et qui elles aussi construisent des liens sociaux transnationaux.

conséquences pratiques de l'imposition de normes et de valeurs occidentales. Les pratiques des ONG seront également critiquées dans leurs conséquences sociales et économiques : sabordage de pans entiers de l'économie, perte d'autonomie de la société civile locale, freinage du développement des élites, perte de légitimité des États déjà confrontés aux politiques d'ajustement structurel... Et dans certains cas maintien au pouvoir de politiciens dictatoriaux et corrompus. Un pouvoir parallèle s'instaurerait dans les pays du Sud.

Ces analyses des contraintes²⁰ qui pèsent sur les formations sociales du Sud produisent des savoirs, mais poussées à leur terme, elles conduisent à définir exclusivement par le manque les processus sociaux locaux. Lorsque ces derniers sont abordés sous l'angle de l'autonomie, les analyses concernent le plus souvent le « détournement de la rente » (phénomènes de corruption envisagés dans une perspective culturaliste) ou les stratégies d'acteurs individuels analysées dans le cadre théorique de l'interactionnisme²¹. Référons-nous par exemple aux travaux concernant les « courtiers du développement »²², acteurs individuels qui conquièrent localement des positions d'intermédiaires et parviennent ainsi à utiliser les organisations à leur profit (carrière, avantages économiques).

La mise en perspective des différentes formations sociales concernées, au Nord comme au Sud, par l'activité des ONG, peut s'effectuer sur un autre plan. Ici et là-bas, l'économie de redistribution liée au marché favorise un ensemble de mobilisations sociales. On peut observer aujourd'hui dans les pays du Sud

²⁰ Notons au passage qu'un parti pris théorique inverse consistant à privilégier les productions sociales et symboliques autonomes des sociétés dominées pourrait rejoindre les mêmes positions sociocentriques. On se référera sur ce point aux analyses de C. Grignon et J.-C. Passeron (1989).

²¹ La recherche de K. Delaunay, A.-D. Blibolo et K. Cissé-Wone échappe à ces écueils (1998 : 115-142). Ils conçoivent le « marché du sida » comme un espace de confrontation entre acteurs collectifs (États, PNLS, ONG), et articulent dans leurs analyses enjeux politiques, économiques et sociaux. Voir également Éboko (1999 : 123-140).

²² Dramé (1998 : 215-226) ; Olivier de Sardan, Bierschenk (1993 : 71-76).

l'émergence de nouvelles couches sociales diplômées, que leur situation relativement dominée peut conduire à tenter d'investir et de remodeler les réseaux de redistribution. Les pratiques des ONG et les principes éthiques qu'elles affirment sont alors interprétés et utilisés dans le cadre des tensions sociales dont la construction des hiérarchies est l'enjeu. Les ONG – les chaînes de dépendance et les rapports d'échange transnationaux qu'elles instaurent – constituent alors une ressource économique et symbolique, conditionnant la maîtrise du local.

Ici et là-bas, les singularités observables renvoient à la longue durée des dynamiques sociales locales qui investissent le champ humanitaire.

Cette perspective est encore peu travaillée. Il serait souhaitable que soient entreprises, dans une perspective comparatiste, plus de recherches liant les pôles d'activité des ONG et s'attachant à l'analyse des interdépendances qui en résultent. Défini comme une configuration particulière de mouvements sociaux transnationaux, le « champ de l'humanitaire » pourrait ainsi devenir un des observatoires privilégiés :

- des nouvelles modalités d'émergence des élites politiques et de leur hiérarchisation, des conflits qui opposent leurs composantes nationales et transnationales ;
- des voies de mobilité sociale que tentent d'investir certaines couches moyennes diplômées (apparition de professions liées à la division du travail humanitaire²³, postes de gestionnaires et d'experts permettant d'intégrer la bureaucratie étatique et les organismes internationaux) ;

²³ Ces positions semblent connaître des transformations rapides depuis une décennie. On pourrait s'interroger sur les effets du double processus d'alliance et de concurrence qui lie les couches moyennes émergentes du Nord et du Sud. Ce phénomène pourrait contribuer à orienter la division du travail humanitaire. Ainsi, pour donner un exemple, les ONG locales se multiplient au Sud à l'initiative des ONG occidentales et/ou de façon autonome. Ces ONG effectuent de plus en plus des travaux d'expertise, d'enquête et d'organisation, autrefois assurés par des professionnels ou bénévoles occidentaux.

- plus généralement, des formes de manifestation du politique. Au Nord comme au Sud, une multiplicité de couches sociales, quelles que soient leur position sociale et leur proximité avec les ONG, sont conduites à remodeler leurs représentations de l'État et du pouvoir, leurs modes de maîtrise et d'aménagement des rapports de domination, leurs constructions de l'altérité. Le vocabulaire du politique se transforme rapidement en intégrant les catégories et les valeurs diffusées par les ONG.

Les quelques éléments d'observation qui vont être présentés relèvent de cette dernière thématique. Ils nous ont conduits à nous interroger sur les transformations du politique perceptibles dans les formes empruntées par un ensemble de conflits fonciers sur un terrain restreint, la périphérie urbaine d'une ville africaine, Bamako.

Nous verrons ici les ONG occidentales, par les normes qu'elles diffusent, les enjeux politiques qu'elles constituent, contribuer à leur insu à la construction circonstancielle d'une « communauté pertinente de l'action collective ». S'y trouvent alliés une pluralité de groupes sociaux en lutte pour la maîtrise des ressources foncières. La coutume est alors redéfinie et interprétée comme une forme locale de la modernité politique.

« La coutume est moderne » à la frontière de Bamako (Mali)

La recherche a débuté en 1993 dans un quartier urbain « spontané » situé aux limites Nord-Ouest du district de Bamako, Dianguinabougou (commune I). Elle a été étendue en 1998 à un ensemble de communes rurales jouxtant le district. Elle était alors centrée sur les transformations des activités économiques et les nouvelles modalités de construction des liens sociaux. Très rapidement, les luttes foncières sont apparues comme un des éléments permettant à l'observateur d'appréhender concrètement le sens élaboré par des collectifs et des individus soumis à une multiplicité de tensions que nous n'avions jusque-là pu (ou su) saisir que de façon fragmentaire.

Au départ, la recherche ne prenait pas en compte l'activité des ONG, physiquement absentes du quartier urbain avant 1998. Leur présence « virtuelle » ne se manifestait alors que par la diffusion de messages de prévention (sida) à la radio et l'écho de leurs activités d'aménagement urbain dans d'autres zones. En 1998, la préparation des élections municipales coïncide avec l'arrivée des ONG (françaises, canadiennes, néerlandaises) dans les périphéries en voie d'urbanisation et les zones rurales voisines²⁴. L'influence récente des ONG sur ce terrain doit être située dans le cadre des conflits qui s'y sont développés dans la durée.

En période préélectorale, ces organisations constituent un enjeu électoral banal, comme on a pu maintes fois le constater en zone rurale. Un candidat (un parti politique) capable de « bien desservir la région en projets », de la « bien irriguer en ONG » devient désormais plus crédible aux yeux des électeurs. Même si ces derniers déclarent volontiers que « le chasseur mange avant de donner aux autres ». Les promesses électorales sont plus ou moins explicitement liées à l'activité de sous-traitance assumée par les ONG. Cette tendance s'est renforcée dans un contexte de désengagement croissant de l'État et de crise économique. Les usines privatisées ferment et les quartiers urbains périphériques sont peuplés d'ouvriers « compressés » sans espoir de toucher jamais les droits que leur concède la loi. Les chefs coutumiers des villages ruraux limitrophes doivent alors faire face aux revendications de leurs jeunes adultes privés d'emploi. Comment mettre les terres en valeur pour exploiter le marché urbain, forer des puits, irriguer ? Les anciens doivent alors s'efforcer « d'attirer les projets »... ou accepter la vente rapide des terres. Car les acheteurs ne manquent pas et les menaces de « lotissement » se précisent. « La ville a faim

²⁴ Nous n'aborderons pas ici les conséquences directes de leurs activités sur les pratiques des habitants : évolution des perceptions de la maladie et des itinéraires thérapeutiques ; stratégies économiques des femmes ; transformation des tensions entre les générations et entre les sexes... Les matériaux recueillis sur ces points ont été analysés dans un rapport de recherche (Bourdarias, 1999a : 46-88).

de terre » constatent les villageois. En d'autres termes, l'État affirme son « droit prééminent sur le sol »²⁵.

Au même moment, le processus de décentralisation, réforme administrative mise en œuvre dès 1992 au Mali, est appliqué aux communes urbaines. Ces dernières sont confrontées à la pression foncière, les parcelles disponibles se raréfient. Certains villages ruraux situés de l'autre côté de la frontière du district se sont laissés convaincre d'intégrer une commune urbaine et ont vu saisir une partie de leurs terres dont le pouvoir municipal dispose à son gré : installation de « zones de recasement » destinées aux familles expulsées par le lotissement urbain, ventes illicites de parcelles au profit des élus municipaux²⁶. Les « projets » promis aux villageois ne sont jamais arrivés.

En 1993 en effet, les injonctions du FMI et de la Banque mondiale ont incité l'État à entreprendre le lotissement des quartiers « spontanés » situés dans les communes urbaines périphériques. Les parcelles occupées « illégalement » par la fraction la plus démunie de la population représentaient une réserve foncière non négligeable. Le lotissement devait permettre à la fois de faire accéder à la propriété des familles pourvues de ressources monétaires, d'espérer ainsi percevoir impôts et taxes foncières, de régulariser et de contrôler le marché de la terre. L'aménagement de ces quartiers (perçement de voies, adduction d'eau, électrification, construction d'équipements collectifs) était alors présenté aux anciens habitants comme une contrepartie : ceux qui pourraient régulariser leur situation foncière deviendraient « des citoyens à part entière ». Seul le perçement des voies a été réalisé, occasionnant de nombreuses expulsions.

²⁵ L'État malien s'accorde « un droit latent ou éminent » sur les terres ne relevant pas du droit écrit, suivant en cela le décret du 15 novembre 1935 promulgué par le pouvoir colonial.

²⁶ Deux équipes municipales se sont succédé depuis 1993 à la tête de la commune I de Bamako (concernée par notre recherche). La première menée par le CNID, la seconde par l'ADEMA. Les maires et les élus ont été accusés de corruption, et certains ont été emprisonnés.

En 1998, les opérations de lotissement sont achevées dans les limites du district urbain de Bamako. Dans les quartiers « spontanés », elles ont été ponctuées de révoltes²⁷, particulièrement violentes dans la zone où nous situons nos observations, peuplée d'habitants en situation très précaire. Les occupants « illégaux » avaient acquis la concession (le droit d'usage) d'une parcelle selon les règles coutumières, auprès du premier occupant, devenu chef de quartier, qui tenait sa légitimité des liens de dépendance noués avec les chefs de terre locaux²⁸. Sommés de légaliser leur droit d'occupation²⁹, d'évacuer les parcelles touchées par les tracés de voies, les chefs de famille expriment le sentiment d'avoir été spoliés par un pouvoir prédateur, autrefois tenu à distance, présent aujourd'hui au cœur des quartiers. Ce pouvoir est aujourd'hui incarné par l'autorité municipale, puisque la décentralisation attribue désormais la gestion du foncier et la perception des taxes aux municipalités.

Les troubles ont peu à peu cessé dans le quartier urbain de Dianguinabougou. Mais le regard des « rescapés » se tourne vers les communes rurales situées à la frontière du district, et notamment vers le village de Dialakorrodji. Lors des « causeries » du soir, on évoque, sur le mode nostalgique, « le vrai village » et « la solidarité » de ses habitants. Entre 1999 et 2002, des luttes foncières violentes s'y sont déroulées. Ces événements nous ont semblé au premier abord traduire un réaménagement circonstanciel des représentations locales du politique. Nous les avons ensuite liés à la transformation des conditions d'exercice du pouvoir local, des voies d'accès à la notabilité.

²⁷ En témoignent les articles publiés entre 1993 et 1997 dans la presse malienne. Les modalités de résolution des conflits ont été très diverses : intervention de la police ou de la brigade territoriale, constitution d'associations de défense et procédures de négociation.

²⁸ Pour une analyse plus précise du déroulement des opérations de lotissement voir Bourdarias (1999b : 141-160).

²⁹ Paiement d'une somme de 175 000 F CFA.

La genèse d'un conflit foncier

Le conflit, dont l'enjeu explicite est la gestion du domaine foncier, oppose d'une part le maire (élu en 1999), une partie des conseillers municipaux et d'autre part la chefferie de village et ses alliés (une partie des conseillers municipaux, des habitants « autochtones » et « allochtones »³⁰). Les problèmes fonciers prennent là une forme aiguë. Cette commune a en effet « recueilli » (nous reviendrons sur le sens de ce terme) des populations chassées par le lotissement urbain. Il s'agit par ailleurs d'une zone disputée, car elle constitue une réserve foncière importante.

Dialakorrodji et Dianguinabougou sont deux établissements fondés par des premiers occupants (alors « allochtones ») à qui les Nyaré de Sikoro et les Coulibaly de Nafadji ont concédé des terres, qui les ont concédées à leur tour, puis vendues. Ces établissements sont liés par un pacte social, par la dette, aux chefs de terre « autochtones ». Telle est la trame des récits de mémoire produits à chaque conflit foncier, c'est-à-dire quand la terre devient explicitement un bien négocié sur un marché. Le lotissement remet en cause cette représentation de la terre comme objet à la fois concédé et gardé, qui fonde des liens d'allégeance³¹.

Mais le lotissement urbain a enclenché dans les deux lieux des recompositions sociales bien différentes.

A Dianguinabougou, le lotissement a provoqué la fuite des habitants les plus démunis qui résident aujourd'hui dans des communes rurales (dont Dialakorrodji). S'y côtoient aujourd'hui d'anciens habitants, ouvriers et chômeurs, de nouveaux arrivants, membres de certaines couches moyennes diplômées (ingénieurs, techniciens, avocats) à qui le lotissement a permis d'acheter ou de se faire concéder une parcelle, de gros commerçants, de plus en

³⁰ Ces termes sont couramment utilisés (en français) par les responsables municipaux, les responsables coutumiers, les habitants qui se désignent eux-mêmes selon ces catégories.

³¹ Quant au marché « illégal » de la terre il est toujours nié par les autorités coutumières qui le pratiquent, et interprété comme prolongement du pacte initial.

plus nombreux, dont les maisons hautes et massives tranchent sur l'habitat ancien et les ruines des concessions « déguerpiées ».

A Dialakorrodji, les cultivateurs sont aujourd'hui très minoritaires. Avec l'arrivée des « déguerpiés », la population compte à peu près 1/3 « d'autochtones » et 2/3 « d'allochtones »³², ouvriers « compressés », petits artisans, membres de couches diplômées en voie de précarisation ou peu insérés dans les réseaux de dépendance et de clientélisme politiques et économiques (enseignants, employés...). Le lotissement prévisible de la commune rurale où résident aujourd'hui ces « allochtones » et les transformations sociales des quartiers urbains qu'ils ont quittés, représentent pour eux une menace.

La mise en scène des affrontements

La commune agrège autour de Dialakorrodji plusieurs villages, dont N'tekedo, premier village qui aurait été fondé en 1893 par des paysans venus de l'autre côté du fleuve (près de Kalabankoro). Des chefs de terre locaux (les Nyaré de Sikoro) ont alors concédé des terres aux « allochtones ».

• 1999 : élection du maire de la commune.

Le maire, enseignant du secondaire, réside à Bamako. Élu ADEMA sur une liste « Front d'intérêt général » regroupant plusieurs partis, il a pris la place du premier de liste ADEMA (un enseignant récemment installé, lié à un réseau d'ONG occidentales) « avec l'appui des élus de la liste adverse ».

Il appartient à un lignage du village de N'tekedo, dont est issu Dialakorrodji, à l'origine simple hameau de culture, dont

³² Des études préalables à la décentralisation ont été effectuées par des cabinets d'étude bamakois. Dans ce contexte, sont désignés (et se désignent) comme autochtones les membres des unités de résidence et de consommation (*goua*) dont les chefs sont nés dans la commune. La catégorie allochtone rassemble essentiellement les habitants arrivés dans les années quatre-vingt-dix, notamment les « déguerpiés » en provenance des quartiers urbains. Mais la définition de l'autochtonie, nous le verrons, constitue un enjeu central dans les conflits que nous évoquons. Dans d'autres situations, seuls les lignages fondateurs du village seront désignés comme autochtones.

l'extension et l'urbanisation ont été favorisées par le tracé d'une nouvelle route. Son lignage est parent de celui du chef coutumier de Dialakorrodji. Mais « Dialakorrodji a été fondé à la suite d'un conflit foncier entre les deux lignages ».

Première mise en scène de l'affrontement des pouvoirs : le nouveau maire refuse d'aller saluer « son père », le chef coutumier de Dialakorrodji.

- 2000 : le maire tente de remplacer le vieux chef coutumier.

Par un « étranger » diront ses adversaires, qui n'emploient pas ici le terme « allochtone », par « un homme compétent rompu à la gestion administrative » dira le maire. Ce fonctionnaire des impôts à la commune I de Bamako, est déjà le chef d'un nouveau quartier (Sibakoro) récemment agrégé à Dialakorrodji. Il est accusé de détournement de fonds publics par ses adversaires.

Lors de la présentation du nouveau chef, une partie de la population se révolte, en présence d'un représentant des autorités du cercle de Kati. A la suite de cette émeute, le vieux chef coutumier et ses conseillers passent trois mois en prison à Kati pour « atteinte à l'ordre public ». Le scandale suscité par cette incarcération permet la libération des autorités coutumières.

Les récits de fondation du village commencent alors à évoluer. Le premier établissement (N'tékédo) a été fondé par des paysans fuyant les exactions de Samory.

- 2001(avril) : révolte contre les géomètres.

Ils avaient été mandés par le maire pour « préparer le lotissement ». Des batailles rangées (*intifada*) opposent une grande partie de la population à la milice recrutée par le maire dans les quartiers urbains périphériques. On relèvera un mort et plusieurs blessés.

La brigade territoriale intervient, les habitants fuient sur les collines, ils seront hébergés dans les villages voisins. Quelques jours après des « opposants au maire » seront arrêtés et emprisonnés (cultivateurs, enseignants, employés, ouvriers, « autochtones et

allochtones »)³³. Le chef coutumier sera « mis sous la protection » des chefs de terre d'un village allié.

• 2002 (janvier) : vente par l'équipe municipale de terres déjà concédées par les chefs de terre de villages voisins.

Plusieurs villages ruraux concluent une alliance, les chefferies coutumières décident de « recourir à la force ». Elles demandent toutefois, en vain, la médiation du ministère de l'Administration territoriale. De juin à septembre, des terres récemment désignées par la chefferie comme « zones de recasement des futurs déguerpis » seront également vendues.

On pourrait penser au premier abord que la commune rurale de Dialakorrodji est le lieu d'une mobilisation locale contre « l'extérieur », symbolisé par l'État et son représentant, le maire, constitué en figure du « traître autochtone ». Lutte de la coutume contre la loi pour le pouvoir et la gestion des terres (éléments indissociables), pour la défense du pacte social. Ce mouvement semble susciter la construction d'une identité locale fondée sur la tradition et la mémoire villageoise. On doit noter cependant qu'aucun des discours recueillis, aucune des pratiques observées, n'oppose « allochtones » et « autochtones », ce qui n'était pas le cas en 1995 à l'arrivée des premières vagues de « déguerpis », que la thématique de l'ethnicité n'apparaît jamais. Se trouvent au contraire mis en scène l'intégration des « allochtones » à la « communauté villageoise », le processus d'acquisition de « l'autochtonie ».

Cette mobilisation pourrait renvoyer au problème plus général de la construction des identités, du territoire, dans un milieu en voie d'urbanisation. Ce phénomène est souvent interprété comme « archaïsation secondaire »³⁴ menaçant la démocratie et remettant

³³ Certains passeront plus de 18 mois en prison sans jugement, puis seront libérés sous caution. D'autres seront alors arrêtés pour avoir développé leur version des faits sur les ondes d'une radio libre ; en septembre 2003, ils n'étaient pas encore libérés.

³⁴ Nous nous référerons notamment à Bayart (1996), Otayek (1999), Jolivet (2000).

en cause la constitution d'une société civile, les modes de régulation du politique qui leur sont associés.

Les théories de la modernisation et du développement interprètent le fait identitaire comme l'expression d'une culture politique archaïque, liée à l'inachèvement de la modernité. Ici nous verrons qu'il s'agit de construire le sens de l'urbanité (du mélange des populations), les formes pensables de solidarité et de conflit, de différenciation des pouvoirs.

Les événements observés révèlent une tentative d'élaboration d'un savoir collectif permettant de penser l'articulation du local et de sa périphérie, de nouvelles modalités d'appropriation et de répartition des ressources. De telles mobilisations identitaires sont alors des manifestations (transitoires) de la modernité dont elles semblent être la négation (communalisation du politique).

Il nous a semblé que, dans un tel contexte, les ONG, le modèle de dépendance et de lien social qu'elles évoquent, représentaient une ressource mobilisable lorsqu'il s'agit de définir et de hiérarchiser les pouvoirs, de donner du sens aux perturbations provoquées par l'urbanisation, aux recompositions sociales qui en découlent.

Nous avons signalé plus haut l'arrivée des ONG dans les périphéries urbaines. Elles prennent désormais en charge une partie des fonctions délaissées par l'État³⁵, mais en valorisant les thématiques du « communautaire », de la « démocratie locale », de « l'associatif ». Depuis 95-96, bailleurs de fonds, FMI, Banque mondiale, mettent l'accent sur le développement citoyen, en préconisant une gestion décentralisée fondée sur le local, une « multiplication des partenaires du développement local » (ONG, jumelages, associations...). Le local et l'international sont donc censés nouer des liens privilégiés qui entretiennent quelques

³⁵ Ainsi, avant la mise en œuvre de la décentralisation et l'élection de la municipalité actuelle, une ONG néerlandaise a construit le dispensaire de Dialakorodji et assure son fonctionnement. Des coopératives féminines ont été subventionnées...

affinités avec le modèle des liens de dépendance « traditionnels » fondés sur la dette.

S'en trouvent transformées, à la base la perception du pouvoir d'État, au niveau des élites étatiques les conditions d'accès aux réseaux de pouvoir et aux ressources. La construction des réseaux de clientélisme doit prendre en compte ces nouvelles contraintes.

La décentralisation administrative contribue fortement à orienter l'ensemble de ce processus. Elle procure aussi aux couches sociales qui s'affrontent un ensemble d'énoncés « pratiques », fortement polysémiques, articulables à la fois avec les énoncés des discours de la tradition et ceux des discours politiques les plus « modernistes ».

La construction des espaces politiques

Il est intéressant de constater que les représentations idéologiques « archaïsantes » des mobilisations identitaires locales sont partagées – dans le cas qui nous occupe – par les représentants de l'État, le pouvoir municipal, qui se définissent comme les agents de la modernité. De ce point de vue, en effet, les enjeux du conflit semblent clairs. Ils pourraient être définis comme relevant d'espaces politiques bien différenciés.

La coutume « gérontocratique » est définie par ses velléités de résistance à l'administration rationnelle, par le refus du marché (foncier entre autres), par la valorisation du particularisme local et de l'autochtonie. Elle s'oppose en cela à l'État désigné comme le domaine de la loi, fondé sur l'universalisme, l'intérêt général, la citoyenneté. La délégation de compétences aux municipalités par le biais de la décentralisation doit permettre la rationalisation du local... et de la coutume. Les ONG sont alors désignées comme un appui essentiel dans ce « combat pour le progrès ».

Une analyse des argumentations adverses permet cependant de repérer des dichotomies bien différentes et un renversement de l'opposition archaïsme vs modernité. Les alliés de la chefferie du village, quelle que soit leur position dans la hiérarchie des classes d'âge et des statuts sociaux, opposent « le gouvernement » et « le village ».

L'État et la municipalité sont décrits comme les manifestations d'un pouvoir barbare et prédateur, rompant le pacte social fondé sur la cession des terres, s'attaquant au pouvoir coutumier, fait dont les exemples, dit-on, seraient rares, ne respectant pas les règles qu'il a lui-même formulées³⁶. Les récits de fondation du village évoluent pendant le déroulement du conflit. Lors de la fuite des habitants, c'est la figure de Samory Turé³⁷ qui va être investie de façon privilégiée pour narrer la fondation de la communauté villageoise, définir l'autochtonie et légitimer la révolte contre tout pouvoir déterritorialisé. D'abord implicite³⁸, cette référence se précise au fil des événements. Se construisent alors et se diffusent des récits de mémoire³⁹ rappelant la fondation du premier village (N'Tekedo) par des paysans fuyant les exactions de Samory. Rappelons que les fuyards auraient bénéficié de terres concédées par les Nyaré de Sikoroni, qui les auraient ainsi « recueillis ». Le scénario des affrontements d'avril 2001 (opposant les villageois à la « milice municipale » puis à la brigade territoriale) se conforme lui-même à ce modèle. En témoignent les récits des habitants de Dialakorrodji et ceux des « spectateurs » qui, depuis les quartiers urbains limitrophes, ont « vu les malheureux courir pour grimper sur les collines, avec les bagages et les marmites » (dans lesquelles cuisaient les repas au moment de l'attaque). Quant à eux, les habitants des villages ruraux alliés ont « vu arriver les réfugiés » et les ont « recueillis dans un état à faire peur ».

³⁶ Notamment des principes clé de la décentralisation tels que « le retour du pouvoir à la maison ».

³⁷ Samory Turé, 1837-1900. C. Meillassoux (2001 : 263-265), souligne l'aspect déprédateur des activités militaires de Samory, capteur et pourvoyeur d'esclaves, le fait qu'il choisisse souvent de faire administrer les *Kafo* par ses représentants directs (*keletigi*).

³⁸ En 2000, les discours recueillis et les documents évoquent les « pillages » perpétrés par les « mercenaires », les « fantassins » du maire et du « faux chef de village ».

³⁹ Au sens où les définit M. Halbwachs (1950), récits articulant des « images-souvenir » afin de décrypter des événements présents.

Le village est le lieu où se construit l'appartenance, par l'intégration des « allochtones » dans les réseaux de dépendance fondés sur la dette, tandis que le marché foncier maintiendrait en quelque sorte l'étranger dans sa position d'extériorité vis-à-vis de la communauté villageoise. Le village est donc fondé sur le primat des liens d'allégeance. Au centre, le droit à la terre que l'on accorde à l'étranger persécuté, comme on l'a reçu soi-même. L'autochtonie s'acquiert par la reconnaissance de la dette. L'identité villageoise, dans ce contexte précis, est historicisée, tout en étant liée à l'appartenance au sol. La terre nourrit ceux qui y vivent et les rend semblables. « Nous avons – nous dira le chef coutumier – accueilli ceux qui fuyaient le lotissement, nous leur avons laissé des terrains, ils sont nos parents », ou encore, après l'arrestation des opposants au maire, « mes jeunes, mes enfants sont en prison ».

Les installés déclareront qu'ils ont « trouvé leur vraie famille ici ». La dette prime sur les liens du sang. Les porte-parole du mouvement, diplômés ou ouvriers « compressés » mettent en forme ces énoncés en interprétant les formules les plus prégnantes de l'imaginaire politique occidental, dont ils contribuent à généraliser l'usage.

Le local devient le foyer de la modernité, la « communauté de village » un équivalent de la « société civile », la « tradition » porte en germe les principes permettant la production de la « citoyenneté ». Là peuvent également se nouer des liens privilégiés avec l'espace international, autre dimension de la société civile. Les ONG, en participant au « développement communautaire », permettent de limiter le pouvoir de l'État, de le tenir à distance. En ce sens elles sont constituées en agents du processus de « vraie décentralisation ». Grâce à leur médiation, les citoyens de Dialakorodji pourraient devenir des « citoyens du monde »⁴⁰.

⁴⁰ Nous mentionnons ici quelques éléments issus de l'analyse de discours recueillis lors d'entretiens individuels, d'entretiens de groupe et de conversations informelles. Les termes mis entre guillemets sont utilisés par les enquêtés, en français, quelle que soit la langue utilisée.

Cette construction circonstancielle du sens des événements semble partagée par toutes les couches sociales mobilisées contre le pouvoir municipal. Elle permet l'argumentation de stratégies sociales différenciées.

Les membres de la chefferie de village et les lignages les plus anciens que le lotissement privera de la maîtrise des réserves foncières disponibles, tentent de relégitimer le pouvoir coutumier. Ils anticipent aussi un avenir proche où les activités agricoles deviendront impossibles. L'intégration de nouveaux habitants, notamment de diplômés, doit générer de nouvelles ressources dont le pouvoir coutumier s'attribue la gestion et la répartition. Ces nouveaux membres de la communauté pourraient contribuer au « développement local » en liant le village à l'extérieur, en « amenant des projets », en faisant bénéficier les anciens de leurs savoirs (écriture, connaissances juridiques).

Les ouvriers précarisés ou « compressés » installés dans la commune établissent une équivalence entre la faillite des entreprises privatisées et les conséquences du lotissement. Les usines ont été « mangées » par les puissants, comme le sont les terres. Dans les deux cas, les perdants doivent fuir. Aujourd'hui d'anciens militants syndicaux ou grévistes miment le retour au village d'origine, toujours fantasmé, jamais réalisé. Ils reconvertissent leur expérience sociale en s'attribuant un rôle spécifique dans la division du travail communautaire⁴¹. Ils se définissent volontiers comme « le bras armé » du chef de village.

⁴¹ Les entretiens et les observations recueillis auprès d'un *grin* (groupe fondé sur l'affinité, l'appartenance à une classe d'âge) d'ouvriers sont éclairants sur ce point. Les conflits auxquels ils participent leur permettent d'exister (d'être reconnus) au sein du village, de « sortir du puits » où le chômage les avait précipités. Ils en escomptent aussi une protection contre les risques d'expulsion lors du lotissement. Ajoutons à cela le sentiment d'exaltation né des affrontements et des récits qui les magnifient. Des figures héroïques apparaissent, les traîtres et les lâches incarnent le mal. « Aujourd'hui nous sommes en révolte et nous vivons mieux... c'est triste à dire ! Mais c'est la vérité... et nous n'avons pas plus de moyens qu'avant. Que se passera-t-il après ? » (un ouvrier tisseur au chômage).

Les membres des couches moyennes diplômées se réfèrent au « rôle de l'intellectuel pauvre auprès du peuple ». Ils argumentent l'articulation nécessaire de l'universel et de la coutume, contre des élites étatiques rejetées du côté de l'abstraction. Appropriant les énoncés produits dans les espaces discursifs des ONG et des associations de lutte contre la mondialisation, ils décrivent les communautés locales comme les lieux privilégiés de la société civile, de la citoyenneté concrète et de la solidarité internationale. Un examen des trajectoires de ces diplômés permet de les situer dans une position marginale ou dominée dans les rapports de clientélisme⁴². Cette position, et non les diplômes ou les origines sociales, les oppose aux diplômés qui soutiennent le camp adverse⁴³ (l'équipe municipale) et travaillent les mêmes énoncés. Là, le marché des terres, le contournement ou la « mise au pas » du pouvoir coutumier doivent favoriser la « bonne gouvernance », la mixité sociale et le triomphe de l'intérêt général. Une compétition s'instaure pour l'appropriation de la ressource que constituent les ONG (fonds, emplois générés par les projets, positionnement dans des réseaux transnationaux). Certains enseignants et personnels de santé entretiennent en effet ici des liens privilégiés avec des ONG canadiennes, néerlandaises et britanniques. C'est le cas du premier de liste Adema en 1999 évincé par le maire actuel. Le médecin du dispensaire construit, avant les élections, par une ONG néerlandaise a intégré un organisme international (OMS), plusieurs conseillers municipaux opposants au maire travaillent désormais pour une ONG britannique et réalisent des études sur les effets de la décentralisation... Le maire n'a pu battre ses adversaires sur ce terrain et cherche aujourd'hui des jumelages. Les opposants jurent

⁴² Les récits auxquels elles donnent lieu articulent une série de ruptures biographiques vécues comme des échecs.

⁴³ A l'issue des élections municipales de 1999, le jeu des partis politiques s'inscrit dans ce contexte. Ainsi, le PARENA se situe du côté de la chefferie de village. L'ADEMA (parti conduisant alors la coalition au pouvoir) se scinde localement en deux factions, puis, à la veille des élections présidentielles de 2002, les alliés ADEMA de la chefferie rejoignent d'autres formations (PARENA, CNID, PARI...).

de « geler » l'arrivée de nouveaux projets tant que la « clique du maire » n'aura pas cédé la place.

On constatera que les constructions de la « communauté villageoise » impliquent celles de communautés plus vastes, fictives ou réellement investies⁴⁴. Le processus de décentralisation transforme les conditions d'accès au pouvoir local et aux centres de décision étatiques. On pourrait déceler ici un redéploiement des élites d'État et de leur clientèle, qui tentent de maîtriser le local. Elles s'affrontent à un pouvoir coutumier en péril et aux diplômés les plus démunis en lutte pour l'accession à la notabilité.

Nous avons tenté, à partir d'un conflit limité dans le temps et l'espace, de montrer que l'influence des ONG ne pouvait être réduite à leurs interventions ponctuelles, encore ici relativement limitées. Les dimensions transnationales de ces organismes, les normes diffusées, les possibilités d'alliances qu'elles évoquent, peuvent être appropriées par les différents protagonistes du conflit analysé.

De tels processus de « modernisation » de la coutume, intégrant les valeurs universalistes propres aux ONG, sont sans doute assez répandus, sous des formes diverses. Ils devraient, nous semble-t-il, être rapportés aux luttes pour la définition des pouvoirs et leur hiérarchisation. Ces luttes se développent aujourd'hui dans un contexte où des couches intellectuelles en compétition tentent à la fois de contourner les États et d'intégrer les réseaux qui en dépendent. On peut alors évaluer ce qui rapproche les dynamiques sociales qui se développent au Nord et au Sud, les formes d'alliances et de conflits transversaux qui pourraient en résulter.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BAYART J.-F., 1996. *L'illusion identitaire*. Paris, Fayard.

⁴⁴ Réseaux de villages pour la défense du patrimoine foncier, réseaux liés aux centres de décision nationaux, réseaux transnationaux...

BOURDARIAS F., 1999a. « Le sida à Bamako : risques et dynamiques des tensions sociales » in **FAY C., VIDAL L.** (dir.), *Face au sida, négociation des risques en Côte d'Ivoire et au Mali*. Rapport de recherche, Centre d'Études Africaines/ANRS : 46-88.

BOURDARIAS F., 1999b. « La ville mange la terre. Désordres fonciers aux confins de Bamako », *Journal des anthropologues*, 77-78 : 141-160.

DELAUNAY K., BLIBOLO A.-D., CISSE-WONE K., 1998. « Des ONG et des associations : concurrences et dépendances sur un "marché du sida" émergent. Cas ivoirien et sénégalais », in **DELER J.-P. et al.** (dir.), *ONG et développement*. Paris, Karthala : 115-142.

DELER J.-P., FAURÉ Y.-A., PIVETEAU A., ROCA P.-J., (dir.), 1998. *ONG et développement*. Paris, Karthala.

DRAME H., 1998. « Les courtiers du développement entre ONG et organisations paysannes. Le cas de la Casamance-Sénégal », in **DELER J.-P. et al.** (dir.), *ONG et développement*. Paris, Karthala : 215-226.

ÉBOKO F., 1999. « Logiques et contradictions internationales dans le champ du sida au Cameroun », *Autrepart*, 12 : 123-140.

GRIGNO C., PASSERON J.-C., 1989. *Le savant et le populaire*. Paris, Gallimard/Le Seuil (coll. Hautes Études).

HALBWACHS M., 1968 [1950]. *La mémoire collective*. Paris, PUF.

HOURS B., 1998. *L'idéologie humanitaire ou le spectacle de l'altérité perdue*. Paris, L'Harmattan.

JOLIVET M.-J. (dir.), 2000. *Autrepart*, 14 (Logiques identitaires, logiques territoriales).

KONRÀD G., SZELÉNYI I., 1979. *La marche au pouvoir des intellectuels*. Paris, Seuil.

MEILLASSOUX C., 2001. *Mythes et limites de l'anthropologie*. Lausanne, Cahiers Libres, éd. Page 2.

OLIVIER DE SARDAN J.-P., BIERSCHENK T., 1993. « Les courtiers du développement », *Bulletin de l'APAD*, 5 : 71-76.

OTAYEK R. (dir.), 1999. *Autrepart*, 10 (L'Afrique : les identités contre la démocratie ?).

POLANYI K., 1996. *La grande transformation*. Paris, Gallimard, [The Great Transformation, 1944].

REVEL M., ROCA P.-J., 1998. « Les ONG et la question du changement », in DELER J.-P. et al. (dir.), *ONG et développement*. Paris, Karthala : 89-103.

TOCQUEVILLE de A., 1983 [1856]. *L'ancien régime et la révolution*. Paris, Gallimard.

Résumé

Cet article propose quelques hypothèses sur la genèse du champ humanitaire en Occident, en s'appuyant notamment sur les travaux de K. Polanyi, G. Konrad et I. Szelényi. La faillite du marché autorégulé enclenche l'élaboration de procédures d'intervention. L'enjeu que représente leur définition contribue fortement à orienter les transformations du champ politique. Les nouvelles modalités de gestion du « social » sont liées au développement d'une « économie de redistribution éthique » dans laquelle s'investissent certaines fractions des couches diplômées occidentales qui trouvent là de nouvelles voies de mobilité sociale et un moyen d'affirmer leur vocation téléologique. L'apparition des ONG est située dans ce contexte. Sont ensuite présentées des observations ethnologiques effectuées sur un terrain urbain malien à l'occasion d'un conflit foncier particulièrement violent. Les ressources symboliques et économiques offertes par les ONG sont appropriées par un ensemble de groupes sociaux mobilisés dans le conflit qui les oppose à la municipalité et à l'État. La coutume est alors réinterprétée en fonction des valeurs universalistes diffusées par les ONG occidentales. Les diplômés locaux se constituent en intermédiaires entre la « communauté villageoise » et les réseaux transnationaux. L'activité des ONG dans les pays du sud semble ainsi donner lieu à de nouvelles formes de manifestation du politique.

Mots-clés : ONG, champ humanitaire, mobilité sociale, mobilisation, intellectuels, État, coutume, dette, citoyenneté, politique.

Summary

NGOs and the Development of Elites

This article proposes a number of hypotheses concerning the genesis of the humanitarian field in the West, drawing notably on the work of K. Polanyi, G. Konrad and I. Szelényi. The failure of the self-regulated market has led to the elaboration of interventionist procedures. The definition of these

procedures is an important stake shaping transformations of the political field. New modes of managing « social issues » are linked to the development of an « ethical redistribution economy » in which certain fractions of qualification-holding social strata in the West invest themselves, finding new channels of social mobility and a means of asserting their teleological vocation. The emergence of NGOs is situated in this context. This is followed by the presentation of ethnological observations carried out in an urban Malian field-site during a particularly violent land conflict. The symbolic and economic resources provided by the NGOs were appropriated by a set of social groups mobilised in the conflict which pitted them against the municipality and the State. Custom was reinterpreted according to the universalistic values disseminated by Western NGOs. Local people with qualifications set themselves up as intermediaries between the « village community » and trans-national networks. The activities of NGOs in the South seem therefore to give rise to new forms of political expression.

Key-words: NGOs, humanitarian field, social mobility, mobilisation, intellectuals, State, custom, debt, citizenship, politics.

* * *

**L'IMPLICATION ACCRUE DES ACTEURS CIVILS
ET NON ÉTATIQUES AFRICAINS
DANS LA GESTION DES POLITIQUES DE SÉCURITÉ**
Les ambiguïtés de l'approche américaine

Niagalé BAGAYOKO-PENONE
IRD

Depuis le début des années 1990, dans le cadre de la *civilianization*, la politique de sécurité américaine a sans cesse davantage affirmé sa vocation à se faire le vecteur de la diffusion des valeurs démocratiques. L'expression *civilianization* (relations entre civils et militaires) est communément utilisée en référence à l'équilibre des pouvoirs entre les autorités militaires et civiles, équilibre devant prévaloir au profit de ces dernières, dans un contexte de transparence¹. S'inscrivant dans une approche résolument libérale, la *civilianization* fait donc partie des incitations internationales à la démocratie, vouées à la promotion de cadres d'action à la fois respectueux des fondements de l'État de droit et des règles d'une économie de marché. Dans la conception américaine, les relations civilo-militaires se traduisent par le nombre de plus en plus grand d'acteurs associés à la gestion des politiques de sécurité, politiques qui désormais ne peuvent être considérées comme relevant exclusivement des fonctions régaliennes des États. Différents programmes d'instruction visent à inculquer l'idée que les armées ne sont pas au service des seuls États mais bien de la

¹ A propos de la conception américaine des relations civilo-militaires, voir Huntington (1985), Janowitz (1971), Finer (1962).

société civile dans son ensemble. D'où les tentatives pour impliquer dans la gestion des affaires de sécurité et de défense non seulement les autorités législatives – et non pas les seuls agents du pouvoir exécutif – mais aussi des acteurs non étatiques tels les ONG, les partis d'opposition ou les médias, afin d'étendre le contrôle civil à toutes les strates de la société. Inspirés des procédures en vigueur aux États-Unis, ces programmes enseignent à la fois les règles de contrôle démocratique sur l'action des forces armées régulières et les normes devant présider à la réinsertion des populations victimes des conflits (programmes d'instruction civique, stratégies de développement, d'emploi et de dialogue avec les autres membres des communautés locales). Il convient donc d'analyser les mécanismes de socialisation politique à l'œuvre et les tentatives de formalisation des standards sécuritaires africains en fonction des normes et des valeurs qui prévalent aux États-Unis. Il apparaît que ces actions sont avant tout les instruments d'une stratégie d'influence passant par une tentative de pénétration et d'instrumentalisation des réseaux civils locaux par l'appareil militaire américain, qui coordonne l'action des autres agences américaines, gouvernementales (USAID) comme non-gouvernementales (ONG mais aussi instituts démocrate et républicain). Se pose en outre le problème de la réelle représentativité des acteurs identifiés aux États-Unis comme appartenant à une « société civile » locale, à l'évidence stéréotypée. Les programmes américains traduisent en réalité une incapacité à prendre en considération la multiplicité des institutions et des logiques par le biais desquelles un processus sécuritaire démocratique peut obtenir un soutien populaire.

La promotion de structures institutionnelles consacrant la suprématie civile

Depuis le début des années 1990, aux États-Unis, les responsables du Pentagone mais aussi ceux du Département d'État et du Congrès, ont eu tendance à considérer que la gestion des relations entre civils et militaires constitue l'un des principaux paramètres permettant d'assurer l'enracinement durable de la démocratie dans les pays dits « en transition ». Selon cette perspective, les armées

sont des acteurs incontournables du débat sur la gouvernance et les relations civilo-militaires ne peuvent être séparées du régime politique et de la stratégie de développement choisis par un État. Un certain nombre de programmes d'instruction a donc été instauré par le Pentagone, notamment le programme É-IMET et le CCRM (*Center for Civil-Military Relations*), auxquels peuvent accéder les responsables militaires et civils étrangers, qui se voient alors enseigner les principes d'une gestion responsable des ressources consacrées à la défense, de respect du contrôle civil sur l'institution militaire et des droits de l'homme internationalement reconnus². En 1999, a de surcroît été créé l'ACSS (*Africa Center for Strategic Studies*) qui, à l'instar des autres centres ouverts précédemment sur les autres continents (*Marshall Center* pour l'Europe, *Asia Pacific Center*, *Center for Hemispheric Defense Studies* en Amérique latine), propose régulièrement des séminaires de formation en matière de bonne gouvernance sécuritaire, de stratégie et d'économie de la défense.

Selon le diagnostic américain, dans la majeure partie de l'Afrique, les institutions de commandement civil sont faibles et mal équipées pour assumer les rôles-clés que les autorités démocratiquement élues se doivent de tenir. Le personnel des ministères africains de la Défense est presque systématiquement constitué d'employés de bureau de niveau secondaire et n'a aucun rôle stratégique ou de planification. En substance, le ministère se résume aux forces armées, chapeautées par un ministre isolé et placé cérémonieusement, pour des raisons honorifiques, au sommet de la structure. C'est pourquoi sont fréquemment abordées, dans les programmes de formation américains, la façon dont les ministères de la Défense doivent être organisés et les sortes de compétences techniques dont ils doivent disposer. L'importance d'une hiérarchie

² Initialement, la mise en place de tels programmes a été imposée par le Congrès au lendemain de la guerre froide, afin de restaurer l'image des militaires américains impliqués dans la formation de militaires étrangers ayant par la suite perpétré des coups d'État ou commis de graves exactions, notamment en Amérique latine. Voir Nelson-Pallmeyer (1997).

civile au sein des appareils militaires est ainsi fréquemment soulignée. L'un des principaux volets du programme de restructuration des forces armées nigérianes mis en œuvre par le Pentagone entre 2000 et 2002 a consisté à encourager la mise en place, au sein du ministère nigérian de la Défense, d'une hiérarchie civile inspirée de l'*Office of Secretary of Defense*, chargée des décisions à caractère politique au sein du Pentagone et strictement différenciée de la hiérarchie militaire, elle-même organisée autour du Comité des chefs d'état-major (*Joint Chiefs of Staff*). Par ailleurs, l'un des axes des formations proposées dans le cadre des programmes É-IMET est la réécriture des doctrines et des stratégies de sécurité, conformément à la méthodologie américaine. De même, l'ACSS a notamment pour mission d'aider les responsables civils participant à ses séminaires, à élaborer des stratégies de défense nationale, dans le cadre des jeux de rôles des *Capstone Exercises*.

Les programmes américains mettent aussi l'accent sur la formation de groupes de fonctionnaires civils qualifiés pour la planification, l'administration et la logistique militaire. Une importance particulière est ainsi accordée au processus de budgétisation. Pour les Américains, les questions de financement en matière de défense renvoient à un problème de légitimité politique. Les programmes civilo-militaires établissent un lien permanent entre sécurité et *good governance*. Depuis la fin des années 1980, les bailleurs de fonds internationaux ont exercé des pressions de plus en plus importantes sur les gouvernements africains pour que ceux-ci réduisent le montant des dépenses affectées au financement du secteur de la sécurité. Cette démarche s'intégrait dans ce qu'on appelait les trois « D » (Démocratiser, Démobiliser, Diminuer les effectifs). L'objectif de ces pressions, émanant notamment du FMI et de la Banque mondiale, était d'accroître les ressources disponibles afin de les diriger vers d'autres priorités de développement (éducation, santé notamment). La tendance a été de se concentrer exclusivement sur la réduction des dépenses. Les questions de maîtrise, telles que le renforcement des systèmes de gestion financière ou l'élargissement du débat politique sur l'identification et la prise en charge des besoins en matière de

sécurité, ont été négligées. Or, les responsables américains ont tendance à considérer que cette approche opposant développement et sécurité est loin d'être toujours adaptée : pour attirer les capitaux et promouvoir un développement durable, les pays africains doivent parfois investir davantage et non pas moins dans le secteur de la sécurité. Désormais, on s'accorde aux États-Unis pour se concentrer sur le processus d'élaboration des budgets plutôt que sur les dépenses elles-mêmes. C'est essentiellement par le biais d'un enseignement dans le domaine de l'« économie de la défense » que les règles de contrôle budgétaire sont inculquées par les programmes américains. Aux États-Unis, le processus d'élaboration du budget, dit PPBS (*Planning-Programming-Budgeting-System*), adopté dès les années 1960, utilise une méthodologie analytique recourant aux techniques de gestion des affaires. Les modules « économie de la défense » des différents programmes d'études proposés aux responsables africains sont axés sur l'interrelation entre la sécurité nationale et l'économie³. Les spécialistes de la planification sécuritaire, qu'ils soient fonctionnaires civils ou officiers militaires, doivent être au fait des points forts comme des points faibles de l'économie nationale et des contraintes existant en matière de ressources. L'objectif affiché est de réfléchir à des mécanismes de renforcement entre défense et développement : les dépenses effectuées dans le domaine de la sécurité sont censées contribuer au développement en assurant un environnement propice à l'investissement et à la croissance économique.

Enfin, une insistance particulière est placée sur le rôle des corps législatifs en matière de sécurité. Selon les préceptes américains, dans un système démocratique, les parlements nationaux doivent avoir le pouvoir de réviser de façon effective les objectifs de la défense qui leur sont soumis par le biais des budgets qu'ils sont en charge d'approuver. En Afrique, le contrôle des civils sur les forces armées a toujours été exercé par l'intermédiaire de l'exécutif au détriment des sphères législatives et judiciaires. Un nombre de plus en plus grand de pays africains confient au moins

³ Voir Macdonald (1997).

une partie des responsabilités à l'organe législatif pour l'affectation et le contrôle des dépenses liées à la défense ; même en présence de structures exigeant un certain degré de responsabilité de la part du corps législatif, les dirigeants africains disposent malgré tout souvent de l'autorité leur permettant d'outrepasser les limites qui leur sont imposées par les constitutions. Pourtant, l'inclusion des législateurs dans la gestion des rapports entre civils et militaires diminue le risque de voir l'armée considérer le pouvoir exécutif comme l'unique détenteur de l'autorité militaire et donc comme l'unique cible à attaquer si l'on veut renverser les institutions démocratiques. Se fondant sur ce type de raisonnement, les programmes américains mettent l'accent sur la nécessité de former les législateurs eux-mêmes, particulièrement au processus de contrôle budgétaire, en développant les compétences du corps législatif en matière de recherche, d'information, de surveillance et en aidant à la mise en place d'un système approprié de comités et de groupes parlementaires compétents. Les formations sont bien entendu fondées sur l'étude du rôle du Congrès américain, habilité à exiger des informations de la part de l'exécutif, à communiquer directement avec les forces armées et surtout à décider de l'orientation des budgets⁴.

Une approche décontextualisée

L'impact réel des programmes américains à destination des élites civiles africaines est difficile à évaluer, mais semble malgré tout relativement limité. Tout d'abord parce que les pays bénéficiaires sont ceux dans lesquels les États-Unis identifient des intérêts stratégiques : l'Afrique du Sud et le Nigéria en ont été les principaux récipiendaires. L'Afrique du Sud dispose désormais d'une méthodologie inspirée de celle des démocraties occidentales, mais on ne saurait en attribuer le mérite aux seules actions américaines. Au Nigéria, les formations américaines ne semblent en rien avoir diminué l'importance du facteur prétorien dans la gestion de l'appareil d'État. Par ailleurs, les autres pays qui ont le plus

⁴ National Democratic Institute (1999).

bénéficié des programmes civilo-militaires sont ceux où la démocratie semble déjà relativement bien ancrée, à l'instar du Mali, du Sénégal, du Bénin ou du Ghana. En outre, les principes exposés dans les programmes américains se fondent le plus souvent sur le modèle de la relation entre civils et militaires, telle qu'elle est consacrée par les institutions américaines⁵ : l'objectif implicite est de transposer le modèle organisationnel des États-Unis dans le contexte africain. Or, le système institutionnel américain consacre bien moins qu'il ne le prétend la distinction entre autorités civiles et militaires et la subordination de ces dernières aux premières : le rôle reconnu au président du Comité des chefs d'état-major, depuis la loi Goldwater-Nichols, démontre à l'inverse le rôle prépondérant des militaires dans le processus de décision politique. La tradition jominienne dont se réclament les États-Unis est également loin d'être dénuée d'ambiguïtés. Enfin, au cours des dernières années, les Commandements militaires régionaux (CINC's) sont devenus des concurrents objectifs sur le terrain de la hiérarchie civile du Pentagone, mais aussi des instances purement civiles tel le Département d'État. Un auteur comme Claude Welsh (1974) a en outre bien mis en évidence l'ethnocentrisme occidental prévalant dans la présentation des domaines civil et militaire comme des sphères séparées de compétences, qui ne correspond en rien à ce qui se passe dans les pays africains, où les militaires ne jouent pas un rôle périphérique mais plutôt central par rapport à l'ensemble de la gouverne politique⁶.

L'approche budgétaire et comptable apparaît également contestable et peu susceptible d'intégrer les données propres aux économies de nombre d'États africains. Tout en faisant la promotion du secteur privé, la politique américaine se préoccupe essentiellement des circuits de l'économie officielle, dont elle fait la promotion par le biais des institutions de Bretton Woods (plans d'ajustement structurel) et des moyens nécessaires à une insertion accrue de l'Afrique dans les circuits de l'économie mondiale (loi

⁵ Voir Sokolsky (2002).

⁶ Voir également Moukoko (1993).

sur la croissance et les opportunités, allègement de la dette, encouragement aux investissements privés). Or, à de nombreux égards, il apparaît non seulement que les politiques de développement et d'ajustement ne sont pas coordonnées avec les politiques de sécurité, mais plus encore qu'elles sont en contradiction avec celles-ci. Les plans d'ajustement structurel ont souvent incité les appareils militaires africains à des restructurations quantitatives (réductions drastiques des effectifs, freins aux politiques d'équipement des forces armées, ...). Tout en prétendant s'en démarquer, les programmes civilo-militaires américains ne développent pas davantage une approche qualitative. En effet, outre le recours aux pratiques de prédation en guise de rémunération des forces armées, l'économie de la défense en Afrique se doit de prendre également en compte les réseaux parallèles dont se servent les militaires pour arrondir leurs revenus, légalement ou illégalement. Les salaires inadéquats constituent également une source de pression pour les familles élargies, qui doivent soutenir les soldats par le biais de l'agriculture de subsistance ou par le troc. Toute politique de réforme du secteur de la sécurité en Afrique se doit d'intégrer de telles données.

Enfin, l'expérience de la guerre froide a déjà démontré l'ambiguïté de la diffusion de normes démocratiques-libérales par les États-Unis. Si, dans le contexte post-guerre froide, les États-Unis subordonnent moins qu'auparavant l'affirmation de ces normes libérales-démocratiques à la stabilité des régimes avec lesquels ils coopèrent, on ne saurait pour autant considérer que le triomphe de ces valeurs est le premier des objectifs poursuivis : en réalité, les formations civilo-militaires proposées visent à rapprocher l'appareil militaire américain des appareils de décision civils dans les pays étrangers, afin de pouvoir influencer sur les orientations qu'ils retiennent en matière de politique internationale. Ainsi, comme le rappelle Michael Mastanduno (1997), au-delà de la volonté de promouvoir la démocratie de par le monde, la politique de sécurité américaine vise avant tout le maintien de la position dominante des États-Unis dans le système international.

L'implication accrue des acteurs non étatiques dans la gestion des politiques de sécurité

Les acteurs étatiques civils ne sont pas les uniques destinataires des programmes civilo-militaires américains. Selon la perspective américaine, la société civile est en Afrique un acteur de plus en plus incontournable et est appelée, par le biais de ses représentants, à participer à la redéfinition du concept même de sécurité afin que celui-ci ne soit plus l'apanage exclusif des militaires et des gouvernements. De l'avis des Américains, le manque d'intérêt et d'expertise de la population en matière de gouvernance militaire et d'enjeux stratégiques constitue l'un des obstacles au processus de transition en Afrique. Les questions de défense et de sécurité devraient être au cœur de la lutte démocratique et les mouvements d'opposition devraient élaborer une stratégie pour intégrer ces enjeux dans le débat public. Réciproquement, il convient d'impliquer les militaires dans le processus de démocratisation, en les familiarisant avec de nouveaux acteurs (opposition, ONG, ...) avec lesquels ils n'ont pas traditionnellement traité. D'où l'adoption d'une approche multi-sectorielle du discours américain sur les relations civilo-militaires : la société civile doit jouer un rôle de catalyseur en tant que source d'information, de porte-parole de l'opinion publique et de partenaire dans le dégagement d'un consensus sur les questions de défense et de sécurité. La *civilianization* et les actions civilo-militaires, telles que promues par l'approche américaine, ont donc pour caractéristique de mettre fin à la situation dans laquelle les États et leurs agents étaient les partenaires privilégiés, sinon les uniques récipiendaires, de la coopération militaire et de défense.

Ce volet de l'action des États-Unis en matière de coopération internationale a donné lieu à des partenariats inédits au sein même de l'appareil de décision américain. En effet, un accord a été conclu entre le Pentagone et l'USAID, qui est désormais en charge des programmes civilo-militaires à destination des sociétés civiles étrangères. Engagée depuis le début des années 1990 dans la promotion de relations civilo-militaires démocratiques en Amérique

latine⁷, ce n'est que récemment que l'agence a étendu ses activités dans ce domaine au continent africain. L'USAID elle-même sous-traite la mise en œuvre des programmes civilo-militaires, qu'elle cofinance avec le Pentagone, à certains acteurs para-gouvernementaux, tels les instituts démocrate et républicain IRI et NDI⁸, ou aux nombreuses ONG, relais traditionnels de son action.

Les principales cibles : partis d'opposition, ONG, médias

Les programmes civilo-militaires destinés aux sociétés civiles locales poursuivent les objectifs suivants :

– élargir le réseau des acteurs civils ayant un droit de regard sur les institutions militaires ;

– encourager les partis politiques d'opposition à participer plus activement aux débats sur les questions de défense et à la formulation des politiques qui s'y rapportent dans leurs pays respectifs, notamment dans leurs programmes politiques ;

– donner à l'instruction civique une place plus importante dans la formation des militaires, mais aussi informer l'opinion publique sur les questions de défense et de sécurité et sur les règles du contrôle démocratique de l'action des forces armées ;

– encourager les contacts des militaires avec les médias et la population, qui demeurent souvent méfiants envers les forces armées, en raison de leurs immixtions fréquentes dans la vie politique.

Pour satisfaire ces objectifs, les programmes américains cherchent tout d'abord à favoriser l'implication accrue des populations locales dans les questions de sécurité en s'appuyant sur les ONG américaines. A cet égard, l'action menée en Sierra Leone par l'USAID, par le biais de son *Office of Transition Initiative* (OTI), constitue un exemple éloquent. En effet, depuis 1996, l'OTI a entrepris une collaboration avec les ONG américaines implantées dans le pays⁹ : *Africare*, *Care* et *World Vision*, cette dernière travaillant

⁷ Voir Hunter (1994).

⁸ National Democratic Institute (1997).

⁹ USAID, *OTI Sierra Leone Program Description* :

en collaboration avec l'UNICEF, la *George Mason University*, la *Management Systems International* (MSI), l'organisation *Search for Common Ground* (SCG), le *Christian Children's Fund* (CCF) et le NDI sont les principales d'entre elles¹⁰. Les programmes de l'ensemble de ces ONG travaillant dans le cadre d'action défini par l'OTI, « visent à accroître la réintégration sociale des anciens combattants et des jeunes affectés par le conflit, par des stratégies de développement, d'emploi, de coopération, de dialogue et de support psychosocial. Le programme entend créer des emplois temporaires et stimuler la coopération entre les anciens combattants et les membres des communautés locales afin qu'ils travaillent ensemble dans des projets d'action civique »¹¹. A été notamment lancé entre 2000 et 2002 le *Youth Reintegration Training and Education for Peace Program* (YRTEP), géré par l'ONG *World Vision Sierra Leone* (WVSL). Ce programme est une initiative éducative non-institutionnelle (*non formal education initiative*) destinée à 40 000 jeunes adultes, ex-combattants et non-combattants, qui combine des conseils de réorientation et de réintégration, une éducation civique, l'apprentissage de techniques agricoles et des actions d'alphabétisation. Selon l'OTI, environ 46 480 jeunes anciens combattants ou victimes du conflit ont bénéficié du programme, dans 2 000 sites différents. Par ailleurs, dans le cadre du programme, le *Christian Children Fund* (CCF) et le *Skill Training and Employment Generation* (STEG) ont mené des actions dans les districts de Koinadugu, Bombali et Tonkolili afin de rapprocher les communautés locales dans des programmes d'action civique, destinés aux anciens combattants : des matériaux de construction ont été fournis à Kondeya et Kanuya afin de permettre la réhabilitation des maisons, des routes et du barrage de Kabala. L'objectif était de faire en sorte que les anciens combattants participent ainsi à la

www.usaid.gov/hum_response/oti/country/sleone/progdesc.html

¹⁰ L'OTI a également collaboré avec le UNDP, l'UN/DHA, le *British DFID* et la Banque mondiale.

¹¹ OTI, *Sierra Leone Report* (p. 4) :

www.usaid.gov/hum-response/oti/country/sleone/rpt0102.html

reconstruction et contribuent à réhabiliter leur propre image auprès des populations.

Les programmes américains s'appuient aussi sur les réseaux d'ONG locales. En effet, les responsables américains considèrent que ces ONG sont souvent bien informées sur les questions de défense et de sécurité aussi bien que sur les abus perpétrés par certaines unités des forces armées. Elles peuvent donc constituer des sources d'information fiables pour les législateurs, mais aussi pour la population. Au Nigéria, le programme américain *Conflict Management*, particulièrement axé sur le nord du pays et le Delta du Niger, est fondé sur le renforcement des groupes locaux engagés dans la résolution des conflits internes au pays. Par ailleurs, dans la plupart des pays africains, les institutions et les services s'intéressant aux études stratégiques (centres universitaires, instituts spécialisés dans la recherche stratégique, ...) sont inexistantes dans le secteur civil. D'où la volonté américaine de développer au sein des ONG africaines des capacités d'expertise, à l'image de ce qui se pratique dans les *think tanks* aux États-Unis. Au Nigéria, l'OTI a ainsi financé la mise sur pied de neuf *Conflicts Managements Resources Centers* (CMRC), respectivement à Lagos, Abuja, Ibadan, Enugu, Port Harcourt, Jos, Kaduna, Kano et Sokoto et leur a fourni du matériel vidéo ainsi que de la documentation relative à la gestion des conflits. Pour compléter cette assistance, l'OTI a également subventionné le *West African NGO Network*, organisation basée à Lagos qui coordonne l'action de l'ensemble des ONG nigérianes, ainsi que du CRESNET, organisation nigériane réunissant des professionnels de la gestion des conflits, afin que ces deux organisations collaborent avec les CMRC (installations d'ordinateurs recyclés de l'OTI, connections et formations à Internet, mise en place d'un *website* spécialisé dans les questions de gestion des conflits au Nigéria)¹².

Les médias constituent également une cible privilégiée des programmes américains. En Sierra Leone, le programme *Common*

¹² Ces activités se sont faites en collaboration avec l'Institut *Louis Berger International* et ont été closes à la fin de l'année 2002.

Ground Productions Program s'adresse aux médias, qu'il s'agit d'orienter vers un soutien aux actions de démobilisation, de réconciliation et de réintégration. Par ailleurs, l'initiative *Search for Common Ground/Talking Drum Studio* (TDS), également mise en œuvre dans le pays, constitue une autre illustration des actions développées par l'OTI en matière de gestion post-conflit. Le TDS est voué à diffuser l'information afin d'encourager la paix, la réconciliation et la participation à la vie publique. Parmi les programmes de cet organe médiatique, figurent des émissions au cours desquelles les combattants démobilisés apportent leurs témoignages. Le TDS soutient également les radios locales de Tombo, Mankneh et Gbafth. Au Libéria également, l'OTI a financé un *Talking Drum Studio* et une *STAR Radio*. Comme en Sierra Leone, le TDS promeut une éducation civique et des programmes de réconciliation tandis que *STAR Radio*, créée en 1997, se veut une source d'information indépendante, ce qui lui a valu de nombreux affrontements avec le gouvernement de Charles Taylor. Au Nigéria, le *Media/Civil Society Support* est un programme qui encourage un dialogue critique de la société civile avec les autorités gouvernementales. En outre, l'OTI a financé la mise en place de centres Internet à disposition des journalistes nigériens et a travaillé avec les médias locaux afin d'améliorer la façon dont ils rapportent les conflits se déroulant à l'intérieur du pays. Ainsi, dans la région de Kano, le bureau de l'OTI a organisé une série de *workshops* pour les journalistes, les reporters et les éditorialistes de presse. « Ces séminaires ont fourni aux journalistes une compréhension des mécanismes de conflits et développé leur conscience du rôle positif que les médias peuvent jouer dans la gestion des conflits grâce à des reportages objectifs et nuancés qui contribuent à dissiper les rumeurs »¹³. Au Sénégal, des séminaires de formation aux questions de sécurité destinés à la fois aux journalistes, aux partis d'opposition et aux ONG (notamment l'ONDH et la RADDHO) ont aussi été organisés par l'USAID, en partenariat avec le NDI¹⁴.

¹³ OTI, *Field Report Nigeria*, août-septembre 2001 : 2.

¹⁴ Mbodje (1999), Sen (1999).

Les limites de l'approche au grass-roots level

Ces actions menées au « *grass-roots level* » comportent un certain nombre de limites. La première d'entre elles a trait au faible nombre d'acteurs africains effectivement touchés. Le nombre de personnes qui chaque année accède à ces programmes, bien que difficile à quantifier, semble trop dérisoire pour influencer de manière significative l'évolution de l'environnement sécuritaire africain, tandis que les budgets qui leur sont consacrés sont relativement insignifiants¹⁵. Cependant, au-delà de cet aspect quantitatif, la *civilianization* trahit un certain nombre de lacunes structurelles qui permettent de douter encore davantage de sa réelle efficacité, voire de son opportunité.

En Afrique, dans de nombreux conflits, on assiste à une démocratisation des instruments de violence, consécutive à la perte par l'État du monopole légitime de la contrainte. Or, toute la conception américaine de la *civilianization* demeure fondée sur une stricte distinction entre forces armées gouvernementales d'une part et acteurs civils de l'autre. L'une des lacunes manifestes des programmes civilo-militaires promus par les États-Unis tient incontestablement au fait que, tout en cherchant à situer la gestion des questions de défense et de sécurité en dehors des seuls circuits étatiques traditionnels, ces programmes ne prennent pas suffisamment en compte, voire ignorent l'influence croissante de groupes militarisés, se développant tantôt en marge de l'État (cas des milices au Congo Brazzaville), tantôt contre celui-ci (RUF en Sierra Leone). Le cas des milices du Congo démontre que les différents partis politiques eux-mêmes disposent de leurs propres mouvements armés. Les partis politiques, souvent présentés comme les principaux agents de la démocratisation, sont ainsi dans ce cas peu désireux de risquer une partie de leur influence en éliminant ces

¹⁵ Entre 1996 et 1998, l'assistance fournie par l'OTI au Libéria s'est élevée à 2 210 000 millions de dollars. Entre 1996 et 2002, le montant total de l'assistance de l'OTI en Sierra Leone s'est élevé à 4 671 580 millions de dollars. Au Nigéria, depuis le lancement de son programme en 1999, l'OTI a fourni 12,6 millions de dollars aux groupes de la société civile locale, aux ONG nigérianes, aux administrations locales et aux médias.

milices. La complexité du contexte africain, où nombre de crises et de conflits se caractérisent précisément par l'absence de frontières entre le civil et le militaire est en réalité peu, voire pas prise en compte par la *civilianization* actuelle¹⁶. Comment pourrait dans de tels cas s'appliquer la distinction tranchée entre société civile et forces armées, sur laquelle repose toute la conception américaine des relations civilo-militaires ? Cela explique notamment que certaines initiatives se soient soldées par de cuisants échecs. C'est le cas par exemple au Nigéria, où l'OTI a soutenu toute une série d'activités visant à promouvoir une meilleure compréhension entre les diverses communautés vivant aux alentours de Jos, ville de la *Middle Belt*. Ces activités comprenaient une campagne médiatique, des *conflict-skills workshops* à destinations des leaders des groupes religieux, ethniques et de la jeunesse ainsi que le soutien à la création du *Plateau State Peace Initiative Coalition* (PESPIC), comité de 45 personnes, incluant les représentants de la société civile, de l'État et du gouvernement local ainsi que les services de sécurité. Ces initiatives n'ont pas permis d'éviter les sanglants affrontements communautaires, qui se sont soldés par 500 morts et ont démontré les limites objectives des interventions tierces en matière de prévention des conflits.

En réalité, plus qu'un instrument efficace de gestion des conflits, on doit voir dans la *civilianization* le moyen d'une stratégie d'influence, à défaut d'une politique de présence, qui passe par une tentative de pénétration et d'instrumentalisation des réseaux civils par l'appareil militaire américain, qui coordonne l'action des autres agences américaines, gouvernementales et non-gouvernementales. Les actions civilo-militaires à destination de la société civile organisée, menées par le biais des ONG, sont

¹⁶ L'approche aujourd'hui adoptée en matière civilo-militaire ne fait d'ailleurs pas l'unanimité au sein même du Pentagone. Les Forces spéciales présentes en Somalie (Rangers, Delta Force, ...), sont totalement opposées à la façon dont les États-Unis font actuellement la promotion des relations civilo-militaires. En effet, selon eux, Mogadiscio a démontré que chaque habitant, chaque membre de la population civile pouvait être un combattant potentiel.

parfois un moyen détourné de se livrer à des pratiques de renseignement. Se pose ainsi la question du rôle des ONG dans la conduite de la politique des États-Unis en Afrique.

En effet, dans le domaine du renseignement, l'administration américaine a tiré un très grand profit de son financement des ONG locales ou américaines. Elle a compris que sa politique étrangère ne pouvait pas dépendre des seules relations diplomatiques et des ambassades : ses relations avec les ONG lui permettent de ne plus recourir au seul canal de l'information officielle¹⁷.

Le rôle des ONG américaines impliquées dans la mise en œuvre de la *civilianization* est particulièrement problématique. Il convient en effet de se préoccuper des stratégies d'infiltration politique assez fines développées par les États-Unis, qui instrumentalisent le discours humaniste et démocratique au profit de leurs intérêts politico-économiques et cherchent à étendre leur modèle culturel. Dans le cadre des programmes civilo-militaires, cette stratégie d'infiltration passe tout d'abord par la sélection de domaines à forte légitimité politique, puis par l'identification d'acteurs clés pour l'*empowerment*. Les ONG américaines deviennent ainsi de véritables poissons-pilotes de l'État américain car elles travaillent de concert avec les ministères nationaux, ce qui permet également de satisfaire les stratégies de conquête des marchés locaux : en Sierra Leone, dans le cadre du programme YRTEP, le CCF a par exemple travaillé en étroite collaboration avec le ministère américain de l'Énergie, qui a fourni un support technique à toutes les activités de reconstruction. L'USAID elle-même affirme d'ailleurs que les États-Unis sont les principaux bénéficiaires de son action. Les actions plus spécifiquement destinées à des acteurs locaux apparaissent pour leur part comme des entreprises de diffusion des normes américaines, qui se traduisent par de véritables phénomènes de « *social learning* »¹⁸.

¹⁷ Entretien avec Chris Kumoyah, responsable des programmes Afrique au sein du *National Democratic Institute* (NDI), novembre 2000, Washington D.C.

¹⁸ Voir Denece & Sohm (1998).

Enfin, la mobilisation des acteurs non étatiques locaux renvoie au problème plus général de la représentativité et de la légitimité réelle de ces acteurs :

Là où des processus de démocratisation sont en cours, les politiques de promotion de la « société civile » peuvent venir se substituer à une représentation démocratique locale. [...]. L'argumentation sur la légitimité comporte plusieurs variantes. L'une d'elles s'appuie sur une proximité supposée avec la « base » ou le « terrain », le fameux *grass roots level*. La notion de proximité tend à se substituer à celle de représentativité (on ne s'exprime pas « au nom de » mais on est « plus proche » et, de ce fait, plus légitime). La sous-traitance généralisée [...] aux ONG, maintenant largement pratiquée tant par les organisations internationales que par les gouvernements, nourrit cette logique et s'en nourrit à son tour. [...]. La contestation de l'ordre établi constitue une autre source de justification : les associations sont alors légitimées parce qu'elles exercent une fonction tribunitienne ou d'alerte (Pouligny, 2001)¹⁹.

Par ailleurs, comme pour les actions menées dans un cadre institutionnel, se pose la question de la capacité des modèles de relations civilo-militaires américains à réellement épouser le contexte local dans lequel ils sont promus. En effet, la *civilianization* telle qu'elle est conçue aux États-Unis tend à négliger la diversité des institutions politiques, des cultures et des modalités de gouvernance, par le biais desquelles une politique de sécurité peut également rencontrer un large écho et satisfaire les aspirations du plus grand nombre. Les schémas de relations civilo-militaires proposés par les États-Unis ne prennent pas ou peu en compte les initiatives locales visant à réorganiser selon une voie originale le secteur de la sécurité. Or, certaines fonctions sécuritaires ont été réorganisées de manière originale au niveau communal en Afrique de l'Ouest. Le rôle joué par les *Kamajors*, milices d'autodéfense, levées en pays méné à l'initiative des autorités locales afin de pallier l'inefficacité des forces armées et protéger les populations civiles contre les exactions du RUF en Sierra Leone, est à cet égard éloquent. Sans totalement ignorer ce type de spécificités locales – les États-Unis ayant soutenu le Président Tejan Kabbah dans ses

¹⁹ Voir également Pouligny (2000).

réformes visant à institutionnaliser les *Kamajors* – il est évident que la priorité des programmes civilo-militaires va à la réorganisation du secteur de la sécurité conformément aux standards américains.

Conclusion

Les programmes civilo-militaires américains participent des stratégies de démocratisation et de *nation-building*, visant à la fois à prévenir et à gérer les conflits africains. L'introduction de ces programmes dans la coopération américano-africaine ne signifie pas cependant que les stratégies de démocratisation sont appelées à se substituer aux stratégies militaires : elles se limitent à les accompagner et l'on constate que les programmes d'instruction militaire traditionnels demeurent largement plus importants, aussi bien en termes de dotation budgétaire que d'effectifs formés. La conciliation des actions d'essence strictement militaire et des actions de *nation-building* semble vouée à satisfaire un double objectif : rendre aux États africains le contrôle de leur souveraineté et de leur autorité ; exporter le triple modèle libéral de la paix démocratique, économique et institutionnelle. Conformément à ce second objectif, la fin ultime de la *civilianization* est de familiariser les responsables civils africains (institutionnels comme non-étatiques) avec les valeurs politiques américaines et de leur donner les moyens d'appliquer de tels principes dans leur propre pays.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- DENECE E., SOHM G., 1998. « Les ONG à la conquête de nouveaux marchés », *Défense nationale*, décembre : 86-97.
- FINER S., 1962. *The Man on the Horse Back: The Role of the Military in Politics*. Oxford, Pall Mall Press.
- HUNTER W., 1994. « Les contradictions du contrôle par les civils : Argentine, Brésil et Chili dans les années 1990 », *Third World Quarterly*, 15 : 633-653.

- HUNTINGTON S., 1985 [1957]. *The Soldier and the State*. Harvard, The Belknap Press of Harvard University.
- JANOWITZ M., 1971 [1960]. *The Professionnal Soldier: a Social and Political Portrait*. New York, Free Press (ancienne édition : *The Professional Soldier*. The Free Press of Glencoe).
- MACDONALD B.S., 1997. *Military Spending in Developing Countries: How much is too much?* Montréal, McGill-Queen' s University Press.
- MASTANDUNO M., 1997. « Preserving the Unipolar Moment: Realist Theories and the US Grand Strategy after Cold War », *International Security*, vol. 21 (printemps).
- MBODJE P.S., 1999. « Civils-militaires : les bonnes relations, gage de stabilité », *Le Soleil*, 14 septembre, Dakar.
- MOUKOKO MBONJO P., 1993. « Régimes militaires et transition démocratique en Afrique : à la recherche d'un cadre d'analyse théorique », *Afrique 2000*, 13 (mars) : 39-58.
- NATIONAL DEMOCRATIC INSTITUTE, 1997. *Rapport de la mission d'évaluation sur les relations civil-militaires : Afrique de l'ouest et Afrique centrale*, 18 mars-10 avril 1997.
- NATIONAL DEMOCRATIC INSTITUTE, 1999. Rapport du séminaire *Le rôle du législateur dans la défense et la sécurité nationale*, Dakar, 19-22 avril.
- NELSON-PALLMEYER J., 1997. *School of Assassin: The Case for Closing the School of Americas and for Fundamentaly Changing US Foreign Policy*. New York, Orbis Books.
- OTI, 2001. *Field Report Nigeria*, août-septembre : 2.
- POULIGNY B., 2000. « Promoting Democratic Institutions in Post-Conflict Societies: Giving Diversity a Chance », *International Peacekeeping*, vol. 7, 3 (Autumn): 25, 17-35.
- POULIGNY B., 2001 « Acteurs et enjeux d'un processus équivoque : la naissance d'une "internationale civile" », *Critique internationale*, 13 (octobre).
- SEN I., 1999. « Relations civils-militaires : le NDI tient un séminaire à Dakar », *Nouvel Horizon*, 165 (16 avril), Dakar.

SOKOLSKY J.J., 2002 « Les enseignements de la vieille (et de la nouvelle) école : la formation et la coopération militaire internationale des États-Unis et la diffusion des normes de relations civilo-militaires », *Revue Etudes Internationales*, vol. XXXII, 2 (juin) : 253-274.

WELCH E.C., 1974. « The Dilemma of Military Withdrawal from Politics: Considerations from Tropical Africa », *African Studies Review*, vol. 17, 1 (avril).

Résumé

Au cours des dernières années, la politique du Pentagone en Afrique subsaharienne a en partie consisté à susciter l'investissement accru des acteurs civils locaux (parlementaires, ONG, médias) dans la mise en œuvre des programmes de sécurité. Cet article analyse les mécanismes de socialisation politique à l'œuvre dans cet aspect méconnu de la coopération militaire et les tentatives de formalisation des standards sécuritaires africains en fonction des normes et des valeurs qui prévalent aux États-Unis. Ces actions apparaissent avant tout comme les instruments d'une stratégie d'influence passant par une tentative de pénétration et d'instrumentalisation (souvent à des fins de renseignement) des réseaux civils locaux par l'appareil militaire américain, qui coordonne l'action des autres agences gouvernementales (USAID) et non-gouvernementales (ONG mais aussi Instituts démocrate et républicain).

Mots-Clefs : États-Unis, Afrique, sécurité, ONG, socialisation politique, coopération sécuritaire.

Summary

The Increased Involvement of African Civilian and non-State Actors in the Management of Security Policies: The Ambiguities of the American Approach

Over the last few years, the policy of the Pentagon in sub-Saharan Africa has partly consisted in encouraging the increased involvement of local civilian actors (members of parliament, NGOs, the media) in the implementation of security programmes. This article analyses the mechanisms of political socialisation at work in this under-examined aspect of military cooperation and attempts to formalise African security

standards according to the norms and values which prevail in the United States. These actions appear above all to serve as the instruments of a strategy to exert increased influence through an attempt to penetrate and manipulate (often for intelligence purposes) local civilian networks by the American military apparatus, which coordinates the action of other governmental (USAID) and non-governmental (NGOs and Democrat and Republican Institutes) agencies.

Key-words : United States - Africa - Security - NGOs - political socialisation - military cooperation.

* * *

« SOCIÉTÉ CIVILE », AUTORITARISME ET GLOBALISATION DES NORMES

Une analyse des effets de la « solidarité sans consensus »

Jean-Noël FERRIÉ
CEDEJ (MAE/CNRS, Le Caire)

Dans un ouvrage publié en 1988, l'anthropologue américain, David Kertzer, développe la notion de « solidarité sans consensus » (Kertzer, 1988 : 57-76). Par ce terme, il entend que les membres d'une société reconnaissent les mêmes références et les mêmes symboles, mais les interprètent différemment. La solidarité sans consensus s'exprime de manière privilégiée dans le domaine de la vie politique où les symboles de la démocratie peuvent être utilisés pour soutenir des positions radicalement différentes. D'une manière générale, la solidarité sans consensus est envisagée par Kertzer pour rendre compte de certains mécanismes de la démocratie, et notamment de la démocratie américaine. On a pu montrer que la solidarité sans consensus était caractéristique de la réislamisation de l'espace public dans les sociétés arabes (Ferrié, 1996a, 1997) et y entraînait, à la fois, une limitation de l'autonomie des acteurs – par l'obligation qui leur est faite de se référer à l'islam et d'accepter des obligations déduites de cette référence – et le développement d'une autonomie subsidiaire, c'est-à-dire la possibilité pour les mêmes acteurs de créer, à l'intérieur du respect de la référence, une nouvelle sphère d'autonomie dont la composante hédoniste n'est pas à négliger¹. Mais la solidarité sans consensus peut aussi, à

¹ C'est le point de vue optimiste défendu par Fariba Adelhah (1991, 1998). On peut, cependant, lui opposer assez facilement que l'obligation de

l'inverse, favoriser la démocratisation (relative) des régimes autoritaires (Ferrié, 2003a), ceux-ci étant, jusqu'à un certain point, contraints par les politiques de libéralisation qu'ils entreprennent (Ferrié, 2003b). Dans ce contexte, la solidarité sans consensus favorise la globalisation des normes en mêmes temps qu'elle en bénéficie.

Le développement de la « société civile » dans des sociétés dominées par des régimes autoritaires présente, ainsi, un cas de figure fort intéressant. Il est clair, en effet, que l'essor du thème de la société civile ressortit de la globalisation des normes. Par société civile, on entend alors une action civique conduite conformément à des standards internationaux, privilégiant le respect des droits de l'homme (droits économiques et sociaux compris), de la *good governance* et favorisant l'engagement des citoyens dans des tâches *non politisées* orientées vers le bien commun. De ce point de vue, le fait que les ONG œuvrant conformément à ces critères et dans ces domaines soient financées par des institutions internationales (l'UNESCO, le PNUD, ...) ou régionales (l'Union européenne, ...) ou bénéficient des politiques publiques des pays développés (les crédits de coopération, ...), montre bien la connexion entre le développement du secteur civil et la diffusion de normes transnationales au départ des pays développés. Ceci ne signifie pas que les acteurs locaux ne tentent pas de se réapproprier ces normes, ni qu'elles soient illégitimes en raison de leur provenance ; ceci

la référence et du respect d'un certain nombre de normes impliquées par la référence constituent des contraintes lourdes. Certes, la femme iranienne peut bien porter le jean sous le tchador, mais c'est précisément le signe qu'elle ne peut montrer le jean et qu'elle doit porter le tchador. Toutefois, certains auteurs ont souligné le développement de courants hédonistes caractéristique de ce qu'ils nomment le post-islamisme (Roy & Haenni, 1999). Au demeurant, la référence à l'islam n'implique pas la réislamisation mais peut se constituer en opposition à celle-ci ; il est clair, toutefois, que l'on sort alors de la « solidarité sans consensus », puisque celle-ci se fonde au moins sur le respect de référence à la *shari'a* (la Loi divine) alors que les références n'impliquant pas la réislamisation sont centrées sur la bonté de Dieu, en ce qu'elle surpasse la *shari'a* (Ferrié, 1996b).

indique seulement qu'elles s'inscrivent dans la dynamique même de la mondialisation.

La globalisation et la mondialisation sont souvent traitées comme des formes de domination. Sans entrer dans ce débat, on se bornera à remarquer qu'il se fonde sur deux idées fausses : 1) l'idée selon laquelle toute norme importée met en place une forme de domination : cette idée est autodestructrice, puisqu'elle implique que le refus de la domination – position normative située – ressort également de la domination ; 2) l'idée selon laquelle une norme est bonne ou mauvaise en fonction de son origine ou de la nature des acteurs qui la promeuvent. Ainsi, ce n'est pas parce que les Américains – dominants entre les dominants dans un monde unipolaire – promeuvent la démocratie que la démocratie est mauvaise ; ce qui est condamnable, c'est la prétention à imposer la démocratie en violant le droit ; mais, précisément, ce sont les principes mêmes qui sont au cœur de « l'entendement démocratique » qui permettent de condamner l'établissement d'un régime politique – fut-il démocratique – par la force. Au contraire, la globalisation et la mondialisation ne sont pas davantage, en tant que telles, facteurs de démocratie et de bien-être. L'importation de normes « démocratiques » peut, on l'a dit, être violente et contraire au droit. Toutefois, il est clair que l'on ne peut avoir une attitude déterminée vis-à-vis de la globalisation des normes et de son intrication avec le développement de la société civile. A ceci s'ajoute le fait que les promoteurs de la démocratie et les partisans de la mondialisation ne sont pas toujours (loin s'en faut) des démocrates sincères. Cette absence de sincérité renforce l'idée de domination. Mais il convient, cependant, de ne pas oublier la déjà ancienne mise en garde de Gellner : « ... la plupart des gouvernements contemporains se proclameront démocratiques, et rares seront à vrai dire ceux qui déclareront ouvertement ne pas l'être. Le fait qu'ils ne pratiquent nullement ce qu'ils proclament est en lui-même significatif, mais le fait également qu'ils doivent clamer ce qu'ils proclament l'est aussi » (1967 : 47)².

² On trouvera un constat semblable dès l'ouverture de l'ouvrage consacré par Daniel Gaxie à la démocratie représentative : « ... elle triomphe dans

L'obligation de proclamer entraîne, d'une manière ou d'une autre, tout un travail de validation de ce que l'on proclame (sinon l'intérêt de le proclamer disparaît, puisque ce que l'on proclame est, d'emblée, dénué de crédibilité), ce travail de validation consistant, pour une très large part, dans l'adoption des standards internationaux de gouvernance et d'évaluation de la gouvernance.

Cette obligation de proclamer la « démocratie » – c'est-à-dire la liberté du marché et, coextensivement, la liberté d'expression des préférences politiques – est soutenue positivement par des programmes des organisations internationales et régionales ou nationales (cf. par ex. Gillespie & Young, 2002 ; Dencœur, 2003) et négativement par des systèmes de sanctions relevant de la conditionnalité politique. Elle est aussi appuyée localement par la crainte des gouvernants – dont on ne sait jamais jusqu'à quel point elle est fondée³ – de voir se développer des revendications politiques proposant et soutenant une réelle alternative au régime. L'offre de démocratie – en fait, la libéralisation⁴ – sert, d'abord, à

l'ordre international [...]. Hommage du vice à la vertu, les dictatures les plus autoritaires font soigneusement valoir les formes censées attester qu'elles se conforment, elles aussi, au modèle » (2000 : 7).

³ Les gouvernants autoritaires jouissent généralement d'une grande stabilité, surtout dans le monde arabe (à l'exception d'Habib Bourguiba, déposé par Ben Ali, alors premier ministre, et de Saddam Hussein, aucun gouvernant autoritaire n'a jamais été renversé depuis la mise en place de son régime). Ils ne vivent donc pas dans la peur d'être renversés ; en même temps, la logique du gouvernement autoritaire fait qu'ils connaissent ce que Paul Veyne a si bien nommé « la peur précise d'une sanction diffuse » et la « peur diffuse d'une sanction précise » (1976 : 279), c'est-à-dire la crainte d'un « coup » qu'ils n'anticiperaient pas ou ne pourraient pas pallier.

⁴ On nomme généralement « démocratisation », la mise en place de politiques et d'institutions destinées à aboutir au remplacement d'un régime et de gouvernants autoritaires par un régime et des gouvernants élus et soumis, à dates fixes, au jugement de l'opinion manifestée par le suffrage. On nomme « libéralisation », l'ouverture d'un régime autoritaire et l'assouplissement du contrôle qu'il exerce sur l'espace public. La libéralisation n'est pas destinée à amener une redistribution du pouvoir par le biais d'élections libres. Les politiques de « démocratisation » promues par les gouvernants autoritaires du monde arabe sont ainsi des politiques de

entraîner l'opposition dans un « jeu de consensus »⁵ bénéfique aux gouvernants. Il ressort de cela que les gouvernants ont, pour le moins, intérêt à ce que les politiques de « démocratisation » qu'ils promeuvent soient suffisamment crédibles pour atteindre les buts (cyniques) qu'ils se donnent. Cependant, ce jeu lui-même impose aux gouvernants de donner plus que la simple apparence mais un minimum de contreparties aux acteurs qu'ils espèrent convaincre de jouer avec eux ; c'est ainsi que la politique de libéralisation de l'espace public implique d'admettre, jusqu'à un certain point du moins, la publication des critiques et des griefs, sinon l'apparence libérale que les gouvernants autoritaires entendent donner et dont ils espèrent tirer partie n'est tout simplement pas produite. Ce que je veux soutenir à présent, c'est que, ce faisant, ils courent le risque de subir les conséquences normatives des choix (partiellement) stratégiques qu'ils font. De ce point de vue, la globalisation et la société civile s'avèrent favoriser paradoxalement des dynamiques libérales alors que, directement, ni l'une ni l'autre – malgré l'optimisme de bien des chercheurs⁶ – ne sont directement des vecteurs de démocratisation. L'affaire Sa'd ad-Dîn Ibrahim en offre un exemple. Je présente d'abord, pour camper en quelque sorte le décor, la situation des ONG en Égypte (I) puis l'affaire Sa'd ad-Dîn Ibrahim (II) et les conclusions que l'on peut (au moins provisoirement) en tirer (III).

I. Situation des ONG de défense de la démocratie, de la société civile et des droits de l'homme en Égypte

Beaucoup de militants des droits de l'homme, de la démocratisation et de la société civile sont issus des mouvements étudiantins et, plus particulièrement, des mouvements gauchistes ou nassériens. A l'instar des activistes marocains des années quatre-vingt, ils ont choisi d'abandonner la lutte politique, à la fois

« libéralisation », puisqu'elles ne visent qu'à faciliter le maintien des régimes en place (Brumberg, 2000 : 56). Sur la différence entre libéralisation et démocratisation, voir Brynen, Korany et Noble (1995 : 3).

⁵ Suivant l'expression de Rkia El Mossadeq (1995).

⁶ Voir, par exemple, la bibliographie dans Schwedler (1995).

parce que les thèmes qu'ils défendaient ne rencontraient plus d'échos⁷ et parce que le régime qu'ils combattaient était parvenu à imposer si lourdement sa primatie qu'il ne servait à rien d'espérer encore le combattre frontalement. C'est ce que fait remarquer Hafiz Abu Sayda, avocat et actuel secrétaire général de l'Organisation égyptienne des droits de l'homme :

J'ai participé à des mouvements politiques estudiantins en 1986. J'ai été torturé à cause de mon activité politique. Après cela, j'ai fait partie de l'organisation Amnesty international. En même temps, j'étais membre du parti nassérien jusqu'en 1994 et j'ai découvert que l'activité politique ne servait à rien parce que les dirigeants du parti nous interdisaient de manifester. Après deux ans, j'ai démissionné en étant secrétaire du parti à Maadi, parce que l'activité politique nécessite un espace. Il y a des personnes qui voient l'activité politique comme un crime donc tous ceux qui y travaillent sont des criminels et sont passibles d'emprisonnement à tout moment [...]. Les partis ont adopté la position d'être représentés au gouvernement mais pas de participer à la vie politique. Par conséquent la seule possibilité pour participer à la vie politique sont les syndicats puis les ONG [...]. Le parti gouvernant doit toujours préserver 90% des sièges du Parlement, et il ne produit aucun développement dans l'économie et cette majorité se reproduit depuis vingt années [...]. La multitude des partis ne reflète aucune démocratie mais c'est un message pour l'étranger qu'il existe une démocratie dans le sens où il existe des sièges sociaux pour les partis, des journaux, mais l'arrivée au pouvoir est considérée comme un crime (entretien été 2002).

Comme on le voit, le militantisme « civil » conserve une orientation oppositionnelle, entre la fin des années quatre-vingt et le début des années quatre-vingt-dix. Le thème des droits de l'homme est alors utilisé comme une référence quasi idéologique, ainsi que le fait remarquer Dina El-Khawaga (1997 : 236). C'est ainsi que cette organisation mènera de nombreuses enquêtes sur les atteintes aux libertés politiques, les arrestations arbitraires et la pratique de la torture, qui donneront lieu à autant de rapports. Toutefois, pour indéniablement oppositionnelle qu'elle soit, cette activité n'est pas concurrentielle. Les militants des droits de l'homme dénoncent des pratiques mais ne prétendent pas combattre le régime. Cet aspect

⁷ Comme le souligne Pratt (2003).

politique de l'activisme va, de plus, s'atténuer, au fur et à mesure que les militants se spécialisent sur leur objet. En effet, le travail en matière de défense des droits de l'homme demande, comme toute activité spécialisée, l'apprentissage de certaines techniques, en d'autres termes : une forme de professionnalisation. Tenant à assurer la crédibilité de leur organisation auprès des institutions étrangères ou internationales comme, plus spécifiquement, du Mouvement international des droits de l'homme, l'OEDH va s'approprier certains standards de la lutte en faveur des droits de l'homme : les protocoles internationaux définissant les étapes de l'enquête, les programmes de formation, l'action dirigée vers les agences gouvernementales nationales, l'apprentissage des formes et des limites de l'assistance juridique ou médiatique, la rédaction des rapports officiels et le repérage des institutions destinataires pertinentes (El Khawaga, 1997 : 237). Cette ouverture sur un plus large public comme sur des standards dépolitisés, puisque posés indépendamment des situations locales et centrés sur le respect des droits et non plus sur les causes de leur irrespect – en gros, il ne s'agit pas de stigmatiser les régimes autoritaires mais de leur demander de respecter leur propre droit –, favorise une nette atténuation de l'aspect militant de l'OEDH et l'entraîne vers une forme d'activité collaborative avec les gouvernants, puisqu'il s'agit désormais de les amener à respecter leur propre droit et leurs principes proclamés. Il est ainsi notable que l'orientation de l'OEDH sur la défense de ceux-ci induit une forte sectorisation de son activité (le respect des droits et non la critique du régime) en même temps que son relatif décadage de la scène nationale (il ne s'agit plus de « démocratiser » l'Égypte mais de l'aligner sur des standards internationaux), double mouvement qui limite de façon endogène, nous entendons par là : propre à son organisation, sa capacité à mobiliser un vaste public égyptien et, partant, à peser d'une manière ou d'une autre sur les décisions politiques. Cette sectorisation est particulièrement visible dans la création de centres de recherche (généralement non académiques) travaillant sur la société civile, la démocratisation, dont l'activité ne se démarque pas de celle des autres centres et superpose la figure du chercheur à la figure du

militant, moyen ultime d'énoncer des positions critiques, en limitant son engagement à l'affirmation d'une position de recherche. Le centre mis en place par Sa'd ad-Dîn Ibrâhîm – le Centre Ibn Khaldun – relève de cette dynamique et s'inscrit dans ce contexte.

II. L'affaire Sa'd ad-Dîn Ibrâhîm

L'affaire Sa'd ad-Dîn Ibrâhîm est constituée par les poursuites dont a été victime un activiste des droits de l'homme et des minorités, animateur influent de la société civile, professeur de sociologie à l'université américaine du Caire, longtemps proche de l'épouse du chef de l'État égyptien et jouissant, par son mariage, de la nationalité américaine. Cet activiste a été poursuivi au motif que le centre de recherche privé qu'il dirige – le Centre Ibn Khaldun – avait reçu, sans autorisation, des fonds de l'Union européenne destinés à favoriser la participation aux élections législatives de 2000 et de les avoir détournés, bien que les représentants de l'Union européenne aient témoigné en sens contraire, de manière réitérée, devant le tribunal⁸. On lui reprochait également d'avoir suggéré que les élections étaient truquées, de soutenir que les droits de l'homme n'étaient pas respectés et que les coptes faisaient l'objet de discriminations (Lafourcade & Yersin-Legrand, 2003 : 27). Arrêté le 30 juin 2000 avec d'autres membres de son centre de recherches, il avait été condamné, en première instance, à sept ans de prison. Emprisonné depuis sa condamnation, il a été libéré par décision de la Cour de cassation, dans l'attente de son jugement en appel. De nombreux diplomates assistèrent au prononcé de la décision (Belgique, Allemagne, Danemark, Espagne, Italie, Australie, Hollande, Canada, Grande-Bretagne, États-Unis). Lors du procès en appel, devant la Haute cour de sûreté de l'État, on reprocha, en outre, à Sa'd ad-Dîn Ibrâhîm de poursuivre des activités d'espionnage (*ibid.* : 40). A l'issue des débats, il fut à nouveau condamné à une peine de sept ans de prison. Les ambassadeurs des États-Unis et de Grande-Bretagne critiquèrent le jugement ainsi que l'Union européenne. Il s'en suivit une campagne

⁸ Sur les récents développements de cette affaire, voir Lafourcade et Yersin-Legrand (2003).

et une contre-campagne de presse aux États-Unis et en Égypte ainsi que le gel d'un reliquat d'aide américaine, destinée à favoriser l'activité économique. En février 2003, la Cour de cassation rendit un verdict définitif favorable à Sa'd ad-Dîn Ibrahim.

On ne saurait, maintenant, négliger l'accusation principale liée aux élections législatives égyptiennes de 2000. La particularité de ces élections fut, en effet, d'avoir lieu sous le contrôle strict de la magistrature, à la suite d'une décision de la Haute cour constitutionnelle, se fondant sur l'article 88 de la Constitution de 1971⁹. Jusqu'alors, le contrôle de la magistrature ne s'exerçait que dans les centres de dépouillement, ce qui permettait toutes sortes de trucages dans les bureaux de vote : bourrage des urnes, votes multiples d'une même personne, vote de personnes non inscrites... Lors des élections de 2000, ces trucages ne furent plus possibles, les magistrats jouissant généralement d'une indépendance reconnue. De plus, les gouvernants choisirent, comme ils l'avaient déjà fait auparavant, lors de l'annulation de lois électorales décidées par la Haute cour¹⁰, de tirer profit du respect du droit afin de parvenir, à la fois à bénéficier d'un gain en termes d'image de marque – « l'Égypte est un État de droit » – et d'ajuster leur pratique du trucage en fonction de l'évolution du contexte. C'est ainsi que le ministre de la Justice avait visiblement reçu comme consigne de préparer des élections « impeccables », ce qu'il fit en organisant, dans l'urgence mais avec beaucoup de soins, une formation spéciale en contentieux électoral pour les magistrats qui devaient présider les bureaux de vote. En même temps, la police s'activa pour empêcher les opposants les plus résolus, appartenant à la mouvance des Frères musulmans, de présenter leur candidature puis, dès le second tour de la première partie des élections¹¹, elle veilla à ce que les élec-

⁹ Sur cette juridiction indépendante et sur ce jugement, voir Bernard-Maugiron (2003).

¹⁰ *Ibid.* Ainsi que Bernard-Maugiron (1999 : 32-34).

¹¹ Le territoire égyptien a été divisé en trois zones, les élections ayant successivement lieu dans chacune des zones. Le mode de scrutin était le scrutin uninominal majoritaire à deux tours.

teurs favorables à ceux-ci, quand ils avaient pu se présenter, ne puissent pas déposer leurs suffrages dans l'urne, grâce à la mise en place de ce que l'on pourrait nommer des « barrages filtrants » autour des bureaux de vote. Pourquoi un tel acharnement et une telle mise en scène ?

L'acharnement est évident : le système politique égyptien est, *techniquement*, établi sur un système représentatif, c'est-à-dire qu'il faut que l'on n'y gouverne que si l'on est élu et que l'exécutif est normalement contrôlé par le parlement. Dès lors, les gouvernants ne peuvent demeurer au pouvoir que s'ils remportent les élections et ne peuvent diriger les choses comme bon leur semble que s'ils disposent d'une majorité au parlement. Bien sûr, ils pourraient tout à fait envisager de gouverner quand même, en utilisant des pouvoirs exceptionnels, en sortant constitutionnellement du régime représentatif et en s'appuyant sur leurs seules forces répressives. Mais ce n'est pas parce qu'une politique est praticable qu'elle est avantageuse et encore moins qu'elle peut être maintenue dans le moyen terme. Les régimes autoritaires ont aussi ce que l'on peut rapidement désigner comme des problèmes de « légitimité ». Pour le dire vite – et sans entrer dans des considérations weberiennes assez abstruses –, la légitimité d'un régime n'est au mieux que la capacité de celui-ci à ne pas donner l'impression qu'il ne possède pas de force intrinsèque. Or, si un régime s'appuie visiblement sur la seule répression, il démontre à la fois – pour l'intérieur comme pour l'extérieur – que les différents secteurs de la société ne le soutiennent pas et qu'il ne survit que grâce à la répression, ce qui le soumet à des critiques difficiles à parer, à des sanctions possibles et permet à l'appareil répressif de s'autonomiser suffisamment pour que ses dirigeants, pensant alors que les gouvernants ne sont soutenus que par eux, puisse envisager de les remplacer¹². Le

¹² On peut développer ce point dans la perspective des travaux de Michel Dobry sur les crises politiques (Dobry, 1986) et, notamment, sur la chute des régimes autoritaires d'Europe de l'Est (Dobry, 2001). Les coups et tentatives de coups d'État dans le monde arabe ressortent généralement de ce cas de figure.

respect des formes représentatives permet donc aux gouvernants d'étendre l'assiette du régime et de brouiller les cartes quant à leur représentativité effective. Pour autant, il ne faut pas que le respect des formes s'accompagne de la perte effective de contrôle du parlement : il convient ainsi de truquer les élections. On peut alors concevoir que l'initiative de Sa'd ad-Dîn Ibrâhîm ait déplu aux gouvernants, dans la mesure où elle risquait, non pas de modifier en quoi que ce soit leur contrôle des élections, mais d'interférer avec l'image qu'ils en donnaient et de laisser accroire que la société civile pouvait espérer intervenir dans la société politique, c'est-à-dire se mêler de sa reproduction même. En ce sens, elle constitue le dépassement d'une limite.

III. La double morale de l'histoire

Que faire ? Les gouvernants se retrouvent face à un dilemme caractéristique des situations de libéralisation : sanctionner le dépassement et contredire l'image libérale qu'ils entendent donner ; ne pas sanctionner le dépassement et s'engager alors dans un processus d'empiétement de la société civile sur la sphère politique. En laissant se développer de telles initiatives, le régime prend (ou craint de courir) le risque de voir les conditions de l'autonomie de sa reproduction interrogées publiquement, alors que, précisément, la libéralisation de l'espace public mise en place par l'actuel chef de l'État, dans les années quatre-vingt, avait comme contrepartie sa séparation d'avec la sphère politique, entendue dans le sens strict de la sphère de l'exercice et de la reproduction du pouvoir. Toutefois, en sanctionnant les dépassements, le régime se met visiblement en contradiction avec les valeurs dont il se réclame et qu'il prétend respecter. De ce point de vue, le discrédit qu'il subit est bien supérieur à celui que subirait un gouvernement explicitement autoritaire ; en même temps, le risque qu'il prendrait à laisser les opposants dépasser certaines limites est bien plus important, dans la mesure où le brouillage de l'identité autoritaire du régime entraînerait, soit, pour y remédier, un abandon pur et simple de sa « démocratisation » avec le coût sécuritaire, diplomatique et

économique d'une « reprise en main », soit la désaffiliation de ses soutiens qui anticiperaient alors sa chute en se reclassant en prévision d'un changement de régime et selon ce qu'ils imaginaient être l'évolution la plus probable. Les gouvernants autoritaires doivent donc veiller, à la fois, à ne pas perdre le contrôle de la sphère publique, tout en n'apparaissant pas comme opposés aux libertés qu'ils prétendent promouvoir. Ce n'est donc pas exactement le « tout changer pour que rien ne change » de Lampedusa mais le « ne pas trop changer et ne pas trop conserver pour que tout ne change pas » qu'il s'agit de mettre en œuvre.

Ceci nous dit en fait deux choses, l'une qui ne peut que renforcer le pessimisme et l'autre que l'on peut considérer d'un point de vue optimiste. Le point de vue pessimiste est que la société civile n'a pas les moyens de s'imposer en tant que telle au gouvernants¹³, ceux-ci pouvant toujours décider des limites imparties à l'activité de ses membres. La raison manifeste de ceci est que les ONG se caractérisent, d'abord, par leur dépendance vis-à-vis des agences de l'État (pour exister, recevoir des fonds...) et, ensuite, par la faiblesse de leurs bases militantes allant de paire avec le caractère extraverti de leur efficace (elles ne menacent que l'image de marque extérieure des gouvernants)¹⁴. Ceci apparaît dans le fait que des organismes comme le Centre Ibn Khaldun que dirigeait Sa'd ad-Dîn Ibrâhîm produisent des études et des rapports, et non des mobilisations ou même des pétitions. Au mieux, les ONG peuvent produire des figures d'activistes et des parcours militants qui parfois recourent des parcours d'opposants, mais, le plus souvent, en divergent, précisément parce que le passage à l'action civile – caractéristique, on l'a dit, de la reconversion des militants de gauche dans les années quatre-vingt¹⁵ – est consécutif à l'abandon de l'espoir de renverser les régimes en place ou de

¹³ Voir, par exemple, Layachi (1998).

¹⁴ Voir, par exemple, Ben Néfissa (2003) et Ferrié (2003).

¹⁵ Sur l'Égypte, voir El Khawaga (2003) et, pour une comparaison, avec le Maroc, donnant à voir la dimension régionale du phénomène, voir Mouaqit (1997).

pouvoir même s'opposer politiquement à eux. Née de l'abandon de la lutte politique, la société civile ne semble donc pas en mesure de constituer le lieu de sa renaissance. Néanmoins, le point de vue optimiste soulignera que la multiplication des situations de dilemme réduit la marge de manœuvre des gouvernants : ceux-ci, en effet, ne peuvent se protéger sans coût des conséquences non voulues des politiques de libéralisation qu'ils mettent en place. L'affaire Sa'd ad-Dîn Ibrahim a montré que chaque procès de l'activiste (première instance, appel et cassation) donnait lieu à une mobilisation internationale, à des campagnes de presse et à des sanctions financières qui impliquaient des justifications de la part de l'Égypte. On remarquera, de plus, que les gouvernants n'ont pu sortir du respect de la loi – de l'État de droit qu'ils revendiquent, en somme –, soumettant l'action publique à des conditions de procédure et de légalité, de sorte que les jugements à l'encontre de Sa'd ad-Dîn Ibrahim ont tous été annulés par la Cour de cassation. En fait, il semble que la stratégie suivie (dans le meilleurs des cas) ait consisté à utiliser les ressources de la loi afin de faire subir suffisamment de désagréments à l'activiste pour le décourager et décourager ceux qui souhaiteraient l'imiter. Cette manière de procéder souligne que les gouvernants autoritaires ne peuvent se dédire des contraintes référentielles – j'entends par là le respect affiché des normes « démocratiques » – propres aux politiques de libéralisation. En d'autres termes, la solidarité sans consensus impose des limites à la « délibéralisation » précisément parce que l'acceptation même stratégique de toute une série de normes et de standards globaux crée des réseaux d'obligation autonomes (relation avec les bailleurs de fonds, les États démocratiques et avec les citoyens eux-mêmes), de sorte que, même si la société civile n'est qu'un terme à la mode et le monde des ONG une fausse alternative à l'activité politique, l'une et l'autre ne sont pas mobilisées sans conséquences. Que les gouvernants autoritaires s'empêchent parfois dans celles-ci est un constat satisfaisant.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ADELKHAH F., 1991. *La Révolution sous le voile. Femmes islamiques d'Iran*. Paris, Karthala.
- ADELKHAH F., 1998. *Être moderne en Iran*. Paris, Karthala.
- BEN NÉFISSA S., 2003. *ONG et gouvernance dans le monde arabe : l'enjeu démocratique*. Le Caire, CEDEJ (coll. Études et Documents du CEDEJ).
- BERNARD-MAUGIRON N., 1999. « La Haute cour constitutionnelle, gardienne des libertés publiques », *Égypte/Monde arabe*, 2 : 32-34.
- BERNARD-MAUGIRON N., 2003. *Le politique à l'épreuve du droit. La Haute cour constitutionnelle égyptienne*. Bruxelles, Bruylant.
- BRUMBERG D., 2000. « Democratization in the Arab World? The Trap of Liberalized Autocracy », *Journal of Democracy*, vol. 13(4) : 56.
- BRYNEN R., KORANY B. & NOBLES P. (eds), 1995. *Political Liberalization and Democratization in the Arab World*, vol. 1: *Theoretical Perspectives*. Boulder, Lynne Rienner.
- DENGÈUX G., 2003. « Promouvoir la démocratie et la gouvernance dans les pays arabes : les options stratégiques des bailleurs de fonds », in BEN NÉFISSA S. et alii (dir.), *ONG et gouvernance dans le monde arabe*. Paris, Karthala/CEDEJ : 81-112.
- DOBRY M., 1986. *Sociologie des crises politiques*. Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.
- DOBRY M., 2001. « Les causalités de l'improbable et du probable : notes à propos des manifestations de 1989 en Europe centrale et orientale », *Cultures et conflits*, 17 : 26-45.
- EL KHAWAGA D., 1997. « Les droits de l'homme en Égypte : dynamiques de relocalisation d'une référence occidentale », *Égypte/Monde arabe*, 30-31.

EL KHAWAGA D., 2003. « La génération seventies en Égypte. La société civile comme répertoire d'action alternatif », in BENNANI-CHRAÏBI M. & FILLIEULE O. (dir.), *Résistances et protestations dans les sociétés musulmanes*. Paris, Presses de Sciences-Po.

EL MOSSADEQ R., 1995. *Consensus ou jeu de consensus. Pour le réajustement de la pratique politique au Maroc*. Casablanca, ss éd. (distribution Sochpress).

FERRIÉ J.-N. (dir.), 1996a. *Maghreb-Machrek*, 151 (Les paradoxes de la réislamisation en Égypte).

FERRIÉ J.-N., 1996b. « Prier pour disposer de soi. Le sens et la fonction de la prière de demande dans l'islam marocain actuel », in FERCHIOU S. (dir.), *L'islam pluriel au Maghreb*. Paris, Presses du CNRS.

FERRIÉ J.-N., 1997. « Solidarité sans consensus en Égypte : un cadre d'analyse », *Les Annales de l'autre islam*, 4 : 73-83.

FERRIÉ J.-N., 2003a. « Les limites d'une démocratisation par la société civile en Afrique du Nord », *Maghreb-Machrek*, 175 : 15-33.

FERRIÉ J.-N., 2003b. « Entering the "Virtuous Circle": the Strength of Democratic Designs in Egypt and Morocco », in KIENLE E. (ed), *Politic from Above, Politics from Below: The Middle East in the Age of Economic Liberalization*. Londres, Saqi Publishers.

GAXIE D., 2000. *La Démocratie représentative*. Paris, Monchrestien.

GELLNER E., 1967. « Democracy and Industrialization », *Archives européennes de sociologie*, vol. 8(1) : 23-49.

GILLEPSIE R. & YOUNG R (eds), 2002. *The European Union and Democracy Promotion: The Case of North Africa*. Londres, Frank Cass.

KERTZER D., 1988. *Rituals, Politics and Power*. New Haven, Yale University Press.

LAYACHI A., 1998. *State, Society and Democracy in Morocco. The Limits of Associative Life*. Washington, Georgetown University (Center for Contemporary Arab Studies).

LAFOURCADE F. & YERSIN-LEGRAND S., 2003. « Chroniques politiques égyptiennes 2002 », *Études et documents du CEDEJ*, 8-9 : 27. Le Caire, CEDEJ.

MOUAQIT M., 1997. « Le mouvement des droits de l'homme au Maroc : du makhzen à l'État de droit », in MAHIOU M. (dir.), *L'État de droit dans le monde arabe*. Paris, CNRS-Éditions.

PRATT N. 2003. « Hégémonie et contre-hégémonie en Égypte : les ONG militantes, la société civile et l'État », in BEN NÉFISSA S. et alii (dir.), *ONG et gouvernance dans le monde arabe*. Paris, Karthala-CEDEJ.

ROY O. & HAENNI P. (dir.), 1999. *Revue du monde méditerranéen et musulman*, 85-86 (Le post-islamisme).

SCHWEDLER J., 1995 (ed). *Toward Civil Society in the Middle East? A Primer*. Boulder, Lynne Rienner.

VEYNE P., 1976. *Le Pain et le cirque*. Paris, Seuil.

Résumé

A propos de l'affaire Sa'd ad-Dîn Ibrahim, l'article montre les limites de la démocratisation par la société civile. Celle-ci n'a pas les moyens de s'imposer aux gouvernants. En fait, les politiques de démocratisation n'ont pas pour but de conduire à la démocratie mais de satisfaire l'opinion internationale (notamment les bailleurs de fonds) et d'accroître la stabilité du régime. Toutefois, ces politiques placent les dirigeants autoritaires devant un dilemme : soit réprimer les activistes de la société civile quand il vont trop loin, mais perdre (provisoirement) les bénéfices de la libéralisation ; soit laisser faire les activistes et donner l'impression que le régime accepte de transiger, ce qui favorisera la multiplication des dépassements. De ce point de vue, les normes démocratiques, si elles ne transforment pas spontanément les régimes autoritaires, les placent devant de désagréables dilemmes.

Mots-clefs : société civile, démocratisation, autoritarisme, normes, globalisation.

Summary

« Civil Society », Authoritarianism and the Globalisation of Norms : An Analysis of the Effects of « Solidarity without Consensus »

Focusing on the Sa'd ad-Dîn Ibrâhîm affair, this article shows the limits of democratisation by civil society. The latter cannot assert its will over those in power. The aim of democratisation policies is not, in fact, to lead to democracy but rather to satisfy international opinion (in particular, financial backers) and to increase regime stability. However, these policies place authoritarian leaders on the horns of a dilemma: either crack down on civil society activists when they go too far, but lose (temporarily) the benefits of liberalisation; or let activists do as they wish and give the impression that the regime is willing to compromise, thereby favouring an increase in the number of actions going beyond acceptable limits. From this point of view, if democratic norms do not spontaneously transform authoritarian regimes, they do present them with unpleasant dilemmas.

Key-words: civil society, democratisation, authoritarianism, norms, globalisation.

* * *

**« OLD » AND « NEW » CIVIL SOCIETIES?
REFLECTIONS ON NGOs, STATE AND DEMOCRACY
IN BANGLADESH**

David LEWIS*
London School of Economics

A concept in re-emergence

This paper explores the concept of civil society in relation to Bangladesh politics and development¹. Although sometimes dismissed as merely another political fashion, the subject is important because « civil society » – usually the English term, but sometimes translated into Bengali as *shushil shamaj*, literally « gentle society » – is increasingly a subject of public debate in Bangladesh at various levels. Most obviously, international donor agencies have pushed the idea of civil society in relation to the « good governance » political and institutional development agendas of the 1990s. At the same time, articles regularly appear in the newspapers in Bangladesh, which debate the possible meanings and roles of civil society. For example, the Daily Star (18 February 2000) carried a long article by noted academic Professor Rehman Sobhan setting out the potential role of civil society initiatives to challenge the prevailing pattern of confrontational politics in the

*Department of Social Policy, London School of Economics, UK. email <d.lewis@lse.ac.uk>

¹ An earlier draft of this paper was presented at the South Asian Anthropologists Group (SAAG) meeting on September 12-13th 2001 at University College, London, where I was particularly grateful to Filippo Osella for his very useful discussant's comments.

country, which was then followed by an in-depth response by writer and journalist Iftekhar Sayeed (10 July 2000) arguing that civil society was simply another of the many «eccentric ideas» exported by the West which was leading people into a «wild goose chase». Even the government has taken to mentioning the need, from time to time, for consultations «with NGOs and civil society» over a number of policy issues and the GO-NGO Consultative Council (GNCC) was established by the government in the mid-1990s, with the assistance of various donor agencies, as a committee to build better complementarity between government and non-governmental organisations (NGOs).

Bangladesh has an extensive NGO community and many of these organisations have enthusiastically embraced the concept of civil society as part of their own quests for identity and legitimacy. Some of these NGOs speak of constructing alliances between different groups within civil society in order to mobilise citizens in support of political or social objectives. For example Proshika, one of the country's largest and most active NGOs, ran a campaign for pro-poor financial reforms under the banner of «*kaemon budget chai*» (what kind of budget do we want?) which brought a range of individuals and organisations from political parties, trade unions and community groups – including landless rural women leaders – face to face with the Minister of Finance in 1997 and helped set in motion at least the rudiments of a more consultative budgetary planning process. Another current Proshika campaign against religious extremism and intolerance led to a demonstration in Dhaka in August 2001 by a broad coalition against the local use of unofficial *fatwa* rulings by rural community leaders against local women, in support of a High Court ruling which had stated that these were unlawful, but about which the government had remained silent.

In common with many other countries in both North and South, there has been relatively little research by anthropologists (or other social scientists for that matter) on civil society in Bangladesh, either as an idea or an empirical reality, whether through ethnographic work, theoretical analysis or historical study.

The concept of civil society and its recent rise is undoubtedly linked to Western development fashions, to which Bangladesh is particularly vulnerable due to its still dependent position within the international aid system. But the concept is more than just a policy import – it is a current idea with multiple meanings and histories that are both contested and continuously transformed. The concept of civil society may therefore have the potential to illuminate important aspects of Bangladesh's social and political processes, both past and present².

Civil society as an idea is neither straightforward nor new. Definitional debates about the meanings of the civil society concept would require a paper in themselves and have in any case been summarised effectively elsewhere (Hall, 1995; Keane, 1998; Van Rooy, 1998). At a general level civil society is widely understood as « the population of groups formed for collective purposes primarily outside of the state and marketplace » (Van Rooy, 1998: 30) or as « an intermediate associational realm between the state and family populated by organisations which are separate from the state, enjoy autonomy from the state and are formed voluntarily by members of society » (White, 1995: 379). The roots of the idea of civil society are multiple. The Scottish enlightenment thinker A. Ferguson saw civil society in terms of the growth of moral responsibility, a socially desirable alternative both to the state of nature and the heightened individualism of emergent capitalism. On the other hand Hegel argued that if the emergent organisations of civil society were not balanced and ordered by the state, they would become self-interested and unlikely to contribute to the common

² Perhaps to a greater extent than in Bangladesh, in India civil society has been deployed in support of an idealized past. Gupta (2000: 164) has shown the ways in which a « contemporary conjoining of tradition with the concept of civil society » among social movements fed by disillusionment with the state has built a romantic vision of « society » and « cultural roots » which appears to unite both conservative and radical elements within Indian society. In their counter-arguments to this type of perspective on civil society Gupta, Mahajan (1999) and Beteille (2000) emphasize its interdependence with the state and with the modern concept of citizenship.

good. These approaches shaped the early evolution of the concept. Alexis de Tocqueville's nineteenth century account of the positive role played by associationalism in the United States brought an organisational focus to the idea of civil society. This perspective stressed the ideas of volunteerism, community spirit and independent organisational life as a form of protection against the state domination of society, and indeed as a counterbalance which could help keep the state accountable and effective. These latter ideas in particular have become highly influential today in discussions of social cohesion in Western societies and among international development donor agencies.

There are two main problems which arise within this general frame of thinking on civil society. The first is its normative character, which implies that civil society embodies particular types of organisational forms and certain kinds of positive values. Such normative accounts of civil society as a « good thing » have been influential in the ways in which the concept has recently been taken up by policy makers around the world. This has led to efforts to « build » civil society where it has been considered « absent », and to strengthen civil society where it is thought to be « weak ». Such ideas are premised on the idea that civil society can balance the state and the market in political terms by reducing the abuse of power, and in economic terms by becoming a third source of social service provision. While such ideas may resonate usefully within industrialised liberal democracies – although even here they are hotly debated – they may have limited value in countries where the state itself remains weak and limited in its basic capacities.

The second central problem is the notion of public space, which in civil society theory normally excludes the organisation and ties of family and kinship. Civil society is usually seen as being situated *beyond* the household, and for example Putnam (1993) argues that civil society is composed of groups whose horizontal ties cross-cut, and can be contrasted with, these communities of kinship. This idea is drawn from Putnam's reading of Banfield's notion of « amoral familism », which painted a picture of nuclear families whose values led them to maximise short-term self interest

at the expense of wider altruism. Putnam also argues that the organisations and networks of civil society generate horizontal relationships of trust and reciprocity, which can then form the basis for collective action, and contrasts these with the vertical relationships of patronage, which he sees as fostering dependence and self-interest rather than mutuality. Beteille (2000) argues that the idea of civil society is both Western and modern and makes a strong link between civil society and citizenship. If civil society requires the characteristics of openness and voluntarism (in contrast to kinship or traditions of caste), he argues, then it is apparent that many NGOs in India do not necessarily embody these characteristics. Although NGOs are often taken to be key civil society representatives, many – particularly those with a local, less professionalised character – find it difficult to free themselves from the ties of kinship loyalties in their structure and management.

A different strand of civil society thinking, which is far more ready to acknowledge conflict and ambiguity, has also been influential around the world. Drawing on the work of Gramsci, this perspective argues that civil society is the arena, separate from but enmeshed with state and market, in which ideological hegemony is contested, implying that civil society contains a relatively wide range of organisations which both challenge and upheld the existing order. Gramsci's ideas about civil society were taken up by dissident intellectuals and activists in the resistance to totalitarian regimes in Eastern Europe and Latin America in the 1970s and 1980s. These two different civil society traditions can therefore usefully be distinguished – the liberal and the radical.

It has been the liberal, organisational view of civil society exemplified by Tocqueville which has been most enthusiastically embraced by development agencies during the past decade in relation to countries such as Bangladesh, where NGOs have been extensively funded and efforts to build their organisational capacity and, sometimes, to widen their political roles have been made (Davis & McGregor, 2000). This preference can be clearly seen in relation to efforts by development policy makers to promote democratic institutions and market reforms in developing countries

– the so-called « good governance » agenda made popular in the early 1990s – which argues for building links of synergy between state, economy and civil society which would lead to balanced growth, equity and stability (Archer, 1994).

As a « new policy agenda » took root during the rest of the 1990s, stressing good governance on the one hand and neo-liberal economic policies on the other, NGOs became viewed as alternative or substitute service providers in health, education and agriculture, sometimes as part of privatisation policy (Robinson, 1993; Fisher, 1997). The dominance of this ideology obscured the potential value of other understandings of civil society alongside or in place of the neo-Tocquevillian one. For example, a Hegelian concept of civil society may be useful in understanding how access to and exclusion from public space and citizenship rights is historically organised within colonial and post-colonial contexts, while Gramscian ideas about civil society are relevant to understandings of organised resistance to systems of authoritarian repression. Drawing on the former, Beteille (1999) draws attention to the limited extent of citizenship rights accorded to « native subjects » by the British in India, while Jahangir (1986), drawing on the latter, highlights the long tradition of resistance in Bengal to colonial domination.

There are two other broader issues which are relevant to contemporary discussions of civil society. One is its essential fragility. This is reflected in Putnam's (2000) anxieties surrounding the « collapse » of community in the United States, where associationalism has declined to the extent that people now go « bowling alone ». This view problematises and even contradicts the efforts of governments and funders around the world to « build » civil society because, even in Putnam's account, the historical accumulation of social capital is conceived as a locally specific and essentially slow process. J.L. Comaroff and J. Comaroff (2000) also point out that there is an irony that while policy makers have become interested in how to « build » civil society in countries where it appears weak or non-existent, such as areas of the developing world, a high level of anxiety is being

generated in parts of the West where there is a belief that this scarce resource has somehow been « lost ».

A second concern is whether a concept which clearly has its roots in the West has relevance outside this context. Hann and Dunn (1996) acknowledge that a more generalised notion of civil society as « the ideas and practices through which cooperation and trust are established in social life » (p. 22) is useful, but they are sceptical of its ability – at least in the concept’s narrower forms – to provide useful analytical insights even in its original context of Europe. Hann and Dunn point critically, for example, to the way in which the civil society concept has come to imply a simplistic dichotomy with the state. Blaney and Pasha (1993), perhaps more realistically, acknowledge the increasingly universal relevance of the concept in relation to citizen rights within the post-Cold War landscape, but they also argue for the need to locate the analysis of the idea and practice of civil society more fully within both local and transnational historical contexts and processes.

In an influential paper on « the difficulty of studying the state », Philip Abrams (1981) wrote of the need to understand both the « state-system », as constituted by the existing institutional structure and practice which was visible in any society, and the « state-idea » which is projected and believed among people at different levels of society and at different historical points. It is possible to overcome some of the difficulties of studying civil society by using a similar distinction in which we disentangle the system of organisations and practices which may be said to comprise civil society in Bangladesh from the different ideas and perceptions of the civil society idea which also shape policy and practice.

State, NGOs and Donors in Bangladesh

Unlike many other countries around the world where international and Northern development NGOs tend to predominate, Bangladesh has an unusually large number of « indigenous » development NGOs. One report recently estimated there to be in the

region of 22 000 organisations (DFID, 2000). Most of these are local, very small and voluntaristic but a few have grown dramatically in the past two decades to become some of the largest indigenous NGOs found anywhere in the world, with multi-million dollar budgets, high rise offices and not-for-profit business concerns. Between 20% and 35% of the country's population is now believed to receive some services – usually credit provision, health or education services – from an NGO. NGOs began working predominantly in rural areas, but have now expanded their programmes into urban contexts. The reasons for this distinctively NGO-centred organisational landscape in Bangladesh are varied, but include a combination of (a) the existence of local traditions of voluntary action, deepened through recent extreme experiences with natural disaster and war; (b) the massive influence of foreign aid since independence in the form of both resources and a foreign organisational presence and (c) the existence of a state formation that is characterised by limited service provision and a rigid bureaucratic character.

Before Bangladesh emerged as an independent nation in 1971 there had long been traditions – as found in most societies – of community organisation and voluntary action. Private voluntary work was undertaken by better-off members of the community in organising schools or mosques and relief was provided for the victims of natural disasters. Religious charity has long been part of rural life. In the villages, the Islamic duty of *zakat*, the payment of one fortieth of one's income to the poor, is an important part of social life for Muslim Bangladeshis and among Hindus it has long been customary to provide food to *sadhus* and *faqeers* (Zaidi, 1970). From the colonial period onwards, Christian missionary work embodied elements of voluntary activity in the fields of education and health, and contained antecedents of some of the community development approaches of contemporary NGOs. Self-help village level organisations, such as the *Palli Mangal Samitis* (Village Welfare Societies) became common in many districts from the 1930s onwards, often encouraged by local administrators in a combination of local good works and the

building of local patronage relationships. Later, in the Pakistan period, the village farmer cooperative model was introduced, although this was more a mechanism to distribute government patronage in the form of subsidised agricultural inputs than a spontaneous form of self-organisation by farmers (Khan, 1989).

The national emergency which followed the independence war and the cyclone which came immediately afterwards was formative for the sector. Writers such as Korten (1990) have pointed out the ways in which large scale disasters may lead to collective efforts which provide the foundation for an NGO sector to emerge. The massive international relief effort which followed independence provided familiarity with and experience of the « aid industry » and facilitated subsequent access to funds. The opportunity to gain access to external resources led to a new group of organisations, often led by a single entrepreneurial founder-leader, which built further on the local traditions of voluntarism and self-help outlined above, as well as the growing influence of ideas such as those of P. Freire and E.F. Schumacher. At the same time, new vertical relationships were created between groups of local people and external service providers (Hasan, 1993; Lewis, 1993).

The second factor in the rise of Bangladesh's NGO sector is the powerful role played by foreign aid. Bangladesh has since 1971 remained heavily dependent on international aid at a level of just under US\$ 2 billion per year, according to Hossain (1990), although it is now declining both in real terms and as a proportion of GNP. There has been a large increase in funds going to NGOs, from US\$ 120 million in 1991 to US\$ 188 million in 1994-95 (World Bank 1996). It is now estimated that NGOs receive about 17% of the total aid flows disbursed to Bangladesh (DFID, 2000). Nevertheless, the study reports that of the 22 000 NGOs active in the country, only 1 250 receive foreign assistance (DFID, 2000), implying that many of the country's NGOs rely on voluntarism, government funds or philanthropy. Of those organisations which do receive foreign funds, the distribution is heavily skewed towards a relatively small number. Although there has been a proliferation of local NGOs in

Bangladesh, figures indicate that more than 85% of all funds are consumed by a group of about ten large Bangladeshi NGOs. Of these, the Bangladesh Rural Advancement Committee (BRAC) and Proshika are perhaps the best known. These NGOs are now comparable in size and influence to some government departments, bringing fears in some quarters of a « parallel state ». However, it is important to note that many of Bangladesh's larger NGOs are achieving considerable success in reducing their dependence on donors, partly through levying administrative charges on their revolving loan funds which are used for credit programmes, and partly through increasingly successful business ventures – such as the Aarong department stores run by BRAC – the profits from which can be ploughed back into the organisation.

Thirdly, state failure is a commonly cited explanation for the growth of Bangladesh's NGO sector. Although there were many international NGOs which arrived in Bangladesh in the wake of the humanitarian crisis of 1970-71 produced by the aftermath of war and a massive cyclone. Hasan (1993: 94) shows that relatively few indigenous NGOs were established immediately after independence in the period between 1972 and 1975 when « there was a great deal of expectation that the government would take care of the rural people ». The rapid evaporation of such high expectations and the gradual narrowing of the available democratic political space led activists and social entrepreneurs to search for new organisational structures with which to address public problems and to build personal careers. The efforts of Sheikh Mujib, increasingly challenged by political opposition to his regime, to create a one party state in 1975, led to the reintroduction of military-bureaucratic rule which lasted until 1990. NGOs became attractive to activists inspired by progressive political or developmental agendas, but who were unwilling or unable to enter formal political institutions³. Continuing levels of widespread

³ The contrasting of « civil » with « militarized » society is another common way in which the idea of civil society is understood in some quarters in Bangladesh. Since the end of military rule in 1990 many have

poverty across the country led in the 1970s and 1980s to widespread disillusionment with the government's efforts at rural development which consisted of half-hearted attempts to build formal village co-operatives, a reliance on trickle-down economics for the poor and seemingly endless reorganisations of local government structures aimed at penetrating rural society more fully.

The Bangladesh state can be characterised variously as both « strong » and « weak » depending on whether this is assessed according to its formal presence and power or the according to the quality of the services it provides to its citizens. According to Davis and McGregor (2000: 56) the state in Bangladesh remains a source of « considerable bureaucratic power, underpinned by a latent military threat », though extensively penetrated by wider social relationships of patron-clientism, rent-seeking and corruption, and patriarchal ideology. McGregor's notion of the « patron state » makes the argument that

... the state is seen to organise the delivery of development resources so as to act as the patron of last resort, thus securing micro-level patron-client relations which contribute to the reproduction of poverty.

While seeking to build and maintain strong patronage relationships, and directly or indirectly backed by the military, the state nevertheless remains weak in terms of citizen accountability, its capacities to provide social welfare provision or ensure an independent judiciary, to collect taxes or to represent the interests of the poor. In a similar vein Wood (1997) argues that Bangladesh could be moving towards having a « state without citizens ». The state has, as a result of these patronage relationships and the ideology of structural adjustment, « discarded » its responsibilities for service provision and citizen accountability through the « franchising out » of certain key state functions to NGOs and the

seen the challenge of building democracy in the post-military era in these terms. For example, this view comes across in the recently published memoirs of Z.R. Siddiqi (2001), a former Vice Chancellor of Jahangirnagar University and Government Advisor.

private sector, which now cater – inadequately – to citizens as « consumers ».

Following Migdal (1988), Sarah White (1996: 10) identifies Bangladesh as a « weak state » in a « strong society ». For example, the government's repeated attempts through successive regimes to reorganise local administrative units, prohibit dowry or redistribute *khas* land (land which emerges from changing river and coastal systems which the government has earmarked for distribution to the poor) have all proved largely unsuccessful. In terms of legitimacy, the Bangladesh state is still 30 years later engaged in a search for a Bengali identity that is distinct from India and a Muslim identity separate to that of Pakistan. The existence of a range of social, economic and political interests which act effectively upon the state suggests a dynamic and strong society which is apparent from both the social entrepreneurship apparent in the formation of so many NGOs, as well as in the political mobilisation and widespread corruption. This view also draws on the work of Blair (1997) who suggested that the proliferation of interest groups in civil society potentially creates a political « gridlock » which can then paralyse democratic processes and economic life. In Bangladesh, interest groups in the form of political parties and associated groups frequently call for stoppages (*hartals*) and pursue political action outside formal political institutions. Indeed, the political opposition in Bangladesh has since 1991 routinely boycotted parliament, lending Bangladesh's democratic institutions a hollow shell quality through which very little « real » democratic process is visible. White suggests therefore that « civil society » has encroached on the state which « ... is unable to guarantee the basic rights of any who have not the power to seize it for themselves » (p. 10). The logic of this position in policy terms is not to « build » civil society, as the good governance agenda has argued, but instead to strengthen the accountability and effectiveness of state provision.

The NGO sector in Bangladesh is diverse in terms of organisations and approaches. Most NGOs in Bangladesh can still be broadly situated along a continuum which runs from primarily economic activities such as service delivery, credit and income

generation to more radical « political » approaches which emphasise Freirean notions of « conscientisation » and « empowerment ». For example, the Grameen Bank, established by a Chittagong University economic professor initially as an « action research » project, went on to develop a model of credit provision for landless women without demanding collateral as an alternative to traditional moneylenders who demanded high interest rates and other favours or formal banks which catered only to the elites (Holcombe, 1995). On the other hand, Nijera Kori is an example of the more radical empowerment-based NGO, which has been active, for example, with a strong local political protest against shrimp production in the south west of Bangladesh and with the struggle to gain access to government *khas* land for the landless. However, the majority of NGOs have opted for the credit-based approach which is both economically sustainable and highly attractive to foreign donors (Hashemi & Hasan, 1999).

Until recently, the NGO sector remained somewhat isolated from elements of wider society and made little explicit reference to the idea of civil society in terms of discourse or practices. For most of the 1980s, the activities of NGOs tended to be met with scepticism by activists, the middle classes and the media, which saw NGOs as self-interested and accountable only to foreign donors. Confining their work instead to narrowly defined development activities, most NGOs played no role in the mass movement against General Ershad between 1987 and 1990, belatedly lending their name to a statement of support in the last days of the campaign when it was finally clear that the government was going to fall. From the mid-1990s this has begun to change, with the global fame of the Grameen Bank and the efforts of NGOs such as Proshika to seek a higher public profile and to build alliances with women's organisations, the media, trade unions and political groups. This was encouraged by the « good governance » aid agenda, which has supported the addition of a third type of strategy for NGOs – that of policy advocacy and influence. For example, the Proshika added a new dimension to its work with the creation of an Institute for Development Policy Analysis and Advocacy (IDPAA) in the early

1990s. IDPAA and its allies have campaigned on a wide variety of social, political and environmental issues.

The mass movement which emerged against the Khaleda Zia regime in the mid-1990s also made it clear that some NGOs, through the umbrella organisation Association of Development Agencies in Bangladesh (ADAB), were indeed prepared to play a more proactive role in national politics. In the election of 1996 ADAB coordinated a Democracy Awareness Education Programme through which 15 000 trainers ran awareness raising workshops across the whole country, contributing to an impressive voter turnout of 74% (Ashman, 1997). While these kinds of activities have generated only low levels of conflict with established interests, others have not. For example, the efforts of *Gono Shahajjo Sangstha* (GSS) to promote its landless group members as candidates in local union *parishad* elections in Nilphamari was met with violent resistance by local landlords, who burnt down the NGO's schools, attacked staff and members and conducted a house to house search to confiscate books and publications (Hashemi, 1995). Partly as a result of this more « political » role, public perceptions of NGOs have increased dramatically in recent years, but there has been a price for increased political involvement in that certain organisations – such as Proshika and Nijera Kori – are often identified in the public mind (rightly or wrongly) with the ruling Awami League political party. Also, local critics of the role of the aid industry in Bangladesh are critical of this new idea of *shushil samaj* – popularised in the press by some radical, but still donor-funded NGO leaders – as just another example of the ways in which powerful local clients of the aid machine are seeking to insinuate a new vocabulary of potentially suspicious outside ideas into social political life.

The expansion of NGO roles into new societal « spaces » is not confined to the political sphere. Economic activities by NGOs are also growing. For example, BRAC has recently established its own university, partly in response to the closing off of public space within the old universities which have been paralysed by continuing political violence. New private universities for the growing urban

middle class are also proving highly profitable, tapping a market where high fees are nevertheless lower than alternatives overseas. Many NGOs have trading concerns (such as printing, clothes, computer services) through which they are progressively reducing the dependence on foreign aid and building a stronger local resource base. These business concerns, while raising NGO profiles, also bring accusations of profiteering for personal gain from sections of the public, and allegations of unfair competition from the business community.

Bangladesh is commonly regarded as possessing a « strong » civil society in terms of its NGO sector. But such a view oversimplifies because (a) all too often only NGOs are equated with « civil society », thereby ignoring other organisations and forms of action (Howell & Pearce, 2001); (b) analyses of civil society in Bangladesh tend to see it as a new phenomenon and pay insufficient attention to wider historical and political processes (Hashemi & Hasan, 1999); and (c) because it is generally unwise to assume – as liberal accounts of civil society tend to do – a simple dichotomy between civil society and the state, between kinship communities and civil society, or between vertical and horizontal ties. The following section briefly explores some of this complexity.

Unpacking « Civil Society »: « Old » and « New » Civil Society in Bangladesh

The tendency simply to equate the high profile NGO sector in Bangladesh with a resurgent civil society brings the danger that the long history of state/society struggles in the country are obscured. What Hashemi and Hasan (1999: 130) call « traditional » civil society organisations – students, lawyers, journalists, cultural activists, etc. – have historically played a monumental role in the struggle for Bengali nationalism, for building a secular society and for democratic rights. In fact the movement against the military dictatorships of Ayub Khan and H.M. Ershad, and even the war of independence, were often led by civil society organisations rather than narrow political parties.

The role of these « old » pre-NGO civil society organisations of course changed over time as what began as a relatively diverse range of citizen groups and interests gradually became part of a narrower, organised political movement under the Awami League party.

Organised resistance in the cultural sphere in the form of the « language movement » in the 1950s – which asserted the Bengali language against the Urdu imposed by the West Pakistan leadership – gradually took on more explicitly economic and political dimensions and then later became absorbed into the post-1971 state apparatus. It also took the form of a nationalist civil society rooted in the democratic struggle for autonomy and eventually independence (Rahman, 1999). As Jalal (1995: 90) shows, after the liberation of Bangladesh, Mujib was able to use the Awami League's party organisation at least in part to « establish state control over society ». Jahangir (1986: 44) describes the ways in which the Awami League government by 1975 secured the « suspension or destruction of rival trade unions, student and youth fronts » and the control of « pressure groups and potentially alternative points of organised political power ». In Blair's (1997) distinction, this eventually led to the cooption of much of « traditional » civil society into official organisations and party-affiliated groups in the fields of rural development, welfare, arts and culture. Jahangir (1986) also describes the militarisation of Bangladesh's « civil » society in the 1970s under the military regime of Zia Rahman in the sense that military priorities took precedence over social priorities for example in changing budget levels.

But it also contributed to the emergence of « newer » organisations of civil society in the form of development NGOs, pressure groups and various umbrella organisations which are concerned with poverty, civil rights, gender and democracy. The broadening of these struggles against military rule at the domestic level, and later in support of a greater level of engagement between citizens and democratic political institutions, has gradually broadened and diversified civil society action to include a wide

range of organisations and viewpoints with many of the NGOs as well as a ranger of other secular and religious organisations taking part (Rahman, 1999).

The boundaries between state and civil society, arguably always ambiguous as Hann and Dunn (1996) point out, are constantly shifting over time. Such blurring of boundaries is apparent in the ways in which elements of « old » civil society were absorbed into the post-1971 state, but it is also apparent among many of the « new » civil society organisations. Although the relationship between NGOs and the government is still normally characterised as one of tension and distrust, White (1999) argues that the oppositional relations between NGOs and the state are largely « mythic », linked as they are through family ties, contracting relationships and an often overlapping dependence on foreign donors. At the same time, the depoliticisation of development problems through the now ubiquitous policy language of government/NGO « partnership » brings NGOs and state together into relationships of collaboration, for example in state contracting to NGOs for service delivery – what Sanyal (1990) has termed « antagonistic cooperation » and the World Bank (1996) terms « pursuing common goals ». S. White (1999) argues that both common interest models of state and civil society partnership *and* simple oppositional models of civil society balancing the state therefore need re-examining.

Religious organisations and philanthropic activity may also be included in civil society, and here the distinction between old or new may easily become blurred. On a recent return visit to my own place of village fieldwork in Comilla in August 2000, I found a substantial growth since the late 1980s of NGO-based activity in the area by at least four different organisations, co-existing with other forms of organised self-help, individual elite philanthropy and local patronage at the community level⁴. For example, a village association had been started amongst a small group of the better-off

⁴ The support of the Nuffield Foundation which provided a grant which helped finance this fieldwork is gratefully acknowledged.

youth to provide sports facilities and a youth club, and to generate savings. A local doctor who had left the village many years ago for a successful career in Dhaka, and who had earlier funded the village *madrasar* school, who was now ill with cancer, had provided funds for an orphanage to be built in the village. Another successful villager who became a chief of police in Dhaka had established a secondary school in his name, and secured municipal funds for its running costs through his relationship with local political leaders in the nearby town. This link was now part of a wider effort to bring the village under the local municipality which would bring new services such as a gas supply to the village.

Earlier, we saw how relationships within civil society may be characterised by conflict as well as by harmony. The work of NGOs in rural Bangladesh has generated some well-publicised cases of violent conflict between local religious groups and NGO field staff and clients. These cases have sometimes been used as evidence that NGO programmes which challenge local gender norms – female literacy and education, awareness raising in relation to women’s rights – are proving influential. In 1994 women NGO field workers were assaulted in Manikganj and Sitakanda, and more recently in Brahmanbaria BRAC schools and staff were attacked (Rahman, 1999). For some, this is evidence of clashes between the forces of local religious conservatism and NGOs as purveyors of Western modernity, perhaps best symbolised by growing numbers of female NGO field staff now visible riding motorcycles in remote rural areas. Others have sought to explain such incidents as part of ongoing disputes over patron-client relations or land-related conflicts in which NGOs are merely convenient scapegoat targets, perhaps by threatening established interests by positioning themselves as « new patrons » as Devine (1998) has argued. Religious organisations may also be considered a part of civil society, and such cases are examples of intra-civil society conflicts we would expect to find within radical theories of civil society.

Like NGOs, religious organisations may also see themselves as acting in pursuit of the public good in response to local problems. For example, during 2001 in the Gopibagh area of

Dhaka's Mirpur district, the leader of one mosque has helped organise a community initiative designed to resist the problem of organised crime – believed to be linked upwards to political parties – experienced by local traders and residents in the neighbouring streets. Having issued whistles to local shop keepers and provided wooden clubs to the congregation of the mosque, the activities of local touts and extortionists are believed to have been successfully reduced. A number of those accused were pursued and then beaten to death by a group of angry citizens carrying out a form of « instant justice ».

Conflicts within civil society are not confined to tensions between religious and secular organisations or perspectives. In the 1980s, the efforts of one NGO to campaign for an essential drugs policy which would limit the importation of costly branded products primarily for use by urban elites and would draw up a list of widely-used medicines which could be produced more cheaply locally was opposed by the medical profession association since the status quo delivered extensive kickbacks to many Dhaka-based doctors (Chowdhury, 1996). Such cases – along with recent highly publicised cases of the fall from grace of one major NGO-GSS, over an alleged corruption scandal – also serve to remind us of the dangers of the liberal vision of an too-benign view of civil society and the existence of what Keane has called « uncivil society » – though of course such judgements about actions taken by organised groups in pursuit of their own or a community's interests very much depend on the values and beliefs of the observer.

While earlier analyses of the rural power structure by NGOs (for example, BRAC's 1978 study of « The Net ») emphasised patron-client relations as a problem – such the need to challenge rural informal moneylending institutions through providing an alternative source of low cost loans – both Devine (1998) and McGregor (1990) emphasise the role of NGOs themselves as potential patrons. In addition to opening up new political spaces, some NGOs may have also come to occupy more familiar older ones as they – rather than government or traditional moneylenders – become important in distributing resources and

mediating with other power structures on behalf of « the poor ». There are allegations increasingly heard that certain NGOs have begun to encourage their group member clients, whom they provide with credit and other services, to vote for a particular political party at the coming general election in return for continued support from the NGO. The idea of NGOs as patrons is supported and developed further in a recent paper by L. Karim (2001) who finds evidence that some NGOs have used their economic power as lenders to exercise political power by delivering votes to political parties.

Furthermore, the internal structures of NGOs may also reproduce patron-client ties within. Some advocates of civil society have seen organised groups as microcosms of democratic governance and egalitarian practice, which are then likely to contribute to wider norms of reciprocity and trust. For anyone who has worked with the larger NGOs in Bangladesh, such expectations are not widely observable. As White (1999) argues, the informal familial terms of address common in NGOs of « *bhai* » and « *apa* » contrasts with the formal « *sahib* » of the government office, yet also reflects the personalised, charisma-driven power relations which exist within NGOs. Wood (1997) sees patron-client relations as being transferred from wider contexts of social relations into these NGO structures despite the appearance of these structures as rational bureaucratic systems, yet also acknowledges the practical role of kinship and patronage networks in the recruitment of staff by NGO leaders in order to ensure loyalty and reduce risk within an often hostile wider institutional environment.

The crucial turning point for bringing the « old » and « new » streams of civil society closer together, and into a more mainstream position in relation to the general public, was the « people power » protests which brought down the military regime in 1990 and returned Bangladesh to a democratic system. Although they joined at the last minute, the NGOs were publicly seen to play a political role alongside the rest of civil society concerned with challenging the « military » with the « civil ». Today there are tentative new links between old and new civil society in the form of alliances which stretch between left-leaning NGOs, trade unions, women's

organisations and sections of the press, such as the *Oikabaddo Nagorik Andolan* (United Civil Society Movement) in which Proshika and a range of other civil society actors mobilised more than half a million people in February 2001 with a comprehensive set of demands to government on democratisation, human rights and poverty reduction.

Whether the state – and ultimately the donors – have « captured » NGOs and civil society in Bangladesh, as Hashemi and Hasan (1999) imply, or whether society has « captured » the state in White's (1999) Migdal-derived model, is a question that requires a more detailed analysis than is possible here, and depends on distinguishing more carefully both the strong and weak characteristics which can co-exist simultaneously within the Bangladesh state.

Conclusion

Much of the discourse of civil society in Bangladesh which emerged in the 1990s clearly originates from the agendas of international donor agencies. These agendas have included the ideologies and policy of structural adjustment, the policy of mixed provision of welfare services, in some cases at least models of citizen action designed to improve processes of democratic accountability. This paper has attempted to explore the limits of such conceptions of civil society, which despite some positive aspects, fail on the whole to address a range of complex realities.

Civil society in Bangladesh cannot be really understood without exploring the organisational and moral diversity of civil society, the ways in which state and civil society are often closely interlinked with each other in relations of both cooperation and conflict, and the manner in which these changing relationships within both « old » and « new » civil society have played out over time. Nor can we ignore the ways in which a range of conflicts are reproduced within civil society itself, and the need to acknowledge the existence of elements of « uncivil society ». The concept of « civil society » has normative dimensions, but these are clearly

open to contestation and negotiation. For some NGOs, the language of civil society has been attractive because it has helped with the process of legitimising relatively new organisations which have recently begun seeking to build clearer links with the rest of « society ». In some cases this is linked to the wider process of trying to build new forms of support and legitimacy and disengaging with the international aid industry either through necessity as the availability of funding becomes tighter or by choice as the need to construct a clearer local identity becomes more apparent.

This dominant discourse of civil society obscures both the contemporary diversity and the historical complexity of « civil society » in Bangladesh. Recent analytical accounts are becoming more sensitive in providing a critique of the imported donor model of civil society which tends to obscure issues of patronage, conflict and power and which privileges the « new » civil society represented by the country's high profile NGO sector (White, 1999; Davis & McGregor, 2000). A relativisation and broadening of the definition of what constitutes civil society in Bangladesh to include a wider range of organisations – such as religious groups – and a wider range of practices – such as patronage – can offer analytical insights into the complex, shifting and ambiguous nature of the boundaries between state, civil society, kinship networks and the market.

Local meanings of the civil society concept already encompass far more than simply the identities and activities of the NGOs. One example of a distinctive local civil society innovation is the set of principles and mechanisms which have been adopted since 1990 of the ninety day neutral caretaker government, appointed in order to oversee elections to ensure fair elections. This was an outcome of the engagement between citizen groups and the state in the mass movement against General Ershad. The system was successfully operated during elections in 1991 and 1996, although in 2001 there has been considerable controversy surrounding allegations from the defeated Awami League party that

the caretaker government did not observe impartiality and was this time captured by opposition interests.

It is necessary to go still further beyond the activities of NGOs and the governance models of foreign donors to include an examination of local institutions and religious groups. This would include a close investigation of the transnational flows of what might be termed « Eastern aid » from the Gulf states which, for example, has for many years been strengthening the power of village *madrasar* schools and local religious leaders. The analysis of areas of transnational resource flow would also need to include the increasingly important economic role of remittances from Bangladeshi resident overseas. Such flows may also have organisational implications. A recent newspaper article in the weekly Dhaka newspaper *Friday* advocates the creation of a new transnational Bangladeshi non-governmental organisation which can harness « the energy and expertise of the non-resident community ». For example, Bangladeshi organisations in Britain were highly visible in mobilising resources in the 1998 floods, and in the United States are active in current lobbying the US government and international community over immigration issues. The transnational dimension of civil society is an increasingly important area for analysis and as Ferguson (1998) shows, the increasing importance of horizontal, transnational identities and linkages complicates further the idea of a simple state/civil society dichotomy.

Despite the growth of local and international civil society debates in relation to Bangladesh, the deepening of democratic process beyond the merely formal remains elusive and patronage is still the institution that is most useful for understanding social and political life in Bangladesh. There is too frequently a confusion in the literature between « society » and « civil society ». If *society* has encroached upon the state, can we say, as White (1999) seems to argue, that « civil society » has also done so? In Putnam's version of civil society, patronage and kinship are explicitly excluded from the horizontal ties of trust and reciprocity which characterise it. In Gellner's (1996) writing, civil society stands in

opposition to the « tyranny of cousins ». If one takes on board the essential idea of civil society and its necessary relationship to modern citizenship and democratic institutions, it is clear that much so-called « civil society » in Bangladesh is really nothing of the kind.

There is still something to be learned from other local « versions » of the civil society concept, if only as a keyhole through which to observe and analyse important political processes and social relationships. A more inclusive, locally adapted idea of civil society might acknowledge the role of vertical social relations, the blurring of boundaries in Bangladesh between civil society and household and kin networks as well as with the state and the market, and ongoing relations of conflict and contestation. Within such a view, civil society therefore becomes a potentially useful entry point for the analysis of important social, economic and political themes, such as the changing expectations on the part of citizens towards the state, the changing influence of transnational actors on social and economic realities and the changing nature of the patronage systems which help to structure political and economic life in Bangladesh.

BIBLIOGRAPHY

- ABRAMS P.**, 1981. « On the Difficulty of Studying the State [1977] », *Journal of Historical Sociology*, 1(1) : 58-98.
- ASHMAN D.**, 1997. « The Democracy Awareness Education Program of the Association of Development Agencies in Bangladesh (ADAB) », *Discourse: a Journal of Policy Studies*. Dhaka, IDPAA, Proshika.
- BETEILLE A.**, 1999. « Citizenship, State and Civil Society », *Economic and Political Weekly*, 34-36(4), September : 2588-2591.
- BETEILLE A.**, 2000. « Civil Society and the Good Society ». XIIth Zakir Husain Memorial Lecture, 22 February. New Delhi, Zakir Husain College.

- BLAIR H., 1997. « Donors, Democratisation and Civil Society: Relating Theory to Practice », in HULME D. & EDWARDS M. (eds), *Too Close for Comfort? NGOs, States and Donors*. London, Macmillan.
- BLANEY D.L. & PASHA M.K., 1993. « Civil Society and Democracy in the Third World: Ambiguities and Historical Possibilities », *Studies in Comparative International Development*, 28(1), Spring : 3-24.
- COMAROFF J.L. & COMAROFF J. (eds), 2000. *Civil Society and the Critical Imagination in Africa: Critical Perspectives*. Chicago, University of Chicago Press.
- DAVIS P.R. & MCGREGOR J.A., 2000. « Civil Society, International Donors and Poverty in Bangladesh », *Commonwealth and Comparative Politics*, 38(1) : 47-64.
- DEVINE J., 1998. « Empowerment and the Spiritual Economy of NGOs in Bangladesh ». Paper to European Network of Bangladesh Studies, Fifth Workshop, University of Bath, 16-18 April.
- DFID, 2000. « Partners in Development: a Review of Big NGOs in Bangladesh ». Dhaka, UK Department for International Development (DFID).
- FERGUSON J., 1998. « Transnational Topographies of Power: Beyond "The State" and "Civil Society" in the Study of African Politics ». Draft mimeo, Department of Anthropology, University of California, Irvine.
- FISHER W.F., 1997. « Doing Good? The Politics and Anti-Politics of NGO Practices », *Annual Review of Anthropology*, 26 : 439-464.
- GELLNER E., 1995. « The Importance of Being Modular », in HALL J.A. (ed), *Civil Society, Theory, History, Comparison*. Cambridge, Polity Press.
- GUPTA D., 2000. *Culture, Space and the Nation State: From Sentiment to Structure*. New-Delhi, Sage.
- HALL J.A. (ed), 1995. *Civil Society: Theory, History, Comparison*. Cambridge, Polity Press.
- HANN C. & DUNN E. (eds), 1996. *Civil Society: Challenging Western Models*. London, Routledge.

- HASAN S., 1993. « Voluntarism and Rural Development in Bangladesh », *Asian Journal of Public Administration*, 15(1) : 82-101.
- HASHEMI S.M., 1995. « NGO Accountability in Bangladesh: NGOs, State and Donors », in EDWARDS M. & HULME D. (eds), *NGO Performance and Accountability: Beyond the Magic Bullet*. London, Earthscan.
- HASHEMI S.M. & HASAN M., 1999. « Building NGO Legitimacy in Bangladesh: the Contested Domain », in LEWIS D. (ed), *International Perspectives on Voluntary Action: Reshaping the Third Sector*. London, Earthscan.
- HOWELL J. & PEARCE J., 2001. *Civil Society and Development: a Critical Exploration*. London, Lynne Rienner.
- JAHANGIR B.K., 1986. *Problematics of Nationalism in Bangladesh*. Dhaka, Centre for Social Studies.
- JALAL A., 1995. *Democracy and Authoritarianism in South Asia: a Comparative and Historical Perspective*. Cambridge, Cambridge University Press.
- KARIM L., 2001. « Politics of the Poor? NGOs and Grassroots Political Mobilisation in Bangladesh », *Political and Legal Anthropology Review (PoLAR)*, 24(1) : 92-107.
- KEANE J., 1998. *Civil Society: Old Images, New Visions*. Cambridge, Polity Press.
- KHAN S.A., 1989. *The State and Village Society: The Political Economy of Agricultural Development in Bangladesh*. Dhaka, University Press Ltd.
- KORTEN D., 1990. *Getting to the 21st Century: Voluntary Action and the Global Agenda*. West Hartford, Kumarian Press.
- LEWIS D., 1993. « Bangladesh Overview » in NGOs and the State in Asia », in FARRINGTON J. & LEWIS D. (eds). London, Routledge.
- MAHAJAN G., 1999. « Civil Society and its Avatars: what Happened to Freedom and Democracy? », *Economic and Political Weekly*, 34(20), May 15 : 1188-1196.
- MIGDAL J., 1988. *Strong Societies and Weak States: State-Society Relations in the Third World*. Princeton, Princeton University Press.

- PUTNAM R.D., 1993. *Making Democracy Work: Civic Tradition in Modern Italy*. Princeton, Princeton University Press.
- PUTNAM R.D., 2000. *Bowling Alone: the Collapse and Revival of American Community*. New York, Simon and Schuster.
- RAHMAN A., 1999. « NGOs and Civil Society in Bangladesh », *Journal of Social Studies*, 84 : 23-45.
- ROBINSON M., 1993. « Governance, Democracy and Conditionality: NGOs and the New Policy Agenda », in CLAYTON A. (ed), *Governance, Democracy and Conditionality: what Role for NGOs?* Oxford, International NGO Training Centre (INTRAC).
- SANYAL B., 1991. « Antagonistic Cooperation: a Case Study of NGOs, Government and Donors' Relationships in IG Projects in Bangladesh », *World Development*, vol. 19(10) : 1367-1379.
- SIDDIQI Z.R., 2001. *Quest for a Civil Society*. Dhaka, Sucheepatra.
- SOBHAN R., 1982. *The Crisis of External Dependence: The Political Economy of Foreign Aid to Bangladesh*. Dhaka, University Press Limited.
- VAN ROOY A. (ed), 1998. *Civil Society and the Aid Industry*. London, Earthscan.
- WHITE S.C., 1999. « NGOs, Civil Society, and the State in Bangladesh: the Politics of Representing the Poor », *Development and Change*, 30 : 307-326.
- WHITE G., 1994. « Civil Society, Democratisation and Development (I): Clearing the Analytical Ground », *Democratisation*, 1(3), Autumn : 378-389.
- WOOD G.D., 1997. « States Without Citizens: the Problem of the Franchise State », in HULME D. & EDWARDS M. (eds), *Too Close for Comfort: NGOs, States and Donors*. London, Macmillan.
- WORLD BANK, 1996. « Pursuing Common Goals: Strengthening Relations Between Government and NGOs in Bangladesh ». Dhaka, University Press Ltd.
- ZAIDI S.M.H., 1970. *The Village Culture in Transition: a Study of East Pakistan Rural Society*. Honolulu, East West Centre Press.

Summary

Much of the new profile of « civil society » in Bangladesh has been generated by international aid agencies and the « good governance » policy agenda of the 1990s, and focuses primarily on the increasingly high profile community of local and national development non-governmental organisations (NGOs) which have emerged since 1971. But there are also local meanings to ongoing discussions of « civil society » derived from the struggle for independence and the construction of the Bangladesh state, local traditions of urban and rural voluntarism and the organisation of religious life. The concept of civil society in contemporary Bangladesh is therefore best understood as both a « system » and an « idea », as comprising both « old » and « new » civil society traditions, and by resisting the tendency to privilege only one (external, policy-focused) definition of the term. By recognising these different understandings of the term, the concept of « civil society » helps to illuminate aspects of the changing relationships between citizens and the state, and the shifting dimensions of the wider institutional landscape at local, national and global levels.

Key-words: Bangladesh, civil society, NGOs, state, democracy, institutions, policy.

Résumé

Traditions « anciennes » et « nouvelles » de la société civile ?
Réflexions sur les ONG, l'État et la démocratie au Bangladesh

Dans une large mesure, le nouveau profil de la « société civile » au Bangladesh a été dessiné par les organisations humanitaires internationales et les politiques de « bonne gouvernance » des années 1990, et repose essentiellement sur l'accroissement considérable du nombre d'organisations non-gouvernementales (ONG) nationales et internationales depuis 1971. Mais le débat actuel sur la « société civile » implique aussi des acceptations locales, ayant leurs origines dans la lutte pour l'Indépendance et la construction de l'État bangladaise, dans les traditions locales d'un bénévolat urbain et rural, et dans l'organisation de la vie religieuse. Pour comprendre le concept de « société civile » dans le Bangladesh contemporain, il faut donc le considérer à la fois comme un « système » et comme une « idée », comme un composé de traditions « anciennes » et « nouvelles » de formation d'une société civile, tout en évitant la tendance à ne privilégier qu'une approche en termes d'effet des politiques publiques ou des influences extérieures. La compréhension de ces différentes acceptations du terme de « société civile » aide à éclairer l'évolution des

rapports entre les citoyens et l'État, et les transformations du paysage institutionnel général aux niveaux local, national et global.

Mots-clefs : Bangladesh, société civile, ONG, État, démocratie, institutions, politique.

* * *

ONG ET DYNAMIQUES POLITIQUES EN AFRIQUE

Le difficile dialogue à la base entre acteurs du développement rural

Yves GUILLERMOU
Université Toulouse III

Singulière destinée que celle des ONG de développement ! Longtemps marginalisées, considérées comme l'expression du volontarisme de philanthropes candides ou de militants radicaux, elles connaissent un essor spectaculaire au cours des années 1980, où elles paraissent offrir un modèle « alternatif » de développement, face à l'échec généralisé des grands projets coûteux à caractère techniciste. A l'accroissement considérable de leurs moyens matériels s'ajoute l'élargissement de leur champ d'action et de leurs prérogatives face au « désengagement » des États. Mais la fin de la guerre froide et la restructuration « néolibérale » du monde mettent rapidement un frein à leurs ambitions, en leur assignant essentiellement une fonction de « lien » entre l'exploitation globalisée et les besoins immédiats des groupes sociaux les plus éprouvés (Hours, 2002 : 118-9). D'où des incertitudes croissantes pour les ONG spécialisées en développement rural, domaine où la « visibilité » des résultats est le plus faible.

Tout ceci se répercute inévitablement sur la position (et la stratégie) des ONG au niveau de la longue chaîne qui relie les paysans du Sud aux pôles mondiaux de décision et de financement. En Afrique notamment, où les formes d'encadrement « vertical » de la paysannerie par les structures étatiques sont ouvertement remises en cause, les ONG sont appelées à développer des relations de

« partenariat » avec des associations de producteurs, conformément à leur philosophie – et aux directives des bailleurs de fonds. Mais en quoi consiste réellement cette collaboration ? Les ONG mobilisent-elles leurs compétences techniques et relationnelles en réponse aux demandes explicites des paysans ou de leurs associations, dont elles défendent les intérêts vis-à-vis de l'extérieur ? Ou bien élaborent-elles des stratégies visant surtout à renforcer leur propre position (soumise aux aléas du « marché » de l'aide au développement), au prix d'une subordination croissante de leurs « partenaires » paysans ? Dans ce cas, comment peuvent réagir ces derniers ?

Telles sont les principales questions auxquelles on tentera d'apporter ici quelques éléments de réponse, à partir d'une analyse à deux niveaux : le premier, théorique, mettant en rapport le discours général des ONG et leurs pratiques effectives, afin d'identifier les principaux enjeux ; le deuxième, empirique, permettant d'étayer la réflexion à partir d'observations récentes dans l'Ouest Cameroun.

I. ONG et « initiatives paysannes » : discours, pratiques et enjeux

La place croissante des ONG du Nord, puis du Sud, dans les opérations de développement rural est un phénomène qui suscite de multiples interrogations. Si les méthodes d'intervention de ces organisations marquent indéniablement une rupture par rapport aux formes lourdes et rigides des appareils étatiques ou des grandes sociétés de développement, cette rupture n'est pas forcément perçue par les populations concernées de la même manière que par les militants tiers-mondistes ou leurs sympathisants du Nord.

Les ONG forment en fait une nébuleuse extrêmement complexe et diversifiée¹. Pourtant, elles développent autour de leurs

¹ La question (certes importante) des facteurs de différenciation entre ONG ne sera pas traitée ici, faute de place. Soulignons seulement que le clivage entre ONG du Nord et du Sud (impliquant fréquemment une dépendance étroite des secondes vis-à-vis des premières, du fait d'un accès inégal aux sources de financement) ne constitue qu'un aspect de la réalité, et ne doit pas dissimuler les inégalités grandissantes au sein de chaque groupe.

principes et de leurs modes d'intervention un discours remarquablement homogène : a) leur statut d'associations sans but lucratif et non gouvernementales garantit le caractère « indépendant » et « désintéressé » de leur action ; b) leur activité s'organise autour des besoins prioritaires de la population, et notamment des couches les plus défavorisées ; c) les actions concrètes sont définies à partir du terrain, sur la base d'un dialogue réel avec la population, et leur mise en œuvre repose sur la participation consciente et volontaire de celle-ci ; d) en tant qu'intervenant extérieur, l'ONG ne constitue pas une structure propre et durable, mais un *relais* entre la population et les structures d'encadrement existantes. De tels principes conduisent logiquement la majorité des ONG à définir leur rôle principal en terme d'« appui aux initiatives paysannes ».

Si ce type de discours rencontre généralement un écho favorable auprès des autorités politiques du Sud (dont l'adhésion n'est cependant pas toujours sincère ou désintéressée), des bailleurs de fonds et de l'opinion publique du Nord, sa traduction effective au niveau des populations concernées s'avère souvent délicate et aléatoire. Habitué de longue date à se méfier des promesses et discours extérieurs, les paysans attachent moins d'importance aux intentions ou convictions des volontaires des ONG (expatriés ou nationaux) qu'à leurs actions concrètes. Or, de ce point de vue, ces derniers ne sont pas plus à l'abri de l'erreur que les experts « classiques », l'enthousiasme et l'abnégation ne pouvant remplacer la compétence et l'expérience. De plus, la mise en œuvre d'actions conformes aux principes invoqués implique une connaissance précise du milieu local et de ses contraintes sociales et culturelles² : d'où la nécessité d'une longue période d'initiation, difficilement compatible avec l'exigence de réalisations immédiates. Enfin, et ceci n'est paradoxal qu'en apparence, la démarche « non directive »

² De ce point de vue, les ONG locales disposent apparemment d'un avantage appréciable sur les ONG du Nord : toutefois, cet avantage s'avère souvent, en pratique, bien plus limité qu'on ne le croit, en raison du fossé social et culturel qui sépare la majorité des membres d'ONG des paysans.

et « participative » des ONG les expose bien davantage à la contestation populaire que les interventions de type autoritaire.

La conjugaison de ces divers facteurs conduit fréquemment à de profonds décalages entre les objectifs que se fixent les ONG et leurs capacités de réalisation effectives. Face aux incertitudes liées au manque d'implication effective des paysans concernés, la réaction la plus courante consiste à recourir à des méthodes plus directives, pour obtenir un minimum de résultats concrets et éviter l'enlisement. Ce « glissement », même présenté comme tactique et « provisoire », tend à enfermer les agents d'ONG dans des positions ou des rôles fort semblables à ceux des intervenants « classiques », en dépit de discours inchangés sur « l'appui aux initiatives locales » ou même « l'autopromotion paysanne ». Il est vrai que de nos jours, l'élargissement officiel des prérogatives des ONG (lié ou non au « retrait » de l'État), conjugué à leur exigence (hautement proclamée) de « professionnalisme », les aide à assumer cette contradiction apparente. Non seulement la complexité croissante des tâches permet de justifier bien des entorses aux principes, mais nombre de jeunes associations paysannes semblent admettre que la définition même de leurs initiatives (ou de leurs conditions de réalisation) relève plutôt de la compétence des ONG : est-il choquant que des paysans pauvres abdiquent une part de leur autonomie en échange d'un soutien technique et financier conséquent ?

En fait, par suite de la diversification des intervenants extérieurs et de la marchandisation de l'aide au développement à l'échelle locale, les rapports entre ONG et population rurale s'inscrivent de plus en plus dans un contexte de *double concurrence* : concurrence entre intervenants pour le contrôle de zones (ou de formes d'activité) jugées intéressantes pour les bailleurs de fonds, mais aussi entre fractions de la population pour la « captation » directe des aides extérieures. Cette double concurrence constitue un sérieux obstacle à toute harmonisation des actions locales de développement – quels que soient leurs initiateurs réels : en dépit de la volonté affichée par les ONG de « coordonner » leurs actions respectives sur le terrain, on assiste souvent dans les faits à la constitution de groupes de pression

hétéroclites qui tendent à exacerber les divisions locales (Streeten, 1997 : 198). Tout ceci ne favorise nullement l'émergence d'un mouvement paysan autonome, et soulève même le problème de la représentativité réelle de nombre d'associations ou groupements de producteurs : dans bien des cas, ceux-ci s'enlisent dans des conflits stérilisants, qu'ils s'avèrent incapables de résoudre sans recourir à des médiateurs extérieurs, notamment ONG ou administration (Blundo, 1994 : 109-118). La situation est certes différente dans le cas d'organisations paysannes solidement structurées et capables de négocier sur un pied d'égalité avec leurs interlocuteurs ; mais même dans ce cas, les dérives (liées notamment à l'afflux soudain d'une manne financière extérieure) ne peuvent être exclues.

De tous temps, les ONG ont revendiqué leur option prioritaire en faveur des couches de population les plus pauvres ou les plus défavorisées, et leur capacité à améliorer substantiellement la condition de celles-ci. Cette orientation, après les avoir longtemps marginalisées, tendrait au contraire à renforcer leur position depuis que les institutions internationales, Banque mondiale en tête, ont fait de la « lutte contre la pauvreté » leur cheval de bataille. Or, si de nos jours cette capacité à toucher les populations les plus pauvres ou isolées est régulièrement citée au premier rang des « avantages comparatifs » des ONG, elle est bien plus souvent affirmée que démontrée. En fait, la plupart des évaluations disponibles, dans ce domaine comme dans d'autres, mettent en évidence la très grande diversité des performances des ONG, en même temps que l'absence de différences importantes (en termes de qualité, d'impact ou d'approche) entre leurs interventions et celles des autres organismes d'aide (Marcussen, 1998 : 582-4).

L'expérience montre que les ONG se heurtent, dès qu'il s'agit de définir les « bénéficiaires » (ou « groupes-cibles ») de leurs projets, au même dilemme : comment assurer, dans le cadre d'une démarche fondée sur la participation libre et volontaire de *l'ensemble* d'une collectivité, l'implication réelle (ou même prioritaire) des éléments les plus défavorisés ? En Afrique comme ailleurs, les sociétés rurales sont marquées par de multiples formes de différenciation (où se combinent hiérarchies traditionnelles et

inégalités économiques), et toute action de développement, si « communautaire » soit-elle dans ses principes, intéresse en premier lieu les groupes dominants – tandis que les groupes défavorisés, plus vulnérables aux risques, sont généralement les derniers à s'engager. Quelle que soit leur connaissance du milieu et des rapports de force locaux, les ONG n'ont pratiquement aucun moyen d'agir sur ceux-ci : elles doivent donc procéder en permanence à des compromis ou des choix empiriques peu conformes à leurs orientations de base, la nécessité de justifier leur présence par des « réalisations concrètes » l'emportant sur toute autre considération³. L'approche participative elle-même, loin de favoriser une appropriation effective et durable des acquis d'un projet par les groupes défavorisés, peut se trouver en *contradiction* avec un tel objectif, en renforçant dynamiques inégalitaires et processus d'exclusion au détriment des « bénéficiaires » présumés (Chauveau & Lavigne, 1998 : 194). Tout ceci s'applique dans une large mesure aux programmes d'action spécialement conçus pour les plus pauvres et/ou les femmes, notamment les programmes de micro-crédit, dont on tend de nos jours à faire une panacée⁴.

³ J'ai été témoin de ce type de situation au Congo au milieu des années 1980, en suivant l'opération « Villages-centres Mindouli », confiée à l'AFVP (Association française des volontaires du progrès). Compte tenu de la passivité générale de la population au niveau du volet production, les volontaires crurent s'engager dans une action « mobilisatrice » en répondant à la demande, formulée par une minorité d'éleveurs, de fournir des rouleaux de fil de fer barbelé pour clôturer les parcs à bétail. Mais, en dehors du fait que bien peu d'éleveurs acceptèrent finalement les conditions (paiement au comptant), je me rendis compte, à partir de quelques calculs, que le coût d'une clôture de barbelés par unité de bétail variait en fonction *inverse de la taille des troupeaux* : le caractère socialement discriminatoire d'une telle option avait apparemment échappé aux volontaires.

⁴ Sans remettre en cause les expériences comme celle de Grameen Bank au Bangladesh, diverses études récentes montrent que les projets destinés aux femmes « pauvres » bénéficient en premier lieu à des femmes disposant de certaines ressources matérielles ou relationnelles – ainsi qu'à leurs parents masculins. Et les ONG engagées dans ces projets recourent bon gré mal gré à des règles rigides, basées sur des critères étroitement financiers, tandis

L'option de toucher en priorité les plus pauvres ne peut être respectée que dans les cas (rares) où ceux-ci sont solidement organisés *au préalable* au sein de structures locales cohérentes et disposant de formes de coordination et de représentation à l'échelle régionale ou même nationale. Mais ces organisations de paysans pauvres sont alors les interlocuteurs incontournables de *tous* les intervenants extérieurs (comme des autorités politiques), et pas seulement des ONG – quelle que soit l'attitude ou la sollicitude de celles-ci à leur égard.

De telles organisations, loin de se constituer sur la base d'un « modèle » général unique, présentent au contraire une extrême diversité en matière de normes et référents culturels, de principes et modes d'action, de structures, de relations avec les sphères institutionnelles, etc. Leur émergence s'inscrit toujours dans un processus particulièrement long et complexe, impliquant de patientes négociations tant avec les autorités traditionnelles qu'avec les sphères politiques, et parfois une véritable confrontation avec ces dernières : le premier type de situation pouvant être illustré par l'expérience des groupements Naam au Burkina-Faso (effort d'adaptation d'une forme d'association coutumière à des fins de développement endogène), et le second par celle de l'Amicale du Walo au Sénégal (dont l'histoire est indissociable de la résistance aux grands projets étatiques d'aménagement de la vallée du fleuve).

Avec des organisations de ce type, dotées à la fois de structures solides et d'une conscience claire de leurs objectifs, les ONG trouvent réellement les conditions du « partenariat » dont elles se réclament officiellement ; elles y sont en fait *contraintes*. Il en va autrement lorsqu'elles ont affaire à des associations paysannes peu expérimentées ou constituées autour d'objectifs diffus : l'absence d'une « demande » précise et rigoureusement formulée conduit généralement les ONG à *se substituer* (au moins en partie) aux paysans dans la définition de leurs « projets » et de leurs modalités de mise en œuvre. Des discours identiques recouvrent une extrême

que leur action contribue à la reproduction des formes d'oppression existantes (Fernando, 1997 : 175-7).

diversité de pratiques, impliquant une prise en compte très inégale de la volonté des intéressés, mais le plus souvent dans le cadre d'une relation asymétrique. Dans les faits, les paysans sont soit « assistés », soit embrigadés (dans des projets qu'ils ne contrôlent nullement), soit consultés par des experts soucieux de définir des projets en collaboration avec eux, soit enfin (mais si rarement) reconnus comme acteurs autonomes, capables de définir leurs propres projets et de négocier les conditions de toute aide extérieure (Descendre, 1991 : 200).

Le plus souvent, « l'appui » des ONG aux associations paysannes se traduit concrètement par l'instauration d'une *tutelle* paternaliste, mais non moins contraignante que celle des institutions étatiques. Ce phénomène, dont l'intensité varie en fonction du rapport de force local, renvoie moins à une volonté hégémonique des ONG qu'à une stratégie qui leur impose de se constituer des zones d'influence privilégiées, face aux menaces d'une concurrence débridée sur leurs activités et leur survie. Telle est du moins l'hypothèse que semblent confirmer les observations qui suivent, dans le cas de l'Ouest Cameroun.

II. ONG et associations paysannes dans l'Ouest Cameroun

Contexte socio-économique et caractéristiques du mouvement paysan local

L'actuelle province de l'Ouest du Cameroun est composée surtout de hautes terres bien arrosées et généralement fertiles, dont les habitants, principalement les Bamiléké, ont développé rapidement une agriculture intensive ; laquelle, conjuguée à diverses ressources extérieures, permet d'assurer la subsistance de populations nombreuses sur des espaces souvent très restreints. Le système social bamiléké, bien que très hiérarchisé, se caractérise par une forte mobilité sociale liée à la valorisation de l'initiative individuelle.

La région a été profondément marquée par le développement de la culture du café arabica, introduite à l'époque coloniale, et dont l'apogée, entre l'indépendance (1960) et le milieu des années 1970, est liée à la mise en place d'un système coopératif centralisé mais

efficace. L'UCCAO (Union centrale des coopératives agricoles de l'Ouest), investie du monopole de la collecte et de l'exportation du café, mais remplissant également d'autres fonctions (appui aux cultures vivrières, réalisation d'infrastructures rurales...), contribue à la sécurité matérielle des producteurs et à une élévation notable du niveau de vie de la population.

La situation change brutalement vers la fin des années 1980, avec l'effondrement de la production caféière et la crise économique générale, conduisant au désengagement de l'État dans le secteur agricole comme ailleurs. Dans ce contexte, on assiste à l'émergence rapide de nouvelles formes d'organisation en milieu paysan, à partir d'initiatives spontanées et surtout de l'intervention d'ONG : en particulier des groupements de producteurs, de taille généralement modeste, constitués sur la base de rapports de voisinage, qui tentent d'expérimenter de nouveaux systèmes de production dans le cadre de formes de coopération égalitaires. Une loi du 14/08/1992 offre à ces organisations un cadre légal, celui des « groupes d'initiative commune » (GIC), jouissant de la personnalité morale et adoptant librement leurs statuts. Ces GIC, dont la fonction principale peut aller de la production directe à la commercialisation ou aux services, tendent à se regrouper en unions et même en fédérations, lesquelles aspirent à jouer un rôle de médiateurs entre les producteurs et les divers partenaires sociaux. Ces structures connaissent une extension rapide au cours des années 1990 : au 30/06/2000, la province de l'Ouest compte officiellement 1 794 GIC, 39 unions et une fédération.

La « nébuleuse ONG » : disparités, complémentarités, concurrence

Face à la crise du café et au recul des instances para-étatiques, les ONG tentent logiquement d'élargir leurs prérogatives et de renforcer leurs positions. Mais ces ONG forment un ensemble extrêmement hétérogène sur tous les plans : statut, dimension, orientations, ressources matérielles et humaines, méthodes, etc. ; ces disparités se répercutent notamment au niveau de la nature des actions entreprises et des rapports avec la population locale. On peut néanmoins les classer (très schématiquement) en trois grandes

catégories : 1) les ONG (« nationales » ou non) à forte implantation régionale, engagées dans des actions diversifiées d'appui à la paysannerie ; 2) les ONG étrangères, engagées dans des actions très spécifiques et ciblées ; 3) les petites ONG locales, à rayon d'action généralement limité.

La première catégorie est représentée essentiellement par deux ONG, jouant toutes deux un rôle important à l'échelle régionale : le SAILD et le CIPCRE.

Le SAILD (Service d'appui aux initiatives locales de développement) est une ONG internationale de droit suisse ayant son siège à Genève, mais disposant de bureaux nationaux au Cameroun et au Tchad, ainsi que de plusieurs bureaux régionaux et d'une antenne Ouest Cameroun, structure décentralisée basée à Bafoussam, couvrant toute la province de l'Ouest (et même au-delà). Spécialisé dans l'appui au monde paysan, le SAILD affiche clairement une option « paysanniste », visant un « rééquilibrage des forces sociales » et un renforcement du mouvement paysan⁵. Bien implanté dans l'Ouest depuis les années 1980, il intervient principalement dans trois zones-pilotes à travers divers programmes d'appui ; après avoir longtemps donné la priorité à la création et à la promotion de groupes de producteurs, ces programmes s'orientent désormais vers des fonctions plus spécifiques et souvent novatrices. Ses principales activités actuelles sont de deux ordres : appui-conseil en matière de microfinance et microentreprise, et appui à la « formation des paysans par les paysans ». Le SAILD assume d'autre part une importante fonction de communication à l'échelle nationale (et même de l'Afrique centrale), notamment à travers son Centre de documentation pour le développement rural (CDDR) basé à Yaoundé, et l'édition du journal mensuel *La Voix du Paysan*⁶.

⁵ Option exprimée dans ses dépliant et documents de base, notamment *Le SAILD-OUEST en bref*.

⁶ Ce « mensuel d'information, de formation et de débat sur le monde rural » (publié en français, anglais et arabe, et tirant au total à plus de 40 000 exemplaires) comporte aussi bien des articles de vulgarisation technique que des informations de qualité sur les divers problèmes du monde rural, donnant fréquemment la parole aux paysans sur des

Le CIPCRE (Cercle international pour la promotion de la création) est une ONG d'obédience chrétienne et de droit camerounais née en 1990, basée à Bafoussam (chef-lieu de la province de l'Ouest), mais disposant de directions nationales au Bénin et au Tchad. Cette ONG s'attache à la promotion des initiatives populaires dans une perspective marquée par les valeurs évangéliques et démocratiques, ainsi que par une orientation très écologiste. Sa mission générale consiste à « amener les populations, hommes et femmes, à prendre en charge leur propre développement en relation avec la problématique écologique prise dans un sens large ». Ses interventions concernent le monde rural, mais également les zones urbaines, le monde scolaire et universitaire, les églises ; elles comportent des actions de sensibilisation, information, formation et appui aux microprojets. Par-delà leur diversité, ces actions s'inscrivent dans une vision globale de la vie accompagnée d'une exigence éthique impliquant une lutte permanente contre l'injustice et les fléaux sociaux (violence, corruption, etc.). Au niveau du monde rural, le CIPCRE fournit un appui multiforme aux groupes de producteurs (GIC), dont il « encadre » trois unions dans la province de l'Ouest et six dans celle du Nord-Ouest. Mais, ayant constaté que cette démarche conduisait à exclusion de larges franges de la paysannerie et débouchait sur un certain paternalisme, il s'orienterait actuellement vers des interventions plus ciblées en direction de paysans volontaires, capables de servir de relais auprès de toute la communauté (Kenmogne & Mana, 2002 : 78).

Ces deux ONG de « dimension nationale », en dépit de leurs différences, s'attachent au renforcement des capacités économiques et sociales de *l'ensemble* de la paysannerie ; tandis que l'action des ONG étrangères se situe surtout dans le cadre du renforcement de *filières* précises, impliquant fréquemment le choix de « groupes-cibles », parfois peu représentatifs de la paysannerie. C'est ainsi que l'AFVP (Association française des volontaires du

problèmes cruciaux, et permettant à ceux-ci d'exprimer publiquement des opinions très critiques, difficilement concevables jusqu'à une période toute récente.

progrès), engagée à partir de 1999 dans un projet d'appui à la filière pomme de terre, s'adonne à des tâches très techniques (diffusion de semences sélectionnées, formation, vulgarisation, crédit...) pour le compte d'AGROCOM, association interprofessionnelle regroupant des agriculteurs privés, des commerçants et des GIC spécialisés dans les « produits agricoles non traditionnels destinés à l'exportation »⁷ : option assez peu conforme aux orientations habituelles de cette ONG. De plus, la logique « productiviste » du projet conduit l'AFVP à diffuser des messages techniques parfois contradictoires avec ceux des ONG précédentes : par exemple, incitation à l'utilisation systématique d'engrais chimiques, alors que le CIPCRE, farouchement opposé à ce type de pratique, préconise exclusivement l'usage de compost (dont il assure la fabrication à Bafoussam à partir du traitement des ordures ménagères) et de fientes⁸.

Faute de concertation et d'effort d'harmonisation des méthodes, les diverses ONG intervenant au niveau d'une même zone se livrent ainsi une concurrence de fait, plus préjudiciable que bénéfique aux paysans, soumis à des influences contradictoires qui ne les aident guère dans leurs choix concrets. Des tentatives de rapprochement ont pourtant lieu périodiquement. En particulier, les quatre principales ONG qui interviennent de manière permanente en milieu paysan camerounais (SAILD, CIPCRE, APICA et INADES) ont adopté, à partir de 1996, le principe de consultations régulières en vue d'une coordination des efforts d'encadrement : mais ceci n'a guère débouché sur des mesures concrètes. Sont-ce les divergences d'ordre doctrinal ou méthodologique qui constituent les principaux facteurs de blocage ? Il semblerait plutôt que ce soit la crainte de voir remises en cause ses « positions acquises » sur le terrain qui incite chaque organisation à s'enfermer dans une logique de compétition, et à ne négocier en vue d'une éventuelle coordination ou

⁷ Le caractère socialement « sélectif » d'AGROCOM se reflète également dans le tarif d'adhésion : 100 000 francs CFA (soit 1 000 FF ou 152,45 euro), ce qui est loin d'être à la portée de la majorité des paysans !

⁸ L'AFVP cherchant au contraire à proscrire totalement l'usage de fientes en raison des risques de bactériose (entretien avec l'agronome responsable de la cellule multiplication des semences – Dschang, février 2000).

collaboration qu'en position de force. En pratique, cela conduit à l'établissement de « zones d'influence », dont la reconnaissance repose sur une sorte de consensus tacite : le CIPCRE évite d'empiéter sur les « terres » du SAILD, et réciproquement. Par contre, entre ces ONG durablement implantées et cherchant à mener des actions en profondeur au niveau de zones restreintes, et les ONG étrangères menant des actions ponctuelles et ciblées à une large échelle, les interférences sont pratiquement inévitables ; toutefois, celles-ci ne semblent pas donner lieu à des tensions comparables à celles que susciterait une concurrence permanente.

Quant aux petites ONG locales, créées surtout au cours des années 1990 par d'anciens fonctionnaires ou de jeunes diplômés, elles n'ont généralement qu'un impact très limité dans les principales zones d'intervention des grandes ONG. En revanche, elles peuvent jouer un rôle non négligeable dans les zones peu investies par ces dernières, où elles développent des initiatives originales et fournissent un appui régulier aux groupes de producteurs (surtout formation et expérimentation).

Rapports réels entre ONG et associations paysannes

La collaboration entre ONG et associations paysannes présente dans l'Ouest Cameroun des traits spécifiques, indissociables du contexte social et institutionnel local : un contexte marqué par près de trois décennies d'un encadrement étatique autoritaire, mais relativement efficace (et sécurisant pour les paysans) en comparaison d'autres régions. Le passage inopiné à une situation caractérisée par la multiplication des intervenants sur fond de crise économique semble avoir eu des effets contradictoires : d'un côté, il a incité au moins certaines fractions de la paysannerie à s'organiser sur des bases autonomes ; de l'autre, il a favorisé des attitudes de recherche de nouvelles formes d'aide ou de protection, notamment auprès des ONG. Tout ceci explique pour une large part l'ambivalence du « mouvement paysan » dans la région au cours des années 1990.

L'expérience de l'UGAPAB (Union des groupes agricoles et pastoraux pour l'autopromotion des Bamboutos), l'une des plus anciennes unions paysannes de la région, est à cet égard fort

significative. Née en octobre 1989, à l'initiative des responsables de 8 groupes répartis entre divers secteurs autour du village pionnier de Galim, cette union va jouer un rôle moteur à l'échelle du département des Bamboutos et même au-delà. En 1988, trois paysans locaux participent à un voyage d'échange au Burkina-Faso organisé par le SAILD : impressionnés par l'expérience des groupements *Naam*, ceux-ci entreprennent, à leur retour, d'impulser un mouvement paysan local en fédérant des groupes de producteurs. Grâce à leurs efforts, l'Union acquiert une audience croissante, lui assurant bientôt l'accès à des aides extérieures, notamment en 1994 (subvention de 4,5 millions de francs CFA). Cet apport extérieur va en fait s'avérer générateur de dissensions et de conflits internes préjudiciables à l'organisation et au mouvement paysan en général (Dikongue & Njonga, 1996). Selon les responsables actuels de l'UGAPAB, la collaboration du SAILD au cours de la période 1989-1994 aurait souvent « manqué de clarté », favorisant notamment la multiplication de groupes fondés uniquement sur l'espoir de soutiens financiers. L'Union surmontera néanmoins la crise. En 2000, elle fonctionne toujours avec 15 groupes rassemblant au total environ 200 membres autour d'objectifs plus clairs et sur des bases apparemment saines. Elle s'efforce d'élargir constamment le champ de ses partenaires, collaborant aussi bien avec des ONG (autres que le SAILD) locales ou étrangères qu'avec des organismes publics. Elle élabore des projets très divers (savon artisanal, biogaz, agroforesterie, etc.), et s'attache au renforcement des GIC membres, notamment à travers des regroupements par filière, dans une optique de professionnalisation.

L'UGAPAM (Union des groupes agricoles et pastoraux pour l'autopromotion de la Menoua), qui regroupe 19 GIC rassemblant au total 234 membres (chiffres de 1999) au cœur d'une zone à dominante maraîchère à proximité immédiate de la ville de Dschang, entretient une collaboration très étroite avec le SAILD. L'appui de celui-ci porte actuellement sur deux points principaux : 1) la « formation des paysans par les paysans », les producteurs locaux les plus expérimentés accueillant sur leur exploitation des paysans de diverses régions et même de pays voisins pour un stage d'un

mois (moyennant une contribution financière du SAILD : 500 francs CFA/jour) ; 2) la mise en place d'un réseau de caisses d'épargne et de crédit autogérées dans le cadre de BINUM, grande association paysanne qui compte en 2001 plus de 2 000 adhérents à titre individuel (dont 60 membres de l'UGAPAM). Cette collaboration avec le SAILD, globalement fort appréciée, suscite cependant des interrogations chez les responsables de GIC les plus engagés, lesquels relèvent un décalage entre les propos officiels de l'ONG sur le transfert de responsabilités aux paysans et ses pratiques réelles⁹. Par ailleurs, l'UGAPAM entretient des relations plus ou moins étroites avec d'autres ONG, ainsi qu'avec d'autres unions de GIC (dont l'UGAPAB).

L'Union paysanne *Madzong La'a Zizi* [Le groupe va de l'avant] de Bangang (département des Bamboutos) a pour partenaire principal, sinon exclusif, le CIPCRE. C'est avec l'appui direct de celui-ci qu'elle organise le 3 décembre 1997 une journée « portes ouvertes », réunissant plus de 200 participants (paysans, autorités politiques, CIPCRE et techniciens agricoles), et donnant lieu à d'intenses débats sur les problèmes des producteurs et du monde rural. Mais dans quelle mesure cette manifestation exceptionnelle reflète-t-elle les relations réelles entre les groupes membres et avec les partenaires extérieurs ? En dépit d'une organisation interne relativement élaborée, avec une division en secteurs géographiques et divers comités spécialisés, l'Union *Madzong La'a Zizi* semble s'attacher moins à stimuler et coordonner les efforts de la « base » qu'à répercuter au niveau de celle-ci les aides (ou promesses d'aide) et conseils extérieurs : sa fonction d'intermédiation s'inscrit dans un sens plus « descendant » qu'ascendant. Ses

⁹ Voici (retranscrits presque littéralement) les propos de l'un de ces leaders paysans au sujet de l'appui du SAILD aux activités de BINUM (mise en place de caisses d'épargne-crédit, de magasins-relais, etc.) : « Les idées sont géniales, mais il semble que la chaîne comporte des blocages. En dépit de ses discours, le SAILD (ou sa hiérarchie) ne semble pas décidé à transférer effectivement la gestion aux paysans. Certains cadres du SAILD craignent que si le train marche bien, ils ne se retrouvent au chômage. » (entretien en décembre 2001).

relations avec le CIPCRE présentent un caractère « privilégié » (et dissymétrique) comme il ressort des multiples formes d'appui de cette ONG : celle-ci a financé à 80% la construction de son vaste local (dont la taille est loin d'être justifiée par l'utilisation réelle), et fourni une importante contribution financière à la journée « portes ouvertes » du 3/12/1997¹⁰. Le CIPCRE organise des stages de formation, initie des projets agricoles, fournit des intrants et distribue des crédits de campagne par l'intermédiaire de l'Union. Cette aide multiforme suscite des commentaires élogieux parmi les producteurs, mais également des critiques parfois acerbes : certains des groupes les plus dynamiques dénoncent la rigidité des options du CIPCRE comme la tutelle de fait imposée par celui-ci, excluant pratiquement toute ouverture en direction d'autres partenaires. Tout en affirmant les inciter à « prendre en charge leur propre développement », les cadres du CIPCRE entretiennent avec les paysans des rapports de type directif et paternaliste¹¹ qui vont plus dans le sens de l'*assistance*.

Ces différences que l'on relève au niveau des modalités de fonctionnement de diverses unions paysannes et de leurs rapports avec les ONG ne recouvrent qu'une partie de la réalité. En fait, la situation n'est homogène nulle part, et au sein de chaque union, les groupes de producteurs adoptent des stratégies très diverses. Les groupes les plus fragiles (souvent constitués principalement dans le but d'accéder à des aides extérieures) se réfugient dans des attitudes d'attente passive, ne répondant qu'aux « injonctions » extérieures

¹⁰ D'où cette réflexion significative du responsable de l'un des groupes membres les plus actifs, en février 2000 : « Vous étiez présent à la journée "portes ouvertes" : d'après vous, était-ce la journée de l'Union ou la journée du CIPCRE ? ».

¹¹ Ce paternalisme se reflète au niveau de diverses pratiques, comme l'attribution par le CIPCRE lui-même de « prix » symboliques aux meilleurs producteurs (ses « meilleurs élèves »). Bon nombre de paysans (et surtout paysannes), qui m'avaient fièrement exhibé ces « prix » (présentant l'apparence de diplômes) lors d'une première rencontre, m'ont demandé par la suite, sur un ton goguenard, quelle pouvait être la valeur réelle de ces beaux papiers, et s'ils ne devaient pas logiquement s'accompagner d'une somme d'argent !

les moins contraignantes. Les groupes plus stables se plient plus ou moins docilement aux directives des ONG, en fonction du « rapport coût/avantage » pressenti. Enfin, les groupes les plus dynamiques s'efforcent d'élargir constamment le champ de leurs partenaires extérieurs, et leur marge de négociation effective. Cette dernière stratégie, contribuant à renforcer à terme l'autonomie des producteurs, n'est cependant pas sans risque, dans la mesure où elle peut conduire ceux-ci à s'aliéner le soutien de leurs « partenaires » (ou tuteurs) habituels sans s'assurer d'autres types de concours (plus avantageux ou même similaires) : c'est pourquoi même les groupes les plus soucieux d'échapper à une tutelle pesante ne s'y engagent qu'avec précaution, en veillant à réduire les tensions ou différends potentiels par de subtiles compromis. Ainsi, le groupe Ta, membre de l'Union *Madzong La'a Zizi* mais critique vis-à-vis du CIPCRE, établit des contacts avec INADES, dont il obtient un appui efficace en matière de formation (domaine de compétence de cette ONG), mais aucun appui financier : il se résigne donc finalement à considérer le CIPCRE comme principal bailleur, et participe à des projets de l'Union financés par celui-ci (notamment un projet semencier en 2000-2001). D'autre part, il met en œuvre, à partir de juillet 2000, un projet d'élevage porcin, pour lequel il bénéficie d'un modeste concours de l'ONG américaine HPI.

En dehors des unions paysannes et des ONG proprement dites, les groupes de base sont fréquemment en contact avec d'autres catégories d'interlocuteurs, notamment les « groupes de services » : lesquels ont le plus souvent le statut de GIC, mais fonctionnent en fait d'une manière similaire à celle des ONG locales. Ces groupes fournissent un appui multiforme aux producteurs, notamment en matière de vulgarisation et conseil technique, approvisionnement en intrants et commercialisation des produits – ce qui les place dans bien des cas en concurrence avec les unions paysannes et les ONG officielles. Cette concurrence, souvent exacerbée par des rivalités personnelles, entretient une certaine méfiance des producteurs – lesquels leur attribuent parfois une logique étroitement commerciale, ou même des visées hégémoniques.

Enfin, la collaboration avec les ONG n'exclut nullement les relations avec les structures étatiques. Ainsi, tel groupe dirigé par une femme très dynamique, engagé dans une expérience piscicole sans aucune aide extérieure, consulte régulièrement les agents des services agricoles, dont il facilite même les contacts avec les nouveaux groupes voisins. Cette synergie varie certes en fonction du contexte local ; mais s'ils en critiquent les formes, les paysans ne remettent jamais en cause le principe de l'encadrement de l'État¹² – dont ils ne peuvent envisager la disparition au profit d'acteurs « non gouvernementaux ».

Au total, les relations entre groupes paysans et ONG (ou autres structures d'appui aux caractéristiques similaires) s'inscrivent dans une collaboration inégale, fluctuante et tissée de malentendus, mais à laquelle ni les uns ni les autres ne semblent disposés à renoncer¹³. Le caractère encore embryonnaire du mouvement paysan dans l'Ouest Cameroun, face à la multiplicité des intervenants, favorise surtout les stratégies d'« autopromotion assistée », axées sur de prudentes initiatives et l'attente d'aides extérieures peu contraignantes.

Il ressort de cet examen sommaire que la collaboration entre ONG et associations paysannes en Afrique, par-delà l'extrême diversité des situations, présente d'importants décalages entre discours et pratiques réelles. Au lieu de stimuler les initiatives paysannes endogènes, la majorité des ONG recourent à des méthodes d'intervention peu éloignées des formes d'encadrement « classiques », conduisant même souvent à l'instauration d'une *tutelle* de fait. Dans le cas de l'Ouest Cameroun, la faiblesse

¹² Encadrement qui tendrait même actuellement à se renforcer, notamment par suite de la réorientation du PNVRA (Programme national de vulgarisation et de recherche agricole), sous l'impulsion des bailleurs de fonds internationaux, vers l'appui aux organisations paysannes : ce qui se traduit, à partir de 2000-2001, par une forte présence des « agents vulgarisateurs de zone » sur le terrain.

¹³ D'où la rareté des conflits graves conduisant à une rupture totale – comme le cas relevé dans le Centre-Sud du Cameroun par Oyono et Temple (2003 : 74).

générale des associations paysannes et les stratégies des ONG favorisent l'instauration de relations inégales, fondées sur le clivage entre producteurs et non-producteurs : les seconds cherchant à imposer leur propre vision et à se rendre constamment indispensables. Toutefois, ceux-ci peuvent, en suscitant chez les premiers de subtiles formes d'adaptation ou de négociation, contribuer indirectement au renforcement de leur capacité d'organisation.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- DELER J.-P., FAURÉ Y.-A., PIVETEAU A. & ROCA P.-J. (dir.), 1998. *ONG et développement. Société, économie, politique*. Paris, Karthala.
- CHAUVEAU J.-P., LAVIGNE-DELVILLE Ph., 1998. « Communiquer dans l'affrontement », in DELER J.-P. et alii, *ONG et développement. Société, économie, politique* : 193-213.
- DESCENDRE D., 1991. *L'autodétermination paysanne en Afrique. Solidarité ou tutelle des ONG partenaires ?* Paris/Bruxelles, L'Harmattan/CSA.
- DIKONGUE MATAM E., NJONGA B., 1996. *Cheminement démocratique des organisations paysannes. Jeux de pouvoir, démagogie, influences extérieures ?* Yaoundé, SAILD.
- FERNANDO J.L., 1997. « Nongovernmental Organizations, Micro-Credit, and Empowerment of Women », *Annals of the American Academy of Political and Social Science*, 554 : 150-177.
- HOURS B., 2002. *Domination, dépendances, globalisation. Tracés d'anthropologie politique*. Paris, L'Harmattan.
- JACOB J.-P., LAVIGNE-DELVILLE Ph. (dir.), 1994. *Les associations paysannes en Afrique. Organisation et dynamiques*. Paris, Karthala.
- KENMOGNE J.-B., MANA K., 2002. *Pour la vie en abondance. L'expérience du Cercle International pour la Promotion de la Création (CIPCRE)*. Bafoussam (Cameroun), CIPCRE-Editions.
- OUÉDRAOGO B.-L., 1990. *Entraide villageoise et développement. Groupements villageois au Burkina-Faso*. Paris, L'Harmattan.

OYONO Ph.-R., TEMPLE L., 2003. « Métamorphose des organisations rurales au Cameroun », *RECMA, Revue internationale de l'économie sociale*, 268 : 68-79.

STREETEN P., 1997. « Nongovernmental Organizations and Development », *Annals of the American Academy of Political and Social Science*, 554 : 193-210.

Résumé

Les ONG, qui jouent un rôle croissant en Afrique en matière de développement rural, définissent leur action en termes d'appui aux initiatives locales, notamment dans le cadre d'un « partenariat » avec les associations paysannes. Cependant, on relève fréquemment un décalage important entre discours et pratiques effectives, dans le sens d'une subordination des producteurs. Dans l'Ouest Cameroun, l'intervention non coordonnée d'une multitude d'ONG en direction d'organisations paysannes jeunes et peu structurées favorise le développement de relations ambiguës et asymétriques. Les grandes ONG se posent en interlocuteurs privilégiés des associations de producteurs, leur imposant une tutelle de fait – que les secondes s'efforcent néanmoins de réduire par de subtiles stratégies.

Mots-clefs : ONG, associations paysannes, appui, tutelle, concurrence, stratégies, Ouest Cameroun.

Summary

NGOs and Political Dynamics in Africa: The difficult grass-roots dialogue between agents of rural development

NGOs, which play an increasing role in African rural development, usually define their action in terms of providing support for local initiatives, in particular through a « partnership » with peasant associations. However, an important gap is frequently reported between discourse and actual practices, with a trend towards the subordination of the producers. In Western Cameroon, the uncoordinated intervention of a multitude of NGOs with respect to new and relatively un-structured peasant organizations contributes to the development of ambiguous and asymmetrical relationships. Large NGOs claim to have a privileged relationship with producers' associations, imposing a form of de facto regulation on them – which the latter nevertheless try their best to reduce by means of subtle strategies.

Key-words : NGOs, peasant associations, support, regulation, competition, strategies, Western Cameroon.

* * *

CLIENTÉLISME ET ONG UN CAS SÉNÉGALAIS

Tarik DAHOU

IFAN

(Univ. Cheikh Anta Diop, Dakar)

Il est aujourd'hui intéressant de dévoiler les enjeux des rapports entre ONG du Nord et ONG du Sud, les processus d'aide pouvant désormais être analysés dans une durée suffisante pour y déceler des grandes tendances, ainsi que les évolutions récentes. En Afrique, les pratiques de développement¹ en dehors de l'aide publique ont au moins une trentaine d'années, même si elles ont pris leur plein essor au début des années quatre-vingt. C'est en effet depuis la sécheresse survenue au Sahel à la fin des années soixante-dix que des ressources importantes ont commencé à affluer par le canal des ONG occidentales.

Ce mouvement d'abord organisé autour de l'aide caritative a rapidement pris les contours d'un modèle alternatif de développement aux yeux des intervenants. Ce cheminement a été suivi par l'ensemble des organisations caritatives qui se sont lancées dans l'appui à des associations locales dans les sociétés africaines afin de constituer des contre-pouvoirs aux bureaucraties

¹ Autrefois considéré comme la simple progression de la richesse matérielle et désormais comme l'amélioration du bien-être social, le développement sera plutôt considéré comme un ensemble de situations sociales où les ressources qui émanent des différentes modalités de coopération internationale font l'objet d'une compétition destinée à influencer les enjeux de pouvoir locaux.

d'État. Les ONG du Nord ont tenté d'identifier un partenaire privilégié à travers un certain nombre de critères pas forcément satisfaisants pour promouvoir des activités de développement viables, comme si une telle relation de partenariat justifiait en soi leur intervention. Elles ont ainsi rapidement idéalisé certaines formes d'organisation dans les sociétés du Sud au point d'assimiler l'organisation communautaire à l'archétype du développement égalitaire.

Le courant tiers-mondiste s'est lui aussi nourri de ce travestissement du politique en cherchant à promouvoir les groupes censés incarner les modèles de démocratie autonome. Les principes communautaires africains qui guident l'action collective incarnent aux yeux de ces apprentis-sorciers un modèle politique où la coopération s'effectue de manière égalitaire. C'est par la stigmatisation des États capitalistes et la glorification des initiatives locales que les tiers-mondistes peuplant les ONG du Nord se sont faits les chantres du développement autonome. La multiplication des microprojets villageois ne sont que la résultante de cette sanctification de l'autodéveloppement, microprojets qui n'ont jamais réussi à concrétiser une quelconque maîtrise par la société villageoise de ses rapports vis-à-vis de l'État ou vis-à-vis du marché.

Ces relations de partenariat ont toujours été marquées par l'ambiguïté. Si les ONG du Nord avaient tendance à concevoir de telles relations comme les éléments moteurs d'une société internationale solidaire, les associations du Sud se sont toujours montrées fort habiles à manipuler la mauvaise conscience des donateurs pour faire affluer des ressources finalement destinées à la consolidation du pouvoir local. Dans d'autres situations, les ressources octroyées par les ONG du Nord n'ont souvent pas pu être utilisées de façon autonome par les ONG du Sud, les premières se réservant un droit de regard permanent sur les objectifs.

De ces ambiguïtés est né un rapport d'altérité qui relevait davantage de l'ordre du fantasme que d'un rapport social concret. Les ONG du Nord ont été les victimes consentantes d'une instrumentalisation de leurs ressources, dès l'instant où des hérauts

du développement communautaire émergeaient. C'est aussi de ce phénomène que procède la récurrence des discours égalitaires et l'idéalisation de la communauté par les sociétés africaines, discours qui renvoient les membres des ONG du Nord à leur propre spectre. En effet, ces logorrhées recourent à un jeu de miroir où les discours solidaires sur les sociétés africaines dévoilent l'« inhumanité » des sociétés occidentales. L'aide caritative et l'aide tiers-mondiste ont finalement véhiculé des figures tronquées des sociétés du Nord et des sociétés du Sud afin d'entretenir le flux des financements.

A l'heure actuelle les ONG de développement du Nord et celles du Sud collaborent toujours étroitement étant donnée l'importance des ressources accordées par les bailleurs à ce type de partenariat, sans qu'une clarification de ces liens n'ait encore été effectuée. Malgré l'évolution des paradigmes de l'aide d'un développement « encadré » à un développement « participatif » (Chauveau, 1992), ces liens n'ont pas fait l'objet d'un examen approfondi. Dans ses versions communautariste ou libérale, l'aide des ONG continue d'entretenir l'illusion développementiste. Les actions des ONG sont encore souvent vues comme le meilleur moyen de parvenir à une équité dans la distribution des ressources, alors que les affrontements pour le contrôle de ces projets sont permanents.

Une lecture politique de ce champ de pouvoir demeure l'exception alors que les ressources drainées par ces organisations peuvent être particulièrement importantes. Il s'agit d'analyser comment les fonds injectés par l'aide sont utilisés au niveau local pour consolider ou constituer les pouvoirs sociaux et politiques. Il est en effet difficile de nier que l'intervention des ONG à travers leur paquet technologique ou financier, ont des effets de pouvoir, effets auxquels les intervenants ne sont que trop rarement attentifs. Cette prise de conscience s'avère incontournable, car leurs actions s'inscrivent dans des cadres sociaux déjà organisés autour de hiérarchies qui tentent de se réappropriier les innovations ou les financements pour accroître leur influence.

Il convient ainsi de ne pas occulter ces phénomènes et de tenter d'en avoir une bonne connaissance pour mieux comprendre

les enjeux politiques et agir dessus. Ces derniers peuvent être de divers ordres, du financement des luttes partisans à la construction des pouvoirs locaux. Une lecture de ces enjeux sera effectuée à partir d'une monographie portant sur le Sénégal. Le détour par la description de l'évolution d'une organisation paysanne² permettra de poser les jalons d'une réflexion sur la floraison des ONG et leur instrumentalisation dans les enjeux politiques locaux.

Splendeurs et misères d'une ONG

L'Amicale a éclo dans le Delta du fleuve Sénégal, où ont été réalisés de nombreux aménagements publics afin d'accroître les superficies des grands périmètres irrigués. Ces périmètres irrigués étaient entièrement gérés par la société d'encadrement, la Société d'aménagement et d'exploitation des terres du Delta et du fleuve Sénégal (SAED), sans que les paysans n'aient leur mot à dire à aucune des phases de la production sur l'ensemble des choix techniques et culturels. Les exploitants – les chefs de concession –, qui recevaient leur riz récolté pour nourrir leur famille des mains des encadreurs, étaient relégués au rang de quasi-ouvriers agricoles. L'Amicale est née d'une opposition à un encadrement directif ; la revendication d'autonomie a été portée par les jeunes qui n'avaient pas la possibilité d'exploiter les aménagements publics, réservés à leurs aînés dans le cadre des coopératives.

L'association a en effet été fondée par de jeunes lettrés à partir des foyers des jeunes des villages de la région. Les foyers sont des associations qui rassemblent tous les groupes d'âges de jeunes pour animer des activités socioculturelles et construire des infrastructures collectives pour le village. Ces foyers inspirés du modèle d'organisation de la jeunesse urbaine rassemblent en fait des associations traditionnelles, les groupes d'âge, qui effectuaient des travaux collectifs³ (Diop, 1982). L'Amicale a été créée par des

² Cet exemple est tiré d'un terrain réalisé au cours d'une thèse publiée (Dahou, 2003).

³ Les groupes d'âge sont composés d'individus du même âge et tiennent une place importante dans les sociétés lignagères d'Afrique de l'Ouest. Ils

jeunes ressortissants qui se trouvaient en ville pour subvenir au besoin de leurs parents villageois, notamment en saison sèche, c'est-à-dire en période de soudure.

Les « jeunes » du foyer de Ronkh, organisés depuis 1963, ont tenu un rôle central dans la naissance de ce mouvement. Lorsqu'ils racontent l'origine de l'organisation, ils évoquent un événement fondateur, un « fait d'arme » : après avoir décelé un certain nombre d'irrégularités dans les dettes exigibles présentées par l'encadrement pour l'exploitation des aménagements de Ronkh, les jeunes imposèrent la vérification des comptes. Ils mesurèrent alors les champs détenus par les chefs de concession et mirent en évidence que les superficies calculées pour établir les dettes exigibles étaient de vingt pour cent supérieures à la dimension réelle des parcelles. La contestation qui s'en suivit aboutit au dédommagement des paysans par la SAED. Après ces événements, les cadets revendiquèrent une place nouvelle dans le développement villageois. Ils obtinrent de leurs aînés une terre à proximité du village et s'organisèrent pour creuser un canal d'amenée d'eau afin d'y cultiver. L'encadrement demeura longtemps hostile au foyer et aucune aide ne leur fut consacrée pour la culture de ce périmètre irrigué.

En 1976, à l'initiative d'un jeune instituteur de Ronkh, originaire du village, est née l'Amicale socioéconomique sportive et culturelle des agriculteurs du Waalo (ASESCAW) fédérant l'ensemble des foyers de la région. Selon ses fondateurs, il s'agit alors de développer une agriculture irriguée répondant davantage aux attentes paysannes. Cette association se donne pour objectif d'enrayer l'exode rural des jeunes qui, la plupart du temps, migrent vers les villes à cause du manque de terres. Elle devient alors le

doivent être distingués des classes d'âge qui regroupent une même classe générationnelle. Les groupes et classes d'âge ont longtemps joué un rôle central dans les activités agricoles, notamment pour les travaux collectifs et plus largement les constructions de biens collectifs. Les groupes d'âge du Waalo, ou *mboowar*, ne dérogent pas à cette règle, car ils étaient chargés de la construction de mosquées, de pirogues, de maisons, de la récolte des champs, activités pour lesquelles ils recevaient des contreparties en nature.

porte-parole des revendications des dépendants, aussi bien jeunes que femmes, exclus du mouvement coopératif réservé aux chefs de concession. Si l'Amicale a pu obtenir l'accès à des périmètres irrigués pour les dépendants, elle a aussi été un fer de lance de l'autonomie pour l'ensemble des paysans engagés dans la culture irriguée.

Etant donné les critiques auxquelles elle se trouvait confrontée, la SAED a concédé à l'Amicale l'exploitation des petits périmètres irrigués villageois, lui conférant ainsi une place dans la mise en valeur agricole. Les foyers ont bénéficié de motopompes financées par des ONG séduites par cette alternative au modèle étatique de développement. Le credo de l'Amicale est en effet le développement communautaire villageois, modèle dont la faillite a été patente au sein des coopératives soumises à l'encadrement étatique. Aucune forme d'encadrement n'existait sur ce type de périmètres, même si la production des foyers était achetée par la SAED. Les foyers parviendront à freiner avec succès la migration vers les centres urbains en gérant de plus en plus de projets productifs.

L'ONG SIX S⁴ contribuera de façon décisive à l'expansion de l'Amicale en lui attribuant dès la fin des années soixante-dix de nombreux équipements agricoles. Le montant des fonds destinés aux dépenses de renforcement institutionnel (formation par exemple) et aux achats d'intrants est fixé en fonction du nombre de foyers villageois adhérents, ce qui suscite leur multiplication dans l'ensemble des villages de la région (Lecomte, 1998). Jusque vers la fin des années quatre-vingt, les flux financiers de SIX S parvenaient directement à l'Amicale qui les distribuait aux zones regroupant les foyers sous la forme de « fonds souples » – n'exigeant pas l'élaboration d'un projet au préalable –, ce qui fait croître le nombre de zones dans la région. En moins d'une dizaine d'années l'Amicale est devenue une fédération d'associations villageoises à échelle régionale parmi les plus dynamiques du

⁴ Se Servir de la Saison Sèche en Savane et au Sahel, ONG du Nord partenaire de l'Amicale.

Sénégal, en nombre d'adhérents (20 000), comme en volume de financement (une centaine de millions de Francs CFA annuels).

Elle fournit du crédit de campagne et du matériel agricole en grande quantité et offre de multiples opportunités productives aux dépendants. Par l'intermédiaire des financements de l'ONG SIX S, l'essor des Périmètres irrigués villageois (PIV) a conduit au retour des jeunes migrants⁵. C'est grâce à cette relation privilégiée avec SIX S que les villageois mettent en valeur des périmètres irrigués de vaste superficie tout en échappant aux contraintes de la société d'aménagement public. Les réussites dans la mise en valeur des périmètres villageois ont été indéniables, contrairement aux faibles rendements des coûteux aménagements publics.

En une dizaine d'années, cette association paysanne s'est donc muée en une organisation d'ampleur grâce à une relation de partenariat étroite avec une ONG du Nord. Les paysans ont profité de ce partenariat pour rééquilibrer leurs rapports avec la société d'encadrement étatique avant les réformes de libéralisation économique et politique liées à l'ajustement. L'Amicale se révèle une organisation capable de libérer les paysans d'un encadrement particulièrement inhibiteur. Elle propose à ses bailleurs un modèle basé sur l'organisation sociale villageoise en rupture avec celui basé sur une approche exploitation qui avait servi à asseoir l'autorité de l'État à travers les coopératives. Les ONG du Nord sont particulièrement séduites par une dynamique qu'elles assimilent aussitôt à la naissance d'un mouvement paysan autonome.

Avec la nouvelle politique agricole du Sénégal en 1984, laquelle accorde une place de choix aux initiatives qui se sont développées en dehors de l'État, l'Amicale parvient progressivement au statut d'interlocuteur privilégié des services de l'État et des agences d'aide extérieure. Elle est l'un des membres fondateurs de la Fédération des ONG sénégalaises, également financée par SIX S, et participe activement à nombre de ses programmes. Plusieurs cadres de l'Amicale sont d'ailleurs promus à des postes de

⁵ Le slogan de l'Amicale était alors : « Frein à l'exode rural, par la mise en valeur des terres par les populations et pour les populations ».

responsabilité au sein de la fédération nationale. La plupart d'entre eux sont des paysans lettrés en français qui ont suivi des études jusqu'au secondaire et effectué des séjours assez longs en ville.

La période de libéralisation est propice à l'essor de l'Amicale puisque les bailleurs poussent l'encadrement à déléguer un certain nombre de fonctions à des organisations paysannes représentatives. L'association est chargée de prendre en main le volet formation en matière de gestion comptable, de techniques culturelles, de maintenance du matériel agricole, d'alphabétisation et de connaissances juridiques, autant de domaines autrefois du ressort de la SAED. De nombreux Groupements d'intérêt économique (GIE) et sections villageoises qui cherchent à réduire les coûts d'achat du matériel s'y affilient pour bénéficier des exonérations fiscales auxquelles elle a droit en tant qu'association. Elle étend par la suite ses activités à de nouveaux champs d'action.

Un programme accorde la gestion de la rizerie de la SAED à l'Amicale et prévoit une période d'appui. Malheureusement la prise en charge de la fonction de transformation du riz se solde par un échec qui résulte de l'inexpérience de l'Amicale et du peu de temps consacré à des formations par la SAED. La production de semences est aussi dévolue à l'Amicale, mais dans ce domaine également l'expérience échoue. La fédération est en fait rapidement dépassée par l'ampleur des tâches qui lui reviennent et par la gestion de masses financières croissantes. Au moment même où les institutions publiques se retirent avec la libéralisation des filières agricoles, ses besoins en formation et en appui institutionnel revêtent une importance capitale.

A une phase de croissance de l'Amicale durant les années quatre-vingt succède une phase de ralentissement de l'ensemble de ses activités au début des années quatre-vingt-dix. Presque tous les foyers villageois éclatent en de multiples GIE financés par la banque ; les PIV autrefois cultivés par les groupes d'âge grâce au crédit de l'Amicale sont découpés en parcelles individuelles et exploités par des GIE regroupant quelques concessions. En dernier lieu la crédibilité de l'Amicale aux yeux des bailleurs s'amenuise à

cause de l'extrême politisation de la fédération et les scissions qu'elle entraîne.

L'Amicale se scinde alors en deux, puisque la tendance du parti socialiste opposée à celle dirigée par le président de l'association a quitté l'organisation pour fonder l'AFEGIED (Association fédérative des GIE du Delta). Cette organisation, créée en 1991 a concurrencé l'Amicale, puisque ses axes d'intervention était le développement rural basé sur l'organisation villageoise et la représentation du paysanat. La fédération n'a cependant jamais atteint le degré d'influence de l'Amicale, car elle n'a pas su trouver des financements suffisants pour accomplir ses projets. Son recrutement s'est souvent limité à la zone du lac de Guiers et ses réalisations ont été peu nombreuses. La concurrence entre l'Amicale et l'AFEGIED a eu pour origine les mécanismes d'affrontement entre tendances socialistes, qui s'ancrent parfois sur des oppositions inscrites dans l'histoire du terroir, car ces deux organisations recrutent leurs membres au sein des deux provinces historiques concurrentes au temps du royaume précolonial.

L'association qui ne peut plus accomplir ses propres objectifs, ni ceux assignés par les bailleurs, devient moribonde. Bien que cet échec ne lui soit pas entièrement imputable, étant donné le faible soutien dont elle a bénéficié pour la prise en charge de fonctions de plus en plus complexes dans un environnement instable, l'association se livre à un diagnostic interne qui donne lieu à une autocritique sévère. Son endettement est attribué à l'action politique qui a instauré une distribution clientéliste et rentière des ressources et a progressivement gangrené l'organisation. La volonté de dépolitiser l'Amicale est fermement affirmée et un nouveau président n'exerçant aucune fonction politique et réputé pour son rejet de l'action partisane est choisi. L'accent est également mis sur le fait que « les jeunes sont devenus vieux » : les fondateurs de l'association, une fois devenus à leur tour des chefs de concession, ont cessé de revendiquer les intérêts des dépendants suite à leur insertion dans les enjeux politiques de la société villageoise. Son action se recentre alors sur la promotion de la petite exploitation paysanne et sur la diversification agricole : l'Amicale ne doit plus

être une organisation de prestations ou un simple moyen pour des GIE d'accéder à des exonérations.

Le cas de l'Amicale est révélateur de la capacité paysanne à échapper aux modes d'encadrement de l'État et à aménager des espaces d'autonomie. Il dévoile aussi une certaine capacité à négocier avec les pouvoirs publics pour satisfaire des intérêts circonstanciels. Néanmoins, toute l'ambiguïté de ce rapport à l'État est ici révélée ; dans cette négociation autour de ressources stratégiques, les clivages partisans prennent le pas sur les intérêts paysans au point de parfois leur faire échec en empêchant toute expression catégorielle des conflits. Ainsi les tentatives de constitution d'un syndicat paysan ont-elles toujours buté sur ces logiques partisans, lesquelles ont durablement fragmenté le mouvement paysan.

Les concurrences partisans

Les concurrences entre les organisations fédératives du Delta se sont rapidement portées sur l'accès au foncier, l'Amicale étant bien représentée dans le conseil rural de Rosso, d'ailleurs autrefois présidé par son dirigeant. La question foncière rend bien compte de la manière dont cette organisation paysanne a servi de rouage au clientélisme partisan et comment ses leaders ont pu asseoir leur stratégie de conquête du pouvoir local. C'est par l'acquisition d'une influence conséquente, grâce à leur action au sein de l'ONG qu'ils vont accéder à des postes de conseillers ruraux au sein des collectivités locales et s'arroger un pouvoir discrétionnaire d'attribution de parcelles.

Cette situation résulte de la transformation du Delta de zone pionnière en zone de terroir, laquelle a rendu les leaders paysans éligibles aux postes de conseillers ruraux. La réforme de 1987 a complètement changé le mode d'allocation des terres. Si autrefois les périmètres irrigués étaient accordés aux paysans de façon discrétionnaire par la SAED, les coopératives jouant un rôle d'arbitre dans les conflits fonciers, le passage au statut de zone de terroir a doté les conseillers ruraux de prérogatives en matière d'attribution foncière. Dès lors la croissance des organisations paysannes est

devenue tributaire de leur performance en terme d'acquisition foncière.

Pierre angulaire du clientélisme du parti socialiste, la loi sur le domaine national de 1964 était toujours en vigueur quand le Delta devient une zone de terroir en 1987. Malgré les pressions effectuées dans le cadre de la conditionnalité, l'État a résisté aux injonctions des bailleurs internationaux relatives à la modification de cette loi. Les bailleurs exigeaient en effet la privatisation de la terre, la loi de 1964 n'accordant qu'un droit d'usufruit à l'exploitant. Tout attributaire, sur observation des Centres d'expansion ruraux (CER) dépendants des préfets, peut se voir retirer sa terre si elle n'est pas mise en valeur, en dehors de toute norme objective (Leroy, Lebris & Mathieu, 1991 ; Seznec, 1998). La terre est en définitive une propriété de l'État et en théorie un bien inaccessibles. La loi ne s'est pourtant pas substituée aux modes de gestion traditionnels et n'a, en fait, jamais empêché les pratiques de location ou d'héritage, mais elle a fait de l'État l'arbitre de tout conflit foncier, pouvoir dont le parti socialiste a toujours usé pour établir ses allégeances⁶.

En 1987, les communautés rurales se sont ouvertes aux organisations paysannes ; un quart des sièges sont désignés par les dirigeants des coopératives agricoles qui détiennent ainsi un accès privilégié aux conseils et conservent un rôle politique. Le décret 87-720 a déclenché une « course aux terres » chez les paysans qui ont cherché à acquérir des parcelles en dehors des aménagements publics, dont les superficies par exploitant sont insuffisantes (1 à 2 ha). Dans cette zone de colonisation il existait encore beaucoup de terres caractérisées par l'absence de droits fonciers coutumiers. Des stratégies d'accumulation foncière sur ces espaces se sont développées au sein des groupes domestiques afin de diminuer

⁶ La loi sur le domaine national a fait l'objet de plusieurs études depuis sa conception qui montrent son utilisation clientéliste. L'État peut intervenir directement dans toutes les questions foncières dans la mesure où il est propriétaire de l'ensemble des terres, mais peut le faire à moindre coût en permettant l'émergence d'une aristocratie foncière ou d'intermédiaires locaux (Leroy, 1985). L'État se fait alors l'arbitre des affrontements factionnels autour du foncier (Blundo, 1997).

l'incertitude foncière. A cette période, les paysans craignent fortement l'accaparement des terres par des investisseurs allochtones et par des entrepreneurs de l'agro-industrie. De plus, l'incertitude quant à la rentabilité des parcelles privées est déjà grande, et détenir des terres en quantité représente un gage de stabilisation des revenus.

Ces stratégies paysannes rencontrent les stratégies du pouvoir, qui cherche alors à établir de nouvelles clientèles auprès des jeunes et des femmes, largement représentés dans les associations rurales et ayant un difficile accès à la terre. Les paysans vont donc pousser les leaders d'organisations paysannes à s'insérer dans les structures du parti socialiste pour obtenir des sièges de conseillers ruraux et ainsi mieux pourvoir en terres leur clientèle associative. Si les anciennes élites du mouvement coopératif ont conservé une partie de leur influence, elles ont été contraintes de faire une place sur les listes électorales aux leaders associatifs, qui avaient constitué, au cours du processus de libéralisation, de vastes clientèles. Une nouvelle donne politique a donc vu le jour au sein des communautés rurales, puisque l'ancienne élite a dû composer avec une élite locale lettrée et maîtrisant bien les canaux de captation des fonds des bailleurs.

Les réseaux de clientèles du parti au pouvoir profiteront largement des nouvelles affectations puisque l'ultime autorité à entériner l'octroi d'une terre, acte révocable, se trouve être le préfet. De nouvelles collusions sont donc apparues entre agents de l'administration et notables locaux pour faciliter la mobilisation clientéliste du « Parti-État ». La décentralisation n'a en fait donné qu'un pouvoir de façade aux conseils ruraux, responsables de la gestion des terres, tant qu'elle ne contredisait pas l'intérêt du parti socialiste. Cette réforme a été vidée de sa substance à cause de la faible autonomie décisionnelle et financière accordée aux représentants locaux.

La distribution des terres a été particulièrement inéquitable, car les grandes familles de notables, qui siègent aux conseils ruraux, ont pu se doter de très vastes superficies – certaines concessions disposent parfois de plus de cent hectares. En outre, les

leaders des organisations paysannes ont eux aussi été particulièrement bien dotés en ressources foncières et les nombreuses terres acquises pour leur organisation (une dizaine de milliers d'hectares pour l'Amicale) ont été distribuées aux clientèles associatives. Les individus les mieux dotés en terres appartiennent le plus souvent à la tendance du PS majoritaire à la communauté rurale et le jeu de l'alternance permettra parfois une relative égalité entre les « cliques » dans l'allocation des domaines fonciers.

Les communautés rurales n'ont pu s'imposer comme des instances de promotion de la démocratie, encore moins comme des sites de distribution équitable des ressources. Une aristocratie politique s'est constituée au sein des conseils dont les arbitrages ont été préjudiciables aux intérêts du paysannat. Ces intérêts auraient dû progresser avec la participation accrue des organisations paysannes aux institutions locales, mais l'allocation clientéliste des ressources foncières a révélé les difficultés des organisations à promouvoir l'ensemble des exploitants.

Bien que, dans un premier temps, les organisations paysannes aient facilité l'accès à des terres irriguées pour les jeunes et les femmes, en fin de compte la distribution foncière par les communautés rurales a été particulièrement inégalitaire ; les dépendants accèdent encore très difficilement aux périmètres privés, et ils ne bénéficient le plus souvent que de petites superficies. Il est symptomatique aujourd'hui que les périmètres où l'accès aux parcelles est le plus égalitaire se situent sur les grands aménagements publics, où les ménages sont dotés proportionnellement à leur taille – ce sont pourtant les coopératives agricoles qui continuent à attribuer les parcelles et à gérer les conflits fonciers sur ce type d'aménagement.

Les organisations paysannes se sont concurrencées principalement dans les domaines de l'accès au foncier et de l'aménagement des périmètres. Les terres non exploitées ont été accaparées par les ONG locales pour être aménagées grâce aux financements des bailleurs – coopérations nationales, coopérations multilatérales ou ONG du Nord. C'est par l'octroi de ressources foncières et la fourniture d'infrastructures, que les organisations

paysannes se sont disputées les clientèles tout en négligeant les services productifs à leurs adhérents. Cela est aisément compréhensible étant donné que le financement des aménagements n'était pas correctement assuré par le crédit bancaire, malgré l'importance des enjeux fonciers au moment de la libéralisation. L'Amicale qui disposait d'un accès aux financements des partenaires du Nord pour aménager des périmètres irrigués, accroîtra ainsi son pouvoir sur le foncier et les paysans membres se disputeront la répartition des périmètres à travers les luttes de tendances du parti au pouvoir.

Les dispositifs du développement ont ainsi été réappropriés au sein de la sphère locale de façon à servir les joutes politiques, fondées sur les oppositions lignagères et les luttes de tendances partisans. Au-delà des enjeux productifs, le positionnement au sein des centres politiques pour l'acquisition de terres et l'insertion dans les réseaux des bailleurs pour l'aménagement de périmètres répondent à une logique de territorialisation des organisations fédératives, qui ne faisait que refléter les clivages politiques liés aux oppositions anciennes du terroir. Les ressources de l'organisation ont été utilisées de façon discrétionnaire par les factions dominantes au niveau local.

En effet, la politisation de l'Amicale l'avait inscrite dans les luttes de tendances régionales. Aussi la compétition entre tendances s'est exacerbée et répercutée sur la fédération à partir de la fin des années quatre-vingt, c'est-à-dire au moment de la libéralisation, synonyme de redistribution des cartes politiques. L'allocation des ressources au sein de l'Amicale s'est alors alignée sur une logique de redistribution clientéliste ; les fonds de l'organisation, instrumentalisés dans les luttes politiques, circulaient au sein des tendances concurrentes du parti socialiste. Par conséquent, le contrôle du bureau de l'organisation devint un enjeu majeur pour élargir ses clientèles aux dépens de la faction adverse, ce qui intensifia la compétition pour la direction de l'Amicale.

Dans le cadre de la libéralisation la compétition lignagère et politique s'est diffusée au sein de l'ONG paysanne, du fait de l'importance stratégique de la rente du développement. Les enjeux politiques ont alors pris le pas sur les fonctions économiques

destinées aux producteurs. Cette ONG est progressivement devenue une organisation de mobilisation partisane au point que les clivages factionnels s'y soient déployés à tous les niveaux de l'organisation. On a même pu y déceler des pratiques somptuaires courantes, beaucoup de ressources tirées des périmètres irrigués ayant été distribuées au cours de cérémonies familiales où les leaders paysans gratifiaient de manière dispendieuse leurs dépendants et clients.

Les entrepreneurs politiques appartenant aux différentes tendances d'un même parti se sont concurrencés au point de conduire à une allocation strictement factionnelle des ressources de l'ONG. Les réseaux de pouvoir ont pris une telle ampleur que ces leaders paysans issus du milieu associatif se sont portés non seulement sur des scrutins locaux, mais aussi nationaux, ce qui a conduit à des scissions irrémédiables. Cette évolution a fini par décrédibiliser en partie l'ONG vis-à-vis de ses partenaires du Nord. Elle tente aujourd'hui de renouer avec des bailleurs alors que sa confiance auprès des institutions du développement semble durablement entamée par une gestion hasardeuse liée au clientélisme.

Cette monographie révèle que les ressources du développement peuvent parfaitement être instrumentalisées pour la constitution du pouvoir local. Malgré tous les présupposés de solidarité qui guident l'aide des ONG, des *spoils system*⁷ peuvent se développer par ce canal au point qu'une majorité de leurs ressources soient distribuées de manière clientéliste. Les activités partisans de cette association paysanne ont pris un tel essor qu'elles ont compromis sa viabilité à long terme, suite aux gaspillages entraînés par les affrontements politiques.

⁷ Caractérise les systèmes politiques où les ressources font l'objet d'une compétition entre des clans opposés, et où le changement de pouvoir suscite un basculement des charges publiques du clan vaincu vers le clan gagnant.

Développement et politique

Cet exemple montre que le financement du jeu partisan par les ressources de l'aide peut être parfaitement institutionnalisé et se perpétuer pendant une longue période. Les trajectoires des leaders politiques au Sénégal incluent de plus en plus un passage dans les milieux de l'aide, notamment dans les ONG qui peuvent parfois servir de sites de patronage. Les tensions entre activités civiques et partisans sont d'ailleurs fréquentes au sein des ONG au Sénégal qui a pourtant vu se développer un réseau d'ONG important depuis de longues années. Certaines carrières rendent compte de l'intrication des parcours professionnels et politiques. Tandis que la constitution d'une base locale passe souvent par des sites de patronage tels que les organisations de développement, certains ministères sont particulièrement prisés du fait de leurs activités qui les mettent en relation avec les ONG.

Il faut toutefois resituer ces phénomènes dans le contexte des États africains où le financement de la compétition partisane est particulièrement difficile étant donnée la rareté des ressources, ce qui peut sans doute expliquer la fréquence de l'utilisation des moyens du développement. Cette tendance n'est en effet pas propre au Sénégal si l'on analyse d'autres situations. Le cas de la Guinée-Bissau illustre l'allocation clientéliste des ressources des ONG locales pour asseoir les stratégies électorales de certains de leurs dirigeants. On pourrait mentionner d'autres exemples de l'utilisation des fonds de l'aide dans les activités partisans en Afrique, ce qui souligne la faible autonomie des acteurs du développement à l'égard des clivages politiques.

La captation des fonds de la coopération pour le financement du jeu partisan révèle les ambiguïtés de la relation d'altérité qui lie les ONG locales et globales. Au-delà des incompréhensions liées aux cultures véhiculées par des ONG aux ancrages différents, se jouent des stratégies politiques de captation des ressources à des fins de constitution d'un pouvoir. Les phénomènes hiérarchiques peuvent ainsi profiter des nombreuses ressources que drainent les

ONG malgré les discours récurrents qu'elles véhiculent sur l'autonomie des groupes ciblés par leurs actions.

Les mesures de bonne gouvernance consécutives à l'ajustement ont, elles aussi, servi les luttes partisans à travers l'arrivée de nouveaux prêts. Dans ce contexte, le multipartisme a fréquemment mené à l'utilisation des crédits accordés à la faveur des PAS dans le financement du jeu partisan. Cela s'est souvent concrétisé par des moyens détournés, notamment par la promotion d'opérateurs privés qui n'étaient autres que des proches ou des clients des tenants du pouvoir, mais également par les mécanismes de l'appui aux ONG locales. Les cercles de clientèles ont ainsi pu se reconstituer par de nouveaux canaux grâce à la manne des institutions financières internationales. Les programmes des institutions du développement servent les stratégies des réseaux factionnels et clientélistes au sein des États africains.

Ces contradictions ne semblent pas seulement issues d'une réappropriation pernicieuse des enjeux globaux par les sociétés locales, mais sont également la conséquence d'une approche de l'aide toujours plus technocratique et peu attentive aux enjeux de pouvoir dans le champ du développement. Les milieux de la coopération ont progressivement abandonné leur vision communautaire des sociétés du Sud pour privilégier une approche professionnalisée sans que la prise en compte des enjeux politiques du développement ne devienne effective. Cette insistance sur les points de vue rationnels-techniques tend à masquer les transformations des rapports politiques issus des mécanismes de l'aide.

Cela rejoint la thèse que le développement est une « machine anti-politique » (Ferguson, 1990), machine qui a recours à une standardisation excessive dans des sociétés où les configurations hiérarchiques sont assez complexes pour être capables de se réapproprier les routines des intervenants. Ainsi les logiques factionnelles basées sur les pouvoirs politiques et économiques s'approprient-elles aisément l'intervention des ONG. Mais en dehors de l'explication basée sur la standardisation des programmes, l'activité des donateurs n'est-elle pas elle-même basée sur des logiques factionnelles ? Si les ONG se sont longtemps cantonnées à

des approches un projet/un partenaire, cela était également issu d'une concurrence entre des organisations jalouses de leurs ressources. Charité bien ordonnée commence toujours par soi-même.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

BLUNDO G., 1997. « Gérer les conflits fonciers au Sénégal : le rôle de l'administration locale dans le Sud-Est du bassin arachidier », in BECKER Ch. & TERSIGUEL Ph. (dir.), *Développement durable au Sahel*. Paris, Karthala.

CHAUVEAU J.-P., 1992. « Le "modèle participatif" est-il alternatif ? », *Bulletin de l'APAD*, 3 : 20-30.

DAHOU T., 2003. *Entre parenté et politique : développement et clientélisme dans le delta du Sénégal*. Paris, Karthala.

DIOP A., 1982. « Jeunesses en développement, memento d'une périphérie : une expérience associative du foyer des jeunes de Ronkh à l'Amicale économique du Waalo », *Archives des sciences sociales de la coopération et du développement*, 62 (oct-déc).

FERGUSON J., 1990. *The anti-Politics Machine: « Development », Depoliticization and Bureaucratic Power in Lesotho*. Cambridge, Cambridge University Press.

LECOMTE B., 1998. « Essai d'un historique de l'Amicale sportive, économique, sociale et culturelle des agriculteurs du Walo », in *ONG et développement du Nord au Sud*. Paris, Karthala.

LE ROY E., 1985. « La loi sur le domaine national a vingt ans : joyeux anniversaire ? », *Mondes en développement*, t. 13(52) : 667-685.

LE ROY E., LEBRIS E. & MATHIEU P., 1991. *L'appropriation de la terre en Afrique*. Paris, Karthala.

SEZNEC A., 1998. « Statut foncier de l'espace irrigable dans le delta du fleuve Sénégal », in LAVIGNE DELVILLE Ph. (dir.), *Quelles politiques foncières pour l'Afrique rurale ?* Paris, Karthala.

Résumé

Des ambiguïtés issues des partenariats entre ONG du Nord et ONG du Sud est né un rapport d'altérité qui relevait davantage de l'ordre du fantasme que d'un rapport social concret. Dans ses versions communautariste ou libérale, l'aide continue d'entretenir l'illusion développementaliste qui consiste à voir les ONG comme le meilleur moyen de parvenir à une équité dans la distribution des ressources, alors que les affrontements pour le contrôle de ces projets sont permanents. Les ressources drainées par ces organisations peuvent être particulièrement importantes, dès lors une lecture politique de ce champ de pouvoir s'impose. Il s'agit d'analyser comment les fonds injectés par l'aide sont utilisés au niveau local pour consolider les pouvoirs sociaux et politiques. L'évolution d'une organisation paysanne permettra d'expliquer la floraison des ONG à partir des enjeux politiques locaux.

Mots-clefs : développement, ONG, clientélisme, politique, pouvoir local.

Summary

Clientelism and NGOs: A Senegalese Case

The ambiguous nature of partnerships between northern and southern NGOs gives rise to a relationship to otherness which is based more on fantasy than on a concrete social relationship. Community-based or liberal models of aid continue to maintain the developmentalist illusion that NGOs are the best way of attaining an equitable distribution of resources, even though struggle for the control of these projects is continuous. Given that the resources drained by these organisations can be considerable, a political interpretation of this field of power is necessary. What must be analysed is how the money pumped in through aid is used at a local level for reinforcing the power of social and political authorities. The evolution of a peasant organisation is used to explain the blossoming of NGOs on the basis of local political issues.

Key-words: development, NGOs, clientelism, politics, local power.

* * *

CONSTRUCTIONS ET MUTATIONS DE L'ANTIRACISME EN FRANCE

Robert GIBB
University of Edinburgh

Dans cet article je tenterai d'établir un parallèle entre l'évolution des ONG, du domaine du développement vers l'humanitaire, et les transformations du champ de l'antiracisme en France, dont l'association SOS-Racisme peut être l'analyste. On se centrera donc sur le développement et le déclin de cette association depuis sa création au milieu des années 1980, pour proposer une lecture qui va à l'encontre de la présentation habituelle, et souvent fort intéressée, de son histoire par des acteurs divers (militants, journalistes, scientifiques). En particulier, je voudrais contester l'idée très répandue selon laquelle l'association serait passée d'une posture « multiculturaliste » ou « différentialiste » à un discours « républicain » ou « intégrationniste »¹, cette notion de rupture idéologique masquant l'existence, du moins me semble-t-il, d'importantes continuités dans les représentations de l'altérité, de la solidarité et de l'identité nationale dont SOS-Racisme est porteuse tout au long de cette période². Au-delà de l'évolution de la terminologie employée par les dirigeants de l'association (dont il est relativement aisé de tracer les grandes lignes), on peut constater en fait une relative stabilité de la construction d'un rapport entre le

¹ Voir, pour ne citer que deux exemples, Boutih (2001 : 17) et Wiewiorka (1993).

² Sur ce point, voir Gibb (1998).

sujet antiraciste et son autre (en termes structurels), d'une part, et d'une conception de l'État-nation, d'autre part.

D'une manière plus générale, il s'agit ici de sortir l'association antiraciste du domaine de la polémique politicienne ou même académique pour la constituer en objet d'une anthropologie politique où elle apparaîtrait aujourd'hui comme le relais d'un discours national-républicain sur la « sécurité », la délinquance et l'immigration³. Loin de l'image teintée d'autosatisfaction de « contre-pouvoir » régulièrement mise en avant par ses dirigeants, l'association se donne à voir plutôt comme un instrument de domination et de stigmatisation d'une partie de la population française résidant « en banlieue ». Ce faisant, l'organisation agit à l'encontre des intérêts politiques de celles et ceux qu'elle prétend représenter, et fait montre d'une certaine complaisance envers les pouvoirs publics. L'absence d'une critique globale des diverses formes de discrimination actuellement à l'œuvre dans la société française – et l'occultation de leurs causes – semblerait traduire une désorientation politique ou un repli d'un secteur du mouvement antiraciste contemporain.

L'idée selon laquelle l'antiracisme serait en « crise » s'est rapidement répandue depuis (au moins) la fin des années quatre-vingt, non seulement en France mais aussi dans d'autres pays comme les États-Unis ou la Grande-Bretagne⁴. Longtemps annoncées, les « fins » de l'antiracisme, selon le titre délibérément ambigu d'un livre du philosophe Pierre-André Taguieff (1995), sembleraient enfin se dérouler sous nos yeux, une certaine conception globale du combat antiraciste arrivant à son terme comme si une période s'était close (ne serait-ce que provisoirement). récem-

³ Voir notamment les propos de Malek Boutih sur « les barbares des cités » publiés dans *Le Monde* (2002, 13 juin). Cf. « Malek Boutih au cœur du sécuritaire », communiqué de presse d'Act Up-Paris et du MIB (Mouvement de l'immigration et des banlieues) disponible sur le site d'Act Up : www.actup.org/.

⁴ Taguieff (1993). Pour une discussion de la « crise » de l'antiracisme en Grande-Bretagne, voir Gilroy (1990).

ment placé sous contrôle financier de l'État⁵, SOS-Racisme subit actuellement un sort qui pourrait attendre d'autres associations antiracistes dans une conjoncture marquée par une perte de militants (et de leurs cotisations) et une baisse des subventions étatiques. La crise ne se réduit pourtant pas à ces seules difficultés financières, en l'occurrence très graves mais qui ne sont pas nouvelles pour autant : elles sont surtout révélatrices d'un faible renouvellement des effectifs et des conséquences d'un contexte politique moins favorable à des organisations marquées à gauche. La « crise » de l'antiracisme à laquelle on assiste actuellement revêtirait deux formes : d'une part, celle des structures organisationnelles ou associatives traditionnellement porteuses de l'antiracisme « organisé » en France ; et d'autre part, la disparition ou la mise en veilleuse de l'antiracisme comme projet politique de transformation radicale des rapports sociaux au nom de valeurs telles que justice sociale, égalité ou solidarité.

Les mutations de l'idéologie antiraciste

Des associations comme SOS-Racisme ont joué un rôle de premier plan comme acteurs idéologiques, selon l'expression de Gérard Althabe, dans l'évolution des discours et pratiques antiracistes en France depuis le début des années quatre-vingt. Mais il importe d'étudier également l'incidence de facteurs situés en dehors du champ de l'antiracisme sur ses discours et pratiques. Deux écueils sont à éviter : d'une part, l'analyse de l'idéologie comme champ autonome au sein duquel des changements se produisent sans rapport avec la matérialité des rapports sociaux ; et d'autre part, la non-prise en considération d'autres acteurs idéologiques tels les partis politiques et les médias qui ont joué un rôle-clé dans la définition de la « génération morale » et dans la représentation de l'antiracisme qu'elle était censée porter⁶. Dans la mesure où les

⁵ *Le Monde* (2003, 7 janvier).

⁶ Sur le rôle des médias dans l'émergence de SOS-Racisme, voir les travaux de Juhem (1999).

associations ont été prises de court par des évolutions plus générales, elles ont suivi plutôt qu'impulsé le mouvement.

Dans un premier temps, on peut analyser la création et les orientations initiales de SOS-Racisme au milieu des années quatre-vingt non seulement dans le contexte du mouvement antiraciste dans son ensemble mais aussi sur fond de mutations idéologiques plus générales se déroulant alors, et notamment le déplacement du tiers-mondisme par l'idéologie humanitaire. Comme l'a très bien montré B. Hours (1998, 2002), l'émergence de l'idéologie humanitaire (associée à des modes d'intervention d'urgence) dans cette période était liée à une offensive néolibérale contre l'idéologie tiers-mondiste (dans ses variantes chrétienne et marxiste) des années soixante et soixante-dix. Sur la scène nationale, SOS-Racisme fut le biais par lequel une conception « morale » (ou humanitaire) de l'antiracisme trouvait son expression, par opposition à des formes plus « idéologiques » présentées comme dépassées ou déphasées par rapport aux attentes et idées des « jeunes » (ou auxquelles ces derniers étaient supposés réfractaires).

Si dans le champ humanitaire « la lutte contre la pauvreté s'est substituée au développement comme processus et (que) ce dernier concept est devenu obsolète » (Hours, 1998), la lutte contre la discrimination « raciale » (ou « raciste ») tend aujourd'hui à se substituer à l'antiracisme comme projet politique visant une transformation en profondeur (ou globale) des rapports sociaux. Il s'agit d'une « approche restrictive et individualisante du racisme » (Poiret, 2003 : 17) qui fait l'économie d'une réflexion sur le racisme d'État ou les formes de discrimination institutionnelle au profit d'une seule focalisation sur des comportements individuels. La discrimination est considérée sous l'angle unique d'un rapport entre deux individus ; elle est réduite à un phénomène interindividuel. La thématique de la (lutte contre la) discrimination sert ainsi à occulter le caractère structurel et structurant du racisme au sein de la société française à travers la construction d'un classement hiérarchisé de groupes sociaux. La réduction de l'antiracisme à une lutte contre la discrimination « raciale » s'opère alors au prix de la perte d'une critique globale des rapports sociaux, des institutions et de

l'État ainsi que de l'abandon d'un projet politique de transformation sociale radicale (à visées utopiques).

Dans la mesure où la lutte contre les discriminations – constamment évoquée par les pouvoirs publics et un large secteur du mouvement associatif depuis la fin des années quatre-vingt-dix – en vient à occuper le vide laissé par la « crise » de l'antiracisme du début de la décennie, on est en droit de se demander s'il ne s'agirait pas plus généralement d'une régression politique. Largement partagée par les pouvoirs publics, les acteurs associatifs et les journalistes, l'idée selon laquelle la France aurait un retard à rattraper par rapport aux pays « anglo-saxons » en matière de lutte contre la discrimination se présente ici sous un autre jour, à savoir comme révélatrice ou symptomatique d'un changement important dans le regard porté sur le contexte national et international. Le « cas britannique » se trouve ainsi transformé de repoussoir en modèle à suivre en ce qui concerne le dispositif juridique et institutionnel de lutte contre les discriminations⁷.

Sous l'apparence d'un « réveil tardif de la conscience critique » (Fassin, 2002 : 404), il se peut que l'on assiste en réalité à une régression politique caractérisée par la disparition de toute velléité de changement radical ou structurel des rapports sociaux. Le combat antiraciste se réduit à des actions sur le plan juridique visant à sanctionner des pratiques discriminatoires (ou plus précisément, certaines d'entre elles, à caractère individuel), à mesure qu'il cesse d'être porteur d'un projet de société. L'« invention » de la lutte contre la discrimination signale bien en quelque sorte la « fin » de l'antiracisme. La lutte antiraciste semble en effet devenir obsolète, remplacée par des discours et des formes d'action supposés plus « réalistes ». En définitive, c'est toute la capacité du mouvement antiraciste à transformer le monde social qui disparaît aujourd'hui des discours et des pratiques d'une association comme SOS-Racisme. N'ambitionnant plus de faire partie d'un mouvement social, l'association joue le rôle d'un simple

⁷ Voir Hargreaves (2000).

groupe de pression, se maintenant plus ou moins en vie grâce à des interventions ponctuelles de « *testing* »⁸ et d'actions en justice.

Victimisation

Cette évolution peut être considérée dans un mouvement plus général qui tend à la constitution de sujets sociaux et politiques en « victimes », souvent réduites à l'état de corps biologiques. La victimologie est peut-être la forme paroxystique (ou simplement la plus récente) de « la construction de l'individu en dehors du social donc du politique, dans la société capitaliste » (Althabe, 2002 : 16). Dans le champ de l'antiracisme, d'autres constructions désocialisées de l'individu ont pourtant précédé celle de la « victime » qui occupe une place privilégiée dans les discours publics et politiques contemporains en France. En particulier, l'apparente nouveauté de la lutte contre la discrimination et la « victimisation du sujet » (Fassin, *op. cit.* : 418) qu'elle implique risque de masquer l'existence d'importantes lignes de continuité dans les logiques des représentations portées par des acteurs antiracistes depuis vingt ans. Membre de la « pote génération » ou victime de discrimination « raciale », l'autre est défini dans et par un rapport individuel au sujet antiraciste, qui le protège. De plus, dans les deux cas, le racisme lui-même apparaît comme produit d'une interaction entre deux acteurs individuels.

Dans les années quatre-vingt, le slogan de l'association SOS-Racisme « Touche pas à mon pote », comme stratégie de lutte contre le Front national, cherchait à établir un rapport à l'autre en termes d'amitié entre individus appartenant à la même génération, qui visait non seulement à se substituer à des formes de mobilisation supposées « ethniques » ou « communautaires » mais aussi à introduire une coupure nette (et voulue) entre la jeune génération (souvent de nationalité française) et celle de leurs parents (étrangers). Le type de solidarité envisagé ici reste dans le registre de l'amitié, mais à la différence d'un certain marxisme qui

⁸ Voir Boutih (*op. cit.* : 91-7) pour une présentation de ce « nouveau mode d'action » par le président d'alors de SOS-Racisme.

était un élément structurant de l'idéologie tiers-mondiste des années soixante-dix et dont une idée centrale était celle de l'amitié entre les peuples, il s'agit d'un rapport entre trois figures individuelles (l'acteur antiraciste, son « pote », et le tiers raciste). Une première mutation idéologique opérée par SOS-Racisme consiste donc en l'individualisation de la relation « fraternelle » mise en avant par des tiers-mondistes des années soixante et soixante-dix. Elle marque une première prise de distance à l'égard des associations antiracistes traditionnelles comme le MRAP⁹ et la LICRA¹⁰.

De surcroît, il faut noter que le « pote » pour sa part ne parle pas : il est l'objet d'un discours antiraciste qui, en lui confisquant la parole, le réduit effectivement au silence. On assiste donc à l'occultation de l'altérité, selon l'expression de B. Hours, en ce sens que les « potes » sont « exclus de la production du sens de leur vie individuelle et collective » (1998 : 19). Aux acteurs politiques qui se constituaient à travers le « mouvement beur » naissant (et notamment la Marche pour l'égalité et contre le racisme en 1983, et Convergence 84), la création et le développement de SOS-Racisme viennent substituer l'anonymat, la passivité et l'objectivation, sous le vocable de « pote ».

Se différenciant donc non seulement des associations antiracistes mais aussi de celles issues du « mouvement beur » – avec qui ses rapports étaient parfois très conflictuels – les fondateurs de SOS-Racisme présentèrent leur organisation en termes de rupture et de « contre-pouvoir ». En réalité, l'émergence d'un antiracisme « moral » (caractérisé par de vagues références à des valeurs universelles ou humanitaires, aux droits de l'homme¹¹, et par un rejet du militantisme au profit d'un investissement plus

⁹ Mouvement contre le racisme et pour l'amitié entre les peuples, association loi de 1901 fondée en 1949.

¹⁰ Ligue internationale contre le racisme et l'antisémitisme, association loi de 1901 issue de la Ligue internationale contre l'antisémitisme, fondée en 1929.

¹¹ « Notre seule référence, c'est les droits de l'homme » dixit le premier président de SOS-Racisme, Harlem Désir dans un entretien publié dans *Libération* (1986, 14-15 juin).

ponctuel et « spectaculaire » – les coups médiatiques) représentait une dépolitisation de la lutte antiraciste¹². Ce développement n'est pas passé inaperçu à l'époque ; nombre de militants issus du mouvement « beur » ont critiqué très vivement la tournure que prenaient les événements (même si certains se sont ralliés à la nouvelle association). En particulier, on reprochait à SOS-Racisme de transformer un mouvement porteur de revendications précises – concernant les inégalités et les rapports entre les « jeunes » et la police – en « un mouvement de dénonciation morale du racisme » (Bouamama, 1994 : 121), ainsi que de remplacer des mobilisations contre le racisme anti-arabe par des actions contre un « antisémitisme » général.

Du point de vue de SOS-Racisme, d'un côté le mouvement « beur » était accusé d'être une mobilisation « ethnique » ou « communautaire » ; de l'autre, les associations antiracistes traditionnelles, le MRAP ou la LICRA par exemple, étaient qualifiées de « ringardes » (Désir, 1985), tout comme le seraient plus tard la revendication du droit de vote pour les étrangers aux élections locales ou la lutte des sans-papiers : il s'agit d'une continuité des formes de stigmatisation d'adversaires politiques ou de luttes dans lesquelles l'association refuse de s'engager. La focalisation de ces associations sur le combat juridique contre le racisme était contrastée défavorablement avec la stratégie médiatique ou « spectaculaire » de la nouvelle association. Ce n'est pas la moindre des ironies si la pratique du « *testing* » – forme paroxystique d'une approche juridique de lutte contre les discriminations – occupe aujourd'hui une place privilégiée dans le répertoire d'action militante de SOS-Racisme. Ceci est révélateur de la judiciarisation grandissante des modes d'intervention contre le racisme dans les sociétés occidentales comme la France, pour ne parler que du champ spécifique qui nous concerne ici. Cette convergence des stratégies ou modes d'action adoptés par des associations antiracistes amène la direction de SOS-Racisme à construire aujourd'hui la

¹² Y ont également participé journalistes, politiques et essayistes (Bernard-Henri Lévy et Marek Halter, notamment).

spécificité de l'association sur le seul terrain du discours politique dans la mesure où elle ne peut plus se vanter de mobiliser davantage de militants lors des manifestations ou d'organiser de grands concerts ou autres spectacles.

Antiracisme et production de l'étranger

Quel est ce discours politique ? Paru en septembre 2001 sous forme de livre dans la collection « Mille et une nuits », un long entretien avec Malek Boutih, alors président de SOS-Racisme, mené par Elizabeth Lévy de la Fondation du 2 mars (ex-Fondation Marc Bloch) illustre bien toute l'ambiguïté du discours actuel de l'association, en commençant par son titre : *La France aux Français ? Chiche !* (Boutih, *op. cit.*). Celui-ci offre un exemple particulièrement frappant de l'enfermement grandissant de l'association dans une posture « national-républicaine » (Lorcerie, 1996), caractérisée par une vision rigide des « valeurs républicaines » et une défense ardente de l'autorité et la souveraineté de l'État-nation français. Ce qui est peut-être nouveau dans ce livre c'est le rejet et la marginalisation explicite d'un certain nombre de questions ne faisant plus partie, selon Boutih, des priorités du mouvement antiraciste contemporain. Ainsi, celle du droit de vote des étrangers aux élections locales s'y voit traitée de « survivance » d'une autre époque et de « combat d'arrière-garde », ses partisans étant qualifiés, pour leur part, de « ringards » (Boutih, *id.* : 40). Le véritable enjeu serait plutôt les conditions d'accès à la nationalité française pour les étrangers résidant en France. Or, aussi importante que soit une réforme facilitant le processus de naturalisation, il reste que la focalisation sur la seule question de la nationalité risque de détourner l'attention d'autres problèmes majeurs auxquels sont confrontés les étrangers. Dans l'entretien entre Boutih et Lévy, l'absence de la moindre réflexion sur les implications du mouvement des sans-papiers non seulement pour les associations antiracistes mais aussi pour la société française dans son ensemble en est peut-être l'exemple le plus flagrant. Cela donne finalement l'impression que l'action antiraciste (sinon la France) est

effectivement « aux Français », en ce sens que seuls les problèmes rencontrés par des nationaux (réels ou potentiels) sembleraient intéresser le président de SOS-Racisme (et la Fondation du 2 mars). Il n'est plus question ici de mettre en question le rapport entre nationaux et étrangers (ou entre nationalité et citoyenneté) : il s'agit plutôt de renforcer la relation hiérarchique entre les deux catégories.

Ainsi, la principale représentation des individus qui semblerait sous-tendre l'activité de la plupart des associations antiracistes contemporaines est celle de victimes d'actes de discrimination « raciale ». « Faire parler les victimes »¹³ devient un grand axe ou même une raison d'être de ces associations, réduites au rôle de thérapeutes ou d'accompagnatrices, au mépris des paroles des familles de toutes les victimes de bavures policières ou violences racistes depuis de longues années. Faire en sorte que les victimes soient enfin écoutées et que justice leur soit rendue devient pour ces associations un objectif plus « pratique » ou « pertinent ».

Comme les « potes », les victimes sont l'objet du discours antiraciste (positionnées dans et par ce discours) plutôt que des acteurs politiques avec lesquels des tentatives de mobilisation seraient envisageables. La pratique de l'intervention antiraciste se réduit à des appels téléphoniques pour signaler des actes de discrimination à caractère raciste. Les grandes mobilisations de masse sembleraient appartenir à une autre époque, aujourd'hui révolue. Plus « réaliste » ou moins « utopique », la lutte contre la discrimination « raciale » semblerait offrir une voie pour sortir de la crise de l'antiracisme : en réalité, elle nourrit ainsi l'illusion d'un renouvellement de ses formes d'action. Parallèlement, une continuité est à chercher dans la constance du rejet des revendications politiques. De surcroît, que les mouvements des sans-papiers ou pour le droit de vote des étrangers aux élections locales soient qualifiés de « ringards » par le président d'une association antiraciste est révélateur non seulement d'une coupure

¹³ Pour reprendre le mot d'ordre lancé par Mouloud Aounit, président du MRAP, lors d'une conférence de presse tenue à Paris en décembre 2001.

nette entre les différentes luttes actuellement engagées en France (qui reproduit une division plus ancienne) mais aussi d'un rétrécissement de la conception de l'antiracisme portée par de telles associations. On serait tenté de dire qu'il s'agit d'une « nationalisation » de l'antiracisme en ce sens qu'un nouveau clivage entre nationaux et étrangers est instauré au sein même de l'imaginaire antiraciste. Elle repose sur une logique de séparation et de hiérarchisation : d'un côté, les victimes d'actes de discrimination à caractère raciste ; de l'autre, les « jeunes des cités », stigmatisés et en quelque sorte criminalisés non seulement par des politiciens et des journalistes, mais aussi par des « leaders » du mouvement antiraciste tel un Malik Boutih. Ceci s'effectue selon les termes d'une morale de la responsabilité individuelle, cette norme instaurant la frontière entre les « bons » et les « mauvais ». Ainsi, pour Malik Boutih, la lutte contre la discrimination va de pair avec une stigmatisation des « jeunes des cités » au nom d'une responsabilisation de ceux-ci. Dans le cadre national, cette logique de proximité et d'éloignement creuse un fossé entre d'une part les victimes prises en considération et d'autre part les sans-papiers ou étrangers ainsi que les « jeunes des cités ».

Il s'agit d'une différenciation sociale, cherchant à effectuer une séparation entre des « victimes légitimes », qualifiées ainsi dans la mesure où la discrimination ciblée marquerait un frein à leurs aspirations d'ascension sociale (la constitution d'une « petite bourgeoisie intégrée ») et les catégories sociales maintenues dans l'infériorité d'une « pauvreté ethnicisée »¹⁴ et racisée. Celles-ci regroupent les catégories criminalisées par les politiques d'État et les discours médiatiques : « jeunes de banlieue »¹⁵, étrangers, sans-papiers.

On peut dire, pour conclure, que SOS-Racisme, association phare du mouvement antiraciste des années quatre-vingt, a été l'opérateur de changements importants dans les représentations de

¹⁴ Sur ce point, voir Althabe (1998, 2003).

¹⁵ Pour une discussion du rôle des médias dans la construction idéologique des « banlieues », voir l'article de Hargreaves (1996).

l'altérité, de la solidarité et de l'action militante qui ont structuré le champ de l'antiracisme au cours de cette période. Définie par ses dirigeants comme « contre-pouvoir » ou « mauvaise conscience du Parti socialiste », SOS-Racisme a toujours fonctionné comme rouage des dispositifs du pouvoir politique. Elle a été un acteur majeur de l'imposition, sous la forme d'un antiracisme moral, d'un discours « unique » comportant deux facettes intrinsèquement liées : d'un côté, la thématique idéologique du métissage ; de l'autre, l'élaboration d'un consensus sur l'intégration « républicaine ». A travers des opérations (très médiatisées) de « *testing* », elle a contribué plus récemment à un recentrage de l'antiracisme en France sur la lutte contre des « pratiques discriminatoires » (à l'embauche, à l'entrée des boîtes de nuit).

L'analyse de ces mutations conduit, enfin, à souligner le rôle important que semblent jouer des associations antiracistes françaises comme SOS-Racisme dans le cadre de la globalisation. En parallèle avec les ONG, dont les fonctions ont été bien mises en évidence par d'autres auteurs, ces associations tendent aujourd'hui à apparaître au niveau national (et européen) comme des entreprises de moralisation, de stigmatisation et de différenciation des catégories sociales. Dans la mesure où la globalisation a pour corollaire dans le cadre européen un durcissement des politiques d'État concernant les migrations et une accentuation des formes de production de l'étranger, qui doit être refoulé, aux plans symbolique (discursif), juridique (Accords de Schengen, criminalisation de l'immigration, renforcement des obstacles à l'attribution du statut de réfugié) et physique (expulsions, emprisonnement, relégation dans des « camps de rétention »), la construction idéologique du « modèle républicain d'intégration » et de la « lutte contre la discrimination raciale » contribue, dans un même mouvement, à produire et à légitimer de nouveaux classements et hiérarchies au sein de la société française. En se dissociant des luttes qui en dérivent (le mouvement des sans-papiers, notamment), délaissées à des ONG de défense des droits de l'homme (Amnesty International, Ligue des droits de l'homme...) ou caritatives (Cimade, etc.) pour se focaliser contre la discrimination « raciale », des organisations

telles que SOS-Racisme procèdent surtout à l'occultation d'un racisme d'État et des processus d'ethnisation et de racisation des rapports sociaux caractéristiques de la globalisation contemporaine.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

ALTHABE G., 1998. « Production de l'étranger et xénophobie », in ALTHABE G. & SELIM M., *Démarches ethnologiques au présent*. Paris, L'Harmattan.

ALTHABE G., 2002. « Préface », in HOURS B., *Domination, dépendances, globalisation : tracés d'anthropologie politique*. Paris, L'Harmattan.

ALTHABE G., 2003. « Fin de partie solidaire : charité et finance », in HOURS B. & SELIM M. (dir.), *Solidarités et compétences, idéologies et pratiques*. Paris, L'Harmattan.

BOUAMAMA S., 1994. *Dix ans de marche des Beurs : chronique d'un mouvement avorté*. Paris, Desclée de Brouwer.

BOUTIH M., 2001. *La France aux Français ? Chiche !* Paris, Mille et une nuits / Fondation du 2 mars.

DÉSIR H., 1985. *Touche pas à mon pote*. Paris, Grasset.

FASSIN D., 2002. « L'invention française de la discrimination », *Revue française de science politique*, 52(4) : 403-423.

GIBB R., 1998. « Multiculturalism, Integration and National Identity: SOS-Racisme », *International Journal of Francophone Studies*, 1(3) : 157-166.

GILROY P., 1990. « The End of Anti-Racism », in BALL W. & SOLOMOS J. (ed), *Race and Local Politics*. Londres, Macmillan.

HARGREAVES A. G., 1996. « A Deviant Construction: the French Media and the "Banlieues" », *New Community*, 22(4) : 607-618.

HARGREAVES A. G., 2000. « Half-Measures: Antidiscrimination Policy », *French Politics, Culture & Society*, 18(3) : 83-101.

HOURS B., 1998. *L'Idéologie humanitaire ou le spectacle de l'altérité perdue*. Paris, L'Harmattan.

HOURS B., 2002. *Domination, dépendances, globalisation : Tracés d'anthropologie politique*. Paris, L'Harmattan.

JUHEM P., 1999. « La participation des médias à l'émergence des mouvements sociaux : le cas de SOS-Racisme », *Réseaux*, 98(17) : 121-152.

LORCERIE F., 1994. « Les sciences sociales au service de l'identité nationale : le débat sur l'intégration en France au début des années 1990 », in MARTIN D.-C. (dir.), *Cartes d'identité, comment dit-on « nous » en politique ?* Paris, Presses de la Fondation nationale des sciences politiques.

POIRET C., 2003. « Criminalisation de l'immigration et sociologie des relations interethniques », *Hommes et migrations*, 1241 : 6-19.

TAGUIEFF P.-A., 1993. « L'antiracisme en crise : éléments d'une critique réformiste » in WIEVIORKA M. (dir.), *Racisme et Modernité*. Paris, La Découverte.

TAGUIEFF P.-A., 1995. *Les fins de l'antiracisme*. Paris, Michalon.

WIEVIORKA M., 1993. « Penser le malaise », *Le Débat*, 75 : 126-131.

Résumé

Cet article propose une analyse des transformations du champ antiraciste en France depuis le milieu des années 1980, en mettant l'accent sur la position de l'association SOS-Racisme dans l'évolution d'un antiracisme « moral » vers la lutte contre la discrimination « raciale ». D'un côté, l'émergence d'une conception « morale » de l'antiracisme est située dans le contexte du déplacement du tiers-mondisme par l'idéologie humanitaire ; de l'autre, l'apparition de la thématique de « lutte contre les discriminations » est replacée dans un mouvement plus général tendant à la constitution de sujets sociaux et politiques en « victimes ». Dans les deux cas, il s'agit non seulement d'une construction désocialisée de l'individu (« pote », « victime ») mais aussi d'une dépolitisation de l'antiracisme (à travers l'occultation du racisme d'État notamment). Cette analyse conduit, enfin, à souligner le rôle important que semblent jouer des associations antiracistes françaises comme SOS-Racisme dans le cadre de la globalisation contemporaine.

Mots-clefs : antiracisme, associations, idéologie, SOS-Racisme, ONG, globalisation, France.

Summary

Constructions and Transformations of Anti-Racism in France

This article presents an analysis of changes in the field of anti-racism in France from the mid-1980s, focusing on the involvement of the association SOS-Racisme in the movement from a « moral » anti-racism to action against « racial » discrimination. On the one hand, the emergence of a « moral » conception of anti-racism is situated in the context of the displacement of Third-Worldism by the ideology of humanitarianism; on the other, the appearance of the theme of action against discrimination is viewed as part of a more general trend towards the constitution of social and political subjects as « victims ». What is involved, in both cases, is not only a de-socialised construction of the individual (« pal », « victim ») but also a depoliticisation of anti-racism (through down-playing the importance of state racism, in particular). This analysis leads, finally, to emphasising the important role which French anti-racist associations such as SOS-Racisme seem to play in contemporary processes of globalisation.

Key-words : anti-racism, associations, ideology, SOS-Racisme, NGOs, globalisation, France.

* * *

CHRONIQUES

LES ONG LOCALES, VECTEURS DE « BONNE GOUVERNANCE » DANS LE SECOND MONDE ?

Introduction à une étude de cas

Laëtitia ATLANI-DUAULT
Université Lumière Lyon II

1994-1995, un an à New-York, aux sièges de grandes organisations internationales d'aide au développement

Je suis frappée par un constat : depuis la fin des années 1980, les organisations non gouvernementales (ONG) locales sont perçues par les agences des Nations Unies comme des éléments essentiels de la « société civile », elle-même considérée comme un élément clé de la « bonne gouvernance ».

A priori, la toute puissance actuelle de la notion de « bonne gouvernance » aux Nations Unies semble être la dernière incarnation d'une préoccupation plus ancienne, inscrite dans la démarche des organisations d'aide internationales et qui a pris de multiples formes ces dernières décennies : celle de la lutte pour la « participation » des acteurs locaux pour leur propre développement, dans le respect de leurs « traditions ». Cependant, dans ma recherche de doctorat soutenue en 2002 et introduite ici, j'ai posé comme hypothèse que les sens et les pratiques autour de la « bonne gouvernance » qui sont aujourd'hui massivement mises en œuvre par les Nations Unies relèvent d'une nouvelle figure des politiques de développement international, à comprendre dans le cadre de ce que Bernard Hours (2002) décrit comme l'« idéologie humanitaire » qui est née sur les ruines de l'idéologie tiers-mondiste.

Cette problématique ouvrant un espace d'analyse qu'une seule étude ne peut couvrir entièrement, je l'ai abordée par le biais d'une ethnographie au sein d'agences internationales d'aide au développement, aux sièges ainsi que dans le contexte particulier et peu étudié de l'Asie centrale et la Transcaucasie postsoviétiques. Le choix de pays issus de l'ancienne Union Soviétique se justifie pour une raison majeure : la corrélation notable entre l'apparition de la double notion de bonne gouvernance et de société civile et la chute du Mur de Berlin. L'effondrement spectaculaire du bloc soviétique a commencé fin 1989, les premiers discours sur la nécessité d'une « bonne gouvernance » dans les pays dits en voie de développement ont vu le jour durant l'été 1990. Or avec la chute du Mur a également disparu un État – l'URSS – qui jusqu'alors proposait une autre voie vers le développement. Ce pays était un bailleur de fonds pour certaines agences multilatérales d'aide, dont celles des Nations Unies. Soudain, les anciennes républiques soviétiques sont devenues des États indépendants qui ont été considérés comme étant « en voie de développement » par ces mêmes agences. Le personnel des projets de développement est arrivé, « conseillant » des États qui venaient d'hériter d'une indépendance politique. Les idées et les pratiques du développement, élaborées dans un autre contexte et à une autre époque dans le tiers-monde, ont ainsi commencé à être exportées dans le « second monde » que sont les républiques de l'ex-URSS. Or toute la littérature et les pratiques autour des questions de développement se sont construites à propos du tiers-monde, dans des contextes de décolonisation, de postcolonialisme et de guerre froide. Ce choc entre systèmes auparavant en compétition, et qui se sont développés avec des histoires distinctes, m'a semblé être un défi pour les idées mêmes du développement « tiers-mondiste », et je pris le pari qu'il permette de mettre en valeur les lignes de forces, de crises et de tension des discours et des pratiques actuelles. Ce ne fut donc pas une ethnographie de ces pays qui commença alors, mais celle des pratiques et des discours des agences multilatérales de développement dans ces pays et aux sièges des organisations, grâce à un terrain « de l'intérieur ».

1995-2000, Asie centrale et Transcaucasie

Au sein de la promotion de la « bonne gouvernance », un des domaines d'intervention des agences de développement en Asie centrale et en Transcaucasie est la prévention du VIH. Témoignant de l'importance du phénomène social étudié, une aide massive commence en effet à être apportée à partir de 1995 aux ONG locales dans le cadre de programmes internationaux en faveur de la « bonne gouvernance » dans la région et une partie de ces fonds est allouée à la prévention du VIH. Je choisis de focaliser ma recherche sur cette dimension précise de la promotion de la « bonne gouvernance ». Sur le terrain, je suis frappée par la quasi-absence d'ONG locales de prévention du VIH dans la région à cette date. Cette quasi-absence prend sens dans le contexte historique récent de ces pays : les « ONG » dans le sens occidental du terme n'existaient pas sous l'URSS, et tout groupement indépendant des structures officielles était interdit. Pourquoi donc les agences de développement viennent-elles aider des ONG locales inexistantes ? Question d'autant plus étonnante que la prévention du VIH existe dans la région, car chaque pays d'Asie centrale et de Transcaucasie connaît toujours, en 1995, une structure étatique de lutte contre le VIH, administrativement et professionnellement très organisée. Les institutions soviétiques ont en effet développé un système de lutte contre l'épidémie uniforme sur l'ensemble du territoire de l'Union dès la fin des années quatre-vingt et alors que l'URSS connaissait un taux de contamination très faible. En 1995, la structure, les concepts et les pratiques soviétiques étaient toujours en place dans ces pays devenus indépendants. Et même si leurs ressources financières étaient réduites du fait de la crise économique, il ne s'agissait pas pour les populations de remettre en question ces politiques gouvernementales héritées du modèle soviétique. Ils ont pourtant vu arriver une aide internationale au développement qui leur offrait – entre autres – la mobilisation des ONG locales comme but. Je m'attelle à en suivre les tracés, de 1995 à 2001.

Au début, au milieu des années quatre-vingt-dix, l'appel à une « bonne gouvernance » et à un de ses corollaires, des ONG locales

nombreuses et fortes, semble correspondre à l'espoir de changement politique partagé par beaucoup des centraux asiatiques (c'est moins vrai des Transcaucasiens). Ces pays viennent d'hériter, sans lutte, d'une indépendance politique. Jusqu'en 1991, ce territoire appartenait à un seul pays : l'URSS. Les habitants étaient tous soviétiques, formés dans les mêmes écoles, lisant la même presse, et devant se conformer aux mêmes directives, toutes venues de Moscou et réglant une grande partie de leur vie quotidienne. « L'union soviétique a été, à son insu, une formidable machine à fabriquer des nations en Asie centrale. La politique des nationalités avait été conçue avant tout pour briser les nationalismes existants [...]. Pour cela, on a fabriqué une multitude de « petits » peuples [...]. Le but n'était évidemment pas de faire de ces nouveaux peuples des États-nations viables, mais au contraire de les réduire, avec tous les autres, à une pure apparence administrative, prélude à leur fusion dans le grand ensemble soviétique » (Roy, 1997 : 9). Dans un tel contexte, le choc provoqué par l'indépendance soudaine des républiques soviétiques fut brutal. Il faut pour les habitants de ces pays, créer, chacun dans leur territoire, de nouveaux « contrats sociaux » (Mendras, 1992 ; Motyl, 1992, 1995 ; Ferro, 1993). La nécessaire invention des identités nationales, ou pour reprendre les termes de Roy, « la fabrication des nations », se fait aujourd'hui alors que dans la plupart de ces pays les anciens dirigeants du parti communiste ont majoritairement conservé le pouvoir.

Cette nécessaire invention d'une identité nationale, très différente des pays d'Europe de l'Est qui avaient connu une indépendance politique avant la colonisation soviétique, se fait progressivement et lentement. Guerre froide oblige, les habitants ne connaissent pas les organisations internationales de développement. Contrairement aux Africains, Latino-américains et Asiatiques, ils n'ont pas d'histoire passée avec elles. Leur relation est à inventer. Cela va vite.

Mardi 11 septembre 2001, il est 9 heures à New-York et 19 heures au cœur de l'Asie centrale

L'écho de la déflagration qui vient d'ébranler l'Amérique gagne progressivement les anciennes frontières de l'Union Soviétique. Alors que la communauté des expatriés laisse immédiatement transparaître les premiers signes d'une fébrilité anxieuse, la population locale demeure impassible. Pourtant, après avoir scruté les décombres des tours new-yorkaises, tous les regards du monde se tournent désormais vers l'Asie centrale à l'affût des premiers signes d'une nouvelle déflagration qui embraserait cette fois un continent entier. Assailli d'appels et de messages de parents et d'amis qui s'inquiètent de me savoir en Asie centrale, je tarde d'abord à me faire ma propre idée sur la situation. Illusion de la proximité, sans doute, mirage de l'information en direct ou encore de l'autorité du témoin visuel, probablement, car je ne vois justement rien autour de moi de ce qui inquiète mes proches en France. Aucun signe d'embrassement généralisé dans la population, aucune passion belliqueuse chez mes amis qui, face à ce drame, conservent ce même détachement plein d'humour désabusé à l'égard des choses de l'occident dont on prétend pourtant qu'elles les concernent tant aujourd'hui. La longue complicité intellectuelle et affective qui me lie désormais à ces « acteurs locaux » m'amène cependant à percevoir leurs points de vue et, d'une certaine manière, à les partager à défaut peut-être d'y adhérer complètement. Car il ne s'agit pas, chez eux, d'une quelconque ignorance des enjeux, encore moins d'un désintérêt pour le monde. Ils savent très bien qu'ils en font partie et que les bouleversements qui les touchent ne manqueront pas de rejaillir sur eux. Ils ont également rapidement mesuré les enjeux et les risques qui pèsent sur eux, au point même d'en avoir une conscience aiguë. L'arrivée en masse de militaires, le soudain intérêt des médias occidentaux pour leur région, comme la perspective d'une possible manne financière accompagnant l'entrée de nouveaux projets de développement risquent de renforcer leur suspicion.

Cette dernière ne saurait être confondue avec une quelconque tendance culturelle. Elle est, à l'inverse, le fruit d'un long processus historique qui, du déclin de l'empire soviétique à « l'avènement d'une nouvelle société civile », a imprimé sa marque au cœur des restructurations de l'espace politique. Le faible écho des événements du 11 septembre en est sans doute bien plus le produit qu'il ne viendrait révéler une « fracture des civilisations ». Dix ans après la fin de l'URSS, ils ont vu leurs espoirs diminuer à mesure que leurs conditions de vie se détérioraient et ont parallèlement appris à connaître les organisations internationales, à comprendre leurs logiques, à se réapproprier leurs rhétoriques pour tantôt en jouer, tantôt s'en protéger, mais toujours d'une façon différente des attentes théoriques et pratiques de l'action internationale. Dans le même temps, et avec eux, les acteurs des organisations internationales de développement ont construit leurs discours et leurs pratiques en jouant des rhétoriques et des détournements de leurs partenaires locaux, parfois même en jouant doublement, comme chez les acteurs des agences de développement recrutés localement.

C'est précisément ces processus de co-construction de pratiques et de discours que j'ai pu étudier. Les programmes de prévention du VIH m'offraient l'occasion d'analyser en détail et sur le terrain un exemple de création et de mise en œuvre d'une politique internationale de développement ainsi que les discours et les pratiques de ses différents agents. L'ethnographie¹ a permis de montrer que, contrairement à ce qui est tenu pour acquis par la majorité d'acteurs des agences de développement en Asie centrale et en Transcaucasie, ce qu'ils imaginent être le rôle des ONG locales dans la lutte contre le VIH ne relève pas d'une norme fixe, instantanée, universelle et politiquement neutre. Cette norme est au contraire le fruit d'un processus de création sociale à la fois historiquement et culturellement contingente. Mouvante, elle détourne sans cesse à son profit une partie des stratégies de résistance qui se créent au fur et à mesure chez les partenaires

¹ Atlani, L. (ouvrage à paraître fin 2003).

locaux des agences internationales d'aide au développement. Son élaboration est de plus entremêlée, en coulisse, à des préoccupations politiques culturellement et historiquement déterminées héritées de la guerre froide. La cristallisation de la notion de « bonne gouvernance » ne date pas par hasard de la mort de l'URSS. Tous en jouent, l'idéologie est en mouvement grâce aux pratiques fragmentées d'acteurs locaux et internationaux qui ont appris à se connaître avec les années et qui jouent de leurs références et de leurs positions.

Hiver 2002-2003 en Asie centrale

L'espoir de changements politiques un moment partagé par les centraux asiatiques au milieu des années quatre-vingt-dix, espoir assez proche des vœux de « bonne gouvernance » énoncés par les organisations internationales de développement, cet espoir semble mort. La co-construction de pratiques et de discours, mouvantes et pleines d'humour entre 1995 et 2001, semble s'être solidifiée, durcie en l'état sous la pression de la realpolitik post-11 septembre.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

FERRO M., 1993. « Après l'URSS, ruptures et continuités », in FERRO M. & MANDRILLON M.-H., *L'État de toutes les Russies. Les États et les nations de l'ex-URSS*. Paris, La Découverte/IMSECO : 17-25.

HOURS B., 2002. *Domination, dépendances, globalisation. Tracés d'anthropologie politique*. Paris, L'Harmattan.

MENDRAS M., 1992. *Un État pour la Russie*. Paris, Éditions Complexe.

MOTYL A.J. (ed), 1992. *The Post Soviet Nations. Perspectives on the Demise of the USSR*. New York, Columbia University Press.

MOTYL A.J. (ed), 1995. *Thinking Theoretically about Soviet Nationalities. History and Comparison in the Study of the USSR*. New York, Columbia University Press.

ROY O., 1997. *La nouvelle Asie centrale, ou la fabrique des nations*. Paris, Seuil.

* * *

UNE ONG POUR LA JEUNESSE EN OUZBÉKISTAN OU LA SIMULATION DE LA DÉMOCRATIE

Alice MOSCARITOLO
EHSS

Les réflexions qui seront exposées se basent sur une expérience de terrain de deux mois, effectuée à Tachkent (de mars à mai 2003). Des observations ont été menées sur des organisations non gouvernementales spécialisées dans l'éducation civique : nous avons participé aux séminaires, discuté avec les formateurs et les étudiants participants, visionné le fonds documentaire des bibliothèques des centres. A la suite des expériences empiriques, nous constatons que l'engagement civique ou politique n'occupe pas une place majeure dans la formulation de l'identité des jeunes. Presque toute initiative alternative en milieu universitaire vient des organisations non gouvernementales engagées dans « l'éducation civique » et « l'apprentissage de la démocratie » (d'après la définition donnée par leurs partisans). Elles sont sponsorisées dans la quasi-totalité des cas par des bailleurs de fonds internationaux ou des organisations internationales. En raison de l'ampleur du phénomène et du taux de participation des étudiants à ces organisations, nous avons entrepris de lui consacrer une petite monographie, dont les conclusions seront utiles pour la compréhension plus générale de ce que les étudiants entendent par « démocratie » et « société civile », et pour l'évaluation de l'influence de ces ONG sur la diffusion d'une « idéologie occidentale ».

Nous avons voulu nous concentrer sur une association en particulier, qui a attiré notre attention pour les activités qu'elle

promeut. Il s'agit de IDEA, International Debate Education Association, directement liée à OSIAF, Open Society Institute Assistance Foundation (à son tour financée principalement par Soros Foundation et USAID). Elle s'occupe principalement de soutenir des programmes de « débat », dont les modalités de réalisation seront analysées par la suite. Enregistrée aux USA et aux Pays-Bas, elle compte 15 000 enseignants et 70 000 écoliers et étudiants parmi ses adhérents. Elle opère dans 30 pays, où elle s'appuie sur des associations locales¹. En Ouzbékistan, en février 1998, 1 500 enseignants de l'éducation secondaire formés par l'organisation ont entraîné 3 500 écoliers et 2 410 étudiants. Le programme est actif dans 230 établissements et sur le territoire national sont présents 200 clubs de débat. Jusqu'à présent, ont été réalisés : 7 tournois nationaux pour les écoliers, 5 camps d'été, 5 olympiades pour les étudiants et 3 forums pour les coordinateurs régionaux. En 2001, un réseau de centres régionaux de débat et de la jeunesse a été créé sur la base d'ONG existantes et de centres de ressources. Outre les programmes de débat, sont prévues des activités pour le développement de « capacités de leadership », la promotion de l'éducation légale et économique. Des tables rondes et des « forums civils » sont organisés avec des professionnels et des membres d'ONG, tandis que des séminaires sont tenus par les formateurs dans la province. Chaque centre est équipé d'Internet et d'un centre de documentation². Parmi les projets envisagés par l'association, on compte la conversion des organisations pour la jeunesse qui lui sont rattachées en centres « pour le leadership des jeunes et le développement communautaire ». Pour le futur, sont prévus des clubs légaux, des simulations de procès, des écoles d'été pour jeunes avocats, des formations pour jeunes journalistes et des séminaires de *empowerment* liés aux questions de genre.

Mais venons-en à la description de l'activité porteuse de l'organisation. D'après ses fondateurs, le « débat » est ce « jeu intellectuel, qui développe la tolérance, le respect, l'intégrité de ses

¹ Brochure de présentation de IDEA.

² Youth Program of the OSIAF – Uzbekistan.

participants, leur esprit critique, les compétences de leadership, une participation active à la vie sociale, un intérêt pour les problèmes et événements sociaux et politiques »³. Cette panoplie d'attributs relève d'un jeu de rôle dont les règles sont bien précisées. Le format du débat « parlementaire » prévoit que deux équipes rivales (gouvernement et opposition) s'affrontent dans l'argumentation de thèses opposées sur un thème choisi, après un effort de documentation préalable. Le sujet est développé de façon antinomique par l'équipe qui est favorable et celle qui s'y oppose. Mais ce qu'il faut relever, c'est le fait que le camp (pour ou contre) de chaque équipe soit défini au hasard quelques minutes avant la session de débat, ce qui oblige les groupes rivaux à être prêts à soutenir l'une ou l'autre des thèses de façon interchangeable. Un juge décidera quelle argumentation a été la plus convaincante. Toute action est codifiée : les interventions sont soumises à des limites de temps, le discours de l'autre équipe peut être interrompu pour demander des « points d'information » (des clarifications) ou formuler des « points de rectification » (des objections). L'auditoire peut exprimer approbation ou réprobation selon des façons convenues.

D'après l'illustration qu'en font les organisateurs, « focalisée sur les jeunes et leurs communautés, la mission de IDEA est de promouvoir la compréhension mutuelle et la démocratie au niveau global en soutenant la discussion et une citoyenneté active au niveau local. [...] IDEA demande aux personnes de discuter et critiquer des questions liées à leur vie et leurs communautés pour encourager la pensée critique, l'expression personnelle, le respect pour l'opinion des autres. IDEA voit dans le débat un *instrument* pour promouvoir un échange d'idées libre et ouvert, la compréhension et la coopération internationale. En encourageant des débats bien réfléchis, IDEA se bat pour une citoyenneté démocratique » (*ibidem*). Apprendre à soutenir les deux côtés du sujet débattu avec la même stratégie convaincante constitue un point fort pour les tenants du débat : « Le débat est plus qu'une capacité verbale ou qu'une mise en scène. C'est un processus de

³ Brochure de présentation de IDEA.

recherche sérieuse, de logique rigoureuse, d'expression articulée, d'auto-examen. Le débat est jugé objectivement – non pas sur les émotions, les slogans ou les attributs personnels, mais sur le mérite » (*ibidem*). En citant Aristote, la brochure qui illustre les activités de IDEA explique que : « C'est le signe d'une intelligence éduquée que d'être en mesure de soutenir une pensée sans l'accepter ». L'un des buts déclarés de l'association serait donc de développer les aptitudes rhétoriques et l'art oratoire. Ses bienfaits seraient tels que son application au système éducatif est fortement envisagée : les enseignants formés par IDEA enseignent à travers le débat, la littérature, l'histoire, les sciences sociales, les sciences naturelles et les langues étrangères. Selon ses partisans, le débat est un « instrument » (*tool* dans le texte en anglais) puissant pour l'éducation : il développerait la pensée critique, la capacité communicative et nombreuses aptitudes professionnelles : « [...] l'organisation, le travail en équipe, la négociation, la recherche individuelle, la communication écrite et verbale. Penser rapidement et savoir produire une présentation convaincante de ses idées est essentielle lorsqu'on postule pour un emploi, une école, une bourse. Vu le succès dans la préparation des jeunes pour le marché du travail, IDEA a commencé à proposer des formations pour les adultes » (*ibidem*). Parmi les centaines de sujets proposés, les titres touchent à nombre de domaines différents : « La reconnaissance des différences de genre est-elle la meilleure façon de reconnaître l'égalité ? », « L'Union européenne devrait-elle continuer son expansion ? », « La désobéissance civile est-elle justifiée dans une démocratie ? », « Les droits de l'homme devraient-ils être sacrifiés pour le bien de la nation ? ».

Les ressources dont l'organisation dispose sont multiples : des guides pratiques (*Discovering the World through Debate*), des cassettes vidéo pour la formation et l'entraînement, une publication semestrielle (*Controversia*) sur l'éducation à travers le débat, un magazine mensuel (*Idebate*) avec les contributions d'étudiants et d'enseignants décrivant leurs activités dans leur pays d'origine. Des camps estivaux sont prévus pour former les étudiants qui ont des moyens financiers suffisants. Par exemple, au United World

College de Duino, en Italie, du 30/06/03 au 14/07/03, s'est tenu un atelier de « Interprétation humoristique et dramatique, Art oratoire, Improvisation orale », dont les frais d'inscription montent à 1 400 dollars US. Si l'on choisit l'option de continuer la formation au Forum international de la jeunesse, à Ljubljana, en Slovénie, le chiffre monte : une semaine supplémentaire comporte une dépense globale de 2 000 dollars US. Aussi, l'association dispose-t-elle de deux sites Internet : dans l'un, www.idebate.org, l'on accède à des matériaux, des informations sur l'actualité des activités, des liens à d'autres sites d'intérêt. Des débats télématiques ont déjà été expérimentés, le projet étant de débattre en temps réel (à l'aide de *webcams*) pour rejoindre un auditoire international. Mais l'autre site est plus intéressant à nos yeux : en effet, sur www.debatatabase.org sont listés des centaines de thèmes, chacun avec argumentations basiques pour ou contre listées dans des colonnes adjacentes pour une consultation facile. L'association propose non seulement des sujets à débattre, mais fournit en même temps les arguments nécessaires à leur traitement. Ce qui signifie poser un problème et simultanément donner les clés pour l'interpréter ; mais quel est le contenu idéologique des argumentations proposées en tant qu'objectifs ?

Aux yeux des partisans du débat, il « [...] stimule la performance académique à travers une "compétition" amicale ». Il n'est donc pas surprenant que parmi les sujets proposés l'on retrouve le suivant : « La compétition est-elle meilleure que la coopération pour atteindre l'excellence ? ». D'après Alisher (20 ans), étudiant activement engagé dans les activités de IDEA, « Notre *Debate Club*, celui de l'université de la Diplomatie, est le plus grand en Ouzbékistan. Et le plus "fort" : nos étudiants arrivent toujours aux demi-finales ». En lisant les pages de *Idebate*, nous avons retrouvé des articles qui incitent directement à la compétition. Dans l'article « Que le jeu commence : conseils rapides pour gagner les débats [...] et pour devenir un compétiteur accompli », un professeur nord-américain spécialisé dans les programmes de débat depuis 20 ans élabore un « plan de bataille rhétorique » : « Lorsque les éducateurs rêvent de promouvoir la paix internationale, le débattant

moyen est intéressé en priorité par le fait de jouer le jeu avec succès [...]. Le débat étant un jeu de guerre verbal, conçu comme un substitut de la violence physique, on peut faire appel à une métaphore militaire pour un approfondissement tactique. Rappelez-vous ce plan d'attaque en 4 étapes : préparez-vous, visez, faites feu, plantez votre drapeau [...]. La question est résolue, et vous gagnez »⁴. D'après les conseils qui sont donnés par la suite, il faut « apparaître comme si on passait un bon moment, ne pas être trop sérieux, sourire, rire aux plaisanteries, montrer de la bonne humeur. L'apparence a un effet puissant. Ainsi, essayez d'apparaître conservateurs et bien soignés. Ne portez pas de bijoux ou de cravates jaunes ou marron qui attirent l'attention sur vos cheveux et distraient du visage. Ne laissez pas pousser une barbe juste avant les compétitions ». Entre autre, il faudrait se soucier de sa santé physique, mais selon des modalités qui rappellent le modèle nord-américain : faire du sport signifie soulever des poids ou faire du vélo d'intérieur, tout en prenant des vitamines B anti-stress. Les journaux conseillés pour rester au courant de l'actualité internationale ont une connotation bien précise et viennent du contexte américain ou britannique : il faudrait s'abonner au *Washington Post Weekly*, *Wall Street Journal* ou à l'*Economist*. En fin d'article, ce formateur conseille de nouer des liens amicaux avec les étudiants d'autres écoles, qui sont « des brillants futurs leaders ».

Il est important de se poser des questions sur la perception des jeunes du discours proposé : quelle est leur appropriation, leur réélaboration, quelles stratégies pratiques sont à l'œuvre ? Les jeunes sont un haut lieu pour analyser l'intériorisation locale des discours venant de l'Occident. Si on se penche sur les modalités selon lesquelles le débat est réalisé et les contenus véhiculés par ses tenants, l'on se convint que l'apprentissage de la « démocratie » est vu ainsi par les jeunes comme un outil pour former des compétences d'orateurs. L'importance réside plutôt dans la forme et non dans l'essence de ce qui est dit. Le débat ne présuppose pas en priorité la formation d'une opinion basée sur des convictions personnelles,

⁴ *Idebate*, vol. 3(2), mars 2003 : 12-17.

mais amène les étudiants à penser que ces simulations de débat correspondent à l'essence de la « démocratie », qui se réduit à une mise en scène rhétorique, à un art dialectique où l'on peut affirmer tout et son contraire, comme si le rejet des lourdeurs idéologiques soviétiques et actuelles devait passer nécessairement par un abandon désenchanté des contenus. Les raisons pratiques prévalent sur les aspects moraux. Nous avons demandé à Saïd (22 ans) s'il n'est pas gêné lorsqu'il doit soutenir une opinion qui ne correspond pas à la sienne. Il nous a dit que : « On est habitué, on sait qu'il s'agit d'un jeu. On ne discute pas de moralité, ce qui est en jeu n'est pas de l'ordre des valeurs ». D'après Irina (23 ans), « le débat entraîne à la flexibilité, à la tolérance... On apprend à ne jamais prendre position, à garder toujours les deux côtés ». L'article cité auparavant divise les sujets de débat en trois catégories : questions concrètes, de valeur ou de gestion des affaires publiques. S'il s'agit d'une question de valeur, elle peut être évaluée selon des critères bien précis : « Utilitarisme, humanitarisme, équité, progrès social, non-violence, efficacité des coûts, réalisation de soi, liberté de choix, protection des plus faibles, survie », à mettre sur une échelle d'importance décroissante. A chaque argument correspondrait donc une catégorie de valeur à appliquer de façon automatique. S'il s'agit de « gouvernance », le groupe qui représente le gouvernement doit : « [...] montrer un besoin pertinent de changement. Il n'a pas besoin de montrer un plan précis – s'il est possible, il est mieux d'affirmer simplement que le changement est désirable. De cette façon il peut éviter les attaques de l'opposition. Il peut ainsi utiliser des formules comme : "Pour ces raisons [simplement montrer les inconvénients de l'état actuel des choses] nous pensons qu'il est temps de porter notre attention sur la recherche d'alternatives". Si l'opposition demande un plan spécifique, il faut répondre que le sujet ne le demande pas et que la tâche du gouvernement est juste de démontrer que des réformes sont nécessaires ». S'interroger sur quel type de réforme, selon quels critères et pour quel but semble être une préoccupation secondaire.

Le « style démocratique » peut être ainsi utilisé en tout contexte, dans le but d'atteindre un résultat personnel, le plus sou-

vent à réaliser dans un cadre professionnel. Cela se conforme à l'attitude plus générale que les étudiants ouzbeks gardent vis-à-vis de l'Occident. Les éléments qu'ils en retiennent sont de nature pragmatique. En effet, de façon plus générale, l'Occident est lu à travers ce qui est attendu de lui en termes de profit individuel, d'avantages à en tirer. Cet Occident « autre » devient un produit de consommation, victime de sa propre logique exportée. D'une position de « producteur » d'objets à consommer, il est devenu « objet » de consommation lui-même. Cette stratégie s'effectue dans des doses et des modalités personnalisées selon une logique rationnelle : à travers cette consommation les jeunes envisagent de prendre juste ce dont ils ont besoin. Il s'agit d'une appropriation « utilitariste » des éléments venus d'Occident, dans le but de réaliser des objectifs qui restent dans la sphère traditionnelle : atteindre un avenir solide et une place dans la société. Être « à l'occidentale » fournit des atouts supplémentaires pour « réussir », selon une logique de compétition permanente. Si la situation est analysée de près, il apparaît que la participation des jeunes aux activités organisées par les ONG présentes en Ouzbékistan n'a pas pour première finalité la réalisation d'un projet commun, elle ne constitue pas une identité de groupe mobilisée autour de l'invention d'une réalité nouvelle. Plutôt, le but recherché coïncide avec des exigences personnelles de formation de compétences pour être plus « compétitif », dans une situation de concurrence imaginée et perpétuelle. La possibilité de pouvoir pratiquer la langue anglaise, de participer aux rencontres qui se déroulent dans d'autres États d'Asie centrale ou à l'étranger, est vue comme une occasion précieuse par les étudiants. La motivation au cœur de leurs actions est liée à une dimension individuelle, selon une logique de survie par rapport à un futur incertain.

Comment l'activité du débat se réalise-t-elle concrètement ? Il est utile de décrire la mise en œuvre de l'instrument pédagogique. Les étudiants membres de IDEA se réunissent une fois par semaine (pour des rencontres de trois heures en moyenne) pour jouer des parties amicales, discuter les stratégies et améliorer leurs capacités. L'investissement personnel en termes d'énergie et de temps est

important : avant les tournois, les jeunes se retrouvent tous les jours, pour des sessions qui durent quatre, cinq heures. Nous avons assisté au tournoi inter-universitaire de Tachkent qui a eu lieu le 6 avril 2003. Trois ligues se disputaient le titre : la ligue ouzbèke (10 groupes), russe (20 groupes) et anglaise (10 groupes). Certains noms d'équipe suggèrent les intentions des joueurs : nous avons retenu les groupes « *Gladiator* », « *True Lies* » et « *Insatiables* ». Nous étions présents à diverses sessions. Il est intéressant d'illustrer premièrement les contenus des argumentations utilisées. Le titre d'une session était : La dictature est justifiée pendant les périodes de transition. Le gouvernement justifie la dictature dans des situations d'urgence, pour prévenir le renversement du régime. Par exemple, il affirme vouloir se servir de la démocratie contre le terrorisme (ce qui rappelle le langage de la politique extérieure américaine). A l'objection de l'opposition « Comment peut-on réaliser la démocratie à travers la dictature ? », le gouvernement répond : « Les USA sont le pays le plus démocratique – sur la base de leur constitution. Notre pays étant sur la voie vers la démocratie, il faut qu'il suive son exemple ! ». L'objectif serait « [...] la stabilité, parce que notre pays est encore dans une phase de transition, pas encore démocratique ». D'autres a priori idéologiques sont implicites dans l'affirmation de l'opposition, selon laquelle « la démocratie permet d'accéder à la prospérité à travers une bonne économie liée au libre marché. [...] L'URSS n'a pas su assurer une allocation équitable des ressources, le libre marché le ferait ! ». Mais le gouvernement montre une attitude beaucoup plus pragmatique et désenchantée : « Le libre marché n'est pas forcément lié à la démocratie : prenons le cas de Singapour [...] ».

Pour ce qui est des attitudes et des comportements, la diplomatie règne. Les joueurs s'adressent aux autres selon des formules convenues : « Mesdames et Messieurs », « Respectable Chef de l'Opposition », « Nos chers opposants ». Ils remercient les collègues, se serrent la main. Il est fréquent de porter costume et cravate. Les étudiants plus expérimentés parlent en accompagnant des mots prononcés avec emportement par des gestes emphatiques, une voix émotionnelle, se déplacent dans la salle en allant vers

l'auditoire, qu'ils interpellent directement. Les jeunes paraissent bien calés dans leur rôle et très aguerris.

Il faut réfléchir à la situation des ONG en Ouzbékistan pour situer IDEA dans son contexte. Les grandes ONG internationales sont peu présentes : il n'y a pas de situation d'urgence, et l'État autoritaire s'oppose à l'intervention extérieure dans la politique nationale. Ce qui permet le développement de petites ONG locales liées à des bailleurs de fonds internationaux. La Fondation Soros a pu ainsi s'appuyer sur des branches locales structurées. Étant donné que les financements de ces organisations viennent principalement des États-Unis, le régime est obligé au compromis avec elles, pour ne pas encourir la réprobation de Washington, désormais susceptible à inclure facilement un pays dans « l'axe du mal ». Les USA mènent une politique ambiguë dans la région : ils veulent « éduquer à la démocratie », mais ils appuient le pouvoir ouzbek actuel qui empêche l'émergence de la société civile⁵. Il est

⁵ A l'occasion de l'attaque USA contre l'Irak en mars 2003, l'Ouzbékistan a été le seul pays centrasiatique à appuyer ouvertement la « guerre préventive » américaine, en partageant officiellement le discours idéologique américain de « libération » du peuple irakien. Déjà lors de l'intervention des États-Unis en Afghanistan après les attentats du 11 septembre 2001, le pouvoir a soutenu la politique extérieure des USA dans la région en mettant à disposition ses bases militaires de Termez. En retour, les États-Unis ne dénoncent pas ouvertement les manières autoritaires du régime ouzbek, qui a besoin d'un soutien extérieur faute de légitimation intérieure. L'actuel président Islam Karimov est l'ancien secrétaire du parti communiste ouzbek. Après la fin de l'URSS et la proclamation de la République (1^{er} septembre 1991) il a imposé son parti, qui véhicule une propagande nationaliste, en étouffant les oppositions. Les partis qui avaient promu un discours alternatif après l'indépendance ont été interdits. Aujourd'hui journalistes et porte-parole d'associations pour la défense des droits de l'homme subissent des intimidations. Après les attentats contre le palais présidentiel de février 1999 (dont les responsables n'ont pas été identifiés), la répression du gouvernement a visé de façon encore plus importante les représentants de mouvements religieux islamiques et les simples citoyens « trop » ouvertement influencés par les préceptes musulmans. La présence en toute organisation d'infiltrés de la police et du service de sécurité nationale est redoutée par la population et empêche une participation sereine au débat politique.

vraisemblable que le but de leur stratégie sous-jacente soit le contrôle des futures élites. Ils promeuvent la liberté de parole pour éroder le régime de l'intérieur, mais le résultat envisagé est de garder le contrôle sur les personnes qu'elle a désignées pour véhiculer un autre type de domination, celle du marché global. L'État ouzbek est conscient de l'enjeu : il essaye de maintenir le contrôle des élites en préservant les établissements supérieurs de prestige, où les étudiants mis en avant sont d'ethnie ouzbèke. Les étudiants les plus actifs dans les ONG comme IDEA, par contre, sont souvent issus des autres nationalités (russe, tatare, caucasienne, coréenne). Serait-il dans l'intérêt des ONG de promouvoir plutôt les minorités, pour que l'élite ainsi formée, une sorte de contre-pouvoir, se base sur un soutien extérieur, en réaction à la politique officielle qui favorise l'ethnie majoritaire ?

Bien qu'il y ait une « mise en scène » de la démocratie, une simulation, un apprentissage de « techniques » qui ont la même valeur que des gadgets de consommation, il ne s'agit pas nécessairement d'un processus univoque. Le véritable intérêt de la recherche ne réside pas dans la constatation d'un pouvoir occidental envahissant, mais consiste plutôt dans l'intérêt pour les énergies locales, pour les processus de recherche d'une vraie identité par rapport à des objectifs propres. Le cas des associations locales qui se battent contre la violence conjugale, pour la promotion des femmes ne sont que des exemples de vraies bases de démocratie, qui s'opposent à des logiques de consommation idéologique. Dans le cas spécifique des jeunes, nous avons remarqué l'apparition d'autres centres d'intérêt en gestation. Pour donner un exemple, l'association *New Ideas, New Way of Thinking* fondée par des étudiants de l'université de la Diplomatie, ne prévoit pas que des sessions de débat. Un des projets envisagés est la constitution d'un site Internet où les étudiants puissent écrire des articles relatifs à l'histoire du pays, aux évolutions du droit national et aux autres sphères de l'éducation. Aussi, les jeunes ont-ils constitué un centre d'information pour faire connaître les conférences en cours sur des sujets d'intérêt civique et politique, pour aider les étudiants à soumettre des demandes de bourse ou d'allocation. Il ne s'agit que

d'activités naissantes, mais qui donnent à voir de l'énergie et une volonté d'initiative dont l'évolution est à suivre.

* * *

DÉVELOPPEMENT ET DÉMOCRATIE CHRONIQUE DE LA SITUATION DES TOUAREGS AU MALI

Catherine HINCKER
IREMAM – Aix-en-Provence

D. Abrous constatait récemment que les mouvements de la résistance touarègue (également appelés « rébellion ») étaient pris dans une tautologie : c'est parce qu'il y a une rébellion qu'il n'y a pas de développement, et c'est parce qu'il n'y a pas de développement qu'éclate la rébellion. Plusieurs années après la signature des accords de paix mettant fin à la lutte armée qui s'est déroulée de 1990 à 1995, quelle est aujourd'hui la situation des Touaregs vis-à-vis des projets de développement et quelle place tient cette population nomade¹ dans le processus démocratique malien ?

Depuis la fin de la colonisation, les Touaregs sont répartis sur cinq États-nations : l'Algérie, la Libye, le Mali, le Niger et le Burkina-Faso. Minoritaires dans chacun de ces pays, victimes de discriminations, spoliés, destitués de leur avenir, leur situation est partout difficile. Comme l'ont montré H. Claudot-Hawad (1993, 1996) et D. Abrous (1993, 1996) notamment, l'hégémonie de ces États exercée sur cette société nomade relève tout autant du

¹ L'adjectif « nomade », parce que très connoté, n'est pas d'un usage facile. L'administration coloniale a employé ce terme pour désigner des groupes inorganisés politiquement, sans attache territoriale, « errant sans foi ni toit » pour reprendre l'expression de D. Abrous (1996 : 218). Dans ce texte, j'emploierai ce terme dans une acception bien différente, débarrassée de toute connotation négative et discriminante.

prolongement d'une tradition historique coloniale que d'options politiques prises plus récemment. Cause ou conséquence, la crise identitaire qui secoue le monde touareg dure et perdure atteignant son paroxysme lors des soulèvements armés.

Le propos de cet article est de présenter, à partir de quelques expériences concrètes de terrain survenues entre 1996 et 2002, le regard que porte actuellement les Touaregs de l'ouest vivant au nord du Mali (rives nord et sud du fleuve Niger) sur les organisations internationales et non-gouvernementales d'aide au développement et sur le processus de démocratisation dans lequel ils sont pris, parfois malgré eux.

Les organisations non gouvernementales ou le paradigme perdu²

Triste record, le Mali est l'un des pays de l'Afrique de l'Ouest qui rassemble le plus d'organisations internationales et non-gouvernementales. Dans le nord du pays, nombreux sont les projets initiés en zone pastorale ou agro-pastorale depuis plusieurs décennies.

Le cliché présente souvent les Touaregs, ainsi d'ailleurs que la majorité des populations soumises à des programmes de développement en Afrique de l'Ouest, comme un groupe vivant en décalage avec les réalités de monde contemporain, ignorant les lois du marché ou injustement réfractaires à celles-ci. En réponse à cette lecture de la réalité, les projets de développement cherchent souvent à s'inscrire dans une œuvre doublement philanthropique visant d'une part à augmenter le niveau de vie des populations et d'autre part à les faire sortir de leur gangue traditionnelle.

Malgré les tentatives d'aliénation, les Touaregs qu'il m'a été donné de rencontrer résistent à l'uniformisation inhérente à l'extension mondiale du libéralisme dont certaines ONG sont, consciemment ou non, les promoteurs.

² J'emprunte à E. Morin (1973) le titre de ce paragraphe.

Développement ou populisme. Le double visage du microcrédit

Ces dernières années ont vu fleurir, dans le nord du Mali, de nombreux programmes incitant des populations démunies à se lancer dans le commerce. Nombreuses furent les associations de femmes qui reçurent en 1999 un prêt, consenti par une ONG, elle-même intermédiaire d'une banque, d'une valeur de 40 000 francs CFA (environ 61 euro). Cette somme, attribuée sur « simple » demande écrite (dans une population majoritairement analphabète), était destinée à acheter des denrées en nombre et à les commercialiser en introduisant un « petit bénéfice » à la revente. Encouragées par cette ONG, de nombreuses femmes d'une localité de Gourma se lancèrent dans la fabrication de petites galettes de pain, dans le commerce de doses de thé et de sucre, de savons, de denrées alimentaires, de petits bracelets en matière plastique de récupération...

Dans le projet de cette ONG, les bénéficiaires de ce commerce devaient être tellement significatifs qu'ils devaient couvrir le remboursement du prêt, la nourriture quotidienne et permettre aux bénéficiaires de développer cette activité en l'élargissant par exemple à d'autres denrées ou d'autres produits.

Le principe de ce microcrédit eut beaucoup de mal à s'implanter essentiellement en raison de la faiblesse des revenus qu'il génère. J'ai fait plusieurs fois, avec des amies, le calcul des bénéficiaires qu'elles engrangeaient : rares étaient celles qui arrivaient à dépasser quotidiennement la somme dérisoire de 250 francs CFA (0,38 euro).

Nombreuses furent celles qui se révoltèrent contre ce système de prêt et qui l'abandonnèrent purement et simplement. La plupart d'entre elles ne parvenaient pas à équilibrer leur budget et par conséquent à honorer leurs échéances de remboursement. « On nous oblige à travailler pour rien ! C'est ça que votre société veut nous apprendre ? » justifia furieuse l'une d'elle.

Dans d'autres projets implantés plus à l'est du Mali, les prêts consentis devaient permettre aux chefs de famille de reconstituer leur cheptel décimé par les aléas climatiques, les épizooties et les vols au moment du soulèvement de 1990 à 1995. Les « populations

cibles » de ce projet étaient essentiellement les hommes appartenant aux catégories sociales touarègues les plus faibles (*tilaqqiwen, iklan*). Le but inavoué de ce projet initié par une ONG hollandaise était, en élevant le niveau de vie des plus démunis, de supprimer les liens de dépendance entre les différentes catégories sociales touarègues.

Ce procédé, largement utilisé au moment de la colonisation par l'administration française, cherchait en fait à réorganiser cette société sur le mode égalitaire et démocratique qui doit prédominer dans tout le monde actuel. Sous couvert de réaliser un projet de reconstitution du cheptel dans une zone pastorale semi-aride, cette ONG tentait de modeler le paysage social en fonction de ses propres aspirations.

Comme dans le cas cité précédemment, les bénéficiaires du projet ne parvinrent pas à équilibrer leurs comptes et à honorer leurs remboursements. La direction de cette ONG menaça alors de saisir la justice si aucun remboursement n'était effectué. Elle exerça des pressions auprès des chefs politiques locaux issus pour la plupart de la noblesse touarègue, catégorie sociale qu'elle cherchait d'ailleurs à déstabiliser en sous-main. Elle les menaça d'utiliser son influence sur les autres ONG de la région, pour bloquer tous les projets de développement sur cette zone. Acculée, l'administration et les autorités politiques communales n'eurent d'autres solutions que de contracter un prêt pour rembourser cette ONG. Beaucoup eurent un profond sentiment d'amertume car, disaient-ils, ils avaient à rembourser un prêt pour un prêt qu'ils n'avaient jamais demandé.

La « projetose »

C'est sous cette appellation que les Touaregs désignent familièrement la fièvre qui anime les élites scolarisées de la société pour la réalisation ou la participation à des projets de développement. Si quelques-uns espérant profiter de la manne prennent leur rôle et leur fonction de chef de projet très au sérieux, d'autres jettent sur cette condition un regard ironique qui traduit bien le double jeu auquel ils sont, faute de mieux, parfois obligés de se soumettre. Sur

le mode de l'humour et de la caricature, ils dressent un tableau peu flatteur de l'action des ONG.

Les organisations internationales et non-gouvernementales ont ainsi pour la plupart été renommées sur la base d'un jeu de mot réalisé par homophonie avec la langue touarègue. Ainsi le FED (Fonds européen de développement) est appelé en langue touarègue « *fad* » ce qui signifie « la soif », dans le sens où cette organisation ne suscite que la soif (*fad ghas*).

Le projet germano-malien dénommé Mali-Nord-Est a été renommé en langue touarègue et par homophonie Mali-marwas. Le terme « *amarwas* » désignant le « crédit » le « prêt » en langue touarègue. Mali-marwas est donc le projet qui ne délivre que des prêts qui ne servent qu'à enrichir les banques maliennes.

La très fameuse World Vision (ou Vision mondiale) a été renommée Vision-umad. *Umad* signifie en touareg « pries », *amud* désigne « la prière ». L'organisation Vision mondiale s'est vue attribuer ce titre parce qu'elle a, dit-on, cherché à convertir des musulmans à la religion chrétienne. Des séances de baptêmes collectifs étaient organisées dans l'enceinte de cette organisation il y a encore quelques années, lorsqu'elle était implantée dans le nord-est du Mali.

La transformation de ces appellations souligne l'ambiguïté politique, religieuse, idéologique de certaines de ces organisations. Leur double jeu n'échappe pas, loin de là, aux populations qu'elles essayent de transformer à leur image.

RACE : recensement administratif à caractère électoral

Sur ce même principe de la dérision, le terme démocratie a été transformé par homophonie en démo-ghshadi. *Eghshed* signifie en langue touarègue « abîmé, endommagé, cassé... ». La démocratie, telle qu'elle est vécue au Mali est considérée par les Touaregs comme une idéologie qui déstructure, abîme, endommage les rapports sociaux existants. Par ce jeu de mot, c'est la capacité de détruire des démocraties ouest-africaines qui est surtout mise en avant. Au-delà de son caractère anecdotique, cette astuce met en

évidence le rapport critique que la société entretient avec le système politique des États-nations.

Contexte du RACE

Les précédentes élections législatives et présidentielles, qui s'étaient tenues au Mali en 1997, s'étaient déroulées dans un climat de confusion générale. L'opposition (représentant une coalition de 18 partis politiques) avait boycotté les élections. Certains de ses leaders furent arrêtés. Alpha Oumar Konaré (président de l'ADEMA) était le seul candidat à sa propre succession au scrutin du 11 mai. Le premier tour des élections législatives du 13 avril fut annulé par la Cour constitutionnelle en raison d'irrégularités générales. Le deuxième scrutin organisé le 20 juillet avait vu la mort de deux manifestants dans la ville de San. Les élections municipales furent reportées...

Pour montrer sa bonne volonté en matière de transparence démocratique et faire taire les polémiques, pour ne pas dire les diatribes, sur l'opacité de son système électoral, le Mali (encouragé par la France, les États-Unis d'Amérique et le Canada) a révisé ces listes électorales en prévision des élections présidentielles et législatives de 2002. Le ministère de l'Administration territoriale et des collectivités locales (MATCL) a organisé et effectué un nouveau recensement des électeurs maliens vivant sur le territoire comme à l'étranger.

Outre la recherche d'une crédibilité le gouvernement malien tente, à l'occasion de ces élections, d'asseoir l'autorité des communes dans les domaines à la fois politiques et administratifs. La signature des pactes nationaux, et notamment celui de 1995 entre le gouvernement de la république du Mali et les Mouvements et fronts unifiés de l'Azawad (MFUA), a permis d'accélérer un processus de décentralisation envisagé de longue date. Depuis 1999, les cercles (sous-division des régions) sont divisés en communes, administrées par un maire qui travaille en étroite relation avec le délégué du gouvernement (ex-chef d'arrondissement).

Sur le plan technique, le recensement électoral se fait commune par commune et permet la création de nouvelles cartes

d'électeurs. Chaque commune doit recevoir au maximum trois jours avant la tenue des élections (d'après les textes officiels)³ les cartes d'électeurs sur lesquelles sont portés le numéro d'identification de l'électeur (numéro d'inscription sur la liste de la commune suivi du numéro d'inscription dans le cahier de recensement), son prénom, son nom, son âge et sa profession. C'est grâce à cette carte que le citoyen malien peut s'exprimer.

Double but

D'après le *Document de conduite du processus électoral* daté de mai 2001 et posté le 14/02/2002⁴, les objectifs du RACE (Recensement administratif à caractère électoral) sont de deux ordres. D'une part la préparation des élections et d'autre part « l'actualisation des données administratives » (p. 9) qui permettra la création d'un fichier informatique, constamment mis à jour, de tous les ressortissants en âge de voter dans les 682 communes du Mali.

Dans la mise en place d'une telle organisation, le Mali a été secondé par son ancienne puissance coloniale (la France) et par les USA. Ces dernières années, les Américains ont cherché sans succès à étendre leur influence en Afrique de l'Ouest et notamment dans la zone francophone. Au Mali, ils ont par exemple participé à la formation de cadres militaires de l'armée malienne à la fin des années 1990. Les instructions militaires dispensées par les États-Unis d'Amérique ont d'ailleurs été jugées très dangereuses, notamment parce que la plupart des exercices de tir ou de simulations de combats étaient systématiquement effectués à balles réelles.

En théorie, l'organisation de ces élections « libres et démocratiques » a pour but d'apporter plus de stabilité à l'État malien et plus de crédibilité à son administration territoriale. Dans les faits, les dysfonctionnements du recensement décrédibilisent encore un

³ *Instructions relatives à la confection, la gestion des cartes d'électeur*, consultable en ligne sur le site du ministère de l'Administration territoriale et des collectivités locales : <http://www.matcl.gov.ml>

⁴ Consultable en ligne sur le site du ministère de l'Administration territoriale et des collectivités locales : <http://www.matcl.gov.ml>

peu plus l'administration malienne dans les régions du nord et pose à nouveau de façon cruciale le rapport entre les nomades et l'État.

Agents recenseurs

La période de ce recensement administratif s'est étendue sur trois mois à peine, du 29 janvier au 20 mars 1999 et devait couvrir l'ensemble du territoire. Des agents recenseurs formés (en deux jours) et rémunérés devaient circuler sur l'ensemble du territoire des communes afin d'opérer au recensement.

Certains projets de développement ont prêté main-forte à cet ambitieux travail. Ce fut par exemple le cas du projet Mali-Nord-Est dont certains des animateurs sont temporairement devenus des agents recenseurs. Un jeune bambara originaire de Bamako, à pieds (n'ayant pas reçu de carburant pour sa moto), dut ainsi couvrir le recensement d'une commune de la région de Gao équivalente à un petit département français. Cet agent recenseur circulait dans une région assez reculée où l'usage d'une autre langue que le touareg est à peu près nul alors qu'il ne savait même pas dire « quel est ton nom ? » dans cette langue. Pourtant plein de bonne volonté, il allait de campement en campement en espérant que les campagnes dites de sensibilisation aient porté leurs fruits et que sans prononcer mot, leurs habitants comprennent le sens de sa venue. Malheureusement, les nomades de cette région boudent la radio nationale du Mali essentiellement parce que ses programmes sont majoritairement en français, langue qui ne leur est souvent pas accessible ou qu'ils rejettent par choix. Seule une partie infime de la population de cette zone a pu être recensée.

Lorsque les agents recenseurs parvenaient à obtenir les noms des électeurs potentiels, leur ignorance de la langue touarègue les amenait à commettre de graves erreurs dans la transcription des noms et qualités des personnes interrogées. Les doublons ont été nombreux, certaines femmes ont été recensées comme des hommes, bien qu'elles exercent la profession de « ménagère », les particules marquant la parenté *ag* pour les hommes et *wulet* pour les femmes en touareg et *wuld* pour les hommes et *mint* pour les femmes en arabe sont parfois considérées comme des éléments du nom, parfois

comme du prénom, parfois ne sont pas mentionnées du tout. Devant un tel flou, on se demande bien comment les communes ont fait pour attribuer une carte numérotée à chaque électeur.

Les renseignements furent ensuite consignés dans un cahier de recensement comprenant une fiche par individu. Dans certaines régions du nord du Mali, et malgré les demandes répétées de responsables des communes, un nombre très insuffisant de cahiers a été fourni. Si bien qu'une grande partie des électeurs, en particulier les éleveurs touaregs n'ont matériellement pas pu être recensés. L'éloignement voire l'isolement de certains campements, le faible nombre des agents recenseurs associé à la courte durée des opérations font dire à ceux qui ont suivi cette campagne qu'au moins 30% des éleveurs nomades n'auraient pas été recensés. Dans la région de Gao, des zones entières ont complètement échappé à cette « consolidation de la démocratie ».

S'ajoute également à cela la réticence des certains Touaregs à fournir à l'État et à l'administration, en qui il n'ont plus aucune confiance, des informations dont ils ne savent pas comment elles seront exploitées par la suite. La sous-évaluation du nombre des habitants du Nord-Mali relèverait-elle d'une stratégie délibérée ? Les communes du nord dont le nombre des ressortissants est amoindri, ne vont-elles pas avoir du mal à justifier la création d'écoles, de dispensaires ou de routes ?

Le Document de conduite du processus électoral de 2002 (p. 10) nous dit enfin que les dites informations seront ensuite directement saisies par des appareils à lecture optique, méthode qui permet « de réduire considérablement le taux d'erreur à environ 10%, au lieu d'environ 30% par saisie manuelle ». En théorie peut-être mais on doute, à la lumière de ces témoignages, que le chiffre total avancé de 4 146 156 électeurs et des taux de réalisation des recensements de 76,57% dans la région de Tombouctou, 92,76% dans la région de Gao et 76,46% dans la région de Kidal soient bien le reflet d'une réalité.

Au total qu'il s'agisse de l'aide au développement ou de la consolidation de la démocratie, les Touaregs du Nord-Mali sont l'objet de manipulations liées à l'implantation du modèle libéral et

aux tentatives de sauvetage des États-nations ouest-africain. Le rejet du schéma idéologique et politique occidental qu'il soit introduit par des organisations non-gouvernementales ou par l'administration malienne est, dans les endroits où j'ai enquêté, de plus en plus perceptible. Conscients d'être au cœur d'enjeux géopolitiques, nombreux sont ceux qui reproduisent le double jeu de la guerre froide en mettant en concurrence deux systèmes politiques antagonistes. C'est ainsi qu'au moment du retour des réfugiés touaregs et arabes dans le Gourma, le Secours islamique (*Awazi*, organisation saoudienne très présente au Mali et au Niger) et l'UNHCR se disputaient l'attribution de l'aide aux réfugiés. Nombreux furent ceux qui jouèrent largement de cette opposition pour obtenir de la nourriture, des bâches ou des couvertures supplémentaires. Les élites scolarisées forgées sur un moule directement postcolonial, réalisent de moins en moins leur rôle d'interface entre le gouvernement et les populations. La rupture, de plus en plus patente, laisse la porte ouverte à toutes les options politiques.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ABROUS D., 1993. « Peuple de l'Azaoud, tamurt ou comment négocier une définition de soi », *Les Cahiers de l'IREMAM*, 4 (Le politique dans l'histoire touarègue) : 87-94.
- ABROUS D., 1996. « Temust entre les fronts ou les contours brisés de la targuïté », *Ethnies*, 20-21 : 217-239.
- CLAUDOT-HAWAD H., 1993. *Les Touaregs. Portrait en fragments*. Aix-en-Provence, Edisud.
- CLAUDOT-HAWAD H., 1996a. « Identité et altérité d'un point de vue touareg. Élément pour un débat », in *Touaregs et autres Sahariens entre plusieurs mondes*. Aix-en-Provence, Edisud : 7-16.
- CLAUDOT-HAWAD H., 1996b. « La fragmentation touarègue ou le prix de la paix », *Ethnies*, 20-21 : 37-53.
- MORIN E., 1973. *Le paradigme perdu : la nature humaine*. Paris, Seuil.

* * *

QUI SONT LES « ETHNOLOGUES DU DOMAINE FRANÇAIS » ?

Bruno LEFEBVRE
Université de Nantes

Il est difficile de parler de profession ou de métier d'ethnologue opérant sur le domaine français, tant cette population paraît « éphémère », « volatile », au gré des contrats, gravitant autour d'institutions et de statuts de l'université, de la recherche, des musées, des conseils généraux, etc.

En effet, aucune disposition juridique, comme celle des intermittents du spectacle, comédiens, musiciens..., ne permet d'authentifier formellement cette activité. Mais si l'on délivrait des « cartes » d'ethnologue, de sociologue, ce qui fait inévitablement penser aux corporatismes du gouvernement de Vichy avec lesquels sont nés les ordres des médecins, pharmaciens, avocats, la FNSEA dans les domaines de l'exploitation agricole, etc., quelle serait l'institution qui délivrerait juridiquement de telles authentications ? Des universités décentralisées ? C'est pourtant grâce à « ces ethnologues », étudiants, vacataires, salariés d'associations, intérimaires, que la plupart des recherches et des actions culturelles associées se sont déroulées et ont été financées par le secteur public ou privé sur le domaine français depuis ces vingt-cinq dernières années. Mais « ceux qui se disent ethnologues » pourraient constituer une autre population.

Cette étude que nous présentons sous forme de résumé, commanditée par le chef de la Mission du patrimoine en 1999 (ministère de la Culture) proposait d'élaborer un travail statistique

portant sur les formations et les cursus professionnels de ceux qui « se disent ethnologues », ayant travaillé ou travaillant toujours en métropole. Il s'agissait d'établir un bilan des trajectoires sociales et professionnelles et des cursus de formation des ethnologues. Les résultats de cette étude devaient servir à comprendre comment les demandes d'interventions privées ou publiques peuvent ou non impliquer les ethnologues et les chercheurs ; sérier des suites d'expériences et d'interventions permettant l'acquisition d'un statut professionnel relativement stable ; dynamiser l'action culturelle, les recherches et les interventions dans le domaine des patrimoines (environnementaux, architecturaux, industriels, urbains, etc.) ; concevoir de nouvelles formations adaptées aux situations et aux logiques des demandes actuelles.

Nous avons donc opté pour une démarche statistique ou quantitative, pour essayer de comprendre cette population volatile qui permet aux institutions de déclarer que l'ethnologie existe. Quelques associations ont mené des études sur les trajectoires professionnelles des ethnologues, mais elles ne portent que sur une dizaine de cas. On peut remarquer que la discipline sociologique, voisine, beaucoup plus forte et organisée d'un point de vue politique, institutionnel et financier, ne s'est contentée, depuis un peu plus de quinze ans, lors de colloques, que de publier des témoignages partiels, des thèses dont les études portent sur une centaine d'individus étudiants que l'on essaie de « suivre » lors de leurs insertions dans le monde du travail. Des associations d'universitaires, (comme actuellement l'Adess) dressent le bilan des régions selon le point de vue des laboratoires de recherches et des unités ou départements de formation.

Nous considérons que la population des ethnologues travaillant en métropole avoisine 3 000 à 5 000 personnes, si l'on tient compte des étudiants dits « avancés », titulaires d'une maîtrise ou autres diplômes, et que les entrées et sorties de ce type d'activité sont très rapides. On sait également que la plupart ne s'engageront pas ultérieurement dans une activité de type ethnologique, ni dans une profession identifiée comme telle. « Le travail de terrain est un

rituel obligé pendant les études avant d'intégrer l'administration » était un constat universitaire au milieu des années quatre-vingt.

Pour répondre à cette commande, lors d'une « enquête de faisabilité », nous avons donc décidé, dans un premier temps, de constituer une population statistique à partir des bottins et fichiers de ces dix dernières années de la Mission de patrimoine ethnologique, de l'Association française des anthropologues, de la Société d'ethnologie française. Ont été exclues systématiquement les personnes que je connaissais afin de ne pas survaloriser les domaines de l'ethnologie urbaine et industrielle, ou de gauchir les témoignages, les personnes participant au réseau RESSAC, les personnes travaillant exclusivement dans le domaine international puisqu'on s'intéressait à la métropole. A partir d'un questionnaire, et avec l'aide de trois étudiantes en DESS¹, nous avons réalisé 120 entretiens téléphoniques d'une durée de 30 à 60 minutes chacun. Toutes les régions de France sont représentées en proportions identiques.

Ce parti pris comporte des inconvénients et a pour conséquence une sur-représentation d'ethnologues « stabilisés » professionnellement, plutôt âgés (les moins de 35 ans sont rares), mais l'on obtient des témoignages de cursus professionnels remarquables de la part de bénévoles, d'enseignants des écoles, collèges, lycées, de professions libérales, d'autres salariés du domaine public ou privé, que l'on aurait tendance à oublier lorsque l'on disserte entre spécialistes, cependant on peut être certain qu'ils font vivre l'ethnologie dans les provinces.

La moyenne d'âge de la population que nous avons étudiée est de 50 ans. Après 50 ans, les hommes sont plus souvent encore en activité que les femmes. Les universitaires et chercheurs CNRS se répartissent dans toutes les classes d'âge. Les autres enseignants, instituteurs, professeurs de collège et lycée sont plus jeunes. On compte également 7 directeurs de structures associatives, entre

¹ Lefebvre B., avec la participation de Gueddouche K., Laroche S. et Tricard E., 2001. *Formations et professionnalisation des ethnologues, enquête nationale*. Nantes, DAPA.

35 et 51 ans et 10 professions libérales entre 41 et 61 ans auxquels il faut ajouter 17 salariés du privé et 4 salariés d'associations. Ces dernières sous-populations nous semblent mésestimées par les institutions et c'est pourquoi nous avons orienté nos analyses plutôt vers elles, car les populations des statutaires des universités et du CNRS sont mieux connues et possèdent un plus grand pouvoir de parole publique.

On compte également parmi cette population :

- 75% de salariés en CDI,
- 6% de salariés en CDD dont la moitié ont moins de 40 ans (2 fois plus de femmes que d'hommes),
- 4% de chômeurs,
- 15% de retraités (2 fois plus d'hommes que de femmes).

Il est évident que le pourcentage de salariés en CDD est sous-représenté puisque nous n'avons enquêté, en cette première étape d'enquête, qu'auprès d'ethnologues « stabilisés », c'est-à-dire figurant dans les répertoires de la Mission du patrimoine ethnologique, de la Société d'ethnologie française, de l'Association française des anthropologues. Les jeunes ethnologues en voie de professionnalisation, âgés de 25 à 35 ans, seront une population-cible privilégiée lors des prochaines enquêtes.

35% de cette population consacre tout son emploi du temps à l'ethnologie, et il s'agirait plutôt des classes d'âge jeunes, en tout cas de moins de 45 ans, statutaires ou en cours de formation et de professionnalisation. Les ethnologues les plus âgés consacrent donc moins de temps à la discipline.

32% disent se consacrer à l'ethnologie de manière partielle et il s'agit plutôt des classes d'âge entre 46 et 60 ans.

22% sont des bénévoles et ils se répartissent dans toutes les classes d'âge.

Les reconvertis se consacrent toujours à l'ethnologie, par « plaisir » ou par « passion », les reconversions s'opérant entre 30 et 40 ans. Mais dans les faits, il est bien difficile d'établir des frontières strictes entre les bénévoles, les reconvertis et ceux qui pratiquent l'ethnologie de manière partielle, tant leurs cursus professionnels et leurs statuts peuvent se ressembler, si l'on exclut les

statutaires des universités ou de la recherche « qui sont payés pour ça » comme se plaisent à le dire les non-statutaires.

1. Femmes et conjoints

Alors que les étudiants en ethnologie (et en sociologie) sont plutôt des jeunes femmes, la proportion de celles qui se professionnalisent est seulement d'un tiers. Le déséquilibre entre sexes s'accroît également lorsque l'on examine les catégories professionnelles telles que directeurs de structure et professions libérales. Par contre, d'autres croisements statistiques montrent que les femmes travaillent plus souvent dans le domaine public par rapport aux hommes. Il n'y a pas de différence entre sexes en ce qui concerne les salariés d'associations.

Deux fois plus de femmes que d'hommes disent pratiquer l'ethnologie « à temps partiel ». Elles s'investissent « à temps plein » plus souvent, plus jeunes et s'arrêtent plus tôt. Ces différences s'expliquent par le fait que les femmes ethnologues ont des conjoints qui gagnent relativement bien leur vie alors que les hommes sont alliés à des femmes qui ont rarement des salaires conséquents. Lorsqu'on examine les revenus du couple ou de la famille, on s'aperçoit d'une grande différence de niveau de vie, selon que l'ethnologue est la femme ou l'homme. Ces derniers se reconvertissent plus souvent, mais par contre, ils sont beaucoup plus nombreux à pratiquer l'ethnologie de manière bénévole (27,5% contre 8,5%).

Dans l'ensemble, les deux tiers des conjoints travaillent dans la fonction publique. Ils sont enseignants pour plus d'un tiers, ou cadres moyens dans l'administration. Les employés et ouvriers sont rarissimes, les personnes en CDD ou au chômage en quantité négligeable.

Les femmes, dans notre population, travaillent également plus souvent sur des terrains étrangers, européens hors-métropole ou extra-européens. Elles sont sur-représentées en Ile-de-France et dans le sud-ouest. Leurs conjoints sont nettement plus diplômés, plus de la moitié d'entre eux ont un niveau bac + 5, alors que les hommes, ethnologues, s'allient plus volontiers à des femmes dont le

niveau d'études n'excède pas deux années après le bac (40%). Nous sommes donc en présence de statuts socioéconomiques et familiaux bien différents selon le sexe de l'ethnologue. Ainsi, les femmes ethnologues sont plus aisées que leurs collègues masculins et jouissent d'une stabilité financière relative pour mener des études ou participer à des opérations. On peut se demander si elles ne jouent pas le rôle de faire-valoir dans le couple, apportant un supplément d'âme, un « capital symbolique » et culturel à un cadre supérieur ou à une profession libérale.

Les ethnologues qui travaillent à l'étranger ou en Ile-de-France ont plus souvent des conjoints qui travaillent dans le privé (50%) et ils sont dans l'ensemble plus diplômés que les autres, alors qu'en province, la proportion des conjoints qui travaillent dans le privé tombe entre 38% et 28%. Les hommes ethnologues s'investissent beaucoup plus souvent de manière bénévole dans cette activité, et moins de la moitié d'entre eux trouvent un lien entre leur profession et la pratique de l'ethnologie. Ce bénévolat est rarement complètement désintéressé, car l'ethnologie sert, pour ces érudits, à valoriser leurs activités d'engagement dans leur syndicat, leurs associations ou les conseils municipaux, même s'ils ne sont pas tous des notables locaux.

C'est un lieu commun de souligner que les conjoints participent assez fréquemment aux activités ethnologiques. Mais ce bénévolat familial est surtout féminin. Les couples les plus jeunes bénéficient, comme dans la société globale, des niveaux d'études les plus élevés, et les conjoints travaillent tous à temps plein, ce qui réduit les proportions du bénévolat familial. Les ethnologues qui travaillent en partie à l'étranger déclarent plus volontiers des aides du conjoint au niveau technique (dactylo, informatique 26%) alors que cette proportion tombe à 14% pour ceux qui travaillent en province uniquement. Les plus autonomes de notre échantillon seraient ceux qui travaillent en Ile-de-France puisque seulement 8% d'entre eux déclarent faire appel à leur conjoint. Cette population apparaît ainsi particulière du fait de la concentration des moyens à Paris, car elle obtient plus facilement des contrats d'études, des rémunérations, bénéficie plus facilement de services techniques et

logistiques et dans les souhaits de formation, elle ne réclame pas de formation de type méthodologique.

Les échanges intellectuels concernent seulement un tiers des couples, ce qui nous a semblé peu. La participation gracieuse du conjoint aux enquêtes est beaucoup plus fréquente sur les terrains étrangers (27%) et est minime en Ile-de-France (8%) ; en province, elle oscille entre 20% et 30% selon les cas. L'ethnologie réquisitionne le travail, en général gracieux, des conjoints, puisque un tiers seulement des hommes et des femmes déclarent qu'ils ne sont pas du tout aidés. Les discussions intellectuelles ne sont finalement pas si fréquentes au sein des couples, ce qui est surprenant dans ce milieu social. Les femmes bénéficient plus souvent d'une aide logistique et technique, et les hommes font participer davantage que les femmes leur conjoint aux enquêtes de terrain. Les personnes âgées ont tendance à avoir besoin de soutiens techniques de la part de leur conjoint alors que cessent avec le temps les échanges intellectuels et la participation aux enquêtes.

2. Les types de travaux effectués

Nous avons voulu localiser les populations d'ethnologues selon les lieux privilégiés de leurs terrains ou activités, et l'on observe une homogénéité satisfaisante dans les régions entre les ratios hommes/femmes, catégories professionnelles, classes d'âge, types d'activité, si bien que l'on pourrait prétendre que notre population de référence est un « échantillon » statistique satisfaisant.

Les statutaires des universités et du CNRS investissent plus fréquemment que les autres les terrains hors métropole, alors que ce n'est absolument pas le cas des professions libérales et des consultants. Le Massif central et la région sud-ouest se caractérisent par une faible proportion d'ethnologues dépendants du secteur public, et cette carence est compensée par les salariés d'associations. Les retraités ne travaillent pas hors métropole. Les statuts de travail les plus précaires (contrat CDD et le chômage) se concentrent en Ile-de-France et dans le Massif central. Dans les autres régions, les statuts précaires correspondent avec une activité importante des

retraités. L'ethnologie à temps partiel est plutôt pratiquée hors métropole, où elle peut parfois se pratiquer dans le cadre du tourisme, ainsi que dans le Massif central. Le travail bénévole caractérise toutes les autres régions de France, à l'exception de l'Ile-de-France.

Parmi tous les types de travaux réalisés par les ethnologues, les enquêtes de terrain sont dites prioritaires dans toutes les classes d'âge, ce qui correspond à la définition de la discipline. Mais moins d'un tiers de l'ensemble de la population pratique concrètement ces enquêtes de terrain, ce qui est vraiment surprenant de la part de ceux qui se réclament de l'ethnologie. On pourrait donc penser que la majorité des travaux de terrain sont « sous-traités » à des jeunes en formation par des universités, des musées ou des associations, grâce à des contrats précaires. Nous savons que cette population de jeunes ethnologues « de terrain » qui ne bénéficie ni de renommée, ni de statut, n'est pas représentée dans cette première enquête. Ceci nous amène au constat d'une division du travail entre classes d'âge après avoir remarqué une différence de statuts sociaux, familiaux et de revenus selon que l'ethnologue est une femme ou un homme...

On remarque également (avec d'autres croisements statistiques), que plus on vieillit, plus on passe du temps à l'écriture et aux activités de publication : l'accès aux éditeurs, aux revues, aux radios et télévisions, aux médias en général vient avec l'âge. La réalisation d'expositions s'effectue surtout entre 40 et 55 ans, les activités médiatisées, les films vidéo, les émissions de télévision, entre 46 et 55 ans. Pour résumer, plus on vieillit, moins on fait de terrain, plus on synthétise et médiatise des travaux réalisés par d'autres.

Que font-ils d'autre ? Un quart de notre population seulement pratique l'écriture, ce qui semble très peu pour une activité considérée comme « intellectuelle ». Les hommes participent plus souvent à des expositions et les femmes investissent davantage la formation. Les activités de médias, films, radios, spectacles, concernent 12% de la population. Ceux qui se disent ethnologues ont donc des pratiques de travail très diverses, et on est loin de l'image d'Épinal selon laquelle un ethnologue ferait « du terrain » et rédigerait des carnets

d'enquête. Quels seraient alors les moyens de négocier une reconnaissance de l'ethnologie vis-à-vis de ses disciplines sœurs ?

Les ethnologues travaillant en partie hors de France se consacrent davantage à l'écriture par rapport aux autres mais participent moins souvent à la réalisation de films, émissions de radio ou autres activités de mass-média. Ils ont suivi, plus souvent que leurs collègues (40% contre 25 à 30%), une formation de base en ethnologie et ils sont la plupart du temps statutaires de l'université ou du CNRS. Dans cette sous-population, on trouve la moitié de femmes. Il apparaît donc différents segments du marché du travail dans les pratiques ethnologiques. Les femmes qui sont professionnalisées, bénéficiant d'un statut conjugal confortable, travaillent facilement à l'étranger. En métropole, les types d'activités et les travaux sont très différents selon que l'on gravite autour des universités ou autour des associations et musées. Dans ce dernier cas, les pratiques de terrain et d'écriture semblent moindres, au profit de travaux en relation avec les médias, la scénographie ou la gestion financière d'opérations à caractère culturel.

3. Les formations

Les suppressions et créations de diplômes en ethnologie en second et troisième cycles ont été nombreuses dans toutes les régions de France ces vingt dernières années, selon les rapports de force des universités locales avec le ministère de l'Éducation nationale. Les cursus des ethnologues sont donc fort disparates lorsqu'ils sont régionalisés, et tous n'ont pas les moyens financiers de suivre une formation à Paris. D'autre part, les opportunités d'emplois, les contacts, les contrats en ethnologie sont investis par des étudiants issus de très nombreuses autres disciplines (ici, la notion de « capital relationnel » semblerait pertinente). Nous avons voulu en conséquence saisir les parcours de formation en les comparant avec ceux que souhaiteraient les ethnologues, compte tenu de leur propension à critiquer les institutions.

Les doubles formations ou doubles cursus universitaires ont lieu dans 70% des cas. Pour notre population, parmi les disciplines

prioritaires, figurent tout d'abord l'ethnologie, puis les lettres et ensuite l'histoire. Les disciplines les plus « techniques », faisant appel au calcul ou à la logique mathématique dans des cursus de formation sont beaucoup moins représentées, comme la sociologie, la géographie, les sciences médicales, et en général, ces matières ont été travaillées par les classes d'âge les plus jeunes. Pour reprendre les catégories académiques, il semblerait donc que les formations des ethnologues passent d'un domaine littéraire à une activité un peu plus « scientifique », où la maîtrise de la statistique et de la gestion est présente.

Si l'on examine notre population selon les régions et les localisations du travail, les formations dans les disciplines voisines de l'ethnologie fluctuent selon l'implantation et le dynamisme des universités régionales : sociologie et littérature sont représentées dans le sud-est, la linguistique dans le sud-ouest, l'histoire et la littérature dans le nord-ouest, etc. L'Ile-de-France offre la plus grande panoplie de formations suivies.

D'une manière générale, les souhaits ou les rêves de formation ne sont pas de poursuivre des études d'ethnologie considérées comme trop académiques lorsqu'elles sont dispensées par les universités. Par contre, il est franchement exprimé le souhait de suivre des cursus pluridisciplinaires. Les connaissances issues de l'expérience du « vécu », les impératifs pragmatiques de négociation avec toutes sortes de partenaires sociaux et institutionnels, le contact avec le terrain (que nous avons appelé « vertu du terrain » selon le langage de nos interlocuteurs) apparaissent comme les meilleurs moyens de former les ethnologues, quitte à renoncer à l'orthodoxie d'un point de vue méthodologique ou académique. Les enseignements dispensés dans les universités, comme les techniques d'observation directe sur le terrain, ne suscitent guère d'intérêt, comme s'ils étaient absolument maîtrisés par les sociologues, historiens, géographes et littéraires. Lorsqu'on examine de manière précise les diplômes réellement acquis par ceux qui se disent ethnologues, on ne peut, compte tenu de cette pré-enquête, prétendre à aucune corrélation statistique cohérente entre leur statut et leur préconisation de formation : l'expérience sociale et relationnelle

ferait la qualité de l'ethnologue, ce qui est évidemment difficile à soutenir de la part des directeurs de recherche et des représentants élus des universités vis-à-vis de leurs interlocuteurs ministériels. Enfin, transmettre la « vocation » ou la « passion du terrain » serait dans les rêves des ethnologues vis-à-vis de leurs jeunes collègues, tout à fait primordiale : en effet, compte tenu des bas salaires en CDD, des mauvaises conditions de remboursement de frais d'enquête, des perspectives de travail statutairement stabilisées, comment ne pas évoquer la passion ou la vocation pour justifier de son activité ?

Être du milieu social ou local que l'on étudie n'est évoqué que dans 5% des cas et ce sont des réponses surtout valorisées par les ethnologues les plus âgés, souvent des érudits locaux. Des universitaires réputés les ont fortement critiqués ou combattus : en effet, il s'agissait pour ces derniers, à partir de la fin des années soixante-dix, lorsque s'ouvraient de nouvelles perspectives de financements, de contrôler le plus possible les pouvoirs administratifs qui allaient se décentraliser, et ensuite, selon les cas, avec ou non la complicité, l'alliance ou le manque d'intérêt des administrations régionales, de créer ou de contourner des associations afin de remodeler les territoires dit « de compétence ».

Les jeunes générations sont beaucoup plus critiques vis-à-vis des formations dispensées, et 16% de la population totale adresse de sérieux griefs aux enseignements. Tous s'accordent à demander un renforcement des formations interdisciplinaires et méthodologiques. Parmi les souhaits, ne devrait surtout pas être développé l'enseignement ethnologique existant, considéré « trop académique », mais l'initiation à d'autres disciplines.

Pour relativiser, il faut rappeler que seulement 25% ont suivi une formation en ethnologie, mais rappelons que 75% disposent d'un double cursus universitaire. Singulièrement, alors que nombre de nos voisins européens les jugent indispensables, les enseignements en sociologie sont très fortement absents. Les hommes ont étudié plutôt l'histoire, les femmes ont fait des études littéraires et quelques-unes d'entre elles connaissent l'économie, le droit et les sciences politiques (ces disciplines peuvent sembler un des atouts

majeurs pour l'ethnologie future). 16% de notre population a suivi des formations dans un tout autre domaine que les sciences humaines et sociales. On avait remarqué au préalable la présence non négligeable de formations médicales et paramédicales.

Près d'un tiers de la population revendique les vertus de l'enquête de terrain comme la meilleure des formations possibles. La passion ou la vocation comme moteur de la connaissance et la constitution d'une ethnologie moderne sont également fréquemment mises en avant. Il faudrait donc pour répondre aux rêves de formation de notre population, développer les approches concrètes (un tiers des réponses) tout comme l'enseignement interdisciplinaire (un tiers des réponses). Enfin, 12,4% des ethnologues ne sont pas satisfaits du tout des formations qu'ils ont suivies. La grande majorité des personnes interrogées remettent en cause les formations dispensées avec plus ou moins de virulence.

Dans les idéaux, les souhaits ou les rêves, on insiste également beaucoup sur les vertus du terrain en tant que mode de connaissance, voire de réalisation de soi-même. La passion ou la vocation, c'est-à-dire l'engagement affectif que devraient avoir les ethnologues pour leur sujet de recherche devrait également être le critère d'un « bon » professionnel. Mais l'on observe aussi que les ethnologues ne se déplacent guère et qu'ils ne déménagent pas de manière résidentielle.

4. Critiques de la discipline

L'essentiel des critiques de la pédagogie ne concerne pas seulement les programmes dispensés dans les universités mais leur manque d'ouverture vis-à-vis des associations, des DRAC, des conseils généraux, des collectivités territoriales. La plupart de ceux qui se disent ethnologues n'ont pas perçu les liens qui pouvaient exister entre un apprentissage académique et la réalité du travail d'ethnologue auquel ils étaient parfois fort peu préparés. Tous s'accordent à dire (sauf en Ile-de-France) qu'il serait nécessaire de permettre aux étudiants de réaliser des enquêtes de terrain, avec une méthode rigoureuse. Des passerelles entre différentes disciplines

sont souhaitées. Le point de vue de nombreux universitaires rejoint cette analyse, mais la plupart du temps, ils se sentent impuissants à réformer leurs départements ou UFR. Les critiques sur le manque d'interdisciplinarité sont fort nombreuses et par ailleurs, « l'amateur » ou le non-statutaire formule souvent des critiques par rapport au « professionnel », universitaire qui aurait également une formation bien peu adaptée aux réalités du terrain.

L'absence d'unité dans les représentations de l'enseignement et des formations souhaitables ne favorise guère la mise en place de projets pédagogiques cohérents, d'autant plus que la faiblesse institutionnelle de la discipline dans le système universitaire est avérée. Les critiques de la discipline sont plus fondamentales et elles portent, la plupart du temps, sur les interpénétrations ou les hybridations qui se sont élaborées ces trente dernières années entre l'ethnologie et la pratique des historiens, des sociologues, des philosophes et de bien d'autres... Ensuite, est déplorée l'absence d'intérêt ou de préparation vis-à-vis de ce que l'on appelait, il y a vingt ans, les « nouveaux objets » tels que les espaces urbains ou industriels, largement investis à cette époque par toutes les autres disciplines des sciences sociales.

Pour certains universitaires, l'ethnologie s'est diluée dans d'autres disciplines, sous l'effet de la concurrence des sociologues, juristes, géographes, historiens, armés de connaissances jugées plus « sérieuses » comme la statistique, la cartographie. Ces derniers auraient, beaucoup mieux que les ethnologues au travers des observations directes de terrain, les moyens d'exploiter des concepts pertinents à partir de leurs objets d'études. Certains plaident pourtant pour leur spécialité qui serait un moyen d'établir des liens entre les universités et la vie sociale dans les départements. Les non-universitaires développent des critiques semblables. Elles portent sur le cloisonnement entre disciplines, le manque d'approche concrète ou de réalisme vis-à-vis des morphologies locales, humaines, sociales et historiques.

On remarque que d'une part, les financements indispensables pour développer les études de terrain font défaut, et d'autre part que

chaque ethnologue critique la discipline en fonction de sa spécialité ou de son cursus complémentaire de formation.

Nous avons donc remarqué que les personnes qui répondaient au questionnaire critiquaient facilement à peu près toutes les institutions en rapport avec l'ethnologie. Les principales critiques adressées à la Mission du patrimoine, sont émises par les ethnologues de province qui se sentent à l'écart. Elles concernent les informations, la mise en réseau des diverses expériences métropolitaines. Viennent ensuite des demandes de stages de formation, mais elles sont spécifiques selon les catégories d'ethnologues. Il semble en effet évident que les bénévoles, les enseignants du secondaire, les notables locaux n'ont pas les mêmes demandes que les universitaires. Lorsque les ethnologues sont indépendants financièrement et institutionnellement des universités et de la Mission du patrimoine, les critiques deviennent encore plus acerbes en ce qui concerne le centralisme des réflexions et des initiatives. Assez souvent, on a le sentiment que les études folkloristes sont attaquées, alors que ceux qui travaillent en zone rurale voudraient les faire perdurer.

Le manque d'information sur les travaux réalisés, de transparence des pratiques et des montages institutionnels font également l'objet des critiques les plus fréquentes. Un travail de mise en réseau des équipes, des associations et autres institutions est souvent demandé pour pallier au sentiment d'isolement.

5. Les conditions de travail

Les conditions de travail sont évidemment différentes selon les cursus professionnels. Mais la plupart des témoignages insistent sur le cloisonnement préjudiciable entre les universités, les associations, les collectivités territoriales, les DRAC et la Mission du patrimoine. On mentionne également l'existence de hiérarchies selon les terrains et les partenaires de référence. Ainsi, les problèmes de formation proviendraient principalement du fait de la non-circulation des étudiants et apprentis entre les différents secteurs d'activité ethnologique, étanches entre eux.

Pour les universitaires, professeurs et maîtres de conférence, l'accompagnement des étudiants en situation concrète de travail fait défaut car l'institution semble coupée de l'extérieur et ignorer les demandes de partenaires potentiels.

Ceux qui ne sont pas statutaires de l'université ou du CNRS ont fréquemment une double activité professionnelle, les contrats d'opération constituant un second métier. Mais d'autres peuvent se reconverter. Enfin, certains pratiquent l'ethnologie de manière totalement bénévole. Les non-statutaires ont une vision très aiguë sur les phénomènes de sous-traitance qui existent entre les enseignants d'université ou les chercheurs du CNRS et les étudiants avancés qui participent aux opérations. L'exploitation de ces derniers est très fréquemment dénoncée, puisqu'ils travaillent quasi gratuitement et sans reconnaissance. Aussi, les reconversions et les abandons sont-ils fréquents de la part des diplômés.

Compte tenu des situations de travail, l'organisation administrative des formations apparaît inadaptée compte tenu d'un marché du travail concurrentiel. La faiblesse des rémunérations des enquêtes les font percevoir comme un passage obligé pour les débutants, et comme une exploitation (une personne a parlé d'esclavagisme) lorsque l'on considère que les observations directes sont la spécificité de l'ethnologie. Une « modernisation » des rapports sociaux entre ethnologues et institutions est donc vivement souhaitée.

Hormis les relations de sous-traitance contractuelle ou de circulation de subventions lors d'une opération, il n'y a guère de contacts entre les universités et la recherche, le secteur associatif et les collectivités territoriales. Ainsi, de nombreux ethnologues se sentent isolés, quel que soit leur statut professionnel, et les insatisfactions qui en résultent les amènent à critiquer soit les institutions, soit la discipline, soit les sociétés locales.

Le travail de terrain conduirait donc à un isolement et à une prise de conscience sur la division du travail, les responsabilités administratives et politiques, les revenus entre ethnologues. Certains souhaitent donc une interdisciplinarité des formations afin de se situer en position favorable sur le marché du travail et des contrats ; d'autres, plutôt autodidactes, souhaitent de meilleures

connaissances des institutions puisqu'ils servent « d'informateurs » aux équipes statutaires des universités tout en ignorant la circulation des financements publics ou privés. Enfin, l'isolement ou la rétention d'informations est volontiers et naturellement une stratégie des ethnologues qui sont cadres dans la fonction publique et en position de décision. Elle est souvent aussi le fait des professions libérales qui se protègent de la concurrence, et l'on pourrait comprendre de la même manière les réactions des professeurs d'université ou des directeurs de laboratoire en position de responsabilité.

6. Les cursus professionnels

6-1 Les reconvertis

Les ethnologues qui se reconvertissent accèdent pour la plupart à des métiers de cadres, si l'on excepte quelques femmes au foyer ou des intermittents du spectacle. Alors qu'ils menaient des opérations à caractère ethnologique, ils ont tissé des liens étroits avec le monde politique, économique et administratif, et surtout, ils ont su travailler grâce à des montages financiers judicieux.

Ainsi, l'un a mené des études sur les processus de décentralisation avec la DATAR et a pu se reconvertir comme directeur des ressources humaines dans une administration. Un autre, qui a participé à la création d'associations et de musées, se retrouve conseiller dans une chambre du commerce et de l'industrie. Un autre encore a monté un cabinet d'études, puis est devenu cadre dans l'industrie touristique. Un autre groupe d'anciens ethnologues qui menait des opérations à caractère patrimonial sur des thèmes que l'on nommera « classiques » comme la transmission des savoir-faire, les identités locales, les études folkloriques, opérations qui sont suivies de la réalisation d'expositions, a intégré l'Éducation nationale comme enseignant ou psychologue scolaire. Quelques-uns sont devenus conservateurs de musées. Ceux qui se sont établis comme intermittents du spectacle ont profité de leurs études ethnologiques précédentes sur les chants, la musique ou les mises en scène et scénographies pour se professionnaliser et ils estiment leur reconversion tout à fait réussie.

Ce groupe des reconvertis est certainement celui qui est actuellement, en moyenne, le plus aisé financièrement. Ils utilisent les savoir-faire ethnographiques comme un complément ou comme un tremplin pour une carrière professionnelle. D'autres, moins stabilisés de par leurs diplômes et leurs réseaux sociaux, considérant le manque de postes statutaires sur le marché du travail, se servent des apports de la discipline pour réorienter leur cursus de formation.

6-2 Les bénévoles

Les bénévoles travaillent principalement sur le folklore, les fêtes, les pèlerinages, la médecine populaire, les arts et traditions... On trouve dans ce groupe de nombreux enseignants de collège ou de lycée, des instituteurs, des documentalistes qui font participer les élèves à leurs recherches et qui utilisent l'ethnologie à des fins pédagogiques auprès des jeunes. Il conviendrait peut-être de s'interroger sur les besoins spécifiques en formation ethnologique de cette importante population qui dynamise l'Éducation nationale et les sociétés locales. Quelques formations adaptées pour cette population ont été réalisées dans le cadre de la SEF et par l'intermédiaire de la MAFPEN il y a quelques années.

On trouve également, parmi les bénévoles, des érudits qui travaillent sur leur propre milieu professionnel, des marins s'intéressant par exemple à l'histoire maritime ou encore des ostéopathes, kinésithérapeutes ou médecins s'investissant dans des recherches sur les pratiques thérapeutiques traditionnelles. Il arrive que les bénévoles rédigent de nombreux ouvrages et articles, parfois davantage même que les universitaires, comme ce policier à la retraite, cet employé municipal ou ce dessinateur industriel. Ils font, la plupart du temps, participer leur conjoint, voire leurs enfants à leurs recherches. Ils investissent fréquemment les études folkloriques, parfois tous les domaines de l'ethnologie et certains ont investi dans une ethnologie de type urbain et industriel.

Il existe bien sûr, parmi les bénévoles, une population de notables, responsables d'associations, élus dans les municipalités qui travaillent en collaboration avec les musées sur des thèmes tels que les danses, les langages, les coiffures, les vêtements... et ces

derniers sont plutôt tournés vers les activités de scénographie ou d'exposition.

Ainsi, le bénévolat en ethnologie se comprend comme une activité utile professionnellement pour les enseignants et les syndicalistes ouvriers ou employés, comme une activité utile socialement et politiquement pour les notables. On pourrait distinguer parmi les bénévoles, trois catégories : les enseignants du primaire et secondaire qui organisent des cours « ouverts » et font connaître à leurs élèves leur environnement social ; les cadres et professions libérales pour lesquels l'ethnologie amène, comme d'autres disciplines, des atouts supplémentaires lors d'une négociation ; et enfin, les autodidactes qui ne sont pas loin de considérer l'ethnologie comme un art de vivre, notion que l'on retrouve dans toutes les catégories de la population enquêtée.

6-3 L'ethnologie à temps partiel

Les personnes qui déclarent pratiquer l'ethnologie à temps partiel représentent un groupe beaucoup plus hétérogène. On y trouve des enseignants qui développent les mêmes activités que les bénévoles auprès de leurs élèves mais qui sont engagés dans la valorisation culturelle de leur région, comme en Bretagne, en Corse ou au Pays basque. Bien que la frontière soit tenue avec les activités bénévoles, on relève dans cette catégorie des prêtres et pasteurs qui réalisent des expositions et rédigent des ouvrages sur les légendes, les histoires locales, les généalogies.

Cette catégorie d'ethnologues semble très fortement valoriser l'ethnologie régionale et n'hésite pas à réaliser des montages financiers qui font intervenir à la fois les institutions publiques et privées. La plupart d'entre eux réalisent des opérations à caractère ethnologique depuis plus de dix ans, quels que soient leur profession ou leur niveau social, qu'ils soient cordonnier, cadre ou appartenant à une profession libérale.

Ce groupe peut ressembler a priori à celui des bénévoles, mais il obtient parfois des financements conséquents de la part de divers organismes pour mener des opérations. Les femmes sont toutes alliées à des conjoints aisés, les cadres et professions libérales

investissent de temps en temps dans l'ethnologie, au gré des opportunités ; les enseignants n'utilisent que très peu leurs enquêtes pour concevoir des cours. Par contre, ce groupe est un gros producteur de publications, expositions, films, conférences ; il est par ailleurs très peu critique concernant la situation de l'ethnologie en France.

6-4 Activité totale

Les ethnologues qui se consacrent à la discipline de manière « totale » ne sont pas des universitaires, puisque ces derniers sont avant tout enseignants, mais des directeurs d'associations, des conservateurs, des consultants ou des archivistes. Mais c'est aussi dans cette catégorie que l'on trouve les chômeurs.

Les financements émanent la plupart du temps pour le domaine métropolitain, de la Mission du patrimoine ou de la DRAC de la région, en articulation avec les conseils généraux ou régionaux. Si l'on excepte les consultants, les financements privés sont pratiquement absents. Les cursus professionnels et les profils sont remarquablement homogènes. Ces ethnologues ont entre 40 et 55 ans, ils gèrent des financements pour embaucher des vacataires et se consacrent relativement souvent à l'étude des phénomènes urbains et industriels.

Cette population se singularise par sa qualification de professionnelle. Dès les périodes étudiantes, ces ethnologues sont associés à des laboratoires de type CNRS, obtiennent aussi bien des financements de la part des conseils généraux, régionaux, de fédérations d'entrepreneurs, ainsi que de services ministériels français, voire de l'Union européenne. On peut cependant se poser la question : la qualité des financeurs et des structures d'accueil fait-elle conséquemment celle de l'ethnologue ? Ce groupe se distingue également par son activisme dans les domaines de la communication : création de musées, d'établissements associés au développement culturel, de revues, ainsi que par la publication d'archives ou de matériaux sonores, vidéographiés, écrits.

6-5 Universitaires et chercheurs CNRS

Comme les directeurs d'associations ou de musées, les universitaires et les chercheurs présentent des cursus professionnels relativement homogènes. Ils déclarent pratiquer l'ethnologie de manière partielle ou totale sans que l'on puisse corrélérer ou comparer ces déclarations avec le nombre de travaux, d'études, de médiatisations ou valorisations réalisés par nos autres catégories.

La quantité d'opérations ethnologiques mentionnée par les enquêtés est, par ailleurs, absolument indépendante des grades ou des statuts (ATER, maîtres de conférences, professeurs...). Un nombre non négligeable d'entre eux publient ou effectuent des travaux de terrain bien moins souvent que les bénévoles. Leur cursus professionnel est considéré par ceux qui ne sont pas fonctionnaires, comme « la voie royale » de la professionnalisation et il se caractérise, comme nous l'avons dit, par des recours à des financements européens, d'État ou de région substantiels mais aussi par une grande fréquence d'articulations entre diverses institutions. Mais il reste toutefois exceptionnel qu'il soit fait appel à des financements privés.

Le temps passé à l'écriture est le plus important par rapport aux autres populations. L'organisation de colloques est fréquente. La participation à la réalisation d'expositions, mais surtout aux médias comme la radio, les films, la télévision pour les plus âgés, les identifie comme une catégorie spécifique.

Ces statutaires sont uniquement représentés dans les disciplines de la sociologie, la géographie, les lettres, l'ethnologie. Ils mènent des études soit extrêmement localisées, soit métropolitaines ou internationales. La gestion des montages financiers des opérations et les travaux de publication ou de médiatisation les accaparent entièrement, et les recueils de matériaux sont sous-traités à d'autres partenaires.

7. Les valeurs professionnelles

Nous avons projeté, dans notre questionnaire, de pouvoir décrire les différents moments qui balisent les cursus et les trajectoires des ethnologues, qu'ils soient professionnalisés ou non.

Ainsi, l'engagement dans l'activité ou la passion du terrain aurait pu se corréler avec la typologie que nous avons élaborée dans la partie précédente. Mais en fait, nous n'avons pu obtenir, par les témoignages, que des valeurs de référence qui sont supports d'identité. Certaines de ces valeurs sont largement partagées par tous, d'autres sont spécifiques à certaines catégories comme les diplômés, les universitaires, les décideurs, les bénévoles...

L'engagement dans l'activité des bénévoles et de ceux qui pratiquent l'ethnologie à temps partiel est toujours justifié par l'intégration à une localité ou une région. Les bénévoles apparaissent « amoureux » du folklore, de la mémoire, des identités régionales, des transmissions culturelles au sein de leur propre famille ou groupe de référence. La passion intellectuelle et l'attrait pour les méthodes spécifiquement ethnologiques motivent également un grand nombre de personnes, mais dans ce cas, elles sont diplômées et pour la plupart, enseignants des lycées ou des universités. On trouve cependant quelques professions libérales qui développent de tels arguments, ainsi que des personnes qui ont pratiqué une succession de métiers différents. La plupart pourraient être perçues comme « atypiques » par leur entourage social et familial. La rencontre avec des ethnologues ou autres chercheurs en sciences humaines agit parfois comme une révélation et réoriente les cursus universitaires ou les pratiques de loisirs des bénévoles.

L'intérêt de l'ethnologie comme outil de gestion politique n'est guère évoqué par les élus, comme on a pu le constater lors de notre journée d'études à Athis-Mons, en 1999, mais la discipline pourrait offrir de nouveaux débouchés professionnels. En effet, des décideurs et formateurs déclarent franchement utiliser l'ethnologie pour leurs besoins d'expertises, de conseil ou de pédagogie. Dans ce cadre de professionnalisation des ethnologues, nous citerons par exemple, les sociétés civiles de consultants libéraux, les SARL, SA, coopératives ouvrières, associations « 1901 » qui gravitent autour des institutions (cette population est volontairement peu saisie en statistique par cette pré-enquête, mais on peut penser qu'elle est influente d'un point de vue politique et financier).

Les opérations à caractère ethnographique, qui marquent les cursus professionnels et qui orientent les formations, modulent les expériences et peuvent être également considérées comme des moments où les montages institutionnels prennent toute leur valeur. Ces montages institutionnels permettent d'expliquer des trajectoires qui mènent vers un statut d'universitaire tout autant que vers une déclaration juridique en profession libérale.

Nous aurions aimé identifier les opérations à caractère ethnographique qui déclenchent véritablement le cursus professionnel d'ethnologue. Mais en fait, pour de nombreuses personnes, et en particulier pour tous les universitaires, aucune opération ne prime sur une autre. La professionnalisation s'acquerrait en cumulant les expériences. D'après les questionnaires téléphoniques et les entretiens en face à face, il est entendu que l'on a, au moment de sa trajectoire étudiante et/ou professionnelle naissante, adopté la stratégie « de se dire ethnologue » faute de trouver une dénomination plus sérieuse sur le marché du travail.

8. Des perspectives ?

La professionnalisation des ethnologues a donc connu plusieurs configurations au cours de cette fin du XX^e siècle. Tout d'abord, nous avons constaté, lors de notre enquête, qu'il existe des marchés du travail relativement étanches et historiquement construits. Les plus anciens sont ceux de la recherche universitaire académique qui se développe en métropole avec la décolonisation et ceux des fédérations d'associations de type arts et traditions populaires ; ensuite, pendant les années soixante-dix et quatre-vingt, ceux de l'écomuséographie et de la muséologie ; enfin, depuis dix ans, ceux des collectivités territoriales et des demandes privées. Les opportunités d'obtention d'un statut professionnel ont changé : les salariés de l'Éducation nationale, de la recherche, des associations, deviennent proportionnellement plus rares face au nombre croissant de jeunes postulants ; de nouveaux statuts apparaissent en même temps que les nouveaux objets d'investigation dans les domaines urbain et industriel.

Les processus de décentralisation administrative et financière de ces vingt dernières années ont conduit à une redistribution et une raréfaction des ressources publiques, ce qui s'est traduit par une relative précarisation des apprentis ethnologues, et à coup sûr par un changement de stratégie sur les chemins de la professionnalisation : les études académiques deviennent plus courtes et davantage en accord avec les nouvelles demandes et commandes, ce qui implique un apprentissage de la gestion, du droit administratif et des sciences politiques. Mais cette tendance devrait surtout se révéler auprès des jeunes générations d'ethnologues, ceux qui ont aujourd'hui entre 25 et 35 ans, ce qui pourrait être vérifié lors de la poursuite de cette étude.

Compte tenu de ces marchés du travail chronologiquement définis à partir des configurations institutionnelles, on assiste à des effets de génération très courts dans notre population, c'est-à-dire à des thématiques particulières selon les classes d'âge. Les ethnologues les plus âgés ont travaillé sur le domaine français, autour des intérêts du mouvement des arts et traditions populaires, des associations et des mouvements politiquement militants. Ensuite, pendant les années soixante-dix, la question des identités régionales a ravivé à la fois les études folkloristes et celle de la démocratie de proximité. Au début des années quatre-vingt, ce qu'on a appelé les « nouveaux domaines » de l'ethnologie, les domaines urbain et industriel ont été stabilisés institutionnellement grâce aux traductions en français des sociologues américains. Mais, au moment du rapatriement des ethnologues travaillant dans les ex-colonies françaises, ce qui contribua à saturer le marché du travail, historiens, sociologues, géographes se sont emparés bien plus tôt de ces nouvelles problématiques et l'on peut penser que les professeurs d'ethnologie de l'époque n'ont pas su, ou pas voulu admettre de successeurs qui auraient pu contrebalancer la force d'organisation et de négociation institutionnelle de ces disciplines-sœurs.

La professionnalisation d'une activité, qui n'est pas juridiquement un métier, non identifiée par le Répertoire opérationnel des métiers et emplois (ROME), se comprend très souvent selon des

trajectoires sociales contrariées, c'est-à-dire selon les origines sociales, les échecs dans les cursus universitaires, et les stratégies matrimoniales. L'engagement dans les activités d'ethnologie serait donc le résultat de saisies d'opportunités offertes, et selon les cas, une pratique de loisir cultivé, la fréquentation de cercles de notables, un engagement dans des associations locales ou des syndicats, l'investissement dans un cursus universitaire. On assiste alors à une division sociale et technique du travail des ethnologues, à de grands écarts de revenus et de notoriété. Pourtant, l'évaluation sociale de l'activité d'ethnologue repose curieusement sur des valeurs partagées que sont la passion du localisme et les intérêts d'intégration sociale et résidentielle qui lui sont liés, l'intérêt intellectuel pour une démarche de connaissance non académique issue des pratiques de terrain, l'amour des voyages, de l'exotisme, des minorités ethniques, hérité de l'anthropologie du XIX^e siècle et du militantisme de la seconde moitié du XX^e siècle.

Cette valorisation de la marginalité par rapport aux assises institutionnelles classiques, par rapport à l'économie du monde moderne, le repli sur des valeurs humaines considérées « authentiques » comme les ethnies, la culture, le folklore, la nostalgie du passé, empêcheraient l'ethnologie d'accéder à une position disciplinaire stable aux cotés des autres sciences humaines et sociales d'autant plus fortement que l'isolement des ethnologues les conduisent à revendiquer une indépendance vis-à-vis des institutions. La Mission du patrimoine n'échappe pas non plus à ces critiques ; elle serait trop dépendante des mandarins universitaires, tournée vers les salons cultivés parisiens et se serait coupée des initiatives et des pratiques de l'ethnologie en province. Il est également significatif que les domaines urbain et industriel soient investis en majorité par des acteurs qui n'ont pas suivi de cursus universitaire en ethnologie.

Si ces valeurs communes peuvent fonder une mythologie de l'activité, l'analyse des conditions de travail fait apparaître des sous-populations bien spécifiques parmi les ethnologues. Les femmes sont en général d'un milieu plus aisé que les hommes, et

l'aide du conjoint est la plupart du temps réquisitionnée pour mener à bien cette activité mi-travail rémunéré, mi-loisir ou bénévolat.

L'isolement des ethnologues, c'est-à-dire le manque de relations, de réseaux, de rencontres entre les acteurs des secteurs associatifs, des musées et des écomusées, du secteur privé, de la recherche universitaire contribuent à scléroser la discipline et à empêcher les réponses face aux nouvelles demandes sociales et culturelles qui se développent. Les populations d'ethnologues apparaissent extrêmement fragmentées, et c'est pourquoi nous avons opéré des distinctions entre le bénévolat, l'ethnologie à temps partiel ou l'ethnologie statutaire. En fait, les possibilités d'accès aux contrats et aux subventions délimitent très précisément ces sous-groupes.

La frustration qui en résulte, puisque chacun se rend compte que la discipline est soit moribonde, soit récupérée par les sciences sociales académiques mieux installées institutionnellement, génère force critiques vis-à-vis des institutions et des systèmes de formation. La pédagogie serait mal adaptée et trop éloignée des pratiques de terrain, les universités coupées de la vie sociale et des enjeux autour des collectivités territoriales. Mais notons l'exception que constituent les ethnologues d'Ile-de-France qui ne sont ni demandeurs de formation ou de méthodes, ni d'aide de la part du conjoint, ne critiquent pas les institutions et qui auraient plus facilement que les autres accès aux informations et aux contrats.

En province, les situations institutionnelles sont fort variables. Dans certaines régions, comme en Rhône-Alpes, le couplage universités et décideurs des politiques culturelles monopolise toutes les finances disponibles et contrarie les projets de travail innovants dans le domaine. Dans d'autres régions, comme dans les Pays-de-la-Loire, l'ethnologie n'est même pas représentée dans les DRAC car le système politique en place entend être décideur sans l'intervention des administrations, universités comprises. Dans l'ouest, entre Toulouse et Tours, des fédérations d'associations continuent à réaliser de belles études patrimoniales tout en revendiquant leur autonomie vis-à-vis des administrations et de leurs subsides. Il est surprenant, compte tenu de ces différentes configu-

rations régionales, que les types d'activité, de rémunération et de position sociale des ethnologues soient à peu près homogènes. L'élaboration de leur cursus de formation est fort variable, mais leurs expériences contractuelles les mènent aux mêmes situations professionnelles.

Les géographes, les juristes, les historiens, qui ont monté des instituts en collaboration avec les collectivités territoriales, semblent plus aptes à répondre aux nouvelles demandes des commanditaires et des publics par rapport aux ethnologues. Nous pourrions dès maintenant suggérer quelques projets de formation.

– Les nouvelles demandes des commanditaires et médiateurs dans les collectivités territoriales rurales ou urbaines font apparaître une carence dans le cursus de formation des ethnologues qui ne sont pas en mesure de passer les concours d'attachés territoriaux, dès lors qu'ils envisagent d'obtenir un statut professionnel stable. L'absence de formation aux métiers de l'administration, en droit et gestion des finances publiques, par exemple, a été souvent mentionnée.

– Compte tenu du grand nombre d'enseignants, professeurs des écoles, de collège, de lycée, qui pratiquent l'ethnologie de manière bénévole ou parfois contractuelle, afin d'enrichir les programmes de l'Éducation nationale et d'instaurer une pédagogie active vis-à-vis de leurs élèves, il serait peut-être judicieux de prévoir des formations spécifiques orientées en direction de leurs activités qui visent à éveiller les jeunes aux dynamiques de la société.

– Aucun des DESS d'ethnologie, ouvert en métropole, n'articule les enseignements d'histoire, de géographie, d'économie, de gestion, de droit administratif avec des enseignements d'ethnologie plus classique. Peut-être serait-il utile de réfléchir à de nouveaux programmes pédagogiques interdisciplinaires adaptés aux demandes sociales et aux perspectives de professionnalisation actuelles.

La professionnalisation des ethnologues se comprend donc en rapport avec une suite d'expériences professionnelles, et les acquisitions de statuts éventuels apparaissent comme une saisie

d'opportunités dans le secteur ou le domaine dans lequel ils ont précédemment travaillé, mais rien n'est stable dans le temps. Nous avons rappelé les différents marchés du travail chronologiquement orientés de ces dernières dizaines d'années, et l'on a pu remarquer l'inflation des diplômes universitaires, comme ailleurs dans la société globale, ou si l'on préfère la plus longue durée des études des ethnologues ayant obtenu un statut aujourd'hui par rapport à ceux qui en ont acquis un il y a 20 ou 30 ans. La professionnalisation s'expliquerait donc par des phénomènes de parrainage et de sous-traitance dans le domaine universitaire, que l'on peut considérer comme une « tradition », une pratique installée sur une durée longue, et qui concerne aussi les musées et associations.

Cette tendance s'observe toujours, mais elle est conjointe à une autre dynamique. Depuis une dizaine d'années, les jeunes générations sont plus pragmatiques et ne s'engagent plus dans des études universitaires longues en ethnologie ; elles privilégient les acquisitions en gestion et sciences politiques. Cette nouvelle stratégie de professionnalisation suppose l'acquisition d'un « portefeuille de relations » permettant, à la suite de contrats dont les montages financiers sont habiles, de monter sa propre structure ou de se déclarer en tant que profession libérale. Cette dernière stratégie, qui semble relativement rationnelle compte tenu de la pénurie de postes statutaires, pourrait être une tendance forte des jeunes générations aisées.

Cette présente étude de faisabilité sur la professionnalisation des ethnologues voudrait contribuer de manière positive à une meilleure connaissance des processus de dynamisation de l'action culturelle. Certes, nous n'avons pas enquêté, par manque de temps et de moyens financiers, auprès des jeunes ethnologues, âgés de 25 à 35 ans, en voie de professionnalisation et qui, en position précaire, survivent avec des vacations de cours dans les écoles, des CDD dans les musées ou dans d'autres organismes culturels, ou encore qui sont sous-traitants de contrats et d'opérations des collectivités territoriales ou de la recherche universitaire. Mais cette carence peut être facilement corrigée grâce aux listes de coordonnées et d'adresses que nous ont fourni ou peuvent nous

fournir les ethnologues, conseillers dans les DRAC, les responsables de fédérations, d'associations ou de syndicats, ainsi que les universitaires autour desquels gravitent nombre d'associations de gestion de contrats créées par des étudiants. Nous pourrions donc, et nous le souhaitons, poursuivre ce travail statistique en direction de ces classes d'âge d'ethnologues jeunes qui se trouvent en concurrence avec les initiatives « sauvages » des communes qui ont parfois ouvert des « emplois jeunes » dérisoirement rémunérés, pour satisfaire leurs besoins d'action culturelle et patrimoniale.

Une réorientation des cursus de professionnalisation et la mise en place de formations telles que nous les avons suggérées contribueraient enfin à dynamiser l'action culturelle. Mais il faudrait aussi que des initiatives plus localisées, du style « journées d'études » sensibilisent les décideurs et médiateurs des collectivités territoriales ou des fédérations industrielles et commerciales aux atouts que présentent les approches ethnologiques.

* * *

RECHERCHES ET DÉBATS

RÉPONSE A JEAN COPANS

Marc ABÉLÈS
(LAIOS-CNRS)

« L'anthropologie politique en France après 1980, une démission programmée ? »¹

Le titre à lui seul indique le diagnostic. Pour l'auteur, l'anthropologie politique, qui avait déjà trente ans de retard par rapport à celle de nos voisins britanniques, a plutôt mal tourné. D'ailleurs notre bon docteur l'avait prévu dès 1992 : « A force d'imbriquer le politique dans autre chose et finalement dans tout, on a dissous conflits, violences et volontés de pouvoir », écrivait-il dans *Politique africaine*. Et qui plus est, depuis lors, l'« anthropologie postmoderne américaine » s'en est mêlée, incarnée par Arjun Appadurai...

Certes, mon nom n'apparaît qu'à la page suivante, mais déjà j'avoue : oui, j'ai employé la notion d'imbrication et, pour ne pas arranger les choses, je suis à l'origine de la traduction d'un ouvrage d'Appadurai dont j'ai fait l'introduction. Mais le procès ne s'arrête pas là. Si Copans nous crédite, mes collègues du LAIOS et moi-même, d'avoir proposé « une autre perspective », c'est pour en dénoncer de plus belle les attendus. Entre autres griefs, je cite, « la "dé-exoticisation" du politique [...] a malheureusement conduit à dépoliticiser [sic] l'anthropologie ». Décidément, nous ne sommes pas seulement des démissionnaires : appelons un chat un chat, nous voici les liquidateurs de l'anthropologie politique. Ce qui en faisait

¹ Copans J., *Journal des anthropologues*, 92-93 : 63-81.

la substance – domination, conflits de classe, mobilisations, prises de pouvoir, violences – a été littéralement éradiqué. Et Copans d'en conclure que « disparaît une des voies royales de l'anthropologie politique en tant qu'anthropologie [...] ». Voici le coup de grâce : nous ne faisons plus que de la « science politique anthropologisée ou culturalisée ».

La charge est rude, on en conviendra. Il y a de quoi rendre pessimiste sur le destin de la discipline. A moins que... et là Copans nous rassure : il existe un projet alternatif, scientifique, mobilisateur. Lequel ? Une « anthropologie de la démocratie » qui, elle, n'imbrique pas, mais « articule »... beaucoup de choses. Je cite encore : « [...] l'économie morale, la responsabilité de l'État et de ses représentants, la dynamique des traditions historiques, la culture de l'acteur politique, l'intimité du chercheur citoyen [...] ». C'est beau !

Que l'on me permette cependant quelques remarques. Tout en appréciant l'entrain polémique avec lequel Copans déchaîne ses foudres, j'aurais cependant envie de le renvoyer à la lecture des travaux que moi-même et d'autres avons publiés depuis une vingtaine d'années. Qu'il m'explique en quoi je pratique une « anthropo-logique politique mondialisée et décontextualisée », alors que mes recherches se développent sur des terrains très précis : le Parlement européen, la Commission de Bruxelles, l'Assemblée nationale et, plus récemment, les milliardaires philanthropes de la Silicon Valley. Quel est l'enjeu de ces travaux ? Penser la réalité et les mutations des processus politiques dans un contexte où il ne suffit plus de vaticiner sur *le* conflit ou *la* domination pour se dire que l'on fait avancer la science sociale.

Je pourrais sortir le grand jeu, citer Marx, qui lorsqu'il s'est thématiquement intéressé au politique a focalisé son enquête sur l'exercice politique des élites dominantes. Que l'on relise – c'est toujours aussi instructif – *Le 18 Brumaire de Louis Bonaparte*. Mais laissons en paix les grands ancêtres. L'anthropologie du politique n'avancerait pas d'un pouce s'il suffisait de se gargariser de mots, même les plus évocateurs. Ce que j'essaie de faire, ce que nous essayons de faire, plutôt que de planer dans les grands espaces

de la mondialisation, ou de l'anti- ou de l'altermondialisation, c'est de tenter de mieux comprendre ce qui se produit dans l'espace du politique, mais aussi les déplacements qui l'affectent aujourd'hui. Que l'on m'explique que nous ne nous intéressons pas à l'État quand nous nous livrons à des recherches approfondies sur le devenir des formes de pouvoir dans les sociétés postsoviétiques², sur la construction de l'Union européenne³ (où précisément on a affaire quotidiennement aux États et à leurs représentants) ou lorsque j'étudie la production de la loi à l'Assemblée nationale. Qui oserait soutenir que l'Assemblée, ce n'est pas l'État ? Et, pour revenir à la question du conflit, que l'on m'explique en quoi elle n'est pas au cœur des travaux que Jean-François Gossiaux a consacrés aux problèmes ethniques dans les Balkans⁴ et ce qu'il en est du numéro d'*Anthropologie et sociétés*⁵ que Mariella Pandolfi et moi-même avons coédité et où la thématique de la violence est omniprésente.

Lorsque j'ai lu que Copans préconisait une anthropologie de la démocratie, là encore j'ai écarquillé les yeux. Car quelqu'un qui s'intéresse comme moi depuis une trentaine d'années à la question des assemblées et qui consacre un chapitre entier à une réflexion sur le parlementarisme à partir d'une ethnographie *in situ*, de quoi se préoccupe-t-il sinon de pratiques que subsume la notion même de démocratie. Pour autant, à la différence de Copans, je n'aurai pas l'outrecuidance de prôner une anthropologie de la démocratie. Tout simplement parce que la notion de démocratie, pas plus que celle de citoyenneté⁶, ne peut en aucun cas être acceptée comme telle par un anthropologue. Elles méritent à l'inverse d'être passées au crible d'une analyse des pratiques. C'est ce que nous avons essayé de faire avec Marcel Détienne en centrant l'enquête sur le

² Par exemple, le livre de B. Pétric sur les nouvelles figures du pouvoir en Ouzbékistan (2002).

³ Cf. les publications d'I. Bellier et M. Abélès.

⁴ Cf. l'ouvrage de référence que constitue à cet égard *Pouvoirs ethniques dans les Balkans* (2002).

⁵ Cf. Pandolfi M. (2002).

⁶ Sur les questions que pose la notion de citoyenneté à l'anthropologie, cf. Neveu C. (1997).

« s'assembler » et les conditions de production d'un débat sur les affaires collectives.

Ce travail minutieux sur les pratiques et sur la constitution d'un espace public me semble caractériser, mieux que toute déclaration flamboyante, l'apport de l'anthropologie et ce en quoi elle trouve sa place à côté d'autres approches comme les sciences politiques et la philosophie politique. De la même manière, que l'on cesse de caricaturer l'intérêt porté à la longue durée de certaines représentations symboliques ou aux élaborations rituelles qui sont partie intégrante de l'exercice politique. L'exemple de l'étude menée par Lynda Dematteo sur la Ligue du Nord⁷ est, à cet égard, très révélateur : à partir d'une ethnographie des usages de la dérision et de l'autodérision, dans la tradition carnavalesque, elle se confronte à une question cruciale, face à laquelle on ne se bouscule pas pour répondre dans le cas français du lepénisme : celle des moyens par lesquels un mouvement populiste suscite et renforce l'adhésion des individus dans de larges couches de la société.

Comme on le voit, il y a encore fort à faire, et j'ai conscience de la difficulté de la tâche. « Anthropologues encore un effort ! », aurais-je envie de conclure en conviant nos lecteurs à lire, oui, à lire tout simplement ce que les autres mettent bien du temps et de l'énergie à produire.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

- ABÉLÈS M. & PANDOLFI M., 2002. *Anthropologie et sociétés*, 26(1). (Politique, jeux d'espace).
- DEMATTEO L., 2002. *De la bouffonnerie en politique. Ethnographie du mouvement Lega Nord en Bergamasca*. Thèse soutenue à l'EHESS, sous la dir. de M. Abélès.
- GOSSIAUX J.-F., 2002. *Pouvoirs ethniques dans les Balkans*. Paris, PUF.

⁷ Cf. Lynda Dematteo (2002).

NEVEU C., 1997. « Anthropologie de la citoyenneté » in ABÉLÈS M. & JEUDY H.-P. (dir.), *Anthropologie du politique*. Paris, Armand Colin.

PÉTRIC B., 2002. *Pouvoir don et réseaux en Ouzbékistan post-soviétique*. Paris, PUF.

* * *

COMMENTAIRES OBLIGÉS DE JEAN COPANS

Jean COPANS

Université René Descartes Paris V

La rédaction du *Journal des anthropologues* m'a offert de répondre aux commentaires de Marc Abélès. A lire ces réflexions le doute m'a saisi : l'anthropologue n'a probablement pas lu le même texte que j'ai cru écrire. Si je ne mentionne ses travaux (et ceux de son équipe) qu'au milieu de l'article c'est bien parce qu'il n'est absolument pas au cœur de mon analyse contrairement à l'impression que l'on peut tirer du contenu de sa polémique. Mon texte ne fait que reprendre, dans une perspective synthétique et historique, ce que je ne cesse de répéter depuis près d'un quart de siècle à propos du découplage progressif, au sein de l'anthropologie française, notamment africaniste, des approches sociohistoriques globales (inspirées de la situation coloniale de G. Balandier) et des pratiques d'enquête microlocales de plus en plus symbolistes et pseudoculturalistes.

La question, que les organisateurs des journées « Anthropologie et politique » de 2002 m'avaient demandé de traiter, portait sur la place de la mouvance de la revue *Politique africaine* dans l'évolution contemporaine de l'anthropologie politique française. Mes qualités de cofondateur, de directeur pour un temps, il y a vingt ans, de contributeur épisodique, de membre du comité de rédaction actuel de cette revue expliquent cette sollicitation pour partie. Mais elle vient également de mon penchant manifeste, dans de nombreux écrits et dans mes orientations pédagogiques, pour la conduite d'une sociologie de la connaissance de

la manière dont on a pu construire le champ du, de, des politique(s) dans les études africaines. En fait une analyse plus globale fait ressortir la désertion lente mais assez significative de l'anthropologie des terrains sociaux des mutations pacifiques et violentes des sociétés du continent. Les géographes, les politologues, les « sociologues », pratiquent des thématiques, des terrains et des problématiques que l'anthropologue, que je suis, s'inquiète de ne plus voir abordées de manière courante par les anthropologues français. Lorsque j'évoque le Rwanda, dès la première page de mon article, je sais de quoi je parle. Le Rwanda est riche de travaux historiques, sociologiques, géographiques et politologiques mais les critiques du type de celles de Claudine Vidal sont bien insuffisantes.

Ce constat que je qualifie partiellement d'autocritique (p. 63), j'insiste sur ce terme que M. Abélès semble avoir « oublié », a été développé très longuement dans mon ouvrage, *La longue marche de la modernité africaine* dont l'un des termes du sous-titre est celui de « démocratie » (cf. bibliographie page 76). Je n'insisterai pas sur la date, 1990, de publication de cet ouvrage. Par ailleurs on peut y lire en cent pages ce qu'on a pu lire en 13 dans ces colonnes : le chapitre 2 s'intitule « Les études africaines en mouvement » (50 pages) et le chapitre 6 « De la démocratie africaine » (45 pages, dont une section de 7 pages intitulée « Pour une anthropologie politique de la démocratie ») ! Personne, pas même les anthropologues français, n'est obligé de lire mes travaux mais si l'on se lance dans une critique scientifique il faut peut-être revenir aux textes originaux et les citer.

De cette démission M. Abélès en est tout autant responsable ou innocent que moi. Et il est sûrement bien moins « coupable » que tous ceux qui ont abandonné ou oublié purement et simplement la préoccupation politique de l'anthropologie contemporaine, c'est tout à fait évident. Mais mon point de vue, déjà explicité publiquement dans mon compte rendu de son ouvrage collectif paru dans le numéro 153 de *L'Homme* en 2000, est qu'il n'est pas honnête de croire pouvoir refonder l'anthropologie du politique loin des terrains qui ont vu naître l'anthropologie politique classique. Voilà

sans doute aucun, le seul message incontournable de mon article. L'Afrique noire moderne a, peut-être plus que l'aide alimentaire, besoin d'une réflexion politique fondée sur une riche expérience et réflexion empirique des dynamiques contemporaines : la lecture d'Evans-Pritchard, de Balandier, de Terray et des autres ne suffit plus. Les choses étant ce qu'elles sont, ce besoin d'analyse politique, typiquement anthropologique, va continuer à être assuré largement pendant un certain temps par des chercheurs étrangers aux sociétés africaines. Je regrette cette situation et en ai dénoncé tous les tenants et aboutissants depuis plus de trente ans mais il faut faire avec. Mais si nous abandonnons ces terrains, qui va dire l'histoire immédiate en train de se faire : les journalistes, les universitaires radicaux afrocentrés qui ne savent pas ce qu'est une recherche empirique (voir les débats du CODESRIA et mon point de vue sur la question), les écrivains ?

Revenons aux travaux de M. Abélès. On ne peut critiquer en soi des recherches inédites, souvent passionnantes et qui renouvellent *notre perception de nos propres sociétés*. Il est évident qu'il pense France et Europe là où je pense au minimum Afrique. Mais si le passage de l'Afrique à l'Europe a confirmé la pertinence universalisable de l'anthropologie (je pense comme je l'ai également écrit quelque part aux travaux de G. Althabe *mais aussi* à ceux de M. Abélès) il convient de reconnaître qu'il est de plus en plus difficile de réfléchir sur le monde non-européen à partir de notions forgées uniquement à partir des sociétés du centre et sans véritable comparatisme avec les autres types de sociétés. Cet ethnocentrisme académique et scientifique m'est totalement insupportable. Que M. Abélès se rassure, cette conception des sciences sociales est encore plus perceptible dans la sociologie française actuelle : la modernité ou la postmodernité s'y arrête aux frontières de l'Hexagone ! La quasi-disparition de la sociologie du développement et le silence sociologique sur le reste du monde (Europe partiellement comprise), la mondialisation, au contraire de l'intérêt manifeste de l'anthropologie y compris française pour ces domaines, est inquiétante. Certes cette disparition n'émeut guère les sociologues qui confondent une conception nécessairement

internationale, historiciste et comparatiste des sciences sociales avec un soi-disant sentimentalisme protiers-mondiste¹.

Il en est de même pour d'autres thèmes soulevés par M. Abélès. L'AFA en général, et J. Copans, en particulier, ont déjà beaucoup donné en faveur d'une perspective ouverte, multipolaire, de l'anthropologie. Par exemple l'AFA a abordé à de nombreuses reprises le thème des responsabilités « citoyennes » et politiques du chercheur². Quant à moi je pense avoir manifesté mon objectivité scientifique en citant, dans les manuels d'anthropologie que j'ai été amené à rédiger ces dernières années, les travaux d'Abélès et de ses collègues.

Alors pourquoi tant d'énergie pour ramener toute l'anthropologie politique à sa propre personne et à son seul laboratoire ? Pourquoi prendre mon point de vue global, diffusé de longue (et parfois très longue) date, pour une critique uniquement personnelle ? M. Abélès me fait le reproche de ne pas connaître ses travaux (et ceux des membres de son laboratoire alors que j'ai publié et même préfacé le premier ouvrage de C. Neveu), il semble que ce soit plutôt le contraire. La réaction épidermique de M. Abélès confirme, à mes yeux le paroissialisme français dont je faisais effectivement « le procès » : si un anthropologue français ne voit pas la nécessité pour l'anthropologie française de conserver encore un lien des plus concrets avec les terrains qualifiés, trop facilement aujourd'hui d'exotiques, il se refuse à mes yeux de défendre ce qui constitue par un retournement épistémologique paradoxal, le fondement encore actuel de l'anthropologie, à savoir

¹ Voir le procès sociocentrique, mais aussi peu sérieux, vu le prétexte de la critique (la déploration incidente de la disparition de l'intérêt pour le développement et la mondialisation dans la sociologie française dans mon papier « La sociologie, astrologie des sciences sociales ? » paru dans le journal *Le Monde* à propos de la célèbre affaire Teissier en 2001) du sociologue B. Lahire dans sa contribution personnelle à l'ouvrage édité sous sa direction, *A quoi sert la sociologie ?*, 2002. Paris, La Découverte : 54-55.

² Voir entre autres les numéros 26-27, 35-36, 46, 50-51, 56, etc. depuis plus de quinze ans.

la reconnaissance nécessaire de l'altérité sociale et culturelle au plus loin de nos modèles de pouvoir mais aussi de savoir. L'Afrique, mais tout autant l'Asie, les Amériques et les autres régions non-occidentales du monde, ont besoin de leurs propres anthropologues qui sachent se distancier de l'occidentocentrisme excessif des sciences sociales utilitaires et étatiques. Si les anthropologues que nous sommes abandonnent leurs premières amours, le politique toujours plus oral qu'écrit de ces parties du monde restera invisible des décodeurs du social, y compris des intellectuels locaux. Et inversement seule la tenue d'un comparatisme véritablement mondial, empiriquement fondé, peut nous aider à poser une telle question. J'avais cru comprendre que M. Abélès, au-delà d'un A. Appadurai flou et culturaliste en son inconscient, était de plus en plus sensible à ces problématiques (voir le numéro d'*Anthropologie et Sociétés* cité à la note 4). Pour finir, je reste abasourdi par le silence de M. Abélès à propos de tous les travaux dont je me sers et que je cite et dont les auteurs ne sont pas membres de *mon* laboratoire ! C'est vraiment traiter par le mépris d'autres sources de réflexion qui justifient mon point de vue. Je me permets de signaler que l'article synthétique de J. Paley paru dans le numéro 31 de *Annual Review of Anthropology* débute sa bibliographie par la référence d'un article de M. Abélès d'il y a 15 ans !

* * *

Séminaire « ACTUALITÉS DE L'ANTHROPOLOGIE »

Les champs d'exercice de l'ethnologie : nouvelles polarisations dans le cadre de la globalisation

Le séminaire « Actualités de l'anthropologie » de l'AFA vise à constituer un atelier d'échanges et de réflexions épistémologiques et méthodologiques sur les objets, les terrains, les conditions de l'exercice de la recherche ethnologique dans le cadre des transformations sociopolitiques et économiques contemporaines. Au cours de l'année 2002-03, nous nous sommes attachés à cerner sur quelques domaines de recherche en quoi la globalisation est susceptible d'engendrer de nouveaux scénarios d'enquête et d'analyse ethnologique¹. En quoi la conjoncture mondiale contraint-elle à renouveler les champs d'investigation et les objets empiriques et/ou théoriques pour s'intéresser à des phénomènes nouveaux ou jusqu'à présent occultés, devenus saillants ou simplement mis en avant par divers commanditaires ? Quelles positions occupent les ethnologues dans les contradictions entre acteurs locaux, institutions politiques, ONG, organisations internationales ? Où situer la production des connaissances ethnologiques dans les champs ouverts par la « gouvernance », les modes actuels d'imposition idéologique et morale, les formes de militance et de (dé)mobilisation qui émergent ?

Le texte publié ci-contre est la communication présentée par Quentin Gausset le 14 mars 2003 dans le cadre de ce séminaire.

Le *Journal des anthropologues* se veut un espace de débats ouvert à tous pour prolonger les discussions tenues dans le cadre du séminaire « Actualités de l'anthropologie », des journées d'études prévues en mai 2004 sur le thème connexe « Anthropologues sous contrat : pratiques et produits »² et, bien entendu, des articles que publie la revue.

¹ Nous poursuivons en 2003-04 la réflexion engagée sur ce thème. Voir page 303 de ce numéro.

² Voir l'appel à participation, page 301 de ce numéro.

Séminaire de l'Association française des anthropologues
« ACTUALITÉS DE L'ANTHROPOLOGIE »

**PROBLÈMES MÉTHODOLOGIQUES,
CONCEPTUELS ET ÉTHIQUES
DE L'ANTHROPOLOGIE ENVIRONNEMENTALE**

Quentin GAUSSET*
Institut d'anthropologie, université de Copenhague

Introduction

Il existe aujourd'hui un intérêt croissant pour l'anthropologie environnementale, qui est dû à plusieurs facteurs. Premièrement, l'environnement est à la mode dans l'opinion publique, dans la communauté scientifique et parmi les décideurs politiques. Beaucoup pensent que le monde court à sa perte si nous ne faisons rien pour changer nos manières de vivre. Couche d'ozone, pluies acides, effet de serre, déchets nucléaires, vaches folles, poulets à la dioxine, OGM, les citoyens des pays industrialisés sont de plus en plus inquiets pour leur bien-être et les gouvernements doivent de plus en plus gérer non seulement les fruits mais également les risques de la croissance économique (Beck, 1997). La pression démographique, les progrès de l'industrialisation, la mondialisation de la consommation et du commerce menacent la persistance des écosystèmes, ce qui entraîne une forte mobilisation scientifique et politique mondiale, soutenue par de nombreux citoyens et ONG de pays industrialisés, pour sauver la flore et la faune menacées. Les mêmes causes sont également à l'origine de la crainte que les

* Frederiksholms Kanal, 4 ; DK-1220 Copenhague K., Danemark.
E-mail : quentin.gausset@anthro.ku.dk – quentingausset@yahoo.fr

pratiques actuelles ne soient pas durables et minent les bases des ressources sur lesquelles repose la survie future de l'humanité. Bref, risque, conservation et durabilité sont trois mots-clés qui couvrent la plupart des inquiétudes environnementales du moment, dans les pays industrialisés. Les conférences de Rio et de Johannesburg ou les conventions sur la biodiversité et contre la désertification, par exemple, reflètent ces inquiétudes au niveau mondial.

Deuxièmement, l'anthropologie appliquée est de plus en plus reconnue et demandée par les autres disciplines scientifiques et par les politiques. L'échec des approches de développement classiques, basées sur le transfert de technologies (souvent inadaptées au contexte local) des pays industrialisés vers les plus pauvres, a mis en évidence le besoin d'approches « participatives » pour un développement plus « local ». Cette tendance est reflétée, par exemple, dans le développement du forum des peuples indigènes au sein de l'ONU, ou encore dans la création de nouveaux concepts-clés tels que « gestion participative », « forêts communautaires », approche « de bas en haut » (*bottom-up*), décentralisation, etc. Cela entraîne un intérêt croissant pour les connaissances, les méthodes et le savoir-faire des anthropologues, auxquels on a de plus en plus recours pour expliquer les faillites de nombreux projets de développement, pour gérer les conflits d'intérêts qui y sont liés, et pour s'assurer d'un minimum de participation des communautés locales.

La protection et la gestion durable de l'environnement étant, au même titre que la participation locale, parmi les nouveaux mots-clés du discours sur le développement, le contexte est mûr pour l'essor de l'anthropologie environnementale. Cet article propose de passer en revue ce que les anthropologues peuvent apporter à la gestion de l'environnement, ainsi que les problèmes et les dangers qui les guettent dans cette entreprise.

Intérêt et problèmes méthodologiques

Parmi les contributions les plus importantes de l'anthropologie, on trouve d'abord ses méthodes de travail qualitatives (long travail de terrain avec observation participante,

interviews non structurées, intérêt pour l'histoire, les pratiques et perceptions locales, pour le contexte local, etc.). Le succès de l'approche anthropologique de terrain se mesure notamment par son adoption par d'autres disciplines (sociologie rurale, géographie humaine, études du développement), ainsi que par le développement de nouvelles méthodes plus « participatives » : MARP (Méthodes accélérée de recherche participative) et PRA (Participatory Rural Appraisal, ou Participatory Rapid Appraisal). Le but de ces méthodes est moins la recherche fondamentale (la production de nouvelles connaissances) que l'amélioration des pratiques de développement, qui passe par l'émancipation des villageois en leur donnant des outils leur permettant de contrôler leur propre développement. Tout en reprenant de nombreuses activités qualitatives (observation participante, interviews semi-structurées), l'originalité de ces méthodes tient dans leur recours fréquent à des outils visuels, tels que les plans villageois, matrices de classement, calendriers agricoles, schémas historiques paysagers, etc. Ces outils sont, en principe, produits par les villageois eux-mêmes lors de discussions de groupe (Mikkelsen, 1995).

Un des problèmes de ces méthodes est leur côté « rapide » (comme leur titre l'indique) qui peut se faire au détriment de la qualité des informations (Wright & Nelson, 1995). Il est permis de douter de la profondeur de la compréhension des contextes ruraux qu'un chercheur peut acquérir au bout d'une ou deux semaines de recherche (surtout lorsque le but premier est plus d'émanciper les participants que de mieux connaître et comprendre une situation complexe). Un second danger est de conclure, trop hâtivement, qu'un simple exercice de MARP traite l'aspect participatif de manière satisfaisante et permet d'atteindre un vrai consensus de la part de la communauté. La situation est souvent beaucoup plus complexe et il est relativement facile de manipuler ces méthodes pour les mettre au service de la validation systématique des bons vieux projets de développement parachutés « de haut en bas » (Chambers, 1995). Un troisième danger est que ces méthodes donnent une caution « anthropologique » à certains projets, alors

qu'elles sont le plus souvent mises en œuvre par des non-anthropologues ne maîtrisant ni les outils conceptuels anthropologiques de compréhension du contexte rural, ni « l'éthique anthropologique » présentée plus bas. Il est donc à craindre que l'engouement actuel pour les méthodes dites plus « anthropologiques » et « participatives », définies et contrôlées par des non-anthropologues, reflète en fait une marginalisation de la discipline (Sillitoe, 1998 : 205).

Intérêt et problèmes théoriques et conceptuels

Grâce à ses outils conceptuels et théoriques, l'anthropologie peut également contribuer au débat sur la gestion environnementale. En ce qui concerne la place de l'environnement dans l'anthropologie, il est important de noter que l'existence des sciences sociales repose sur le postulat que l'étude de l'homme, du social et du culturel requiert des méthodes et théories spécifiques, et ne peut donc pas être faite de manière satisfaisante par les sciences naturelles. En d'autres termes, l'existence même de l'anthropologie et des sciences sociales repose sur l'existence d'une dichotomie entre la nature et la culture. Cette dichotomie est si fondamentale pour la discipline qu'elle a été au centre de la plupart des grandes théories anthropologiques ayant traité de la définition de l'homme et de la société, et qu'elle explique le refus de nombreux anthropologues de voir les sciences naturelles empiéter sur leur terrain¹.

¹ Parmi les théories anthropologiques ayant traité des rapports entre l'homme et son environnement, on peut grossièrement distinguer celles inspirées par un déterminisme naturel de celles inspirées par un déterminisme social ou culturel (Gausset, 2000). Le déterminisme naturel entend que le social, le culturel, le religieux sont, au moins en partie, déterminés par des aspects naturels (climat, ressources naturelles, quantité de calories et de protéines accessibles, équilibre des écosystèmes, sélection naturelle, instinct de survie et de reproduction, gènes, etc.). On le retrouve, par exemple, dans les différentes formes de darwinisme, la socio-biologie, l'écologie culturelle, le matérialisme culturel, le fonctionnalisme à la Malinowsky, etc. Le déterminisme social et culturel, de son côté, considère que l'organisation sociale, la technologie ou les schémas cognitifs déterminent les relations de l'homme avec son environnement. On y

Chaque fois qu'un scientifique se permet de suggérer que la nature détermine la culture, des anthropologues faisant autorité ne manquent pas de rappeler le principe durkheimien selon lequel un fait social ne peut s'expliquer que par un autre fait social.

La dichotomie nature/culture peut également expliquer les différences d'approches entre éco et anthropocentristes². Les biologistes ou écologistes, étant généralement plus intéressés par la biodiversité, tendent à adopter une approche écocentrique. Les scientifiques sociaux, plaçant généralement l'homme au centre de leurs préoccupations, tendent à adopter une approche anthropocentrique – bien qu'on trouve des anthropologues concernés par la conservation de la biodiversité ainsi que des biologistes concernés par le bien-être des populations riveraines d'un parc national. Les écocentristes accusent les anthropocentristes de baser leur approche sur une dichotomie nature/culture en plaçant l'homme au sommet de la création et en lui permettant de régner

retrouve, entre autre, le structuralisme, le structuro-fonctionnalisme, l'anthropologie cognitive, l'évolutionisme culturel (à la Frazer), le marxisme, etc. En Europe occidentale, c'est généralement le déterminisme culturel ou social qui domine.

² L'écocentrisme place l'environnement au centre des préoccupations ; il veut protéger la biodiversité en postulant un principe d'égalité entre toutes les espèces. La nature doit donc être protégée en soi et pour soi, et sa protection doit se faire contre les méfaits de l'homme. L'anthropocentrisme, quant à lui, place l'homme au centre des préoccupations ; il ne veut protéger l'environnement qu'en tant que ressource pour satisfaire les besoins de l'homme (y compris, éventuellement, les besoins esthétiques ou pharmaceutiques, qui reposent sur la protection d'une certaine forme de biodiversité) (Milton, 1996 : 75-78). Les écocentristes veulent éviter la colonisation des derniers espaces « vierges » par l'homme, quitte à expulser les communautés de leur environnement séculaire pour créer des parcs nationaux étanches. Ils voient l'utilisation locale de ces parcs comme une menace pour la biodiversité. De leur côté, les anthropocentristes veulent protéger le niveau de vie des communautés locales ; ils voient la protection de vastes espaces naturels comme une menace pour la subsistance de ces communautés. Les deux approches peuvent se rejoindre sur la nécessité de protéger l'environnement, mais elles ne peuvent le faire que pour des raisons opposées, ce qui entraîne souvent des tensions au sein des collaborations interdisciplinaires.

sur les autres espèces. Ils considèrent que leur approche abolit cette dichotomie puisqu'elle place toutes les espèces sur un même pied d'égalité (Devall, 1994 ; Sessions, 1994). Les anthropocentristes, à leur tour, accusent les écocentristes de baser leur approche sur une dichotomie nature/culture en voyant la culture (l'homme) comme une menace contre la nature et en voulant isoler la nature pour la protéger. Ils considèrent que leur approche abolit cette dichotomie puisqu'elle voit l'homme comme faisant partie intégrante de son environnement lorsqu'il l'utilise (Einarsson, 1993 ; Fairhead & Leach, 1994 ; Neumann, 1998). Chaque approche se construit une vertu en prétendant abolir la dichotomie nature/culture, et essaie de disqualifier l'adversaire en l'accusant de se reposer sur cette dichotomie (les uns au niveau éthique, les autres au niveau pratique).

Comme on le voit les dichotomies n'ont pas bonne presse. Elles sont accusées, entre autres, de simplifier une réalité beaucoup plus complexe. Tim Ingold développe, par exemple, le concept « d'engagement direct » qui se situerait entre le déterminisme naturel et le déterminisme culturel (Ingold, 1992, 1993, 1995, 1996). Un autre reproche fréquent contre la dichotomie nature/culture est qu'elle serait basée sur une logique cartésienne qui ne se retrouverait pas dans toutes les sociétés – ce qui semble confirmé par plusieurs cas empiriques (Ingold, 1992 ; Bird-David, 1993 ; Dwyer, 1996 ; Ichikawa, 1996). Enfin, cette logique cartésienne légitimerait les hiérarchies et les structures de domination de la culture sur la nature, des sociétés capitalistes sur les autres, des religions révélées sur les autres, de l'homme sur la femme, etc.

Il est à noter, cependant, que ceux qui rejettent la dichotomie nature/culture utilisent souvent des arguments qui y font appel. Certains soutiennent, par exemple, que la dichotomie nature/culture n'existe pas dans les sociétés de chasseurs-cueilleurs, ontologiquement différentes des sociétés capitalistes en ce sens qu'elles auraient une relation plus étroite avec leur environnement et ne se percevraient pas comme séparées de la nature (Bird-David, 1993 ; Ingold, 1996 ; Malaurie, 1999). D'autres soutiennent le même genre d'argument avec les femmes ou les religions « primitives »,

dont les acteurs ne se verraient pas comme séparés de leur environnement, au contraire des hommes ou des religions révélées, qui feraient un parallèle entre la domination sociale ou politique et la domination de la culture sur la nature (Low & Tremayne, 2001 ; Sessions, 1994). Bref, les tentatives d'abolition de la dichotomie nature/culture reposent souvent sur une autre dichotomie (entre ceux qui supportent cette dichotomie, car ils sont éloignés de la nature, et ceux qui ne la reconnaissent pas, car ils ne font qu'un avec leur environnement) qui, en dernière analyse, repose à son tour sur la dichotomie nature/culture dont on voulait se débarrasser. Par conséquent, un des dangers des tentatives d'abolition de cette dichotomie est l'essentialisation des sociétés, religions, ou catégories sociales qui rejetteraient la dichotomie. En présentant les chasseurs-cueilleurs, les populations indigènes, les religions « primitives » et les femmes comme radicalement différentes et opposées à leur image miroir, on recrée, à un autre niveau, des hiérarchies qui s'inversent tout en restant parallèles aux anciennes. Plus loin, j'argumenterai qu'il est, bien entendu, important de critiquer les structures de domination, mais que cela doit se faire sur base de principes éthiques et juridiques et non sur base de principes essentialistes.

Il est dangereux de vouloir se débarrasser de la dichotomie nature/culture car, tant que des gens l'utiliseront pour conceptualiser leur interaction avec l'environnement, elle aura un impact sur cette interaction (la perception culturelle déterminera la manière dont les gens interagiront avec l'environnement). De plus, cette dichotomie explique les divergences d'approche entre l'écocentrisme et l'anthropocentrisme, qui sont réelles et ont des conséquences très importantes sur la politique environnementale. Vouloir à tout prix abolir la dichotomie nature/culture risque donc d'obscurcir les débats politiques reposant sur celle-ci. L'existence d'un consensus mondial sur le « développement durable », ou sur la nécessité de protéger l'environnement, est bâtie sur des bases fort différentes, qu'il est important de disséquer si on veut comprendre les tensions entre protection et utilisation, conservation et développement, approche réformiste et radicale, ou entre

globalisation et anti-globalisation. Il est donc utile de continuer à utiliser les dichotomies comme outils conceptuels pour analyser et comprendre les conflits entre les différentes approches et pour éviter de dépolitiser les débats.

Intérêt et problèmes éthiques

Un des apports les plus importants de l'anthropologie est son approche « éthique », centrée sur le relativisme culturel : l'idée qu'on ne peut juger une culture de manière ethnocentrique car tout point de vue culturel se vaut. L'insistance à comprendre une culture de l'intérieur, dans son contexte, de manière holistique, pousse les anthropologues à rejeter une vision purement technique des problèmes environnementaux, et à les replacer dans un large contexte social, historique et politique. Un des développements du relativisme culturel est l'approche constructionniste : l'idée que le monde est construit culturellement (via différentes perceptions et représentations) et socialement (via différentes institutions et formes d'interactions). De là découlent également les principes d'interprétation et de médiation, selon lesquels les anthropologues se font souvent les porte-parole et les avocats des communautés marginalisées qui n'arrivent pas à faire entendre leur point de vue ou reconnaître leurs droits coutumiers.

L'éthique spécifique à l'anthropologie confère un pouvoir critique certain, qui entraîne nombre d'anthropologues à s'engager aux côtés de communautés locales dans leur combat contre les multinationales (pétrolières, bananières, pharmaceutiques, biogénétiques, etc.) et mécanismes de l'OMC, qui pillent et privatisent les ressources naturelles, génétiques et les connaissances locales communes, sans tenir compte des droits coutumiers et des usages ancestraux (Escobar, 1997 ; Dove, 1998). Les anthropologues peuvent également s'opposer, pour les mêmes raisons, à certains gouvernements lorsqu'ils nationalisent ou confisquent les ressources locales (forêts, gibier) ou déplacent des populations (création de parcs nationaux, construction de barrages, de bases militaires, etc.) (Horowitz, 1998 ; Neumann, 1998), et lorsqu'ils

pratiquent un racisme environnemental (en choisissant de polluer et de dégrader l'environnement dans lequel vivent les populations les plus marginales) (Bullard, 1994 ; Dunlap, 1997). Certains n'hésitent pas à défier la validité, l'objectivité et l'utilité des sciences naturelles en relativisant leurs recherches, et en critiquant leur approche du développement technocentrique, « de haut en bas » (*top-down*) et leur focalisation sur les solutions techniques inadaptées au contexte local. Cette critique s'étend également à certains organismes de recherche internationaux qui se focalisent souvent sur les aspects techniques de l'augmentation de la production agricole ou forestière, tout en négligeant les aspects sociaux, politiques et juridiques qui font obstacle à cette augmentation. La sagesse conventionnelle et les dogmes environnementaux des Nations Unies (conventions sur la désertification, sur la biodiversité, etc.) et de certaines ONG (Vivian, 1992, 1994 ; Yearley, 1993), qui sont le plus souvent basés sur des arguments (néo)malthusiens (Leach & Mearns, 1996), sont également critiqués. Les élites des peuples indigènes ne sont elles-mêmes pas épargnées lorsqu'elles idéalisent et utilisent l'image du « bon sauvage » à des fins politiques (Ellen, 1986). Bref, les principes éthiques propres à l'anthropologie contribuent d'une part à son attrait, mais provoquent également la méfiance des sciences naturelles, des politiques, d'organisations internationales ou même d'ONG qui se sentent souvent critiquées et menacées dans leurs approches. Le pouvoir critique des anthropologues est donc utile pour remettre en question une série de pratiques et de dogmes. Cela force les anthropologues à s'engager dans des rapports de forces souvent inégaux, qui ne les rendent pas toujours populaires. Par ailleurs, lorsque leur approche est reconnue, l'attente est souvent disproportionnée vis-à-vis de leurs capacités, les anthropologues étant sommés de résoudre tous les problèmes sans en avoir les moyens.

Alors qu'il leur est relativement facile de choisir leur camp dans un conflit entre une population marginalisée et un gouvernement corrompu, une communauté scientifique arrogante ou une multinationale omnipotente, le choix est beaucoup plus délicat et douloureux lorsque le conflit oppose deux populations

marginalisées entre elles comme, par exemple, les conflits entre deux communautés pour le contrôle du pouvoir politique ou le contrôle des terres et des ressources naturelles. Les conflits fonciers entre premiers arrivants (autochtones) et derniers arrivants (migrants) ou les conflits agro-pastoraux entre agriculteurs et éleveurs en sont des exemples classiques et fréquents. Dans ces cas-là, l'éthique anthropologique n'est d'aucun secours et celle qui gouverne le choix des chercheurs doit venir d'ailleurs, d'un engagement plus politique. Quelle ethnie ou groupe social faut-il soutenir ? Faut-il appuyer systématiquement les acteurs marginalisés politiquement ou en terme de revenus et d'accès aux ressources, ou faut-il encourager la prééminence des premiers occupants et des structures existantes ? Faut-il soutenir les sédentaires ou les nomades ? Doit-on toujours s'aligner sur les intérêts de la communauté que l'on étudie ? Faut-il lutter contre les structures traditionnelles de pouvoirs et promouvoir une démocratie à l'européenne ou, au contraire, améliorer les structures existantes ? Quelle est la meilleure façon d'aider les femmes à lutter contre leur marginalisation sociale et politique : se battre pour aménager le droit coutumier et faire en sorte qu'il soit respecté ou, au contraire, détruire les structures juridiques traditionnelles pour les remplacer par le droit moderne européen ? Chaque anthropologue doit opérer ses propres choix en fonction de ses convictions et de son expérience. Personnellement, je pense que lutter contre l'éthique, les pratiques ou les structures de pouvoir traditionnelles, pour les remplacer par des alternatives occidentales, crée souvent plus de problème que cela n'en résoud. Je préfère donc être pragmatique et travailler sur base des pratiques locales et du plus grand consensus existant, qui est en général (mais pas toujours) en faveur d'une collaboration avec les structures politiques et juridiques coutumières, en faveur de la prééminence des premiers arrivants dans la gestion de « leurs » ressources naturelles, et en faveur de l'émancipation des femmes via l'optimisation des possibilités et des solutions qui s'offrent à elles au sein des pratiques culturelles locales (Gausset, 2002, 2003, 2004 ; Yago-Ouattara et *al.*, 2003). Lorsque deux camps s'affrontent, un compromis, où chacun gagne

quelque chose, est souvent plus acceptable que la défaite d'un camp au bénéfice de l'autre.

L'engagement éthique des anthropologues n'est à leur honneur et ne fait leur force que s'il est fait à bon escient, de manière consciente et pour de bonnes raisons, ce qui n'est pas toujours le cas. Tout d'abord, le relativisme culturel, bien que central pour la discipline, peut amener à tenir des positions ethnocentriques, lorsqu'il est basé sur une conception erronée de la culture. Par exemple, lorsqu'on place la culture au centre de « toute » explication, on en vient à produire des jugements de valeur sur la culture en question, en fonction de ses conséquences supposées. Lorsqu'un mécanisme ou fait social sera jugé « positif », la culture identifiée comme sa cause sera idéalisée. Lorsque le mécanisme ou fait social sera jugé « négatif », la culture identifiée comme sa cause sera diabolisée. L'erreur de ces deux approches est de juger la culture à l'aune de critères environnementaux, de santé et de développement, qui sont définis de manière ethnocentrique par des biologistes, médecins, experts en développement, en fonction de leur culture ou formation scientifique occidentale. C'est sur base de ces critères que certaines pratiques culturelles seront jugées « bonnes » et d'autres « mauvaises » et qu'on opérera ainsi un jugement de valeur ethnocentrique³, tout le contraire du relativisme culturel annoncé.

Voyons d'abord les conséquences négatives. On expliquera, par exemple, la dégradation environnementale (ou le

³ User d'une telle approche amène d'ailleurs souvent à tenir des arguments contradictoires, qui ne sont pas sans rappeler les accusations croisées entre écocentrisme et anthropocentrisme. Le christianisme, par exemple, est accusé par les uns d'être anthropocentrique et de légitimer la domination de la nature par l'homme, tandis que le bouddhisme est vu comme une religion écocentrique, plus respectueuse de l'environnement par sa non-violence, sa conception cyclique du temps et parce qu'elle ne reconnaît pas la dichotomie nature/culture (Callicott & Ames, 1989 ; Palmer, 1990 ; Sessions, 1994 ; Kalland & Persoon, 1998 : 3). Pour d'autres, au contraire, la contemplation bouddhique entraînerait un laisser-faire environnemental tandis que l'idée chrétienne rendant l'homme responsable de la gestion du monde engendrerait une plus grande conscientisation et responsabilité vis-à-vis des problèmes environnementaux (Bell, 2001 : 188).

sous-développement, la corruption, l'épidémie de sida, etc.) comme une conséquence de pratiques culturelles et/ou de conceptions religieuses, non seulement erronées ou arbitraires, mais surtout contre-productives pour l'environnement (ou le développement, la santé, etc.)⁴. Une conséquence logique de cette vision de la culture est son éradication et la conversion des communautés à la culture ou à la religion occidentale. Bien que peu d'anthropologues aillent jusqu'à préconiser cela, ceux qui analysent la culture comme la cause d'un problème font le jeu de ceux qui prennent la lutte contre le problème en question comme excuse pour combattre la différence culturelle. Cette approche est fort utile pour évacuer les structures de dominations sociales, économiques et politiques, mais elle est inefficace en ce qu'elle se trompe de cible (ce n'est pas la culture qui est la source du problème ; les pratiques mises en cause peuvent très bien être adaptées au nouveau contexte) et risque de bloquer la participation des communautés, qui se sentent menacées dans leur identité (Gausset, 2001).

En ce qui concerne les conséquences positives, on considérera, par exemple, que l'équilibre apparent d'une société avec son environnement est le fruit d'une interaction ancestrale avec celui-ci, ce qui a produit une grande « sagesse environnementale ». Tout, dans la société, sera vu comme concourant à maintenir des relations harmonieuses avec l'environnement social et naturel : religion, interdits, structures sociales et politiques, connaissances. Cette image du bon sauvage, en équilibre avec son environnement, repose sur une vision fonctionnaliste de la société, qui conceptualise la culture comme un objet figé, menacé par le changement introduit

⁴ Les Dogon du Mali, par exemple, conceptualiseraient la brousse comme une menace pour l'homme et non l'inverse (Beek & Banga, 1992). Ils ne verraient donc pas le besoin de la conserver. Les Mende de Sierra Leone concevraient la forêt comme un environnement puissant et généreux et non pas menacé (Richards, 1992). Cette idée les empêcherait de comprendre le besoin de « sauver leur forêt ».

de l'extérieur⁵. Elle se retrouve notamment dans la manière dont certains anthropologues idéalisent les sociétés nomades, les chasseurs-cueilleurs ou les « peuples indigènes » (dont la définition n'en finit pas de poser problème)⁶. Cette vision fonctionnaliste de la culture peut, par exemple, amener à préconiser la création de « réserves culturelles » (calquées sur le modèle des réserves naturelles) pour « sauvegarder » une culture condamnée à ne plus bouger et à « vivre en équilibre avec son environnement », confisquant ainsi le droit des peuples à choisir leur propre développement social et culturel. Il est regrettable que de nombreuses communautés en soient réduites à reprendre cette image du bon sauvage à leur compte, en tant qu'arme dans leur combat pour garantir leurs droits coutumiers. C'est, en effet, un des seuls arguments qui rencontre un certain écho non seulement au niveau des écocentristes (sensibles au fait qu'une société vive en harmonie avec son milieu), mais aussi dans l'opinion publique occidentale (toujours fascinée par l'image du bon sauvage, surtout lorsqu'on la présente comme étant en voie de disparition). Il est à craindre, cependant, que cette stratégie ne se révèle contre-productive à moyen terme. Le jour où ces populations auront accès aux technologies modernes et/ou seront l'objet d'une croissance démographique importante, il est probable qu'elles rompront la relation soi-disant harmonieuse et inchangée avec leur environnement et rendront ainsi caducs les arrangements basés sur cette relation. Pour éviter cette déroute annoncée, il est nécessaire de baser la lutte de ces communautés sur le terrain du droit (notamment du droit international ; voir Roulet, 1999), et non plus sur le terrain de l'essentialisation et de l'idéalisation des « peuples indigènes ». Ce n'est pas la différence ou la diversité culturelle en tant que telle que les anthropologues doivent défendre, mais bien le

⁵ Les éléments extérieurs présentés comme une menace pour l'équilibre originel sont, par exemple, la conversion à l'islam, ou au christianisme, ou l'intégration dans une économie de marché capitaliste (Bremer, 1992).

⁶ Cette image du bon sauvage est notamment popularisée par les nombreux posters ou déclarations de chefs amérindiens parlant de « notre mère la terre » et critiquant la privatisation et la marchandisation coloniale des terres (pour une critique, voir Ellen, 1986).

« droit » à la différence, qui ne peut être réduit à la seule différence culturelle mais doit également être étendu au droit des peuples à disposer d'eux-mêmes et à choisir leur propre développement. Ce n'est pas contre la globalisation ou l'uniformisation culturelle en tant que telle que les anthropologues doivent lutter mais contre l'imposition brutale et non-voulue de celle-ci. L'anthropologie n'est pas une science du passé se limitant à l'étude des sociétés (pré)coloniales, mais bien une science qui s'inscrit de plein droit dans l'évolution moderne et contemporaine des sociétés (Melhuus, 2002). Ce n'est pas une science morale opérant des jugements de valeur, mais bien une science qui relativise les jugements de valeurs de chacun (y compris lorsqu'ils sont produits par ses objets d'étude).

Lorsqu'on remplace « culture » par « connaissance ou science » et « bon/mauvais » par « vrai/faux », on obtient un autre péché d'ethnocentrisme, également fréquent, que l'on retrouve notamment dans les nombreux projets de développements centrés sur « l'éducation » des populations locales ou encore (surtout dans le domaine de la santé publique) sur les études CAP (Connaissances, attitudes, pratiques) (Smith, 1993 ; Diwan et *al.*, 1997)⁷. On considère que les pratiques de conservation, de développement, de santé, ne peuvent s'améliorer que si l'attitude des gens change vis-à-vis de ces sujets, et que celle-ci ne peut changer que si leur connaissance s'améliore. L'ignorance est considérée comme la cause de tous les maux, et l'éducation comme la solution. On apprendra donc aux gens à pêcher de manière durable, à intensifier leur agriculture, à planter des arbres, à apprécier la contemplation d'animaux menacés, à bien nourrir leur bétail (de même qu'on leur apprendra à se laver les mains avant de manger ou à s'abstenir de relations sexuelles avant ou hors mariage). Dans cette approche, la connaissance va toujours de haut en bas et les récipiendaires sont considérés comme plus ou moins ignorants. Les responsables des projets essaient peu de comprendre les contraintes

⁷ En anglais : KAP, ou encore KABP (Knowledge, Attitudes, Beliefs, Practices).

liées aux pratiques environnementales ou autres, qui n'ont souvent rien à voir avec la connaissance mais bien avec le contexte social et politique. Ils considèrent qu'ils n'ont rien à apprendre de populations illettrées qui, elles, ont tout à apprendre d'eux. Les connaissances locales sont ignorées, et on ne cherche pas à savoir si la connaissance occidentale transmise est adaptée (ou demandée) localement. Une forme similaire d'ethnocentrisme, bien que moins flagrante et ayant moins de conséquences, se retrouve dans les différentes sortes d'ethnoscience (ethnobiologie, ethnomédecine, etc.), qui n'étudient souvent le savoir local que dans les aspects qui ont du sens en regard des sciences naturelles occidentales. Tout ce qui renforce, ou peut être expliqué par les connaissances occidentales, est reconnu comme un savoir local (parfois même très utile et nouveau, comme dans le cas de la connaissance liée aux plantes médicinales). Par contre, tout ce qui reste inexplicable ou incompréhensible en regard des sciences naturelles occidentales est rejeté comme faisant partie de la « religion » ou comme de « l'ignorance » (superstition, croyance populaire, mythe, charlatanisme, etc.). L'étude des ethnoscience est donc souvent ethnocentrique et paternaliste. On ne reconnaît comme savoir local qu'une toute petite partie de ce qui est vu comme tel par les communautés étudiées, la partie qui correspond à nos sciences naturelles, isolée de son contexte ethnographique plus large. En résumé, un déficit de relativisme culturel ne peut qu'entraîner l'ethnocentrisme et nuire à la qualité des connaissances produites. L'excès de relativisme culturel peut également poser problème. L'approche postmoderne, par exemple, lorsqu'elle est poussée à son paroxysme, est autodestructrice. Affirmer l'égalité de tout point de vue et nier l'existence de tout critère de validité ne mène nulle part et est autocontradictoire puisque la négation de l'existence de la vérité est présentée comme une vérité (Roseneau, 1992).

La gestion des contradictions entre différents critères de vérité, entre sciences naturelles occidentales et savoirs locaux (y compris dans les aspects qui ne correspondent pas aux sciences naturelles) reste extrêmement problématique et non résolue (Agrawal, 1995 ; Nuttall, 1998 ; Sillitoe, 1998). Elle est également

liée à l'approche contradictoire de l'anthropologie appliquée et de la question du transfert de connaissance. D'un côté, l'anthropologie classique insiste sur le relativisme culturel et considère tous les points de vues sur un pied d'égalité, en s'interdisant de changer son objet d'étude. De l'autre, l'anthropologie appliquée défend une anthropologie plus engagée et parfois radicale (comme pour l'anthropologie marxiste et tiers-mondiste), qui veut « faire une différence » et améliorer les conditions de vie des communautés locales. Mais quelle est notre légitimité lorsque nous pensons en savoir plus que les autres et lorsque nous voulons les convaincre que nous avons raison ? Sur quels critères de validité basons-nous nos arguments ? Il est évident qu'on ne peut pas regarder les gens mourir du sida, scier la branche sur laquelle ils sont assis ou s'enfoncer dans des structures d'appauvrissement et de domination sans rien faire. Toute personne possédant des connaissances qui peuvent sauver des vies ou améliorer la condition de communautés locales a le devoir moral de partager son savoir. Mais il est important de ne pas « imposer » ce savoir (qui se révèle parfois inadapté ou même erroné, comme dans le cas de la « sagesse conventionnelle ») et de laisser les gens choisir leur propre développement, en les informant au mieux pour qu'ils puissent faire les choix qui leur conviennent. Il est également important de dissocier l'adoption de ce savoir de l'adoption de la culture dans laquelle il a été produit (le transfert de connaissances n'a pas pour but de convertir toutes les communautés qui l'adoptent à la culture occidentale). D'un autre côté, il est également clair qu'on ne peut plus continuer à discréditer les savoirs locaux sans même vérifier la validité de leurs prédictions, et sans comprendre ces savoirs dans leur contexte socioculturel. Les différentes formes de savoirs (occidentales et autres), de par leur cohabitation de fait, seront inévitablement amenées à devoir mieux communiquer pour pouvoir se comprendre et collaborer. Les anthropologues ont un rôle important à jouer dans ce processus.

Problèmes liés à la collaboration interdisciplinaire

En ce qui concerne l'anthropologie environnementale, les points précédents ont montré que de nombreux dangers proviennent

des anthropologues eux-mêmes. En effet, trop d'entre eux, souvent hâtivement formés dans des cycles courts, se cantonnent dans des clichés dépassés, défendent des points de vues ethnocentriques sans même s'en rendre compte, travaillent sans réfléchir aux implications éthiques ou politiques de leur engagement et finissent par renforcer la marginalisation de la discipline. Le premier défi est donc de relever le niveau d'autoréflexion critique et de débattre des approches contradictoires défendues par différents anthropologues.

Le second défi se trouve au niveau de la collaboration interdisciplinaire entre anthropologues et collègues ayant une autre formation. Les difficultés sont nombreuses et commencent lors de la définition du projet de recherche ou de développement. La base de ces projets a souvent un objet plus « naturel » que « social » (bassin hydrographique, biodiversité animale et végétale, agroforesterie, etc.), l'anthropologie étant ainsi mise au service d'objectifs qui sont centraux pour d'autres disciplines. Les scientifiques naturels rechignent parfois à inscrire le projet de recherche dans un contexte social et politique plus large. Par ailleurs, ils travaillent souvent sur base d'hypothèses à vérifier par des expériences et des mesures quantitatives, qui sont souvent biaisées par leur spécialisation et leur compréhension limitée du contexte local, alors que les anthropologues essaient, quant à eux, de se débarrasser de leurs préjugés lorsqu'ils vont sur le terrain et travaillent avec des méthodes non-structurées. En outre, il est difficile, pour les anthropologues, de définir leurs programmes de recherche à l'avance, sans bien connaître le contexte local dans lequel la recherche s'inscrit, ce qui ne manque pas d'énerver leurs collègues. Enfin, il arrive que certains de ces derniers ne comprennent pas la nécessité d'un anthropologue dans le groupe de recherche, étant persuadés que sa contribution sera soit inutile (par exemple lorsque l'orientation du projet est trop « naturelle »), soit redondante (par exemple lorsque les méthodes anthropologiques sont confondues avec les MARP, pratiquées par de nombreuses autres disciplines). Certains collègues considèrent que tout un chacun est qualifié pour parler avec les populations locales et les comprendre ; ils ne voient pas ce qu'un anthropologue pourrait

apporter de plus. Le cloisonnement des formations disciplinaires entraîne des clichés, ou même l'ignorance des méthodes, concepts et approches développés par les autres disciplines. On attend souvent de l'anthropologie qu'elle se cantonne dans l'étude de peuples indigènes essentialisés, de l'importance rituelle de l'environnement, du savoir local qui correspond aux sciences naturelles occidentales, ou de l'aspect « genre » (les relations hommes/femmes). On attend aussi des anthropologues qu'ils défendent la différence culturelle en tant que telle, la sacralité de certains sites environnementaux, et qu'ils démontrent que tout, dans les communautés qu'ils étudient, concourt à maintenir une harmonie avec l'environnement. Lorsqu'ils vont au-delà de ces clichés en replaçant leur objet d'étude dans un contexte social et politique complexe, ils dérangent car ils remettent en question la gestion de certaines politiques scientifiques et de développement établies. Le pire qui puisse arriver au niveau de la définition du projet de recherche est que les anthropologues ne soient invités à « participer » dans le projet qu'après le bouclage de la définition de celui-ci et de son budget. Ils sont alors forcés d'accepter l'éthique de travail ainsi que le volet soi-disant « anthropologique » de l'étude, définis par des collègues qui ne connaissent pas bien cette discipline. Ils ne sont utilisés en dernier ressort que pour donner, sur le papier, une légitimation sociale et un parfum participatif à un projet qui en est dépourvu. Il va de soi que, dans un pareil cas de figure, les anthropologues doivent bien peser leur marge de manœuvre avant d'engager leur réputation en cautionnant un tel projet de recherche.

L'intégration des différentes disciplines pose un défi majeur. De nombreux projets soi-disant « interdisciplinaires » ne sont en fait que « multidisciplinaires » (Rosenfield, 1992). Chacun travaille indépendamment des autres dans son coin, pas forcément au même moment ni au même endroit, sans être prêt à faire de compromis sur son approche scientifique. L'échange d'informations et d'idées entre chercheurs est limité, et le résultat est une collection d'articles ayant peu de choses en commun. L'excès inverse – l'intégration extrême de toutes les disciplines, ou « pluridisciplinarité » – a, elle

aussi, ses dangers. Premièrement, cet idéal d'intégration ne peut opérer que si chaque chercheur maîtrise toutes les disciplines à la fois, ce qui est impossible. Il est illusoire de vouloir abolir les frontières disciplinaires tant que les non-anthropologues seront incapables d'intégrer les concepts, méthodes et approches anthropologiques, ni tant que les anthropologues continueront à être ignorants des pratiques de leurs collègues. Deuxièmement, l'approche pluridisciplinaire court également le risque que des scientifiques touchant un peu à toutes les sciences, sans être spécialisés dans aucune, ne se focalisent sur rien de précis et produisent une sorte de soupe scientifique insipide et peu intéressante. L'approche la plus réaliste et la plus prometteuse est donc l'interdisciplinarité, qui requiert que chaque chercheur établisse ses recherches sur base de sa propre spécialisation, tout en collaborant étroitement avec ses collègues, de manière à intégrer ses résultats dans un but commun. Il est cependant difficile d'intégrer des sciences très différentes lorsque le sujet est défini comme relevant de la recherche fondamentale, ce qui avantage souvent une discipline par rapport aux autres. Pour arriver à intégrer les différentes approches, il est généralement plus facile de donner une orientation appliquée au projet et de travailler en commun sur des problèmes complexes qui requièrent une diversité de méthodes pour être compris et résolus. La définition du projet de recherche doit être assez large pour inclure les contributions des différentes disciplines, et assez précis (centré sur la résolution d'un problème commun) pour permettre leur intégration.

La mise en œuvre pratique d'une telle recherche interdisciplinaire commune est également problématique. Peu de chercheurs sont prêts à suivre les anthropologues dans leur approche du travail de terrain (loger au village, partager la vie des communautés étudiées, etc.). Cependant, le plus difficile est d'arriver à combler l'écart entre les différents concepts, méthodes et approches scientifiques. Il est, par exemple, difficile de remettre en question des choses tenues pour évidentes et indiscutables par les collègues (déterminisme naturel, discours malthusien sur la fertilité des sols ou sur la diminution des jachères, intérêt de protéger la

biodiversité en dehors des parcs nationaux, nuisance des feux de brousse, etc.). La recherche interdisciplinaire requiert une grande ouverture d'esprit vis-à-vis des autres points de vues, mais une telle ouverture d'esprit est illusoire lorsqu'on est persuadé que la conception des collègues ne mène nulle part. Les sciences naturelles ont tendance à techniciser les problèmes et leurs solutions, et par conséquent à percevoir les sciences sociales comme inutiles. Les projets de gestion des parcs naturels reviennent aux biologistes, les hydrologues sont responsables des projets de forages de puits, l'aide à l'agriculture est attribuée aux agronomes, les projets de reboisement concernent les forestiers, etc. Cette spécialisation est bien utile pour les sciences naturelles, car elle permet d'évacuer les aspects politiques et sociaux, généralement à l'origine des problèmes qui, s'ils étaient traités sérieusement, remettraient en cause un certain nombre de pratiques politiques et scientifiques aux niveaux local, régional et international. De leur côté, les sciences sociales sont promptes à accuser les sciences naturelles de se focaliser sur des faux problèmes (du point de vue des communautés locales), et de créer des solutions qui ne sont ni demandées, ni adaptées localement et qui, par conséquent, n'ont aucune chance d'être acceptées par les « bénéficiaires » du projet. Dans ce contexte, un grand danger de la collaboration interdisciplinaire est celui de l'instrumentalisation des autres disciplines. Les scientifiques naturels attendent souvent des scientifiques sociaux qu'ils convainquent les populations locales d'accepter les solutions techniques développées pour eux (bien que le plus souvent sans eux). Les anthropologues doivent à tout prix refuser de se laisser manipuler de cette manière ; ils doivent être au service des besoins des populations et non pas au service de leurs collègues ou des politiques.

Toute la difficulté de la collaboration interdisciplinaire est de dépasser l'opposition et les contradictions entre les différentes approches pour arriver à reconnaître l'utilité et la complémentarité de chaque discipline. Les sciences naturelles et sociales ont donc beaucoup de chemin à faire pour apprendre à se connaître et à s'apprécier ; il revient à chaque scientifique de convaincre ses

collègues de l'utilité de ses connaissances. Les relations de pouvoir sont cruciales dans la gestion de ces conflits. Idéalement, chaque scientifique devrait avoir autant de pouvoir que ses collègues et les conflits devraient être départagés en fonction de la qualité des arguments de chacun ainsi que de l'intérêt principal des bénéficiaires. La recherche interdisciplinaire doit forcer les chercheurs à réévaluer leurs rapports de forces réciproques et à réinventer la démocratie scientifique. Les anthropologues qui participent à cette nouvelle dynamique doivent avoir l'esprit ouvert, être curieux et tolérants vis-à-vis des autres disciplines, sans pour autant perdre leur sens critique. Ils doivent également apprendre à mieux communiquer pour convaincre leurs collègues de l'intérêt de leur approche. Pour cela, ils sont tenus d'apprendre à présenter leurs idées de manière claire, sans user d'un jargon et d'un style alambiqués, ce qui donne toujours l'impression aux non initiés d'être un moyen de cacher l'insignifiance de leurs propos. Mais il leur faut surtout posséder une bonne maîtrise des méthodes, des concepts et de l'éthique qui font leur spécificité (voir plus haut).

La gestion des problèmes environnementaux requiert une approche interdisciplinaire, dans laquelle les anthropologues ont un rôle important à jouer, rôle qui est de plus en plus reconnu et demandé par les décideurs politiques. Il leur faut être critiques, replacer les problèmes environnementaux dans leur contexte social et politique, mettre les besoins et les droits des populations locales au centre des débats. Les anthropologues peuvent faire la différence et améliorer la gestion des conflits d'intérêts liés à l'utilisation de l'environnement. Ils peuvent jouer un rôle dans l'amélioration de la vie des communautés locales et dans une plus juste gestion des ressources naturelles. Ils ont, par conséquent, le devoir de le faire.

RÉFÉRENCES BIBLIOGRAPHIQUES

AGRAWAL A., 1995. « Dismantling the Divide Between Indigenous and Scientific Knowledge », *Development and Change*, 26(3) : 413-39.

BECK U., 1997. *Risk Society. Towards a New Modernity*. Londres, Sage.

BEEK Van W.E.A., BANGA P.M., 1992. « The Dogon and their Trees », in PARKIN E. C. D. (ed.), *Bush Base: Forest Farm. Culture, Environment and Development*. New-York, Routledge : 57-75.

BELL S., 2001. « Nature and Gender in Theravada Buddhism ». in LOW A. & TREMAYNE S. (eds), *Women as Sacred Custodians of the Earth? Women, Spirituality and the Environment*. New-York, Berghahn : 175-93.

BIRD-DAVID N., 1993. « Tribal Metaphorization of Human-Nature Relatedness. A Comparative Analysis », in MILTON K. (ed), *Environmentalism: The View from Anthropology*. Londres, Routledge. ASA monograph, 32 : 112-25.

BREEMER Van Den J.P.M., 1992. « Ideas and Usage. Environment in Aouan Society, Ivory Coast », in CROLL E. & PARKIN D. (eds), *Bush Base: Forest Farm. Culture, Environment and Development*. New-York, Routledge : 97-109.

BULLARD R., 1994. « Environmental Racism and the Environmental Justice Movement », in MERCHANT C. (ed), *Ecology*. Atlantic Highlands (New-Jersey), Humanity Press : 254-65.

CALLICOTT J.B., AMES R.T., 1989. « Epilogue: on the Relation of Idea and Action », in CALLICOTT J.B. & AMES R.T. (eds), *Nature in Asian Traditions of Thought: Essays in Environmental Philosophy*. Albany, State University of New-York Press : 279-89.

CHAMBERS R., 1995. « Paradigm Shifts and the Practice of Participatory Research and Development », in NELSON N. & WRIGHT S. (eds), *Power and Participatory Development. Theory and Practice*. Londres, ITDG : 30-42.

DEVALL B., 1994 [1980]. « The Deep Ecology Movement », in MERCHANT C. (ed), *Ecology*. Atlantic Highlands (New-Jersey), Humanity Press : 125-39.

DIWAN V.K., SACHS L. & WAHLSTRÖM R., 1997. « Practice-Knowledge-Attitude-Practice: an Explorative Study of Information in Primary Care », *Social Science and Medicine*, 44(8) : 1221-28.

- DOVE M.R., 1998. « Local Dimensions of 'Global' Environmental Debates. Six Case Studies », in KALLAND A. & PERSOON G. (eds), *Environmental Movements in Asia*. Richmond, Curzon Press : 44-64.
- DUNLAP R.E., 1997. « The Evolution of Environmental Sociology: a Brief History and Assessment of the American Experience », in WOODGATE R. G. (ed), *The International Handbook of Environmental Sociology*. Cheltenham, Edward Elgar : 21-39.
- DWYER P.D., 1996. « The Invention of Nature », in ELLEN R. & FUKUI K. (eds), *Redefining Nature. Ecology, Culture and Domestication*. Oxford, Berg : 157-86.
- EINARSSON P., 1993. « All Animals are Equal but Some are Cetaceans. Conservation and Culture Conflict », in MILTON K. (ed), *Environmentalism: The View from Anthropology*. Londres, Routledge, ASA monograph, 32 : 73-84.
- ELLEN R., 1986. « What Black Elk Left Unsaid: on the Illusory Images of Green Primitivism », *Anthropology Today*, 2(6) : 8-12.
- ESCOBAR A., 1997. « Cultural Politics and Biological Diversity », in FOX R.G. & STARN O. (eds), *Between Resistance and Revolution. Cultural Politics and Social Protest*. New Brunswick, Rutgers University Press : 40-64.
- FAIRHEAD J., LEACH M., 1994. « Contested Forests: Modern Conservation and Historical Land Use in Guinea's Ziamba Reserve », *African Affairs*, 93 : 481-512.
- GAUSSET Q., 2000. « Culture and the Environment », *SEREIN – Occasional Papers*, 11 : 97-111.
- GAUSSET Q., 2001. « AIDS and Cultural Practices in Africa: the Case of the Tonga (Zambia) », *Social Science and Medicine*, 52(4) : 509-18.
- GAUSSET Q., 2002. « The Cognitive Rationality of Taboos on Production and Reproduction », *Africa*, 72 (4) : 628-54.
- GAUSSET Q., 2003. « "Our Land is not for Sale". Land Tenure and Land Conflicts Among the Kwanja (Adamawa, Cameroon) », in DERMAN D., SJAASTAD E. & ODGAARD R. (eds). *Conflicts over Land and Water in Africa* (sous presse).

- GAUSSET Q., 2004. « Chronicle of a Foreseeable Tragedy: Birds' Nests Management in the Niah Caves (Sarawak) », *Human Ecology* (sous presse).
- HOROWITZ L.S., 1998. « Integrating Indigenous Resource Management with Wildlife Conservation: A Case Study of Batang Ai National Park, Sarawak, Malaysia », *Human Ecology*, 26(3) : 371-403.
- ICHIKAWA M., 1996. « The Co-existence of Man and Nature in the African Rain Forest », in ELLEN R. & FUKUI K. (eds), *Redefining Nature. Ecology, Culture and Domestication*. Oxford, Berg : 467-92.
- INGOLD T., 1992. « Culture and the Perception of the Environment », in CROLL E. & PARKIN D. (eds), *Bush Base: Forest Farm. Culture, Environment and Development*. New-York, Routledge : 39-56.
- INGOLD T., 1993. « The Topology of Environmentalism », in MILTON K. (ed), *Environmentalism: The View from Anthropology*. Londres, Routledge, ASA monograph, 32 : 31-42.
- INGOLD T., 1995. « Building, Dwelling, Living. How Animals and People Make Themselves at Home in the World », in STRATHERN M. (ed), *Shifting Contexts: Transformations in Anthropological Knowledge*. Londres, Routledge : 57-80.
- INGOLD T., 1996. « Hunting and Gathering as Ways of Perceiving the Environment », in ELLEN R. & FUKUI K. (eds), *Redefining Nature. Ecology, Culture and Domestication*. Oxford, Berg : 117-55.
- KALLAND A., PERSON G., 1998. « An Anthropological Perspective on Environmental Movements », in KALLAND A. & PERSON G. (eds), *Environmental Movements in Asia*. Richmond, Curzon : 1-43.
- LEACH M., MEARNS R., 1996. « Environmental Change & Policy. Challenging Received Wisdom in Africa », in LEACH M. & MEARNS R. (eds), *The Lie of the Land. Challenging Received Wisdom on the African Environment*. Londres, James Currey-Heinemann : 1-33.

- LOW E., TREMAYNE S., 2001. « Introduction », in LOW E. & TREMAYNE S. (eds), *Women as Sacred Custodians of the Earth? Women, Spirituality and the Environment*. New-York, Berghahn : 1-20.
- MALAURIE J., 1999. « Hummocks, sentinelles de notre planète », *Le monde diplomatique*, octobre : 28.
- MELHUUS M., 2002. « Issues of Relevance: Anthropology and the Challenges of Cross-Cultural Comparison », in GINGRICH A. & FOX R. (eds), *Anthropology by Comparison*. Londres, Routledge : 70-91.
- MIKKELSEN B., 1995. *Methods for Development Work and Research. A Guide for practitioners*. Londres, Sage.
- MILTON K., 1996. *Environmentalism and Cultural Theory. Exploring the Role of Anthropology in Environmental Discourse*. Londres, Routledge.
- NEUMANN R.P., 1998. *Imposing Wilderness. Struggles over Livelihood and Nature Preservation in Africa*. Berkeley, University of California Press.
- NUTTALL M., 1998. « Ways of Knowing, Ways of Acting: The Claim for Indigenous Environmental Knowledge », in *Protecting the Arctic. Indigenous Peoples and Cultural Survival*. Amsterdam, Harwood academic publishers : 71-95.
- PALMER M., 1990. « The Encounter of Religion and Conservation », in ENGEL J.R. & ENGEL J.G. (eds), *Ethics of Environment and Development. Global Challenge, International Response*. Londres, Belhaven Press : 50-62.
- RICHARDS P., 1992. « Saving the Rain Forest? Contested Futures in Conservation », in WALLMAN S. (ed), *Contemporary Futures. Perspectives from Social Anthropology*. Londres, Routledge : 138-53.
- ROSENEAU P.M., 1992. *Post-Modernism and the Social Sciences. Insights, Inroads and Intrusions*. Princeton : Princeton University Press.

ROSENFELD P.L., 1992. « The Potential of Transdisciplinary Research for Sustaining and Extending Linkages Between the Health and Social-Sciences », *Social Sciences and Medicine*, 35(11) : 1343-57.

ROULET F., 1999. *Les droits de l'homme et peuples autochtones. Un guide pratique sur le système de l'O.N.U.* Copenhague, IWGIA.

SESSIONS G., 1994. « Ecocentrism and the Anthropocentric Detour », in MERCHANT C. (ed), *Keys Concepts in Critical Theory: Ecology*. New-Jersey, Humanities Press : 140-51.

SILLITOE P., 1998. « What Know Natives? Local Knowledge in Development », *Social Anthropology*, 6(2) : 203-20.

SMITH H.L., 1993. « On the Limited Utility of KAP-Style Survey Data in the Practical Epidemiology of AIDS, with Reference to the AIDS Epidemic in Chile », *Health Transition Review*, 3(1) : 1-16.

VIVIAN J.M., 1992. « Foundations for Sustainable Development: Participation, Empowerment and Local Resource Management », in GHAI D. & VIVIAN J.M. (eds), *Grassroots Environmental Action Plans. People's Participation in Sustainable Development*. Londres, Routledge : 50-77.

VIVIAN J.M., 1994. « NGOs and Sustainable Development in Zimbabwe: No Magic Bullets », in GHAI D. (ed), *Development and Environment: Sustaining People and Nature*. Londres, Blackwell : 167-93.

WRIGHT S., NELSON N., 1995. « Participatory Research and Participant Observation: Two Incompatible Approaches », in NELSON N. & WRIGHT S. (eds), *Power and Participatory Development. Theory and Practice*. Londres, ITDG : 43-59.

YAGO-OUATTARA E.L., GAUSSET Q. & BASSIROU B., 2003. « Women and Trees in Burkina Faso. Customary Uses and Changes in a Globalizing World ». Communication lors de la conférence internationale SLUSE, « Local Land Use Strategies in a Globalizing World: Shaping Sustainable Social and Natural Environments », Copenhague, 21-23 août.

YEARLEY S., 1993. « Standing in for Nature. The Practicalities of Environmental Organizations' Use of Science », in MILTON K. (ed), *Environmentalism: The View from Anthropology*. Londres, Routledge, ASA monograph, 32 : 59-72.

Résumé

Vu l'engouement récent pour l'environnement et le développement durable, il est probable que l'anthropologie environnementale est appelée à prendre de l'essor. Le présent article se propose de discuter de ce que l'anthropologie peut apporter à la gestion de l'environnement (au niveau méthodologique et conceptuel), et de mettre en garde contre certains pièges liés à cette entreprise. Parmi les plus grands dangers se trouvent l'essentialisation de la culture, et son évaluation à l'aune de critères qui lui sont extérieurs (jugements de valeurs ethnocentriques), que l'on cache souvent derrière un léger vernis de relativisme culturel. L'article passe également en revue certains problèmes liés à la collaboration interdisciplinaire, relativement courante dans les projets environnementaux. Il conclut en rappelant aux anthropologues l'importance de développer une conscience éthique et critique vis-à-vis de leur propre travail et de celui des autres.

Mots-clefs : anthropologie environnementale, MARP, dichotomie nature/culture, relativisme culturel, collaboration interdisciplinaire, éthique anthropologique.

Summary

Methodological, Conceptual and Ethical Problems in Environmental Anthropology

Given the recent interest in the environment and sustainable development, environmental anthropology is likely to expand. The aim of this article is to discuss how anthropology can contribute to environmental management (both methodologically and conceptually), and to warn against some pitfalls linked to it. Among the most important dangers are the essentialisation of culture, and its evaluation in terms of criteria which are external to it (ethnocentric value judgements), often made under the pretence of cultural relativism. This article also reviews some problems linked to interdisciplinary collaboration, which is common in

environmental projects. It concludes by reminding anthropologists of the importance of having an ethical and critical consciousness vis-à-vis their own work and that of others.

Key-words: environmental anthropology, PRA, nature/culture dichotomy, cultural relativism, interdisciplinary collaboration, anthropological ethics.

* * *



ANTHROPOLOGIE VISUELLE

La coordination de la rubrique **Anthropologie visuelle** est assurée par la Société française d'anthropologie visuelle (SFAV) :

Colette Piault

5, rue des Saints-Pères – 75006 PARIS

Emel : piault@u-paris10.fr – Fax : 01 42 61 67 92

Site web : <http://perso.wanadoo.fr/sfav/>

Emel : Thierry.Roche@Mail.dotxom.fr

FILMS DE FAMILLE ET FILMS SUR LA FAMILLE

Colette PIAULT
SFAV

L'AEI (Association européenne inédits) se consacre exclusivement aux films amateurs. Ses membres sont des cinémathèques régionales ou nationales, des chercheurs et des producteurs qui utilisent ces documents amateurs. Dans ce domaine, l'AEI, disposant d'un réseau européen, voire international, joue un rôle de stimulateur et de coordinateur.

Au moment de l'assemblée générale annuelle, elle organise dans la ville ou le pays d'accueil, un colloque scientifique international.

En novembre 2000, la rencontre, organisée avec le concours de l'université catholique de Louvain, eut lieu à Bruxelles. Le thème du colloque était « Le film de famille : cadre structurant et lieu de mémoire ».

La publication en Belgique, sous la direction de Nathalie Tousignant, des Actes du colloque est prévue pour 2003¹.

Le texte qui suit est celui de la communication que j'ai présentée à Bruxelles en 2000, à propos duquel je souhaiterais vivement recueillir des réactions pour éventuellement susciter un débat, ici même, dans le *Journal des anthropologues*.

¹ Tousignant N. (dir.), 2003. *Le film de famille : cadre structurant et lieu de mémoire*. Actes du colloque, Bruxelles, nov. 2000. Bruxelles, Publications universitaires Saint-Louis.

LE FILM DE FAMILLE

« J'aime garder mon propre souvenir des choses, (qui n'est), pas nécessairement ce qui est arrivé ».

David Lynch, cinéaste, à propos de son film *Lost Highway*, 1997.

Présenter une communication sur « le film de famille » devant un groupe d'experts en la matière est un exercice périlleux. Il est probable que les propos que je tiendrai auront déjà fait l'objet de nombreux débats. Je vais cependant essayer de prendre un point de vue un peu différent en abordant le sujet sous l'angle de la réalisation, confrontant les « films de famille » et les films professionnels où le réalisateur, la réalisatrice prend pour sujet sa propre famille.

Sous l'intitulé « film de famille » se cachent des films d'une grande diversité, d'autant plus que par extension on qualifie souvent de « films de famille » tous les films d'amateurs, peu élaborés, voire empreints d'une certaine naïveté, exprimant par là qu'il s'agit d'œuvres « intimes », non réalisées pour un large public mais plutôt pour une utilisation interne au sein d'un groupe donné, famille ou autre.

Même au sein de la famille, *stricto sensu*, ces films « inédits » peuvent être très divers : de petites fictions mises en scène avec les membres de la famille, avec plus ou moins de compétence et de soin, aussi bien que des films-souvenirs, proches du simple enregistrement, destinés à capter et conserver des instants de la vie familiale en vue d'une restitution dans un avenir plus ou moins proche, mais en tous cas, indéterminé.

Ces derniers films, à usage privé, visent exclusivement un public bien ciblé, limité, connu ou imaginé en ce qui concerne les générations à venir. De ce fait, ils occupent une place à part dans le cinéma. Leur rapport aux règles et au langage cinématographique leur est propre, leur projet est unique, sans nécessairement se révéler original tant la compétence (ou l'incompétence) technique peut être dominante et brouiller les meilleures intentions.

Il ne me paraît pas utile de revenir ici sur la description et l'analyse que présente Roger Odin² du film de famille, de sa fonction dans le cadre de l'institution familiale et du rôle pervers que peut jouer le montage, détruisant le souvenir de chacun au profit de la vision autoritaire, unilatérale de celui ou celle qui a pris la responsabilité du film. C'est bien cette situation que refuse David Lynch (cf. la phrase en exergue).

Je souhaiterai surtout aborder ici le problème des frontières entre les films de famille amateurs, tournés par un membre de la famille au sein de sa propre famille sans projet cinématographique autre que le recueil, la conservation et la restitution d'une mémoire familiale aux protagonistes du film et/ou à leurs descendants, et des films documentaires, avec une mise en scène plus ou moins élaborée sur des familles, celles des réalisateurs le plus souvent, mais aussi sur d'autres, choisies en fonction d'un projet spécifique.

L'évolution des techniques d'enregistrement et de montage cinématographique ont rapproché les films, disons inédits, des films professionnels avec l'émergence de la vidéo, du son synchrone et de la possibilité d'une prise de vues en continu.

Ainsi à partir des années quatre-vingt et plus encore quatre-vingt-dix, souvent par manque de moyens financiers, de nombreux cinéastes, venant de la fiction comme du documentaire, ont réalisé dans leur propre famille des films, souvent des portraits, destinés à un public qu'ils souhaitaient aussi large que possible³. C'est l'avènement de la famille comme sujet d'un film qui n'en devient pas pour autant ce que l'on appelle généralement un « film de famille ».

Quelles différences – si elles existent – peut-on distinguer entre la réalisation de ces films « amateurs » destinés à rester

² Odin R. (dir.), 1995. « Le film de famille dans l'institution familiale », in *Le film de famille, usage privé, usage public*. Paris, Méridiens Klincksieck : 35-36.

³ On peut citer le film réalisé par le cinéaste Jean Eustache (1938-1981) sur sa grand-mère, Huguette Robert.

« inédits », et celle de films documentaires sur la famille, la sienne ou une autre, en vue d'une diffusion publique, voire commerciale.

Où se situent les frontières ? Sur quoi repose la différence ? A partir de films précis, je souhaite mettre en évidence certains points et attirer l'attention sur la diversité des projets.

I. Spécificité du film de famille quant à son projet

Ce qui distingue un « film de famille » à usage privé d'un film sur une (ou sa) famille destiné à un public, c'est d'abord le projet.

Rappelons deux aspects particuliers – parmi bien d'autres – du projet propre au « film de famille » :

- le rapport au temps ;
- la relation entre réalisateur-opérateur et membres de la famille (acteurs) – la prise de vue collective.

Le rapport au temps

Généralement réalisés uniquement pour ceux qui les font, ceux qui en sont les acteurs et leurs descendants à venir, ces films s'inscrivent dans un travail de mémoire. Ce qui leur donnera tout leur sens, au-delà d'un effet de miroir – se voir et se revoir –, sera le temps, le temps qui passe, qui transformera les acteurs au point qu'ils seront à peine reconnus par les autres – et souvent encore moins par eux-mêmes – lors d'une projection ultérieure.

Ce sont bien les effets du passage du temps et un certain combat contre la mort, qui donnent toute leur valeur à ces films et les distinguent de tous les autres. A la limite peu importe ce que l'on filme et comment on le filme : l'important est de fixer des moments de vie, généralement heureux au moment du tournage⁴, avec la possibilité d'identifier ceux qui les ont vécus. Même les films de famille où l'on ne se contente pas de fixer des instants vécus mais où l'on introduit du jeu, de la mise en scène, de la

⁴ Les moments heureux seront peut-être ceux qui généreront le plus de mélancolie quelques années plus tard.

fiction ont cette même fonction de restitution de moments de vie, de bonheur pour ceux qui les ont vécus et leurs descendants à venir.

Finalement peu importent les situations : l'important est de retrouver plus tard ces mêmes personnes à un moment donné de leur vie.

Pourtant le passage du temps transforme les personnalités et brouille les identités. Les spectateurs sont bien les acteurs que l'on voit sur l'écran mais transformés par le temps. Il s'agit alors d'un nouveau public qui ne coïncide pas exactement avec les acteurs présents dans le film⁵.

Il y a là tout un champ de recherche sur la perception et la réaction devant une image de soi appartenant à un autre temps, en particulier lorsqu'il s'agit d'enfants devenus adultes où la permanence de l'identité doit être retrouvée malgré un changement quasi radical.

Ainsi, le jeune adulte de vingt ans qui se regarde faisant ses premiers pas à l'âge d'un an découvre quelque'un d'autre. Quels seront ses émotions, ses sentiments ?

Pour les adultes également, il y a une interrogation sur ce qu'était ou pensait celui ou celle que nous voyons sur l'écran qui est une image de nous-même, à confronter avec notre identité actuelle.

Comment se fait la recherche d'identité dans ce cas ? Il y a là un vaste champ de recherche.

Pour des enfants très jeunes, c'est une expérience particulière.

Par exemple, une de mes petites-filles Adèle, cinq ans qui, se voyant sur l'écran à un ou deux ans, avec sa mère, trébuchant ou balbutiant, manifeste de toute évidence un certain trouble, un rejet des images et réclame sa mère qu'elle voit sur l'écran. Il semble qu'avec cette première prise de conscience du temps, elle fasse l'expérience de la peur de la perte. Qui est cette mère sur l'écran ? Où est sa mère maintenant ?

⁵ Une de mes petites-filles adolescente de 12 ans regardant et écoutant un entretien filmé lorsqu'elle avait six ans a ainsi déclaré « on ne se ressemble pas ».

Il m'est apparu qu'il n'était pas souhaitable de montrer ce genre d'images à des enfants trop jeunes.

Plus généralement, des spectateurs contraints de confronter leur image ancienne à leur présente identité adoptent souvent une attitude embarrassée, qui s'exprime par des rires, une certaine honte, une gêne évidente.

Le temps est bien le héros central et le ressort essentiel du film de famille, d'où l'importance de l'enfance, si différente des autres ages de la vie et qui disparaît si rapidement. La fuite du temps imprime un caractère d'urgence au film de famille. Ce qu'on aura fixé sur la pellicule permettra de revivre un instant qu'on ne pourra jamais reproduire, de montrer à des adultes comment ils se comportaient étant enfants, tels qu'ils ne se sont jamais connus...

C'est bien le souci de lutter contre l'écoulement du temps jusqu'à tenter de conjurer la mort qui donne sens et urgence aux « films de famille ».

La relation opérateur-acteurs

Si la justification de la réalisation est seulement le passage du temps, il ne paraît généralement pas nécessaire d'élaborer une quelconque mise en situation pensent certains. Il suffit d'être là et d'enregistrer.

D'autres au contraire parmi les acteurs, peut-être pour neutraliser la gêne provoquée par la situation inattendue du tournage, peut-être aussi parce qu'ils imaginent ou anticipent le malaise que leur procurera plus tard la restitution de ces images, tentent de « jouer » pour en quelque sorte garder le contrôle de l'enregistrement. Ils décident qu'ils vivent une situation cinématographique, et « jouent » adoptant le plus souvent des comportements vus au cinéma. Il arrive même qu'ils élaborent un scénario ou s'inventent un rôle individuel.

Ainsi un décalage peut exister entre le but de l'opérateur-réalisateur et celui des personnes filmées qui réagissent chacune à leur manière, selon leur tempérament et leurs aptitudes, sans concertation avec l'opérateur ni avec les autres protagonistes, sans autorité possible de la part de l'initiateur du projet.

Mais comme nous l'avons remarqué plus haut, à moins qu'il ne développe lui-même un projet précis, l'essentiel, pour le réalisateur du film, est de fixer les membres de sa famille à une époque donnée dans une quelconque activité.

C'est souvent à ce manque d'homogénéité entre le projet de l'opérateur-réalisateur et le comportement des « acteurs », à ce côté improvisé, voire en apparence désordonné, que l'on peut reconnaître un film de famille.

Le premier, l'opérateur, n'a ni les moyens, ni l'autorité lui permettant de filmer la situation comme il le souhaite. Elle lui échappe tandis que les seconds, les « acteurs », sont libres de leurs mouvements et de leurs comportements, individuels et/ou collectifs.

C'est un tournage sans règle, sans respect d'un langage cinématographique déterminé, sans cadre imposé, autres que ceux choisis sur le moment par l'opérateur.

Autre caractéristique importante : l'opérateur est un membre du groupe et il n'est pas supposé se distancier de ceux qu'il filme. D'ailleurs un des comportements les plus stéréotypés des personnes filmées est de lui faire des signes de connivence par le truchement de la caméra, lui confirmant ainsi son appartenance au groupe familial, lui interdisant peut-être aussi de s'en distinguer, s'octroyant ainsi un certain pouvoir sur les acteurs.

Il n'y a pas de respect particulier à l'égard du projet de l'opérateur-réalisateur de la part des personnes filmées, du moins pendant le tournage.

Ceux qu'il filme souhaitent l'avoir pour complice, ce qui les rassure sur l'image qu'il prend d'eux. Il est partie prenante de ce qui se passe et sa mise à distance, toute relative, ne lui est que très provisoirement accordée, le temps du tournage.

La prise de vues collective qui fait partie du dispositif du film de famille est un autre indicateur pertinent de la spécificité du film de famille. Rien ne s'oppose en effet à ce que la caméra passe de mains en mains, chacun pressant le bouton à son tour, comme un jeu, puisqu'il s'agit seulement « d'enregistrer pour se souvenir ». On n'accorde que peu d'intérêt à la personnalité de celui qui filme, pas plus à son regard personnel, encore moins à l'existence d'un

projet cinématographique. On peut donc partager l'instrument d'enregistrement qui, en l'absence de son synchrone (ou maintenant en vidéo) est souvent particulièrement simple à manipuler.

Le fait que la caméra puisse ainsi passer de mains en mains exprime bien l'essence du film de famille et sa raison d'être. Il se différencie clairement de tout autre projet cinématographique qui s'appuie toujours sur la volonté et le projet d'un auteur sans dilution de son autorité, même s'il décide de faire participer ses acteurs à la conception et à la réalisation de son film.

II. De l'innocence à la prise de conscience : le film sur sa famille

On assiste depuis plusieurs années à un développement de films sur la famille qui sortent du cadre familial, inédit, pour être présentés au public, sur des écrans de télévision ou même dans des salles de cinéma. Prendre sa famille ou même une autre pour sujet présentait certains avantages. D'abord financiers, mais aussi d'accès, réduisant ainsi les temps de repérage et de prise de contact. Dans une période difficile pour le film documentaire, filmer près de chez soi, au plus près, résolvait bien des problèmes.

Une certaine récupération de ce champ intime, familial, s'est manifestée aux USA dans les années quatre-vingt influençant le documentaire, donnant naissance à un courant intimiste où le tournage faisait partie du film : il n'était pas rare de voir le preneur de son dans l'image et d'entendre la voix de l'opérateur. Le problème récurrent de « la bonne distance » était remis en question : il s'agissait alors plutôt de s'approcher au plus près des personnes filmées et de leur intimité, de rechercher la proximité, et surtout d'accepter que la présence du réalisateur soit un élément du film.

C'est un courant qui m'a personnellement intéressée et, dans les années quatre-vingt, j'ai tourné mes films ethnologiques en Grèce dans cet esprit, privilégiant la proximité, la spontanéité, la collaboration, voire la connivence entre réalisatrice et personnes filmées.

Les deux aspects que nous avons examiné précédemment, les considérant comme constitutifs du film de famille, à savoir le rapport au temps et la relation opérateur-acteurs, incluant la

possibilité d'une prise de vues collective, se présentent alors différemment.

Le rapport au temps

Ce type de projet, s'il prend la famille pour sujet, ne lui destine pas pour autant et à titre exclusif le film réalisé.

Tourné à un ou plusieurs moments⁶, il se veut cependant achevé à un moment précis. Il peut prendre la forme d'une histoire familiale a posteriori basée sur des témoignages actuels et des documents empruntés au passé (c'est le cas du premier film que nous citons ici, *La mort du grand-père*). Il peut aussi vouloir nous présenter une famille et ses conflits, telle qu'elle se présente au moment du tournage à travers des conversations (*Petite conversation familiale*). Mais en aucun cas, le passage du temps, modifiant continuellement le sens de ce qui a été filmé, ne sera le héros, le socle ou le vecteur du film. C'est un film achevé qui sera montré à un moment précis au public, ce qui n'exclut pas que la famille puisse en faire un usage différent.

La relation opérateur-acteurs

Cet aspect est plus ambigu et tout dépend des explications données par le réalisateur ou la réalisatrice aux membres de sa famille devenus acteurs pour justifier l'intérêt du projet et s'assurer de leur pleine collaboration. Ces films sont très dépendants de la relation affective entre réalisateur et membres de sa famille, et notamment sur la confiance qu'ils lui accordent.

Une sorte de contrat tacite lie le réalisateur à sa parenté et le respect mutuel des termes de ce contrat est une obligation impérieuse pour que le film puisse se faire.

Le réalisateur pourra décider de sa stratégie et des mises en situation des acteurs, même s'il lui faudra quelquefois négocier ses choix. Il sera reconnu par les membres de sa famille en tant que cinéaste, ce qui n'est pas le cas des films de famille. Il engage sa

⁶ Il n'est pas rare de voir des films sur la famille du réalisateur qui comprennent des séquences tournées à différents moments, voire à plusieurs années d'intervalle. Cependant l'utilisation de la diachronie n'est pas identique à celle des films de famille.

famille dans une entreprise professionnelle dont il porte seul la responsabilité. Qu'il assure lui-même le travail de caméra ou qu'il fasse tourner ses images par un opérateur extérieur, il est seul « maître à bord » et bien entendu, dans ce contexte professionnel, il n'est pas question de prise de vues collective pas plus que de comportements incontrôlés de la part des acteurs.

La nature du projet est tout autre, une autorité s'établit. Acteurs et réalisateur sont solidaires pour réussir leur film commun sur un sujet qui leur est commun et cher : leur famille.

Nous prendrons deux exemples de films professionnels où les réalisatrices ont pris pour sujet leur propre famille :

– *La mort du grand-père*, film suisse de Jacqueline Veuve, 90', 1975.

Ce film se situe dans le canton de Vaud dont la famille maternelle de Jacqueline Veuve est originaire. Le frère et plusieurs sœurs de sa mère ont travaillé dans l'usine d'horlogerie créée par leur père, son grand-père, dans la vallée de Joux.

C'est à travers les témoignages de ses cinq filles et quelques documents cinématographiques et photographiques du passé, que Jacqueline Veuve a tenté de faire émerger le souvenir du grand-père, de mettre en scène sa vie et sa mort, de décrire la vie de ses proches. Mais au-delà de cette histoire de vie familiale, elle est parvenue à faire revivre la vie d'une famille protestante étroitement liée à l'industrie horlogère dans la vallée de Joux au XX^e siècle.

Le projet de la réalisatrice est tout à fait différent de celui d'un film de famille. Il s'agit d'utiliser le cas de sa propre famille pour s'exprimer, traiter des sujets qui lui tiennent à cœur. Par exemple dans le cas de Jacqueline Veuve, les témoignages de ses tantes sur leur jeunesse, leur relation avec leur père (le grand-père) lui permet de montrer la situation de secondarité des femmes dans sa famille et la toute puissance de l'autorité du grand-père. C'est clairement un film pour un public extérieur, ce qui ne l'empêche pas de jouer le rôle de « film de famille » à l'intérieur de la famille puisque comme nous l'avons remarqué : quelle que soit la forme du film impliquant les membres d'une famille (jeu, fiction, mise en

scène de la vie familiale, etc.), le passage du temps et surtout la mort qui l'accompagne, donne un prix à toutes les images et voix enregistrées.

Un tel film dont le caractère professionnel exige obligatoirement des contraintes suppose une forte association, une profonde adhésion des membres de la famille au projet. Il ne leur sera guère possible de s'arrêter en cours de tournage. C'est un véritable engagement.

– *Petite conversation familiale*, film belge de Hélène Lapiower, 67', 1999.

Ce film tourné par la réalisatrice au sein de sa famille juive dispersée entre les États-Unis et la Belgique repose entièrement sur les conversations de la réalisatrice avec différents membres de sa famille à propos de la famille elle-même. C'est bien à la sincérité, à l'intelligence et surtout à la générosité des membres de cette famille qui acceptent de livrer le meilleur d'eux-mêmes que le film doit sa réussite. C'est un film attachant bien que le dispositif cinématographique mis en œuvre soit minimum. C'est bien dans le climat de confiance, la sincérité et l'intérêt des conversations et des témoignages que réside la valeur de ce film.

Projeté en salles à Paris pendant plusieurs mois, ce film a recueilli un certain succès, sa notoriété reposant surtout sur le « bouche à oreille ».

Ce film pourra aussi jouer, avec le temps qui passe, le rôle d'un « film de famille » pour ceux qui s'y sont exprimés. Ce sera un moment de leur vie de famille consacré à faire un film.

On peut dire que les films sur la famille n'ont que peu en commun au niveau du projet, de la réalisation avec les « films de famille ». Par contre, les acteurs même s'ils se comportent tout à fait différemment dans les deux cas, appartiennent à ce même univers familial, auquel appartient également la réalisatrice. Dans les deux cas également, le film pourra jouer un rôle de mémoire au sein de la famille même si dans le deuxième cas (film *sur* la famille), ce n'était pas l'intention première.

Ainsi se précisent les frontières du « film de famille ».

III. Évolution du « film de famille »

Les définitions et analyses du « film de famille » se réfèrent généralement à des documents muets filmés en pellicule 9,5 mm, 8 mm, 16 mm... au cours de la première moitié du XX^e siècle, jusque dans les années soixante-dix environ.

Les années soixante ont vu l'apparition de caméras silencieuses en 16 mm et la possibilité d'enregistrement du son en synchronisme avec l'image. Cependant, cet équipement était trop onéreux pour se répandre au sein des familles, parmi les cinéastes amateurs.

C'est avec l'émergence de la vidéo qui permettait l'enregistrement continu et en son synchrone à un coût modéré que tout a changé.

Désormais, et surtout depuis la fin des années quatre-vingt-dix avec l'apparition de petites caméras numériques, le « film de famille », en tant qu'enregistrement du quotidien, est à la portée de tous.

Simultanément, la télévision qui s'est emparée de quasiment tous les sujets de notre vie quotidienne jusqu'aux plus intimes, a proposé des modèles et stimulé l'intérêt pour le vécu de tous les jours.

Il serait intéressant d'analyser ces nouveaux films d'amateurs, de famille, que le développement de la vidéo a rendu innombrables et de s'interroger sur le type de liens qu'ils entretiennent avec les modèles télévisuels comme avec les premiers « films de famille ».

En fait, ne pouvant pas reproduire les modèles télévisuels qui présupposent une compétence, une expérience et des moyens techniques que les opérateurs-amateurs ne possèdent généralement pas, il est possible que leurs modèles soient plutôt empruntés aux premiers « films de famille » tout en utilisant les moyens techniques actuels, en particulier les plans séquences et le son synchrone.

IV. Une expérience personnelle : « Au fil du temps... », film de famille

Pour ma part, également séduite par la facilité technique offerte par les caméras numériques, j'ai initié depuis 1993 un projet

diachronique au sein de ma propre famille. Mon projet s'est inspiré du film que le cinéaste russe Mikhalkov réalise avec sa fille qu'il interroge pendant dix ans entre 1989 et 1999 sur les changements en Russie et sa vision du monde. J'ai ainsi commencé par suivre les enfants dans des moments actifs de leur vie, réalisé des entretiens individuels en posant si possible les mêmes questions chaque année et inséré des éléments de la vie sociale ou politique de la France dans le montage. Les entretiens me paraissent importants pour structurer les matériaux liés à l'activité et leur donner sens.

Chaque année, je monte ces éléments. Les choix consistent surtout à alléger certaines scènes tout en respectant rigoureusement l'ordre chronologique.

Ce montage est montré à la famille une seule fois dès qu'il est achevé, puis rangé. Je ne souhaite pas que ces images soient rabâchées et se substituent aux souvenirs personnels. Mon projet repose plutôt sur l'intérêt de ces images et de ces paroles dans cinq, dix ou vingt ans, surtout pour des enfants qui ne se reconnaîtront plus, ne se souviendront plus avoir vécu ces moments ni pu penser ce qu'ils ont exprimé dans le film.

En grandissant les enfants ont souhaité que des discussions collectives se substituent aux interviews, ce que j'ai bien évidemment accepté. Ainsi par exemple, le film de 2001 comporte une discussion collective sur les événements du 11 septembre dans laquelle j'ai inséré des documents photographiques empruntés à la presse. L'évolution des techniques de tournage et surtout de montage avec l'apparition du virtuel est bien naturellement perceptible dans ce film de famille.

Comment traiter ma présence dans ces films de famille⁷ qui était quelquefois souhaitée ? Outre les plans brefs et pas toujours très réussis où un enfant s'empare de la caméra et me filme, ma

⁷ Il s'agit donc bien d'une sorte de « chronique » familiale, non structurée comme telle qui s'appelle « Au fil du temps... » et comporte un « tome » (une VHS) annuel ou bi-annuel de une à deux heures au plus. Ces films ne font pas partie de ma filmographie et mon « contrat » avec les enfants précise qu'ils ne seront pas montrés publiquement mais que je peux dans le cadre d'une communication en montrer des extraits.

voix (et à travers elle, mes idées) est très présente dans les entretiens ou pour animer les discussions collectives. Mais j'ai également ajouté quelques éléments filmés par moi au cours de l'année, des bribes de mon activité en quelque sorte.

Je crois que mon projet comporte un élément fort lié à l'avenir : je filme pour plus tard, beaucoup plus tard, pour après moi.

C'est une expérience originale où j'essaie année après année d'introduire de nouveaux éléments et de diversifier ce qui figure dans le film, pour ne pas lasser les « acteurs » comme les spectateurs, et également pour préserver un effet de surprise. Par exemple, après une année filmée plutôt au sein de la famille (anniversaires, fêtes de famille, vacances, etc.), j'essaie l'année suivante de filmer les mêmes enfants au dehors (spectacles de danse ou de musique, visites de musées, dans la ville, etc.).

En guise de conclusion, je voudrais attirer l'attention sur la fluidité du « film de famille » qui, en particulier grâce à de nouveaux moyens techniques, évolue de plus en plus entre film amateur et film professionnel. Il me semble qu'il y a là tout un champ d'étude à la frontière du cinéma et de la société.

* * *

ACTIVITÉS DE L'AFA

APPEL A PARTICIPATION

JOURNÉE DE L'AFA

28 MAI 2004

Anthropologues sous contrat : pratiques et produits

Les restrictions de la recherche publique en matière de postes et de financements, les directives nationales et européennes privilégiant les activités d'experts des chercheurs ainsi qu'une demande constante, adressée à l'anthropologie, par des organismes privés (entreprises, ONG, laboratoires pharmaceutiques...) et publics (ministères, conseils régionaux, mairies, musées...) ont contribué à faire du travail contractuel une modalité fréquente de l'exercice professionnel des ethnologues.

Que la contractualisation soit ponctuelle – le temps de trouver un poste ou de répondre à un appel d'offre – ou chronique, les figures de l'anthropologue sous contrat sont diverses : employé, consultant ou expert, enseignant-chercheur du public ou professionnel indépendant, ethnologue qui vend sa recherche pour la financer ou bien se voit imposer son objet par son employeur...

Partant des expériences concrètes des intervenants, l'objectif de cette journée d'étude est de réfléchir et de débattre sur les modalités de la pratique contractuelle en anthropologie et de la nature de ses productions : comment construit-on un objet et un terrain sous contrat ? Avec quelle marge de manœuvre, d'autonomie intellectuelle et quel degré d'implication ? Comment concilier les objectifs des commanditaires et le contrat moral qui lie l'ethnologue avec ses informateurs ? Quelle profession défend-t-on lorsque les principes de la discipline sont confrontés aux contraintes

des bailleurs de fond ? Comment le contrat de recherche conditionne-t-il la production scientifique de l'ethnologue ? Quel droit d'usage et de contrôle sur son usage possède-t-il ? Quelle est la place de cette anthropologie contractuelle dans la discipline ? Peut-on vivre sous contrat ?

Au-delà des modalités spécifiques de la recherche sous contrat, il s'agit d'interroger les demandes finalisées adressées à l'ethnologue et l'instrumentalisation de sa production dans ce qu'elles révèlent du statut – réel ou imaginaire – de l'anthropologie dans la société et de son positionnement en tant que discipline. Comment la profession se représente-t-elle l'efficacité de son savoir dans le devenir des sociétés ?

Si aujourd'hui l'anthropologie n'est plus la science de l'administration coloniale, le rôle souvent assigné à l'ethnologue sous contrat comme conseiller et agent de la gouvernance (en entreprise, dans le cadre de contrats publics, d'institutions multilatérales et/ou de développement...) montre cependant que l'héritage n'a pas totalement disparu. Son intérêt pour le local, son statut présumé de spécialiste de la culture et de la vérité première de l'homme sont souvent mobilisés aux dépens d'une analyse privilégiant la dimension politique, conflictuelle et insérée dans le global, de l'objet qu'on lui donne à étudier.

C'est donc une démarche réellement réflexive à laquelle se livreront les intervenants.

Cette journée est complémentaire des réflexions menées dans le cadre du séminaire de l'AFA « Les champs d'exercice de l'ethnologie : nouvelles polarisations dans le cadre de la globalisation ».

Contacts :

Pascale Absi ; cruzabsi@club-internet.fr

Guillaume Huet ; huet9@yahoo.com

Dominique Lebleux ; lebleux@ehess.fr

* * *

**Séminaire de l'Association française des anthropologues
Année 2003 - 2004**

« ACTUALITÉS DE L'ANTHROPOLOGIE »

**Les champs d'exercice de l'ethnologie :
nouvelles polarisations dans le cadre de la globalisation**

Nous prolongerons, durant l'année 2003-2004, la réflexion engagée l'année précédente. La globalisation sera abordée à travers les nouveaux modes d'exercice de l'ethnologie. Sous cet intitulé, nous désignons l'ensemble des changements qui affectent la discipline et la profession d'ethnologue ainsi que la fabrication des enquêtes.

L'intérêt d'une telle réflexion sur l'ethnologie dépasse le cercle des ethnologues dès lors qu'elle se fixe pour ambition tout d'abord de cerner les nouveaux axes de construction et de valorisation des sciences sociales ; elle peut d'autre part être un outil d'analyse parmi d'autres des caractéristiques les plus saillantes de la globalisation, notamment sous l'angle du marché des idéologies qui se dégage.

On s'interrogera donc sur l'éventuelle marginalisation de la discipline, ses causes et son potentiel cantonnement dans la gestion des marges : indigénisme, migrants et minorités ethniques, patrimoines naturels, culturels et industriels, laissés-pour-comptes, etc. On se penchera aussi sur le marché du travail qui s'ouvre présentement aux ethnologues. Le rétrécissement de l'emploi public est-il compensé par la montée de contrats précaires au service d'acteurs collectifs très divers ? ONG autochtones, nationales ou internationales, institutions variées, entreprises, musées, hôpitaux se

proposent de louer les services d'ethnologues. De nouveaux secteurs convoquent parallèlement des ethnologues dans l'idée qu'ils seraient porteurs d'une norme morale, éthique et culturelle. Cette tendance s'affirme particulièrement dans les nouvelles technologies de la reproduction, la santé, la biodiversité, les formes d'alliance et d'apparement, la division des sexes de plus en plus problématique, les relations interculturelles.

Les demandes contradictoires qui s'adressent à l'ethnologie et les restructurations professionnelles qui s'y jouent ne témoignent-elles pas, à leur manière, des reconceptualisations à l'œuvre dans la globalisation, au sein de laquelle les dimensions de spectacle, de marchandise symbolique et réelle, de culturalisation et d'ethnisation se révèlent centrales ?

Dans cette optique, l'anthropologie ne serait-elle pas orientée dans les strates inférieures de la gouvernance, qui se présente comme le paradigme par excellence des ordonnancements sociaux et politiques actuels ? Aucun domaine ne semble en effet échapper aux injonctions de la gouvernance, qu'il s'agisse des États, des collectivités territoriales, des établissements publics et privés, des associations, des syndicats, voire des familles, etc.

Ce paysage remodèle en profondeur les techniques d'enquête, les scénarios de terrain et les postures de l'ethnologue telles qu'elles lui sont assignées par les acteurs. Là encore, tout nombrilisme disciplinaire doit être évité au profit d'un regard épistémologique qui prend la proximité singulière de l'ethnologue avec les gens comme un révélateur plus large des transformations en cours. L'espace social que produit une investigation ethnologique se donne à voir aujourd'hui sous un jour nouveau : les statuts, les rapports hiérarchiques des uns et des autres ne sont-ils pas façonnés par les visions du/des marché(s) et de leurs corollaires en termes de droits, de contrats, de ressources à capter, mais aussi par la diversification des commanditaires ou par l'expansion de l'économie de la communication ? Les anciennes dominances dont jouissait l'ethnologue ne sont-elles pas brouillées par les nouvelles conjonctions et disjonctions entre mercenariat et militance ?

Nous souhaitons que le séminaire prenne la forme d'un atelier collectif de travail approfondissant ces quelques propositions autour des développements les plus significatifs de la discipline.

Les séances se tiendront à la Maison des sciences de l'homme, 54 bd Raspail, Paris 6^e
de 14h00 à 17h00 aux dates suivantes :

- vendredi 12 décembre 2003, salle 015
- vendredi 9 janvier 2004, salle 07
- vendredi 13 février 2004, salle 07
- vendredi 12 mars 2004, salle 015
- vendredi 9 avril 2004, salle 07
- vendredi 14 mai 2004, salle 07
- vendredi 11 juin 2004, salle 015

Responsables :

Laurent Bazin, chargé de recherches au CNRS
Robert Gibb, université d'Edimbourg
Monique Selim, directrice de recherche à l'IRD

Contacts :

lbazin@msh-paris.fr
rgibb@wanadoo.fr

* * *

**JOURNÉES D'ÉTUDES DE L'AFA
12 – 13 JUIN 2003
CRISES ET MONDIALISATION
PERSPECTIVES COMPARATIVES A PARTIR DE
L'ALGÉRIE**

Annie BENVENISTE
URMIS

INTERVENANTS : Rémy Bazenguissa-Ganga, Laurent Bazin, Yves Guillermou, Guillaume Huet, Aïssa Kadri, Loïc Le Pape, Mohamed Mebtoul, Mohamed Merzouk, Nathalie Puex.

DISCUTANTS : Gérard Althabe, Valeria Hernandez, Bernard Hours, Monique Selim.

Ces journées que nous avons placées dans le cadre de l'Année de l'Algérie, ont rassemblé des chercheurs algériens, argentins et français. La « crise » algérienne nous avait semblé représentative de nombreuses situations que traversent certains pays du Sud, comme l'Argentine, la Côte d'Ivoire ou le Congo. Les intervenants de ce colloque s'efforcèrent d'insister, dans une perspective comparative, sur les formes sociales variées qui sont en jeu dans ces crises ; sur les phénomènes de blocage de la transformation des sociétés ; sur les solutions proposées au niveau national et international.

- La première journée fut consacrée à l'Algérie, avec des interventions portant sur la limite des processus de démocratisation ; les enjeux de la privatisation ; la crise de l'éducation et de la jeunesse.

- La deuxième journée porta sur des aspects comparables ou particuliers des crises argentine, ivoirienne et congolaise.

Ces deux journées ont convaincu de la nécessité d'appréhender les crises, à la fois dans leur dynamique endogène, s'attachant aux spécificités liées à une histoire locale et à la fois dans leurs rapports externes. L'emblématisation systématique des crises (islamisation dans le cas de l'Algérie, barbarie dans celui de l'Afrique noire, effondrement monétaire en Argentine) participe de l'isolement imaginaire des sociétés et de leur enfermement dans une spécificité négative. C'est un des processus qui contribue au renforcement de la globalisation comme opérateur de civilisation.

* * *

COMPOSITION DU NOUVEAU BUREAU 2003-2004

Suite au vote des membres de l'AFA, lors de l'assemblée générale du 13 juin 2003 pour le renouvellement des 5 postes vacants au sein du Bureau, la composition de ce dernier, pour l'année 2003-2004, se présente comme suit :

Présidente	Annie Benveniste
Vice-présidentes	Valeria Hernandez Suzanne Chazan-Gillig
Trésorière	Pascale Absi
Secrétariat	Guillaume Huet Béatrice David Dejan Dimitrijevic Robert Gibb Bruno Lefebvre Dominique Lebleux Béatrice Maurines Mohamed Mebtoul Louis Moreau de Bellaing Laurent Vidal Eric Wittersheim

Les relations avec l'imprimeur, les contacts avec les revues concernant les échanges de sommaires, ainsi qu'une partie du secrétariat et de la trésorerie sont assurés bénévolement par Françoise Palumbo.

* * *

INFORMATIONS DIVERSES

Appels à contribution

Avis aux auteurs

Numéros parus – numéros à paraître

Bulletin d'adhésion 2004

APPELS A CONTRIBUTION

N° 96 et 97 Globalisation capitaliste

1. Idéologies du marché et religions

2. Conflits, crises et guerre

La globalisation du capitalisme a déplacé les formes de légitimation politico-économiques. Elle se présente comme le cadre dans lequel un ensemble de processus de fond et de phénomènes saillants se pensent et se pratiquent désormais.

Aux guerres postcoloniales ont succédé depuis deux décennies de nouvelles modalités de conflits accompagnées ou non de crises financières et économiques, des explosions sociales liées à la faillite des États. La guerre froide a été une référence structurant l'ensemble des sociétés qui se sont retrouvées orphelines lorsque cet horizon de significations a implosé. Très rapidement des prophéties ont peuplé l'espace symbolique vidé de contenu : des écrivains, des historiens, des politiciens, des sociologues se posant en sages illuminés ont entrepris de décrire le nouveau scénario qui émergeait, avançant des prédictions tantôt millénaristes tantôt apocalyptiques. La guerre froide n'ayant plus de validité politique, d'autres grands récits ont pris la relève, de « la fin de l'histoire » au « choc des civilisations » vers lequel le monde se dirigerait sans pouvoir redresser la barre.

Cet esprit prophétique, bien qu'il ne se soit pas épuisé complètement, a été mis en jachère par les processus de recomposition internationaux. Ainsi, plutôt que d'anticiper le futur se font jour des tentatives de comprendre ce que d'aucuns n'ont pas hésité à baptiser comme « la deuxième révolution capitaliste ».

Dans un contexte d'interactions mondialisées, des acteurs traditionnels comme l'État, les organismes internationaux (ONU, FMI, Banque mondiale, OMC), les clergés jouent de nouvelles partitions tandis que d'autres arrivent sur le devant de la scène comme les ONG, les armées multinationales (Casques bleus...) ou les réseaux de lutte transnationaux, les conglomerats politiques et/ou économiques régionaux. Ces différents acteurs sont porteurs de dynamiques et de stratégies politiques et sociales entraînant des changements profonds au niveau local, national et global.

De nouvelles règles internationales, inscrites dans la logique capitaliste, accompagnent ce processus de mondialisation, introduisant des

contradictions au sein d'un tableau qui se donnerait à voir comme un monde partagé entre deux blocs : celui où s'édicteraient les règles (multinationales, les régions économiques dominantes, les États-Unis et l'Union européenne), et celui qui les subirait. Cette dichotomie est simpliste et le besoin d'analyses anthropologiques fondées sur la complexité des terrains se fait ressentir.

C'est pour rendre compte des implications de ce contexte nouveau que le *Journal des anthropologues* envisage deux numéros consacrés à cerner les articulations entre des aspects de la réalité généralement dissociés dans les raisonnements.

Tome 1. Idéologies du marché et religions

Les systèmes idéologiques et religieux ainsi que les luttes auparavant adossés à la guerre froide et aux politiques de développement ont laissé la place à une multiplication de conflits et d'antagonismes, d'imaginaires et de croyances structurées autour de la figure du marché, de la domination financière et économique et de l'hégémonie politique unipolaire.

On assiste à une floraison de discours, de thèses et d'arguments centrés sur l'expansion du capitalisme, sa nécessaire régulation et simultanément à un extraordinaire foisonnement de croyances et d'inventions du salut accompagnant selon les situations locales les avancées et les reculs économiques.

Des liens concrets sont faits par les acteurs dans leurs pratiques entre des recours disparates et accumulables dans lesquels se lisent l'évolution des rapports entre l'État et le marché.

Les articles pourront porter sur :

- des concrétions religieuses spécifiques et significatives relevant des grandes traditions (bouddhisme, islam, hindouisme, christianisme et leurs avatars) ou des champs de croyances tels que chamanisme, possession, médiums, voyance, prophétisme, etc. ;
- les formes d'approbation et de protestation de la mondialisation et du marché comme entité abstraite ou comme ingérence concrète débouchant sur des pratiques syndicales, associatives, politiques, religieuses, mais aussi de production et d'échanges dits alternatifs ;
- les formes d'échange et de communication (notamment utilisant les NTIC et les médias) impliqués dans la constitution de ces mouvements.

Tome 2. Conflits, crises et guerre

La nouvelle conjoncture des rapports internationaux a des effets considérables dont les crises, les conflits et les guerres actuelles sont l'illustration.

Dans cette optique il est nécessaire de porter l'attention sur les scénarios où le chaos est un révélateur des phénomènes hégémoniques de subsumption des altérités par le capital tel qu'il est en cours de redéfinition en ce début du XXI^e siècle. On observe tout à la fois la constitution d'une hyperpuissance économique organisée en État militaire, les États-Unis, la décomposition d'États-nations comme la Somalie, le Libéria, la Côte d'Ivoire, des crises qui se pérennisent, comme celle de l'Algérie, de l'Europe balkanique, de la Russie et en dernier lieu, celles de l'Argentine ou du Venezuela, pour ne prendre que quelques exemples.

Les contributions pourront être de deux types.

- 1) L'analyse du cadre qui s'élabore à partir d'horizons disciplinaires divers ;
- 2) Des études de cas précises conjuguant les dynamiques sociales, politiques, économiques internes et externes de ces crises, conflits et guerres :
 - guerre internationale, guerre de pacification résultant de la logique d'externalisation des problèmes internes ;
 - réseaux transnationaux qui se présentent comme des organisations de lutte contre l'hégémonie occidentale ;
 - conflits et crises incarnant des contradictions spécifiques dans les pays qui sont le plus affectés par les restructurations actuelles ou encore les conflits qui sont qualifiés de plus en plus d'interethniques.

Coordination : Laurent Bazin, Annie Benveniste, Valeria Hernandez, Monique Selim.

Contacts :

lbazin@msh-paris.fr

benvenis@ccr.jussieu.fr

valeria.hernandez@bondy.ird.fr

monique.selim@bondy.ird.fr

N° 98 Éducation, religion, État

Comment peut-on analyser aujourd'hui les nouveaux modes d'articulation entre le religieux, l'État et les appareils de scolarisation ? Une confrontation de terrains différents permettra de rendre compte des configurations diverses qui résultent de ces nouveaux modes d'articulation et qui peuvent faire apparaître des tensions comme des renforcements des relations religion-État. L'AFA souhaite clarifier les termes du débat par des éclairages multiples qui permettront, dans les contextes les plus variés, de mettre face à la diversité des logiques religieuses et à leur profondeur historique, les transformations rapides de certains phénomènes.

Comment certaines formes d'affiliation religieuses fonctionnent-elles aussi comme mode de résistance à l'inculcation des normes éducatives ? De résistance aux phénomènes de relégation ?

Comment se jouent ces nouvelles figures du religieux sur le terrain de la scolarisation dans différents contextes nationaux ? Comment l'histoire des rapports enseignement-religion permet-elle d'en rendre compte ?

Les articles définitifs (30 000 signes maximum) sont à envoyer au plus tard le 15 mai 2004.

Coordination : Annie Benveniste, Monique Selim.

Contacts :

benvenis@ccr.jussieu.fr

monique.selim@bondy.ird.fr

* * *

AVIS AUX AUTEURS

Pour nous permettre une mise au point et une mise en page rapides et satisfaisantes de vos contributions, la rédaction du *Journal des anthropologues* vous saurait gré d'observer les consignes suivantes pour l'envoi de vos articles :

- entre 25 000 et 35 000 signes correspondant à 15-17 pages imprimées ;
- en double interligne, caractères taille 12 ;
- les marges suffisantes pour permettre les corrections (environ 3 cm de chaque côté de la feuille) ;
- les termes vernaculaires en *italique* ;
- les notes en bas de pages ;
- les références bibliographiques citées dans le corps du texte (auteur, date) doivent être rassemblées à la fin du texte ;
- un résumé (10 lignes) et 5 à 8 mots-clefs en français et en anglais ;
- des illustrations s'il y a lieu : cartes, graphiques, dessins, etc. (en noir et blanc) 2-3 maximum prêts à cliquer.

Faire parvenir votre texte en indiquant impérativement vos coordonnées personnelles et professionnelles ainsi que votre institut de rattachement :

- par courrier électronique en format RTF (afa@msh-paris.fr) ;
- par courrier sur disquette PC (**world 95**) accompagnée d'une sortie papier.

Modèles de bibliographie :

Commencer chaque référence à la marge de gauche.

BAFFIE J., 1989. « Highlanders are portrayed in Thai Penny horribles », in Mc KINNON J. & VIENNE B. (eds), *Hill Tribes Today*. Bangkok, White Lotus-ORSTOM.

JOSEPH J., 1984. *Le passant considérable*. Paris, Méridiens.

SANSOT P., 1993. « L'imaginaire : la capacité d'outrepasser le sensible », *Sociétés*, 42 : 12.

JOURNAL DES ANTHROPOLOGUES

1 à 11	Numéros sans dossier	(épuisés)
12-13/1983	Ethnologie de la France	(épuisé)
14	XI ^e Congrès International des Sciences Anthropologique et Ethnologique – Canada 1983	(épuisé)
15/1984	Le rite annuel.....	4,57 €
16-17	Audio-visuel	7,62 €
18	Les publications.....	5,34 €
19/1985	Le rite annuel.....	(épuisé)
20	Recherche et /ou développement.....	(épuisé)
21-22	Sociétés pluriculturelles (tome 1).....	(épuisé)
23-24/1986	Les enseignements.....	(épuisé)
25	Vers des sociétés pluriculturelles (tome 2).....	4,57 €
26-27/1987	Quelques finalités pour la recherche anthropologique.....	(épuisé)
28	Mélanges	(épuisé)
29-30	L'ethnologue et son terrain. 1 - Les aînés	10,67 €
31/1988	L'ethnologue et son terrain. 2 - Les cadets.....	7,62 €
32-33	Chercheurs et informateurs (tome 1).....	(épuisé)
34	Chercheurs et informateurs (tome 2).....	(épuisé)
35/1989	Ethnologie sous contrat	(épuisé)
36	La recherche sous conditions	(épuisé)
37-38	La valorisation de la recherche.....	(épuisé)
39/1990	Anthropologues, anthropologie et musées	(épuisé)
40-41	A propos de l'écologie : pistes croisées?.....	12,20 €
42/1991	Quelles formations à l'anthropologie ?	(épuisé)
43-44	Ethnologie de l'entreprise	(épuisé)
45	Anthropologie des sexes, sexe des anthropologues.....	(épuisé)
46/1992	Recherches scientifiques en partenariat.....	9,15 €
47-48	Anthropologie visuelle	13,72 €
49	Au-delà des périphériques	9,15 €
50-51/1993	Ethique professionnelle et expérience de terrain	(épuisé)
52	Situations incertaines.....	10,67 €
53-54-55	L'ethnologue dans les hiérarchies sociales	(épuisé)

56/1994	Anthropologie et politique de la recherche	7,62 €
57-58	L'anthropologie face à la langue	12,20 €
59/1995	Les territoires de l'altérité	9,15 €
60	Anthropologie de la santé et de la maladie.....	9,15 €
61-62		
63/1996	Enjeux du religieux	10,67 €
64-65	Anthropologie et psychanalyse	15,24 €
66-67	Anthropologie, entreprise, entrepreneurs	16,77 €
68-69/1997	Femmes et sida	14,48 €
70	Anthropologie et cognition.....	(épuisé)
71	Mélanges	10,67 €
72-73/1998	Nationaux, Etrangers ? Logiques d'État et enjeux quotidiens.....	14,48 €
74	Anthropologie des choix alimentaires	11,43 €
75	Statut de l'écrit et de l'écriture en anthropologie.....	11,43 €
76/1999	Situations de violence.....	11,43 €
77-78	Nouvelles configurations économiques et hiérarchiques	14,48 €
79	Tour de Babel et tours d'ivoire. Des anthropologues et des médias.....	11,43 €
80-81/2000	Questions d'optiques. Aperçus sur les relations entre la photographie et les sciences sociales.....	21,34 €
82-83	Anthropologie des sexualités.....	21,34 €
84/2001	Anthropologie et économie.....	16,77 €
85-86	Sens – Action	21,34 €
87	Parcours de l'ethnologie dans le monde post-soviétique	17 €
88-89/2002	Médecine et biologie : chimères et productions du social	21,50 €
90-91	Monnaies : pluralités – contradictions	21,50 €
92-93/2003	Actualité politique dans l'étude des sociétés contemporaines	21,50 €
94-95	Les ONG : médiations politiques et globalisation.....	21,50 €

Numéros à paraître

- 96 Globalisation capitaliste :
1. Idéologies du marché et religions
- 97 Globalisation capitaliste :
2. Conflits, crises et guerre
- 98 Éducation, religion, État

Commande de numéros :

Toute commande est à adresser par courrier à l'AFA (MSH – 54 bd Raspail – 75006 Paris – France) accompagnée du règlement à l'ordre de l'Association française des anthropologues.

Ajouter au prix du numéro une somme forfaitaire correspondant aux frais d'envoi, soit :

- pour un numéro simple : **2,50 euro**
- pour un numéro double : **3,50 euro**

* * *

JOUVE
11, bd de Sébastopol, 75001 Paris
Imprimé sur presse rotative numérique
N° 337856T - Dépôt Légal : Décembre 2003

Imprimé en France

